



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)**

**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**

**ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE « ESPACE, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »
(EDP)**

DOCTORAT DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE



SUJET

**LA PROBLEMATIQUE DE L'AUTOSUFFISANCE
ALIMENTAIRE SANS L'UTILISATION DES
ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES
(OGM) EN AFRIQUE : CAS DU BENIN**

**Présenté et soutenu publiquement
par : Sosthène A. ADJAKIDJE**

**Sous la direction de :
Albert NOUHOUAYI
Professeur Emérite à l'UAC**

Jury

Président :

Rapporteur :

Membre :

Membre :

Membre :

Membre :

Mention :

ANNEE ACADEMIQUE 2013-2014

THESE DE DOCTORAT UNIQUE

SUJET:

**LA PROBLEMATIQUE DE
L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE SANS
L'UTILISATION DES ORGANISMES
GENETIQUEMENT MODIFIES (OGM) EN
AFRIQUE : CAS DU BENIN**

Figure N° 1 : Trois rats présentant de graves malformations résultant de la consommation de produits transgéniques.



Figure que nous avons extraite du documentaire : *OGM : Vers une alerte mondiale*. Ledit documentaire est essentiellement inspiré par l'ouvrage de Gilles-Eric Seralini : *TOUS COBAYES ! OGM, PESTICIDES, PRODUITS CHIMIQUES*, GF Flammarion, 2012. C'est une figure montrant les risques sanitaires des OGM sur les espèces animale et humaine. Ces rats, nourris aux produits transgéniques et objet de contrôle des effets toxiques des OGM, présentent plusieurs pathologies– tumeurs mammaires, abdominales de plus de 25 % du poids de l'animal, affections hormonales et hépatiques etc. – au terme des deux ans d'affilée d'expérimentation sous la supervision de Gilles-Eric Seralini.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	1
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES.....	7
RESUME.....	9
ABSTRACT.....	10
INTRODUCTION.....	11
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE.....	21
Chapitre 1 : Cadre conceptuel.....	23
Chapitre 2 : Les facteurs naturels handicapant l'autosuffisance alimentaire en Afrique.	44
Chapitre 3 : Les facteurs humains endogènes de la faim en Afrique.....	63
Chapitre 4 : La genèse du mal agroalimentaire en Afrique : Esclavage, colonisation, réseaux des dettes et les illusions des indépendances africaines.....	101
Chapitre 5 : Les diverses obstructions de l'Occident à l'autosuffisance alimentaire en Afrique subsaharienne.	126
DEUXIEME PARTIE : LES ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES ET LES RISQUES DE LEUR UTILISATION POUR L'AFRIQUE EN GENERAL ET POUR LE BENIN EN PARTICULIER	152
Chapitre 6 : L'historique des OGM : De Mendel à Monsanto.	155
Chapitre 7 : Les firmes biotechnologiques et les risques d'utilisation des OGM.	180
Chapitre 8 : La problématique de l'autosuffisance alimentaire en République du Bénin : Les facteurs défavorables et favorables.	227
TROISIEME PARTIE : APPROCHES DE SOLUTION OU SUGGESTIONS POUR L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE SANS OGM EN AFRIQUE ET AU BENIN.	275
Chapitre 9 Approches bioéthiques et la technoscience	277
Chapitre 10 : L'alimentation convenable aux Africains.....	312
Chapitre 11 : Approche traditionnelle de solution.....	335
Chapitre 12 : Modèles de Songhaï, de la 'maison du paysan' et l'union africaine : Trois approches de solution pour l'essor de l'agroalimentaire et pour le développement de l'Afrique.	361
CONCLUSION	398
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	398

DEDICACE

A mes chers enfants :

*Tokannou Destin Benoît, Sèflimi Rodrigue, Ekson Audrey et Mahougnon Juliana
ADJAKIDJE, en guise d'exemple de persévérance à suivre*

A mon épouse *Elise DEHOUMON ADJAKIDJE*, pour son assistance morale

REMERCIEMENTS

Au terme de la rédaction de la présente thèse de doctorat unique, nous tenons à remercier sincèrement les personnes ci-après :

- ❖ Monsieur Albert NOUHOUAYI, Professeur Emérite de Philosophie à l'UAC, pour avoir su diriger cette thèse avec amour et simplicité légendaire.
- ❖ Monsieur Willy Bongo-Pasi MOKE SANGOL, Professeur de Philosophie à l'Université de Kinshasa XI, pour ses précieuses contributions à la rédaction de cette thèse
- ❖ Monsieur Guy Apollinaire MENSAH, Professeur à la FSA, Directeur de l'INRAB, Directeur de Recherche (CAMES), Vice Chair of Crocodile Specialist Group (CSG), for West and Central Africa, pour son soutien moral et académique.
- ❖ Monsieur Paulin HOUNSOUNON-TOLIN, Enseignant de Philosophie à l'UAC, Maître de Conférences, pour ses nombreux conseils.
- ❖ Monsieur Mahougnon KAKPO, Enseignant des Lettres modernes à l'UAC, Maître de Conférences, pour son concours.
- ❖ Monsieur Hyppolite AMOUSSOUVI, Enseignant au département de Sociologie-Anthropologie à l'UAC, Maître de Conférences, pour sa contribution.
- ❖ Monsieur Karl Martial NASSI ADJAKIDJE, Enseignant au département de Sociologie-Anthropologie à l'Université d'Agriculture de Kétou (UAK), pour sa franche collaboration.
- ❖ Notre frère, Prosper ADJAKIDJE, pour ses soutiens.
- ❖ Nos cousins : Jonas, Antoine H. ADJAKIDJE et Ekinox HOUNMANAKAN, pour leurs constants et précieux soutiens.
- ❖ Tous les Enseignants du Département de la Philosophie et surtout de l'Ecole Doctorale, tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidé pour la rédaction de cette thèse

LISTE DES SIGLES

ADN : Acide désoxyribonucléique.
ADPI : Accord les Droits de Propriété Intellectuelle.
AEF : Afrique Equatoriale Française.
AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
AOF : Afrique Occidentale Française.
ATT : (ex Président malien) Amadou Toumani Touré.
Bt : Bacillus thuringiensis.
CC : Cour Constitutionnelle.
CDB : Convention sur la Diversité Biologique.
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
CES : Conseil Economique et Social.
CNRS : Conseil National de Recherche Scientifique.
Da : Déficit agricole. $Da = P - ETP + RFU$.
Dc : Déficit climatique.
 $Dc = P - ETP$.
ETP : Evapo-Transpiration Potentielle d'une plante (en millimètres).
FAO : Food and Agriculture Organisation (en anglais)
FAO : Organisation des Nations Unies pour la Faim et l'Agriculture (en français).
FIVETE : Fécondation In Vitro et Transfert d'Embryon.
FMI : Fonds Monétaire International.
FPR : Front Patriotique Rwandais.
FSA : Faculté des Sciences Agronomiques.
GATT : General Agreement on Tariff and Trade.
GCRAI : Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale.
GIEC : Groupe Inter gouvernemental sur l'Evolution du Climat.
HAAC : Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.
HCJ : Haute Cour de Justice. Protection des Obtentions Végétales.
INRAB : Institut National de Recherches Agricoles du Bénin.
MISCA : Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique.
Nepad : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.
OGM : Organisme génétiquement modifié.
OMC : Organisation Mondiale du Commerce.
ONG : Organisation Non Gouvernementale.
ONU : Organisation des Nations Unies.
OUA : Organisation de l'Unité Africaine.
P désigne pluviométrie en millimètres.
PAC : Politique Agricole Commune.
PAM : Programme d'Alimentation mondiale.

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.
PASA : Programme d'Ajustement Structurel Agricole.
PAU : Politique Agricole de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.
PCR : Polymerase Chain Reaction.
PDDAA : Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine.
PIB : Produit intérieur brut.
PMA : Pays les Moins Avancés
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
PRPB : Parti de la Révolution Populaire du Bénin.
RFU : Réserve Facilement Utilisable.
SIDA : Syndrome Immuno Déficience Acquis.
SONACOP : Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers.
UA : Union Africaine.
UAK : Université d'Agriculture de Kétou.
UE : Union Européenne.
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UPOV : Union pour la Protection des Obtentions Végétales.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : _La situation globale de la faim dans le monde depuis 1969 jusqu'à 2010.....	39
Tableau 2 : Répartition géographique de la faim dans le monde en 2010.....	40
Tableau 3 : Rapport démographie/Victimes de la faim dans les grandes régions du monde en 2010.....	41
Tableau 4 : La démographie des Etats de l'Afrique de l'Est.....	81
Tableau 5 : La démographie des Etats de l'Afrique centrale.....	82
Tableau 6 : La démographie des Etats de l'Afrique du nord.....	83
Tableau 7 : La démographie des Etats de l'Afrique australe.....	84
Tableau 8 : La démographie des Etats de l'Afrique de l'Ouest.....	85
Tableau 9 : Récapitulatif des pays africains de faibles densités démographiques.....	87
Tableau 10 : Récapitulatif des problèmes génétiques, juridiques et éthiques de la FIVETE.....	171

LISTE DES IMAGES

Figure 1 : Trois rats présentant de graves malformations résultant de la consommation de produits transgéniques.....	2
Figure 2 : Cadavre d'un agriculteur indien qui s'est suicidé pour être complètement ruiné à la suite de l'utilisation des OGM.....	24
Figure 3 : Un village Djidja du nom de Sovlègni, symbole de la précarité des milieux paysans en Afrique.....	70
Figure 4 : Jean Ziegler et Emmanuel Sédégan parlant des réseaux mafieux, générateurs des dettes extérieures de l'Afrique.....	121
Figure 5 : Emmanuel Sédégan avec trois représentants du gouvernement Helvétique discutant des dettes extérieures du continent noir.....	121
Figure 6 : Un rat victime de la toxicité de maïs transgénique dont il est nourri à titre expérimental.....	218
Figure N° 7 : Un groupe d'activistes français anti OGM de l'équipe de José Bové, réprimés dans le sang par la police française en plein fauchage de plantes transgéniques.....	218
Figure 8 : Séralini à gauche (avec à droite un de ses collègues) en séance d'explication des résultats d'expérimentation de toxicité de plantes transgéniques.....	220
Figure 9 : Les collègues de Séralini participant à la même séance d'explication ci-dessus indiquée.....	220
Figure 10 : Des familles paysannes entières, dominées par des enfants, à la récolte du maïs dans leur champ (ou non) situé à plusieurs kilomètres de leur maison au village de Sovlègni dans la commune de Djidja.....	242
Figure 11 : Mairie de Djidja, l'un de nos sites de recherche, hier grand grenier des tubercules d'igname, mais de plus en plus dépeuplée aujourd'hui par l'exode rural des jeunes.....	242
Figure 12 : Deux paysans binant péniblement à la houe dans le Sovlègni, sis dans la commune de Djidja.....	252
Figure 13 : Des femmes rurales de Djidja, ouvrières agricoles en pleins travaux de récolte de maïs dans le village de Sovlègni pour assurer leur pitance quotidienne...	252

Figure 14 : Deux paysans du village Sovlègni. L'un binant, l'autre semant sur un mode archaïque, moyennageux.....	352
Figure 15 : Adjakidjè Sosthène conduit, avec un guide du nom de Hounmanakan Ekinoxé au milieu, sur la moto d'un paysan de Sovlègni vers le site de recherche....	352
Figure 16 : Un exemple de l'agriculture biologique sans le moindre recours aux pesticides et aux OGM, destructeurs de l'environnement dans la ferme de Songhaï.	363
Figure 17 : Une des piscicultures de la ferme de Songhaï, sise à Wando, une banlieue de Porto-Novo où se pratique une agriculture intégrée, adoptant le principe de Lavoisier selon lequel « Rien ne perd. Rien ne se crée. Tout se transforme. ».....	363
Figure 18 : Un jeune en formation à Songhaï expliquant à notre équipe de visite les modalités de transformation des produits agricoles de la ferme.....	366
Figure 19 : Un modèle original d'élevage produisant quasi instantanément des centaines de poussins, de canetons, de pintadeaux etc. à Songhaï.....	366
Figure 20 : Dr Babadjidé au milieu de ses espèces animales "fédérées" dans la 'Maison du paysan' au cœur de la ville de Lokossa.....	379
Figure 21 : Dr Babadjidé au milieu d'une équipe de visiteurs des prouesses de la 'Maison du paysan' où de différentes espèces animales parfois ennemies sont bien "fédérées" et vivent en harmonie.....	379

Résumé.

Plus que la raison chez (Descartes, 2000), la nourriture est la chose du monde la mieux partagée. « La première fonction des espèces vivantes qui composent la nature – plantes, animaux, êtres humains – est de se nourrir pour vivre. Sans nourriture, la créature meurt. », a reconnu (Ziegler, 2011). Et pourtant, plus de neuf cent (900) millions de personnes humaines sur les sept (7) milliards que nous sommes actuellement sur la planète terre, souffrent de manque de nourriture ou de la faim. Parmi ce nombre impressionnant de victimes de la faim dans le monde, l'Afrique seule en compte près de deux cent quarante millions sur une population d'environ neuf cent soixante-cinq (965) millions déjà en 2010. Soit un taux de près de 25 % (le plus élevé au monde) d'affamés. Ainsi, malgré ses nombreuses potentialités tant naturelles qu'humaines, l'Afrique demeure le champ le plus favorable au drame de la faim. Mais, face à ce phénomène récurrent, souvent théâtralisé par certains médias occidentaux, les solutions exogènes très coûteuses voire désastreuses sont généralement privilégiées par rapport à nos réalités. C'est ce qui explique, entre autres, la promotion sous diverses pressions occultes, de l'agriculture et de l'utilisation des produits transgéniques en Afrique. Or, il convient de souligner que les OGM en question présentent d'énormes risques sanitaires, environnementaux etc. avérés. Comment le philosophe africain d'aujourd'hui peut-il fermer les yeux sur de tels drames de la faim et de l'usage irréfléchi des OGM sur le continent noir en général et au Bénin en particulier alors que sa vocation principale est de s'occuper de l'homme dans tous ses aspects – matériel et spirituel ou moral – et qu'il sait bien avec Karl Marx que « Les philosophes ne sortent pas de la terre comme des champignons. Ils sont les produits de leur époque. » ? En conséquence, nous nous croyons être en devoir de nous intéresser à ce sujet en vue de montrer qu'en Afrique en général et au Bénin surtout, on peut bien assurer l'autosuffisance alimentaire sans recourir aux solutions occidentales hautement mercantiles souvent imposées, et aux OGM à hauts risques. Il suffit pour cela, selon nous, d'avoir des politiques conséquentes de l'Agroalimentaire en Afrique et au Bénin notamment et de faire de l'agriculture biologique une priorité des priorités sur la base de nos propres potentialités. Aussi, avons-nous fait de la bonne qualité de l'alimentation une approche de solution aux nombreuses difficultés de santé que subissent les Africains. Notre démarche ici est à la fois documentaire et empirique. Autrement dit, au-delà du travail de la documentation propre à toute recherche scientifique, nous avons jugé bon d'aller sur le terrain visiter plusieurs sites agricoles pour toucher du doigt certaines réalités. Dans tous les cas, nous suggérons que notre aliment soit notre remède et que notre remède soit notre aliment pour mieux vivre comme l'a dit Hippocrate.

Mots clés : Autosuffisance, alimentation, OGM, Afrique, Bénin.

Abstract

More than reason (for Descartes, 2000), food is the thing the best shared in the world. « The first function of living species which are part of nature –plantes, animals, and human beings – is to feed oneself to survive. Without food, all creature dies ». It is a remark of Ziegler, 2011. However, more than nine hundred (900) millions of people out of seven (7) billion that we are on this planet lack food or starve. In this impressive figure of hunger's victims worldwide, Africa alone has nearly two hundred forty (240) million on nine hundred and sixty-five (965) million till 2010. That is to say a rate close to 25% of starvings (the highest in the world). So, despite its numerous natural potentialities as well as human ones, Africa remains the most favourable field to the hunger drama. But, face to this recurrent phenomenon, often broadcasted as a theater show by western medias; the most expensive or even disastrous exogenous solutions are generally given a great place according to our realities. It is the reason why there is the promotion of agriculture under various occult pressures and the usage of transgenic products in Africa. Never the less, we must notice that GMO (Genetically Modified Organisms) have shown severe risks for our health and our environment. How can nowadays' African philosophy shut its eyes to such hunger's dramas? How can it also shut eyes to the non well thought-out use of GMO on the black continent in general and in Benin especially when its main vocation is to take care of human being in all his dimensions. Imaterial, spiritual and moral –and it knows very well that with Karl Marx" philosophers don't grow well (= don't shoot up). They are their time products"? Then, we believe we must be interested in this issue to show that Africans, mainly Beninenses can assure food self-sufficiency without western solutions which are high risk. According to us, we only need to apply rational agribusiness policies in Africa mainly in Benin, to give great priorities to biological agriculture based on our own potentialities. Thus, the good quality of food is an approach of solution to numerous health issues to which Africans are confronted. Our step is documentary as well as empirical. That is to say that beyond the documentary work applied to any scientific research work, we deem it necessary to go on the agricultural fields to finger some realities. Anyway our suggestion is that "we must let our food be our remedy be our food" to have a better life as Hippocrate said.

Key words: self-sufficiency; feeding; GMO; Africa; Benin

INTRODUCTION

Se nourrir est toujours et partout la chose du monde la mieux partagée. Cette idée n'est pas seulement valable chez les humains comme l'a pensé (Descartes, 2000) à propos de la raison ou du bon sens.¹ En fait, aucun être vivant ne peut vivre longtemps sans se nourrir, sans donner satisfaction à cette exigence fondamentale.

Que l'on soit dans les domaines végétal, animal ou strictement humain, se nourrir a été, est et restera un besoin très indispensable à toute vie. Comme l'a affirmé (Ziegler, 2011) : « La première fonction des espèces vivantes qui composent la nature – plantes, animaux, êtres humains – est de se nourrir pour vivre. Sans nourriture, la créature meurt. »²

En effet, nul n'ignore que privées de sols nutritifs et surtout d'eau sur une longue période, les plantes se dessèchent et meurent. Il en est de même des animaux qui sont souvent décimés par manque d'eau, d'herbes fraîches, de proies sous l'effet d'une sécheresse prolongée ou encore d'autres facteurs. L'histoire nous renseigne que c'est dans le but de se nourrir que les hommes ont successivement, sur leur trajectoire vitale, cueilli ; chassé ; fabriqué des armes et des outils ; entrepris migrations et voyages ; cultivé la terre ; semencé ; domestiqué des animaux ; perfectionné leurs moyens de production en créant d'autres outils de plus en plus performants ; cherché à connaître les plantes. C'est aussi dans ce même objectif que ceux-là (les hommes) ont, autant que les

¹R. Descartes, *Discours de la méthode*, L. Renault, Paris, GF Flammarion, 2000, p. 29.

Pour René Descartes, le bon sens ou la raison est la puissance de bien juger, de distinguer le bien du mal, le vrai d'avec le faux. Ce bon sens est en proportion absolument égale chez tous les êtres humains sans distinction de race, de naissance, de sexe etc. Seul l'usage diffère d'un individu à l'autre en raison de la méthode plus ou moins appropriée de sa conduite. « Car, souligne Descartes, ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien »

²J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, Paris, Seuil, 2011, p.333.

animaux d'ailleurs, développé l'obsession de l'espace conquis ; défendu bec et ongle cet espace contre tous ceux qui pourraient le convoiter surtout lorsque ledit espace recèle richesses et trésors importants.

Mais plus qu'un simple besoin énergétique et vital, la nourriture a encore chez les êtres humains une dimension socioculturelle voire psychologique très remarquable. C'est pourquoi, les produits alimentaires et même la manière dont se nourrit habituellement un peuple ou une communauté humaine donnée dépendent souvent tant de l'environnement naturel, des facteurs sociaux ou sociologiques que de la culture de cette dernière.

Et pourtant, sur les sept milliards d'êtres humains que nous sommes maintenant sur terre, cent mille au moins meurent par jour, plus de huit cent (800) millions souffrent aujourd'hui de la faim et de la malnutrition dont la plupart sont des pays en développement. Or, il est connu qu'à l'étape actuelle de l'évolution de sa technologie agroalimentaire, le monde peut nourrir plus de douze (12) milliards de personnes humaines, soit près du double de la population mondiale actuelle. Comment peut-on expliquer ce grand paradoxe ? La faim est-elle devenue un mystère de nos jours ?

Il existe cependant un droit humain à l'alimentation qui procède de l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Ce droit universel à l'alimentation s'énonce clairement comme suit :

Le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture qualitativement et quantitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne³.

³J. Ziegler, *op. cit.*, p. 23.

Comme le stipule cette assertion de Ziegler, le droit à alimentation est en bonne place parmi les droits universels de l'homme. Mais malheureusement, tout comme la plupart de ces droits contenus dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (ou dans d'autres textes connexes) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) du 10 décembre 1948, le droit à l'alimentation est constamment et massivement violé par des réseaux nationaux et surtout internationaux que Ziegler a appelé, à juste titre, des «vautours de l'or vert » ; des « requins tigres » de la spéculation boursière ou encore « le cartel planétaire des pieuvres du négoce agroalimentaire »⁴.

Tout porte à croire aujourd'hui, comme l'a bien montré (Ziegler, 2011), qu'en vérité, « La faim tient du crime organisé »⁵. Ou encore que certaines personnes physiques ou morales organisent, sans aucun scrupule, *Le commerce de la faim*. (Avec) *LA SECURITE ALIMENTAIRE SACRIFIEE A L'AUTEL DE LIBRE ECHANGE*⁶, titre d'un livre de MADELEY. Cela même au mépris de l'idée de Dieu que nous rapporte la *Bible de Jérusalem*, Ecclésiastique, 34, 21-22 : « Une maigre nourriture, c'est la vie des pauvres, les en priver, c'est commettre un meurtre. C'est tuer son prochain que de lui ôter sa substance..., ».

Globalement, en dehors de l'Asie et Pacifique, l'Afrique est souvent le continent le plus frappé par le phénomène de la faim et la sous-alimentation. En effet, il n'est plus un secret pour personne que de graves crises alimentaires sévissent de façon récurrente dans presque tous les pays africains et plus particulièrement dans toute la Corne du continent tels que : l'Erythrée, Djibouti,

⁴Toutes ces expressions désignent les spéculateurs sans scrupule du secteur agroalimentaire dans le monde. Ceux-ci ne reculent devant rien du tout pour spéculer sur les prix internationaux des denrées alimentaires de premières nécessités. Si Jean Ziegler les traite ainsi, c'est certainement en raison de leur cupidité, leur voracité sans limites dans un domaine aussi sensible que celui de l'agroalimentaire

⁵*Idem*.

⁶J. MADELEY, *Le commerce de la faim. LA SECURITE ALIMENTAIRE SACRIFIEE A L'AUTEL DE LIBRE ECHANGE*, traduit de l'anglais par Françoise Forest, Paris, ENJEU-PLANETE, 2002.

l’Ethiopie, le Sud-Soudan, l’Ouganda, le Kenya, la Somalie et la Tanzanie. Dans cette seule région, plus de 12 millions de personnes ont souvent un besoin urgent d’aide alimentaire. Les images que nous présentent les chaînes de télévision internationales sur les conséquences de la famine dans ces pays sont très souvent insoutenables, bouleversantes. Des milliers d’enfants, de femmes, de jeunes adultes, de vieillards très squelettiques ; complètement décharnés, yeux défoncés, agonisants ou mourants sont exposés à la face du monde comme reflet de la misère africaine.

A quoi est due cette insécurité alimentaire dans un continent où, malgré les handicaps majeurs indéniables, existent d’inouïes potentialités agroalimentaires et où globalement plus de soixante-quinze pour cent (75%) des populations ont pour activité principale l’agriculture ?

Les raisons d’une telle situation sont certainement multiples et multiformes. Mais quelles approches de solution ? C’est là où se trouve la grande question qui nous préoccupe.

Avant tout, il convient de mentionner que jusqu’à présent, la plupart des pays africains semblent privilégier les solutions exogènes à ce problème crucial de l’autosuffisance alimentaire, gage de tout développement socioéconomique, au détriment de la souveraineté alimentaire. Ce qui signifie simplement que la question d’une véritable autosuffisance alimentaire n’a jamais été une priorité pour la majorité des gouvernements africains qui se dotent rarement aussi de politiques agricoles cohérentes. La préférence est souvent accordée aux importations massives des denrées agroalimentaires consacrant du coût leur dépendance chronique de l’extérieur dans ce secteur vital. Nous n’en voulons pour preuve que la non application de l’importante décision de la CEDAO en 2003 recommandant à tous les pays de la communauté d’affecter au moins 10% de leurs budgets nationaux au secteur agricole ou agroalimentaire. C’est ce que

confirme ici (Madeley, 2002), « Bon nombre de pays en développement ont négligé leur secteur agricole, ne lui consacrant qu'une faible proportion de ressources ; l'agriculture est en effet considérée comme une activité moins prestigieuse que l'industrie. »⁷

Il est vrai que dès la proclamation de l'indépendance, la problématique à laquelle sont confrontés les nouveaux dirigeants et les peuples africains est celle de la construction d'Etats-nations viables reposant sur des économies nationales fortes. Sur le plan alimentaire, cette vision politique va être traduite par le concept d'autosuffisance alimentaire nationale, considérée comme constitutive de la souveraineté nationale. Dans cette logique, les offices publics dans la plupart des pays francophones vont apparemment constituer l'instrument économique de promotion de l'autosuffisance alimentaire (monopole de commercialisation des céréales, prix administrés, etc.). Mais dans la pratique, les efforts publics seront plutôt concentrés sur les productions agricoles destinées à l'exportation, prolongeant ainsi la spécialisation coloniale et l'organisation du commerce préexistante et ce, de manière plus ou moins voilée. Aussi, est-il souvent proposé, voire imposé aux Africains des solutions toutes faites dans ce secteur très stratégique qu'est celui de l'agroalimentaire.

Dans cette perspective, l'une des toutes premières solutions a été celle de la révolution dite verte accompagnée de grands marchés de semences et de pesticides. Cela dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale et pour cause.

La toute dernière "solution" des cartels de l'agrobusiness occidental au problème récurrent de la famine en Afrique est celle de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le secteur agroalimentaire qui, prétendent les grosses firmes productrices et promotrices de tels organismes,

⁷J. MADELEY, op cit., p. 58

devront non seulement accroître sensiblement la productivité agricole de tout le continent noir, mais également « nourrir l'humanité ».

L'Afrique ne peut-elle pas se nourrir ou assurer son autosuffisance alimentaire sans faire recours à ces cultures transgéniques apparemment captivantes mais à hauts risques en réalité?

A ce sujet, ne convient-il pas de prendre, dès maintenant, très au sérieux l'avertissement de Wangari Maathai du Greenbelt Mouvement au Kenya qui déclarait que : « Le recours au génie génétique menace la sécurité alimentaire de la génération actuelle et des générations futures ». Il faut aussi inscrire dans ce même sillage les propos de (Hosken, 1999) qui estime que : « Les OGM constituent sans doute la plus grande menace pour la sécurité alimentaire parce qu'ils permettront aux transnationales de prendre le contrôle des semences et de la production alimentaire »⁸ ?

De même, a-t-on le droit de faire ici l'impasse sur cette idée chère à Zoundjihèkpon :

« Derrière les organisations philanthropiques qui disent vouloir sauver l'Afrique de la faim, se cachent des sociétés de profit qui construisent intelligemment la dissémination des produits chimiques et des OGM en terre africaine, dans le but de répondre avant tout à leurs attentes commerciales propres. Devons-nous, impuissants, assister à cette nouvelle forme de colonisation et de destruction de l'Afrique ? »⁹ ?

Quels sont en fait les facteurs handicapant l'autosuffisance alimentaire en Afrique en général et au Bénin en particulier ?

⁸J. MADELEY, op cit., p. 157.

⁹ J. ZOUNDJIEKPON, « Avant-propos », in GRAIN (dir), *La Révolution verte en Afrique. Les enjeux et les pièges*, Cotonou, Ruisseaux d'Afrique, 2008., p. 10

Les pays africains n'ont-ils pas assez de potentialités agroalimentaires pour s'auto suffire s'ils le veulent vraiment ?

La faim est-elle une fatalité en Afrique ou la conséquence logique d'un manque criard de vision perspective du développement durable, de la mal gouvernance et surtout du gaspillage des dirigeants africains comme l'a si bien rappelé Placard dans l'une de ses incisives chroniques du 30 juillet 2011 sur RFI en citant Ebongué Suélé dans la revue *Bingo* des années 1970 : « Si on amoncelait le reste des nourritures que jettent les Africains au sommet du gaspillage, on regarderait avec mépris l'Himalaya » ?

Voilà autant d'interrogations qui feront l'objet de notre réflexion dans le cadre de cette thèse qui cherche à élucider cette problématique de l'autosuffisance alimentaire sans l'utilisation des OGM en Afrique de façon générale et plus particulièrement au Bénin.

Trois raisons principales solidaires motivent le choix de ce sujet qui demeure très actuel dans les débats de société de nos jours.

D'abord, c'est un choix de conviction relevant d'une seconde raison relative à cette assertion de Marx selon laquelle : « Les philosophes ne sortent pas de la terre comme des champignons. Ils sont les produits de leur époque ». En conséquence, nous avons voulu, pour une dernière raison, sortir des sentiers battus pour coller la réflexion philosophique à l'une des préoccupations majeures de notre temps qu'est, en l'occurrence, la problématique de l'autosuffisance alimentaire en Afrique envisagée sous l'angle de l'examen des risques de l'utilisation "irréfléchie" des OGM dans un secteur vital comme celui de l'agroalimentaire.

La démarche que nous avons adoptée pour ce travail repose sur deux volets principaux, l'un documentaire et l'autre empirique. Le volet documentaire, essentiellement inspiré de l'idée de Marx citée supra, a consisté à collecter patiemment la documentation jugée idoine. Par rapport au volet empirique, nous

avons jugé bon de visiter certains sites agricoles ou agroalimentaires au Bénin pour constater de visu certaines réalités au-delà de la pure spéculation.

Toute notre rédaction s'articule autour de trois axes principaux à savoir :

I/ Faire l'état des lieux de la famine en Afrique en commençant par certaines clarifications avant d'identifier globalement les facteurs handicapant l'autosuffisance alimentaire sur le continent pour passer à l'analyse des manœuvres par lesquelles les cartels d'agrobusiness occidentaux procèdent à l'instrumentalisation de la famine en Afrique.

II/ Présenter l'historique, les modalités de fabrication et les risques des OGM ainsi que les spécificités de la problématique de l'autosuffisance alimentaire en République du Bénin.

III/ Faire quelques suggestions ou proposer des approches de solution à l'autosuffisance alimentaire sans les OGM en Afrique et au Bénin.

Mais nous voyons déjà venir s'abattre sur nous de nombreux reproches et critiques massivement subjectifs. Les uns pour dénier à la philosophie, notre formation de base, toute prétention légitime à traiter un thème aussi scientifique et pluridisciplinaire (agronomie et biotechnologie en l'occurrence). Les autres pour fustiger l'intrusion incongrue dans leur domaine spécifique, sur leur territoire bien marqué etc. Bref, tous s'accorderaient ici à s'attaquer à la philosophie pour sa "vaine prétention" à s'inscrire sur un registre qui lui est proprement étranger et **a priori** réservé aux spécialistes des sciences concernées. Toutefois, sans nier la pertinence relative de telles éventuelles critiques acerbes ; nous tenons à apporter quelques clarifications à ce sujet. D'abord, il est à faire remarquer qu'il n'y a point de secteur de recherche strictement réservé à telle ou telle catégorie de spécialistes à l'ère de la technologie de l'information et de la communication. Ensuite, en raison de l'étendue des thèmes de recherche aujourd'hui, il s'impose à tout chercheur une **approche holistique** pour cerner les divers degrés d'implication insoupçonnables d'autres disciplines. Enfin, c'est méconnaître le rôle

multiséculaire de la philosophie, longtemps mère ou carrefour de toutes les sciences et toujours préoccupée par le bonheur de l'homme dans sa totalité – dans ses aspects aussi bien matériel que moral ou spirituel – que de croire que la problématique de l'autosuffisance alimentaire sans les OGM lui est, a priori, étrangère. Quiconque lit les propos ci-après d'Alembert va peut-être mieux se convaincre de la justesse du choix de ce thème ici : « La philosophie, ou la portion de la connaissance humaine qu'il faut rapporter à la raison, est très étendue ; il n'est presque aucun objet aperçu par les sens dont la réflexion n'ait fait une science. »

Et, comment peut-on prétendre d'ailleurs se soucier du bien-être total des hommes sans s'assurer de l'autosatisfaction de leur premier besoin fondamental qu'est l'alimentation et notamment la bonne alimentation ! Le célèbre philosophe de l'Antiquité grecque, Aristote, n'avait-il pas recommandé la prudence en tout à chacun pour mieux vivre le bonheur qui est consubstantiel à chaque être humain ?

Mais, il convient de faire remarquer que ce travail de recherche ne s'est pas réalisé sans accrocs. Les difficultés rencontrées au cours de la réalisation de cette thèse de doctorat sont de plusieurs ordres :

Au prime abord, la problématique de l'autosuffisance alimentaire sans les OGM relève, bien sûr, beaucoup plus des secteurs agronomique et biotechnologique (exigeant assez de précisions) que du domaine plus spéculatif de la philosophie proprement dite. Dès lors, il se pose à nous un double problème : celui de la documentation et celui de l'exploitation et de l'assimilation des documents recueillis. Il a fallu nous transformer en autodidacte de circonstance pour mieux pénétrer la documentation péniblement identifiée. Ce qui exige de lentes lectures pour y parvenir.

A cette première difficulté s'est ajoutée une autre, celle d'enquêtes sur le terrain qui se sont effectuées sur plusieurs sites différents. Enfin, la dernière forme d'écueil à laquelle nous avons dû faire face est relative à notre peu de disponibilité en tant qu'agent de l'Etat en pleines activités.

**PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DE
L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE**

En guise d'introduction à cette première partie, nous faisons recours à (Césaire, 1976) pour dire qu'« Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation moribonde. »¹⁰ Or, l'un des problèmes les plus cruciaux qui se posent au fonctionnement normal de l'Afrique subsaharienne est évidemment le problème de la faim sur lequel le continent ne doit jamais fermer les yeux sans prendre le risque de paralysie générale, de catastrophe socio-économique incontournable. Il va sans dire que le déficit alimentaire, souvent chronique touchant de façon régulière ou cyclique bon nombre de pays africains, impacte gravement le fonctionnement normal voire le développement entier de l'Afrique. Ne dit-on pas souvent que 'le ventre affamé n'a point d'oreilles' ? Ce qui sous-entend que celui qui a faim n'est plus en possession de toutes ses facultés, encore moins de l'énergie physique ou simplement vitale qu'il peut mettre au service du développement socioéconomique de son pays voire de son continent. Bien au contraire, l'affamé qui n'est plus, en fait, un homme raisonnable, est disposé dès lors à se livrer à tous les vices possibles, à toutes les formes de crime devant créer instabilité et insécurité sociales très préjudiciables au développement socioéconomique dont le continent noir a le plus besoin. Un affamé est donc un **''fou créé''**, un criminel en puissance ou en acte. C'est une évidence qui crève pourtant l'œil. Il n'y aura jamais de développement dans un pays qui se trouve de temps à autre confronté à la famine ou tout au moins à des crises alimentaires fréquentes. En conséquence, l'insécurité alimentaire récurrente en Afrique doit être la préoccupation majeure de l'ensemble des Africains épris de paix et surtout du développement socio-économique. L'éradication de la famine en Afrique doit être une priorité pour tous les gouvernements africains et surtout pour l'Union Africaine (UA).

Mais quelles sont les causes majeures de l'insécurité alimentaire en Afrique ?

Quel état des lieux peut-on faire de la question de la famine au sein du continent noir ? Ce sont là quelques interrogations qui feront l'objet de notre réflexion dans cette première partie de notre travail de thèse de doctorat.

¹⁰A. Césaire, *discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1976, p. 7

CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL

Pour mieux nous faire comprendre, il convient, de clarifier un certain nombre de concepts, à l'entame de la première partie de notre travail, et de présenter quelques tableaux statistiques de la faim en Afrique pour mesurer l'ampleur de ce phénomène sur le continent noir. C'est donc à ces deux exercices que nous allons consacrer ce premier chapitre.

1-1 *Dix raisons de se méfier de la biotechnologie*

La biotechnologie désigne une biologie moléculaire, une microbiologie, une biologie utilisant une technologie de pointe. A première vue, cette biotechnologie émerveille par ses exploits. Mais en réalité, tombée depuis longtemps dans les mains des grosses firmes capitalistes, la biotechnologie est malheureusement revêtue d'un caractère beaucoup plus mercantile que scientifique notamment dans le secteur agroalimentaire. L'image ci-dessous, extraite du documentaire intitulé : *Le monde selon Monsanto* est un exemple des risques que cette biotechnologie, productrice d'OGM fait courir à l'humanité en général et aux peuples du tiers monde en particulier. Elle nous montre le cadavre, accompagné des membres de sa famille, d'une victime indienne de l'utilisation des produits transgéniques qui poussent des paysans indiens aux suicides massifs comme c'est le cas ici.

C'est d'ailleurs l'une des nombreuses raisons qui fondent des craintes voire le rejet de cette nouvelle discipline par certains scientifiques, ONG etc. Ainsi, dans un ouvrage de John Madeley, Miguel A. Altieri, de l'université de la Californie à Berkeley et Peter Rosset, de Food First, Institute for Food and Development Policy (Oakland, Californie) ont clairement rejeté en dix points bien motivés que nous citons ici in extenso, l'idée selon laquelle la biotechnologie est une solution miracle aux maux de l'agriculture.

Figure N° 2 : Cadavre d'un agriculteur indien qui s'est suicidé pour être complètement ruiné à la suite de l'utilisation des OGM



Cette figure est extraite du documentaire intitulé : *Le monde selon Monsanto*. Elle nous montre le cadavre, accompagné des membres de sa famille, d'une victime indienne de l'utilisation des produits transgéniques qui ruinent sérieusement et tuent sans détours des paysans indiens ou les poussent aux suicides massifs.

1-

Il n'y a pas de rapport entre la prévalence de la faim dans un pays donné et sa population. Il existe des pays densément peuplés et aux prises avec la faim, comme le Bangladesh ou Haïti, et il y en a qui sont peu peuplés, mais néanmoins victimes de la faim, comme le Brésil ou l'Indonésie.

2-C'est l'appât du gain plutôt que la volonté de répondre aux besoins qui a inspiré la plupart des innovations en matière de biotechnologie agricole. Le véritable objectif de l'industrie du génie génétique n'est pas d'aider les agriculteurs du tiers-monde à devenir plus productifs mais de faire des profits, comme le démontre un survol des principales technologies actuellement sur le marché : plantes résistantes à un herbicide, comme le soja Roundup Ready mis au point par Monsanto, semences résistantes à l'herbicide Roundup de Monsanto également ; plantes Bt ayant été manipulées de façon à produire leur propre insecticide. Dans le premier exemple, le but est d'accroître la part de marché d'une société pour un herbicide ; dans le second, il s'agit d'augmenter les ventes de semences, quitte à compromettre l'efficacité du Bt, un produit qui constitue une précieuse alternative aux insecticides chimiques pour plusieurs agriculteurs, notamment les agriculteurs biologiques. Ces technologies répondent au besoin des grandes firmes d'accroître la dépendance des agriculteurs envers les semences protégées par des soi-disant « droits de propriété intellectuelle »,

qui entrent directement en conflit avec le droit séculaire des paysans de reproduire, partager et conserver leurs semences.

- 3- La fusion des industries semencières et chimiques semble destinée à augmenter les dépenses à l'hectare pour les semences et les produits chimiques, ce qui a pour effet de réduire considérablement le revenu des producteurs. Les firmes qui mettent au point de cultivars tolérants aux herbicides cherchent à transférer autant que possible les coûts de production à l'hectare des herbicides aux semences (des frais de technologie s'ajoutant généralement aux coûts de celles-ci). De plus en plus, seuls les agriculteurs qui achètent les « trousseaux » technologiques pourront bénéficier de réduction de prix pour les herbicides. En Illinois, les producteurs de soja qui optent pour des cultivars résistants aux herbicides se retrouvent avec des coûts de production sans précédent : de 100 à 150 dollars américains l'hectare selon les prix, la densité des mauvaises herbes, etc. Il y a trois ans, le coût moyen des semences et du contrôle des mauvaises herbes dans les fermes de l'Illinois était de 65 dollars américains l'hectare, ce qui correspondait à 23% de l'ensemble des coûts de production ; aujourd'hui, ils représentent de 35% à 40% de ces coûts. Bon nombre d'agriculteurs sont prêts à payer pour la simplicité et l'efficacité du nouveau système de contrôle des mauvaises herbes, mais de tels avantages peuvent s'avérer de courte durée avec l'apparition de problèmes écologiques.
- 4- Les cultures expérimentales récentes ont démontré que les semences génétiquement modifiées n'augmentent pas les rendements.
- 5- Bien que plusieurs scientifiques prétendent que les aliments génétiquement modifiés sont inoffensifs, des études récentes indiquent que leur ingestion comporte des risques. Les nouvelles protéines présentes dans ces aliments pourraient avoir un effet allergisant ou toxique susceptible de modifier le métabolisme de la plante ou de l'animal destiné à la consommation, qui se mettrait à produire de nouvelles substances allergisantes ou toxiques ou verrait sa qualité ou sa valeur nutritive réduite ; c'est le cas notamment des fèves de soja résistantes à un herbicide, qui contiennent moins d'isoflavones, un phytoestrogène important présent dans le soja qui protégerait les femmes contre plusieurs formes de cancers.

A l'heure actuelle, les marchés de plusieurs pays en développement qui importent du soja et du maïs des Etats-Unis, de l'Argentine et du Brésil sont inondés d'OGM dont personne ne peut prévoir les conséquences sur la santé des consommateurs qui, pour la plupart, ingèrent de tels produits à leur insu. Comme les aliments génétiquement modifiés ne sont pas étiquetés comme tels, les consommateurs ne peuvent faire la différence entre les produits qui en contiennent et ceux qui en sont exempts. Lors de l'apparition de problèmes de santé, il sera donc extrêmement difficile d'en retracer l'origine et de forcer les entreprises à assumer leurs responsabilités.

- 6- La plante transgénique qui produit son propre insecticide présente les mêmes lacunes que les pesticides, notamment une efficacité de courte durée due au développement d'une résistance aux insecticides. Le génie génétique remplace le modèle « un parasite, un insecticide », qui a démontré ses limites, par

l'approche « un parasite, un gène », dont plusieurs expériences en laboratoire ont démontré l'inefficacité : le ravageur visé s'adapte rapidement et vote une résistance à l'insecticide intégré à la plante. Non seulement les nouvelles variétés végétales échoueront à court ou à moyen terme, malgré les soi-disant programmes volontaires de gestion de la résistance, mais elles risquent de neutraliser l'insecticide naturel Bt.

- 7- La compétition entre les transnationales dans ce secteur les amène à disséminer aux quatre coins de la planète leurs plantes génétiquement modifiées (qui occupaient plus de 30 millions d'hectares en 1998) avant d'évaluer leurs répercussions à court et à long terme sur la santé humaine et les écosystèmes. Plusieurs scientifiques craignent que l'utilisation à grande échelle de plantes transgéniques n'entraîne toute une série de problèmes environnementaux ; dans certaines conditions, elle favorise l'apparition d'une nouvelle souche de virus qui s'attaquera aux mêmes espèces.
- 8- Beaucoup de questions concernant les impacts environnementaux des plantes transgéniques demeurent sans réponse. Plusieurs groupes écologistes réclament une réglementation adéquate pour contrôler l'expérimentation et l'introduction des cultures transgéniques, afin de réduire les risques environnementaux ; ils font également valoir la nécessité d'une évaluation plus approfondie et d'une meilleure compréhension des questions écologiques liées au génie génétique. Ce point est crucial ; en effet, les résultats de plusieurs études sur le comportement environnemental des plantes transgéniques laissent entendre que, dans la mise au point de variétés « résistantes », il faut non seulement mesurer les effets directs sur le parasite ou la mauvaise herbe ciblés, mais les répercussions indirectes sur la plante elle-même (croissance, teneur en éléments nutritifs, changements métaboliques) ainsi que sur le sol et les organismes non visés. En l'absence de normes de biosécurité adéquates, la culture de plusieurs millions d'hectares d'OGM risque de tourner à la tragédie.
- 9- Comme le secteur privé exerce un contrôle de plus en plus grand dans le domaine de la biotechnologie, le secteur public a dû consacrer une part croissante de ses ressources limitées à la promotion des biotechnologies au sein d'institutions publiques – le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), notamment – ainsi qu'aux défis posés par l'intégration des technologies du secteur privé dans les systèmes agricoles en place.
La société civile doit exiger l'intensification de la recherche sur les alternatives de la biotechnologie, dans les universités et autres institutions publiques. Il est également urgent de contester le système des brevets et des droits de propriété intellectuelle de l'OMC, lequel accorde aux multinationales le droit de piller et de breveter des ressources génétiques et d'accélérer l'expansion de la monoculture de variétés transgéniques uniformes. Dans une perspective historique et écologique, il n'est guère difficile de prévoir les effets pervers d'une telle homogénéisation sur la santé de l'agriculture moderne.
- 10- Bien que la biotechnologie puisse avoir des applications utiles (comme la mise au point de variétés résistantes à la sécheresse ou à la compétition des mauvaises herbes), les caractéristiques recherchées sont souvent polygéniques et difficiles à

obtenir ; il faudra donc au moins 10 ans pour que ces nouveaux cultivars soient utilisables dans les champs. Quand ils seront disponibles – et si les agriculteurs ont les moyens de se les procurer –, ils ne pourront augmenter les rendements que de 20% à 35% ; la gestion agricole devra faire le reste. Une bonne partie de la nourriture nécessaire peut être produite par de petits agriculteurs appliquant des méthodes agro-écologiques aux quatre coins du globe¹¹.

1-2 Clarifications conceptuelles

Ici, nous avons jugé bon, pour mieux nous faire comprendre, d’apporter quelques clarifications ou nuances sur le concept de la faim et les notions proches ou connexes – que nous serons appelé à souvent utiliser – afin d’éviter des mal compréhensions et/ou des confusions qui pourraient sérieusement impacter l’appréciation objective de ce travail de réflexion.

1-2-1 La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire désigne l’accès permanent, par tous les citoyens, à une alimentation suffisante pour mener une vie saine et active.

D’après le Sommet mondial de l’alimentation (Anon, 1996) la sécurité alimentaire se définit comme suit :

la sécurité existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

1-2-2 L’autosuffisance alimentaire

L’autosuffisance alimentaire désigne la possibilité pour une population, un peuple donné d’accéder librement à tout moment à une alimentation suffisante,

¹¹M. A. Altier et Peter Rosset, « Dix raisons de se méfier de la biotechnologie » in J. MADELEY, *op cit.*,p. 231 à 236.

équilibrée répondant au goût, à la préférence et notamment aux cultures des consommateurs concernés.

C'est aussi un ensemble de politique, de vision et de pratiques agricoles, d'une communauté ou d'un Etat donné, qui met l'accent sur l'autonomie de la production suffisante, de la disponibilité permanente, d'accès facile (à) et de la consommation des produits alimentaires essentiellement locaux, en qualité et en quantité suffisante.

1-2-3 La différence entre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance alimentaire

La différence est que l'autosuffisance privilégie une vision fondée sur les productions et disponibilités agricoles nationales. La sécurité alimentaire met en avant quatre dimensions : la disponibilité des vivres, l'accessibilité des ménages et des individus à l'alimentation, le fonctionnement et la stabilité des marchés, et l'utilisation des aliments (dimension nutritionnelle et sanitaire). Autrement dit, tandis que l'autosuffisance alimentaire fait primer les productions et disponibilités locales ou nationales permettant à chacun de parvenir à l'alimentation normale sécurisée de façon souveraine, la sécurité alimentaire, en ce qui la concerne, combine à la fois production locale, importations et aides alimentaires. En vérité, la sécurité alimentaire impose stratégiquement les lois et règles des marchés capitalistes aux consommateurs des produits alimentaires au détriment d'une véritable souveraineté alimentaire des communautés ou Etats.

C'est ce qui s'est réellement passé à partir des années 80 qui vont sonner le glas des ambitions d'autosuffisance alimentaire déclinées à l'échelle nationale. En fait, c'est la période des ajustements macro-économiques et financiers qui n'épargneront pas les domaines de l'agriculture et de l'alimentation. Dès lors, les préoccupations alimentaires vont être gérées dans un cadre plus englobant et tomberont sous les prescriptions du Consensus de Washington qui fondent les

programmes d'ajustement structurel en général et des PASA pour le secteur agricole, en particulier.

L'autosuffisance alimentaire va dès lors laisser la place à la sécurité alimentaire en s'inscrivant, dès cet instant, dans le contexte de libéralisation à l'externe avec le démantèlement des protections aux frontières et en interne avec le retrait de l'Etat de la production et de la gestion des marchés des économies.

1-2-4 La souveraineté alimentaire

Selon le mouvement des organisations paysannes (*La Via Campesina*, n.d.), « La souveraineté alimentaire désigne le droit des populations, de leurs pays ou unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers ». Toujours d'après ce mouvement :

la souveraineté alimentaire est le droit des peuples de définir leurs propres politiques en matière d'alimentation et d'agriculture, de protéger et de réglementer la production et le commerce agricoles intérieurs afin de réaliser leurs objectifs de développement durable, de déterminer dans quelle mesure ils veulent être autonomes et de limiter le dumping des produits sur leurs marchés.¹²

La souveraineté alimentaire est également le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide des méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles mettant surtout les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales.

La souveraineté alimentaire implique de :

¹²(« *La Via Campesina* », n.d.)

« - donner la priorité à la production par les exploitations paysannes et familiales de denrées pour les marchés intérieurs et locaux, selon des systèmes de production diversifiés et écologiques ;

- veiller à ce que les agriculteurs reçoivent le juste prix pour leur production, afin de protéger les marchés intérieurs des importations à bas prix relevant du dumping ;

- garantir l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêche et aux autres ressources à la faveur d'une véritable redistribution ;

- reconnaître et promouvoir le rôle des femmes dans la production de denrées alimentaires et veiller à ce qu'elles aient un accès équitable aux ressources productives et qu'elles en aient la maîtrise ;

- veiller à ce que les communautés aient le contrôle des ressources productives par opposition à l'acquisition par des sociétés des terres, de l'eau, des ressources génétiques et d'autres ressources ;

- protéger les semences, base de la nourriture et de la vie elle-même, et veiller à ce que les agriculteurs puissent les échanger et les utiliser librement, ce qui suppose le refus des brevets sur la vie et l'adoption d'un moratoire sur les cultures génétiquement modifiées ;

- investir des fonds publics à l'appui des activités productives des familles et des communautés, en mettant l'accent sur l'autonomisation, le contrôle local et la production de nourriture pour la population et les marchés locaux... ».

1-2-5 *La faim* : elle désigne :

- le besoin de manger ;

- une situation de manque endémique de nourriture qui provoque une forte mortalité, de graves problèmes de santé (Voir le dictionnaire le Littré) ;

- la pénurie, pendant une période plus ou moins longue, de vivres dans un pays, dans une communauté donnés ;

- l'absence plus ou moins prolongée de ressources alimentaires au sein d'une population ou d'un ensemble de populations données etc.

1-2-6 La famine : Elle signifie aussi une situation de manque, d'absence, de pénurie d'aliments, de ressources alimentaires ou de vivres qui s'établit de façon relativement durable dans un pays, dans une ville ou dans une localité déterminée. Mais à la différence de la notion de la faim, la famine n'indique pas le besoin même de manger qu'éprouve un être vivant, en l'occurrence l'être humain.

1-2-7 La disette : La disette désigne la rareté d'aliments, de ressources alimentaires et non leur absence totale ou leur pénurie.

La nuance entre la famine et la disette est à ce niveau-là de telle sorte que lorsque la famine règne, on meurt de faim alors que si la disette règne, on a seulement de la peine à se procurer les aliments à cause de leur indisponibilité relative. En somme, la disette est moins grave que la faim ou la famine au sens strict du terme.

1-2-8 La malnutrition : Elle désigne ce que l'on appelle la faim invisible. Il ne s'agit ici ni d'absence totale, de pénurie (famine); ni de rareté (disette) d'aliments, de vivres, mais d'un état pathologique dû à une carence alimentaire, à un excès ou à des micronutriments que sont généralement les vitamines et les sels minéraux.

1-2-9 La sous-alimentation : La sous-alimentation signifie le manque de calories, un déficit criard d'énergie vitale. Energie vitale que génère habituellement (dans un organisme consommateur) une alimentation normale. C'est également la consommation d'aliments insuffisante pour la satisfaction des besoins physiologiques. La nuance ici est qu'il est question beaucoup plus

d'insuffisance alimentaire (certes, génératrice de plusieurs problèmes de santé) que de la non disponibilité totale de ressources alimentaires.

1-2-10 *Le droit à l'alimentation* : Le droit à l'alimentation est un droit fondamental inscrit dans l'article 25 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies en 1948 qui stipule : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour son alimentation (...) ». Ce droit est ensuite précisé dans le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté en 1966 et entré en vigueur en 1976 : « Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant (...) y compris une nourriture suffisante et s'engagent à prendre les mesures appropriées pour la réalisation de ce droit » (article 11).

1-3 *Les méfaits de la faim et de la malnutrition*

Il n'est un secret pour personne que la nourriture, au sens large du terme, est indispensable à tous les êtres vivants en général et aux êtres humains en particulier. Elle représente incontestablement un besoin à la fois naturel et nécessaire. La privation de ce besoin, sur une longue période, conduit particulièrement chez les êtres humains à un désastre dans plusieurs domaines – sanitaire , social, physique, psychologique – que nous allons examiner au cas par cas.

1-3-1 *Chez les enfants*

Au niveau des enfants exposés à la famine ou sous-alimentés, les peines de santé se déclenchent très rapidement pour déboucher sur de nombreuses maladies. L'organisme de ces enfants s'abîme et se vide tôt de ses réserves en sucre, puis en graisse. Ils deviennent amorphes en perdant sérieusement du poids. Par la suite, leur système immunitaire est détruit rendant leur corps sans défense. Cela

donne lieu à des diarrhées souvent mortelles et à des parasites buccaux ainsi qu'à des infections des voies respiratoires qui causent chez lesdits enfants d'atroces douleurs suivies de l'effondrement de la masse musculaire. Dans de telles situations, les enfants ont du mal à se tenir debout et se voient obliger de se recroqueviller dans la poussière avec des bras sans vie et des visages de vieillards. Dès lors, intervient la mort inévitable qui les achève impitoyablement.

Cet exposé ne présente que le drame qu'occasionne **la sous-alimentation infantine** (l'insuffisance alimentaire chez les enfants). Un autre désastre non moins poignant s'observe sur fonds de **malnutrition infantine**. Il s'agit ici de déficience de micronutriments que constituent les vitamines et les sels minéraux.

Des dizaines de millions d'enfants de moins de dix (10) ans meurent tous les ans de la malnutrition sous sa forme chronique. Il faut faire remarquer que la malnutrition est plus pernicieuse dans ses effets, immédiatement moins perceptible dans ses ravages que la sous-alimentation. Puisque les micronutriments déficitaires ici sont en réalité des nutriments en quantité infirme "micro" – les vitamines et les minéraux – qui sont non seulement nécessaires à la bonne assimilation des macronutriments (aliments consistants) mais également indispensables au corps entier pour lui permettre de grandir, de se développer et de se maintenir en bonne santé. Ces micronutriments ne pas sont pas générés par l'organisme même. Ils lui sont apportés par une alimentation normale, équilibrée, riche en vitamines et en minéraux dont les carences détruisent impitoyablement les enfants de la tranche d'âge se situant entre zéro et cinq ans en étant souvent génératrices de nombreuses maladies infantiles qui ont pour noms :

- **Le scorbut.** C'est une maladie provoquée par la déficience alimentaire en vitamine C et qui est particulièrement caractérisée par des hémorragies, la chute des dents et un affaiblissement général et progressif.

- **Le rachitisme** : C'est une pathologie infantile due à une carence en vitamine D et qui se caractérise par une minéralisation osseuse insuffisante.
- **L'anémie** : Très mortelle chez les enfants, elle est généralement due à la déficience en fer et est notamment caractérisée par une insuffisance d'hémoglobine. L'anémie dérègle aussi le système immunitaire.
- **La cécité** : C'est une pathologie caractérisée par une altération complète de la fonction visuelle. Elle est due au manque de vitamine A dont 13 des 40 millions d'enfants qui en souffrent chaque année dans le monde, deviennent aveugles.
- **Le goitre** : C'est une pathologie due à la carence en iode et qui se caractérise par une augmentation diffuse ou nodulaire du volume de la glande thyroïde.
- **Le crétinisme** : C'est une maladie infantile liée à une déficience en iode qui se caractérise par un important retard mental, des désordres psychiques, un grave déficit d'intelligence et de sensibilité, notamment par un sérieux ralentissement de la croissance en rapport avec une insuffisance thyroïdienne.
- **Le kwashiorkor** : C'est une maladie infantile liée à la malnutrition se manifestant notamment par un œdème de l'abdomen et des extrémités, une atteinte des cheveux et de la peau, et une fonte musculaire.
- **La pellagre** : C'est une maladie due à la carence en vitamine PP se trouvant dans la levure de bière. Elle est caractérisée par des lésions de la peau, une inflammation des muqueuses de même que des troubles digestifs et psychiques.

Notons aussi que l'absence de zinc dans l'alimentation affecte les facultés motrices et cérébrales, provoque la diarrhée souvent mortelle chez les enfants et est responsable d'environ 400 000 décès chaque année dans le monde.

- **Le noma :** C'est un mot qui vient du grec nomein et signifie dévorer. Il désigne le nom d'un ulcère qui attaque la peau et la défigure. C'est une forme de gangrène foudroyante qui se développe dans la bouche des enfants et ravage les tissus du visage. C'est une maladie infantile très redoutable qui relève principalement de malnutrition et qui présente quatre conséquences majeures que sont : la défiguration par destruction du visage, l'impossibilité de manger voire de parler, la stigmatisation sociale, enfin la mort dans 80% des cas environ.

En bref, la faim, la sous-alimentation, la malnutrition fait beaucoup de ravages surtout dans la population infantile. Ainsi, la malnutrition est la cause directe ou indirecte de presque la moitié des décès des enfants de moins de cinq ans dans le monde.

Cependant, la faim et la malnutrition n'affectent pas que les enfants de bas âge. Les adultes en sont également victimes.

1-3-2 Les horreurs de la faim chez les adultes : Nous venons d'examiner l'impact et les menaces de la faim, de la sous-alimentation et de malnutrition sur la santé des enfants à bas âge. Il est vrai que ces fléaux font plus de victimes dans le rang des enfants que nulle part ailleurs. Et pourtant les adultes subissent eux aussi les effets de la faim et de la malnutrition non seulement sur le plan de la santé comme c'est le cas chez les enfants, mais à plusieurs autres niveaux que nous allons brièvement analyser maintenant.

1-3-2-1 Les conséquences de la faim au niveau des femmes : Parmi les adultes, ce sont les femmes qui sont généralement les plus affectées par les conséquences désastreuses de la faim et de la malnutrition pour plusieurs raisons que nous allons évoquer ailleurs. Ainsi par exemple, dans les pays du Sud, 500 000 mères environ meurent en couches chaque année par pénurie prolongée

de nourriture pendant la grossesse. Or la faim ou la malnutrition chez les femmes enceintes a de graves et immédiates répercussions sur les nourrissons. Ceci explique le fait que la malédiction de la faim soit biologiquement entretenue amenant des millions de femmes à accoucher des millions d'enfants congénitalement handicapés, frappés de déficiences dès leur naissance. Car lors de la grossesse, les mères affamées transmettent ladite malédiction à leurs progénitures. Et comme si cela ne suffisait pas, une nourrisse qui continue d'être sous-alimentée ne saurait allaiter convenablement son nourrisson et n'est pas non plus en mesure de disposer des moyens nécessaires à l'achat d'un substitut lacté. Les enfants ainsi doublement et fatalement affectés par le fléau de la faim « viennent au monde pour mourir »¹³ comme l'a su bien dire Mgr Fragoso à propos de cette catégorie d'enfants de Cratéüs (Brésil)

1-3-2-2 *La famine et ses conséquences chez les hommes* : Nous venons de voir, en bref, les atrocités que subissent les femmes affamées et leurs enfants. Mais les hommes adultes n'en sont pas moins victimes sur plusieurs autres plans en dehors du domaine de la santé où la faim et la malnutrition sévissent sans ménagement toutes catégories d'affamés confondues.

En fait, les conséquences de la faim sont autrement dramatiques chez les hommes. L'homme affamé n'est pas seulement un être malade de santé. Cet affamé est également un individu socialement diminué. Ainsi, dans une communauté donnée, un homme qui subit constamment l'épreuve de faim est souvent perçu comme un paresseux, un fainéant, un farfelu, un va-nu-pieds exposé à toutes les formes d'humiliation sociales. L'homme affamé n'est pas du tout un être libre, il ne s'appartient guère, il ne peut véritablement s'affirmer. L'affamé est un homme miséreux, un inadapté social qui est à l'image d'un des personnages de la Bruyère – écrivain et caractérologue du 17^{ème} siècle - .

¹³Dom Antônio Batista Fragoso, cité par J. Ziegler, op cit., p. 75.

Personnage du nom de Phédon – juste l’opposé d’un autre personnage du même auteur, riche et vaniteux : Giton– que cet auteur a décrit comme suit :

Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec et le visage maigre ; il dort peu et d’un sommeil fort léger ; il est abstrait, rêveur, et il a avec de l’esprit l’air d’un stupide ; il oublie de dire ce qu’il sait, ou de parler d’événements qui lui sont connus ; et, s’il le fait quelquefois, il s’en tire mal, (...) ; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire. Il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent, il est de leur avis ; il court, il vole pour leur rendre de petits services (...). Il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la terre ; il marche les yeux baissés, et il n’ose les lever sur ceux qui passent. Il n’est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir ; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et se retire si on le regarde. Il n’occupe point de lieu, il ne tient point de place (...). Il n’ouvre la bouche que pour répondre ; il tousse, il se mouche sous son chapeau ; il crache presque sur soi, et il attend qu’il soit seul pour éternuer, ou, si cela lui arrive, c’est à l’insu de la compagnie : il n’en coûte à personne ni salut ni compliment. Il est pauvre.¹⁴

En conséquence, la faim est une véritable tragédie, une catastrophe pour l’humanité en général et pour les pays du Sud en particulier. Elle entraîne de temps à autre à la violence et à l’instabilité sociopolitique.

1-3-3 La faim comme source de violence sociale : Il est connu de tout le monde que “le ventre affamé n’a point d’oreilles”. Cela signifie, entre autres, que l’homme qui a faim n’a point la faculté d’écouter, il n’est plus disposé à recevoir des leçons de patience, de morale, de bonne conduite. L’homme affamé ne se maîtrise guère. Il n’est psychologiquement ni libre ni équilibré. C’est un homme peu raisonnable qui est, à la limite, révolté. La situation est la même pour tout un peuple confronté aux menaces de la famine. Ainsi, une population ou un peuple

¹⁴LA BRUYÈRE, « Giton et Phédon », in A. LAGARDE (dir.) & L. MICHARD (al.), *XVII^e SIECLE. LES GRANDS AUTEURS FRANÇAIS DU PROGRAMME*, Paris, Bordas, 1968, pp. 417-418.

véritablement affamé du fait ou non de ses gouvernants, perd souvent raison et patience en sombrant dans des violences ou émeutes inouïes et déstabilisatrices. On peut dire à juste titre qu'ici "Le peuple affamé n'a point d'oreilles". Ces phénomènes se sont déjà produits dans plusieurs pays ces derniers temps. C'est le cas de la Tunisie où le peuple affamé et incapable d'accéder aux prix vertigineux du pain, du maïs et d'autres aliments de base, s'est insurgé le 17 décembre 2010 contre les responsables au pouvoir à Carthage. Les manifestants, tels des enragés, avaient semé la terreur, pillé tout sur leur passage avant de parvenir à chasser du pouvoir le président Zine el-Abidine Ben Ali et à le faire fuir avec les membres de sa famille et certains de ses proches collaborateurs le 14 janvier 2011 en Arabie Saoudite.

Les événements similaires se sont produits en Egypte où près d'un million de personnes ont assiégé sans désespérer pendant trois semaines, dès le 25 janvier 2011 la place Tahrir renversant le président Hosni Moubarak le 12 février 2011. Nous n'évoquons pas dans ce cadre le cas libyen qui s'inscrit, à notre humble avis, dans une autre logique que celle de la faim. L'on a très tôt baptisé, à tort ou à raison, ces soulèvements du nom de '**printemps arabe**'.

Voilà autant d'horreurs que suscitent, à maints endroits du globe terrestre, la faim et la malnutrition. Et pourtant les statistiques témoignent de façon éloquente, de la montée vertigineuse du nombre des victimes de ces fléaux

1-3-4 Quelques indices statistiques sur la faim et la malnutrition

Les statistiques disponibles telles que fournies par la FAO (Food and Agriculture Organisation, en anglais) ou (Organisation des Nations Unies pour la Faim et l'Agriculture, en français) sur la période globalement ou relativement significative, nous permettent de nous rendre compte à la fois de la progression de la faim et de l'inégale répartition géographique de ce fléau dans le monde.

Tableau N° 1 : La situation globale de la faim dans le monde depuis 1969 jusqu'à 2010

Evolution (millions) et du pourcentage de personnes sous-alimentées entre 1969 et 2010		
2007-2010	925 millions	13,8%
2005-2007	848 millions	13%
2000-2002	833 millions	14%
1995-1997	788 millions	14%
1990-1992	843 millions	16%
1979-1981	853 millions	21%
1969-1971	878 millions	26%

Source : J. Ziegler, op cit., p. 41.

❖ *Commentaire N° 1*

Le tableau ci-dessus nous instruit globalement sur les variations dans le temps du nombre total des victimes de la faim pendant plus de quatre décennies. Le constat est que les proportions de la faim n'ont guère varié sur des périodes de crises alimentaires depuis 1969. Seules les périodes de 1969-1971 ; 1979-1981 et 1990-1992 (dans une certaine mesure) ont connu des écarts importants dans les taux d'affamés du monde. Cela signifie que les proportions de la faim par rapport aux taux démographiques restent relativement constantes dans le monde sur une longue période de plus de quarante ans.

Voyons maintenant un peu plus en détail la situation de la famine région par région pour voir davantage comment se répartit, à travers les différentes grandes régions du monde, la géographie de la faim.

Tableau N° 2 : Répartition géographique de la faim dans le monde

Répartition géographique de la faim dans le monde en 2010	
Le monde	925 millions
Pays développés	19 millions
Proche-Orient et Afrique du Nord	37 millions
Amérique latine et Caraïbes	53 millions
Afrique subsaharienne	239 millions
Asie et Pacifique	578 millions

Source : Ziegler, *op cit.*, p. 42

❖ **Commentaire N° 2**

Ce tableau nous présente schématiquement la répartition géographique du fléau de la faim à travers le monde entier. La lecture attentive de ce tableau nous montre clairement que c'est l'Asie et le Pacifique qui représentent la zone géographique la plus affectée par le phénomène de famine en 2010 avec environ 578 millions d'affamés sur un total de 925 millions dans le monde. Cette zone géographique héberge, à elle seule, plus de la moitié des affamés du monde.

Après cette ère géographique de la faim vient en deuxième position l'Afrique subsaharienne avec une population de 239 millions d'affamés sur les 925 millions.

L'Amérique latine se positionne au troisième rang avec 53 millions d'affamés à la fin de l'année 2010.

La zone géographique regroupant le Proche-Orient et l'Afrique du Nord occupe la quatrième et avant dernière position par rapport au nombre de victimes de la faim dans le monde. Soit 37 millions sur 925 d'affamés que compte le monde

enfin 2010. Seuls 19 millions de victimes de la famine se trouvent dans l'ensemble des pays développés. Il est à remarquer que c'est dans les pays de l'hémisphère Sud ou pays dits sous-développés que le fléau de la faim fait la plupart de ses victimes. Les zones d'Asie et Pacifique et d'Afrique subsaharienne regroupent, à elles seules, 817 millions sur les 925 d'affamés que compte la planète terre à la fin de l'an 2010. Mais, il convient de faire une brève comparaison de la démographie des zones affectées en rapport avec leur nombre de victimes de la famine pour tirer une conclusion édifiante.

Tableau 3 : Rapport démographie/victimes de la faim dans les grandes régions du monde en 2010

situation démographique et de la faim dans les grandes régions du monde en 2010			
Pays ou régions	Nombre de population	Nombre de victimes de la faim	Taux d'affamés
Monde	6,7 milliards	925 millions	13,80 %
Asie	4,03 milliards (60,5 %)	578 millions	14,34 %
Afrique	965 millions	239 millions	24,77 %
Europe	731 millions	9,3 millions	1,27 %
Amérique latine et Caraïbes	572 millions	47,1 millions (de 2007)	8,23 %
Amérique du Nord ou Etats-Unis	339 millions	9,7 millions (de 2007)	2,86 %

Source : Ziegler, *op cit.*, p. 42

Commentaire N° 3

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les chiffres relatifs à l'évolution démographique dans le monde qui sont à notre portée sont ceux de 2007 mais qui ne répondent pas moins à l'analyse que nous en faisons par rapport à la

répartition géographique de la faim dans le monde. La situation se présente ainsi :

La population mondiale à cette époque est d'environ 6,66 milliards. L'Asie dispose, à elle seule, d'une population de 4,03 milliards à la même époque, soit 60,5 % de la population mondiale. Le continent noir a, en cette année, une population de 965 millions, soit 14 % environ de la population du monde. Toute l'Europe est peuplée alors de 731 millions, soit 11,3 %. En ce qui concerne l'Amérique latine et Caraïbes, leur population est estimée à 572 millions, soit 8,6% de la population mondiale. L'Amérique du Nord (les Etats Unis) totalise à cette époque 339 millions représentant 5,1 % pendant que l'Océanie compte quant à elle, 34 millions, soit 0,5 % de la population mondiale.

Ces projections démographiques, même si elles ne sont pas précisément celles de cette année 2014, ne seront pas très différentes de celles à retenir pour cette année-là, puisque ces réalités évoluent souvent presque dans les mêmes proportions. Elles nous permettent donc de faire certaines remarques sur la répartition géographique de la faim dans le monde.

-Lorsqu'on examine de près les taux de répartition géographique de la faim, l'on peut penser que le nombre de victimes de la faim en Asie et Pacifique – 578 millions– est de très loin supérieur au nombre d'affamés de l'Afrique qui est de 239 millions.

Mais lorsqu'on fait l'effort d'apprécier ces chiffres d'affamés en rapport avec la démographie de chacune des zones, on se rend compte que l'Asie héberge avec le Pacifique 578 millions de victimes de la faim sur une population de 4,03 milliards pour l'Asie seule. Ce qui donne un rapport faim/population de 14,34%. Or comme on le sait déjà, l'Afrique dispose d'une population de 965 millions avec 239 millions environ de victimes de la faim. Le taux d'affamés dans cette

région du monde est alors de 24,77 %. Ce taux est nettement supérieur à celui de l'Asie qui est seulement de 14,34 et à ceux de toutes les autres régions du monde, soit respectivement : 1,27 % pour l'Europe ; 8,23 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; 2,86 % pour l'Amérique du Nord ou les Etats-Unis.

En conclusion, ce premier chapitre nous a permis de clarifier les notions principales relatives à notre sujet et de faire un bref point des pathologies afférentes à la faim et/ou à la malnutrition. Nous aussi montré, à travers le présent chapitre, les raisons principales qui fondent, aux yeux de certains scientifiques ou ONG, le rejet des OGM et même de la biotechnologie.

CHAPITRE 2 : LES FACTEURS NATURELS HANDICAPANT L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Nul ne peut raisonnablement nier l'existence de la famine en Afrique. Elle est une réalité très poignante sur le continent même si certaines personnes l'amplifient souvent pour en faire un fond de business. La plupart des pays africains connaissent des crises alimentaires de façon cyclique. Ainsi, la question principale n'est plus de savoir si la famine existe ou non en Afrique, mais de chercher à identifier les causes ou facteurs responsables de ce fléau.

Dans ce deuxième chapitre, nous examinons seulement les causes naturelles qui entravent l'autosuffisance alimentaire en Afrique. Celles-là sont multiples allant de la sécheresse au changement climatique en passant par la pédologie, les maladies végétales etc. Ce sont en l'occurrence des facteurs qui ne dépendent pas forcément de la volonté des hommes ou des Africains. C'est pour cette raison que nous les appelons facteurs objectifs telle la sécheresse.

2-1 La sécheresse

L'une des difficultés majeures auxquelles se trouve confronter l'agriculture africaine relève de la sécheresse qui occupe une bonne partie du continent. Mais qu'entend-on par sécheresse et quelles en sont les manifestations et les implications sur l'agriculture africaine ?

2-1-1 Clarification du concept de sécheresse en général

La sècheresse désigne communément une période plus ou moins longue caractérisée par l'absence totale ou l'insuffisance des précipitations ou par manque d'humidité. C'est également l'état passager du sol et/ou d'un environnement, correspondant à un manque d'eau, sur une période significativement longue pour qu'elle ait des impacts sur la flore naturelle ou

cultivée, la faune sauvage ou les animaux d'élevage. C'est aussi un déficit hydrique plus ou moins chronique affectant sérieusement la production agroalimentaire ainsi que toute la flore et la faune.

Il faut faire remarquer qu'à ces définitions communes de sécheresse s'ajoutent des définitions mathématiques pour éclairer d'une manière plus technique la notion de sécheresse. Ainsi, dans un sens purement scientifique, la sécheresse se définit comme un « déficit climatique » ou **Dc** en abrégé. La formule mathématique qui traduit cette définition se présente comme suit : **Dc = P – ETP**. **P** désigne la pluviométrie en millimètres, alors que l'**ETP** signifie l'évapotranspiration potentielle d'une plante en millimètres. Cela correspond à la perte d'eau par la respiration et l'évaporation de la plante concernée.

Dans le domaine agricole, la sécheresse désigne ce que l'on appelle « déficit agricole » ou **Da** en abrégé avec la formule que voici : **Da = P – ETP + RFU**, étant entendu que **RFU** est la réserve facilement utilisable, c'est la réserve d'eau dans le sol disponible pour les plantes en millimètres. Elle vaut 2/3 de la RU qui est égale au taux d'humidité x de la profondeur des racines.

Il convient aussi de distinguer plusieurs formes de sécheresse allant de la sécheresse agricole à la sécheresse économique en passant par celles hydrologique et météorologique.

2-1-1-1 La sécheresse agricole

L'on parle de la sécheresse agricole quand il n'y a pas assez d'humidité pour les cultures. Cette condition peut avoir lieu même si les précipitations sont normales à cause des conditions du sol et des techniques agricoles, ou de choix de plantes inadaptées. A titre d'exemple, l'on peut citer le fait de semer le maïs ou le riz qui sont très consommateurs d'eau, en zone sèche.

- **La sécheresse météorologique :** Cette sécheresse se caractérise généralement par une période prolongée de précipitations en dessous de la moyenne.
- **La sécheresse hydrologique :** La sécheresse hydrologique intervient lorsque les réserves d'eau disponibles dans les nappes aquifères, lacs et réservoirs descendent en dessous de la moyenne. Ceci peut arriver même avec des précipitations normales ou au-dessus de la moyenne lorsque l'eau est détournée pour une autre zone géographique ou qu'elle a été surexploitée, ou quand une consommation élevée d'eau dépasse les capacités de la nappe ou des réservoirs à se renouveler, ou quand les conditions d'alimentation des nappes – perméabilité du sol – ne sont plus réunies.
- **La sécheresse économique :** Celle-ci est définie comme se rapportant aux effets des précipitations anormalement basses, en dehors des paramètres normaux prévus dont une économie est équipée. En tant que telle, son impact dépend de l'interaction d'un événement ou d'une anomalie météorologique avec la structure dynamique changeante et la santé d'une économie. Certains observateurs ont distingué trois situations de pays en termes d'impact de la sécheresse : des économies simples, intermédiaires et dualistes.

Ainsi, la sécheresse n'est donc pas qu'un phénomène physique ou climatique objectif. C'est aussi une notion relative qui reflète l'écart entre la disponibilité de l'eau et la demande en eau pour l'homme, son agriculture et son bétail et certains usages de luxe si possible. Ainsi, toute définition de la sécheresse est relative au contexte géopolitique et sociologique étant donné que l'état **normal** de disponibilité de l'eau change selon les zones biogéographiques et les besoins réels ou ressentis des individus et des sociétés. Mais qu'en est-il de l'Afrique ?

2-I-2 La sécheresse en Afrique

Faisons d'abord remarquer que le continent noir se situe dans une zone tropicale c'est-à-dire faisant partie des régions qui se trouvent entre les tropiques du Cancer et de Capricorne et plus précisément en dessous de l'équateur. C'est une zone plus exposée à la chaleur ou souvent plus chaude que de coutume, donc naturellement déjà encline à la sécheresse. Par ailleurs, habituellement, les pays à économies simples, c'est-à-dire à économies agricoles, d'élevage, et de semi-subsistance, disposant d'une infrastructure limitée, ayant des niveaux bas de revenus par habitant, et des niveaux élevés d'auto-provisionnement au sein de la population rurale comme ceux de l'Afrique subsaharienne, sont fortement influencés par les pluies. En conséquence, l'impact de la sécheresse dans son ensemble est particulièrement énorme dans ces pays en raison de l'importance relative du secteur agricole.

C'est pourquoi les sécheresses sont fréquentes et graves dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne et ont une influence assez dévastatrice sur leurs populations et leurs économies. L'extrême vulnérabilité aux précipitations dans les zones arides et semi-arides du continent ainsi que la faible capacité d'une grande partie des sols africains à maintenir l'humidité font que presque 60% de ces sols sont exposés à la sécheresse et 30% extrêmement vulnérables.

Souvent, les pays les plus affectés par les conséquences de ce phénomène en Afrique sont, en premier lieu le Djibouti, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Mozambique, la Zambie, le Niger, le Mali, le Tchad, le Soudan, la Somalie, la Mauritanie, l'Ouganda, l'Angola etc.

Les effets que génèrent ces sécheresses cycliques sur l'agriculture, la vie des populations et sur l'économie des pays africains sont souvent drastiques. En cas de sécheresse prolongée, la production agricole devient complètement nulle, la famine s'installe durablement, l'aridification s'accélère à un rythme

vertigineux, le couvert végétal est anéanti faute de pluies, les sols se dégradent très vite. Elle décime parfois la population infantile, ruine sérieusement celle des adultes qui sont souvent obligés de se ruer vers les villes pour leur survie. Ce qui aggrave considérablement les difficultés économiques et sociales des populations des zones directement touchées et celles du pays tout entier.

A preuve, dans deux régions clés, le Sahel et la corne de l'Afrique, les sécheresses de 1972-1974 et de 1981-1984 ont massivement touché la population, causant des perturbations sociales profondes.

Des exemples de plusieurs autres pays africains attestent la gravité de la sécheresse au sein du continent noir

➤ **Le Niger** : Pays sahélien par excellence, le Niger fait partie des grandes victimes de la sécheresse. En période de sécheresse dans ce pays, le harmattan du Sahara met à nu la terre et masque souvent le soleil par d'épais voiles de poussière. Le sable qu'emporte le vent en vient à bloquer les routes et s'accumule contre les murs des maisons. Lors de la sécheresse des années 1983-1985, trois millions de personnes environ soit près de la moitié de la population nigérienne de l'époque, ont été durement touchées. De nombreux pasteurs peul et touareg ont perdu les deux tiers de leurs troupeaux et s'en sont appauvris du coup. Des centaines de milliers de nomades nigériens villageois ont dû venir s'installer dans les grandes villes avec toutes les conséquences que cet exode rural massif et forcé comporte habituellement.

➤ **L'Ethiopie** : Elle fait partie de la Corne de l'Afrique qui subit de temps à autre les affres de la sécheresse et de la famine. La sécheresse des années 80 a rudement frappé l'Ethiopie. Le bilan était lourd. Huit millions de personnes environ en ont été victimes. La plupart des fermiers des régions montagneuses du centre ont dû vendre tour à tour leurs moutons, leurs

chèvres, leurs mules, leurs ânes, leurs vaches, leurs génisses et enfin leurs bœufs de trait à la moitié du tarif du marché contre des prix très élevés des denrées alimentaires. Les paysans et fermiers confondus ont aussi vendu charrues, houes et mangé les semences de l'année suivante pour en venir à faire bouillir les racines et les feuilles des plantes qui étaient les seules nourritures à portée de main. Les maris et les enfants sont envoyés chercher du travail ou se livrer à la mendicité partout où c'est possible.

- **Le Soudan** : Pays également sahélien, le Soudan subit, de temps à autre, les affres de la sécheresse. A l'époque sus indiquée, la sécheresse a frappé ce pays avec beaucoup de dégâts. Ainsi, le Nil qui joue un rôle multisectoriel très important dans toute la région, a connu sa crue la plus basse depuis plus de 350 ans entraînant du coup l'assèchement des terres fertiles dans un rayon de plus d'un kilomètre. Tout comme en Ethiopie, les cultivateurs soudanais se voyaient obliger de consommer toutes leurs semences. Ce qui aggravait la situation de famine en mettant en danger les semailles des années à venir. Près de dix millions de personnes ont été affectées par cette sécheresse soit environ la moitié de la population soudanaise avec au moins 1.400.000 réfugiés éthiopiens, tchadiens et ougandais dans ce lot de dix millions.

2-2 Les inondations

La notion d'inondation désigne la remontée des eaux au-dessus de la surface de la terre. Elle signifie aussi l'envahissement de la terre par des eaux de pluie ou par le débordement d'une source ou d'un important réservoir d'eau (lac, fleuve, mer etc.). Elle est juste l'opposée de la sécheresse dont nous venons de parler. En fait, la sécheresse se traduit généralement par la rareté ou un manque chronique d'eau de pluie ou encore une diminution drastique de la nappe phréatique, un tarissement des réservoirs naturels d'eau alors que l'inondation se

manifeste par un trop plein d'eau. Mais elle est aussi préjudiciable à la production agricole que la sécheresse.

L'inondation survient souvent à la suite d'une pluviométrie excessive, hors norme qui relève le niveau de la nappe phréatique au-delà du sol. Les eaux qui en découlent envahissent les champs, les habitations, les étals et enclos détruisant tout sur leur passage : cultures, cheptels, habitats. Bref, la faune et la flore sont quasi anéanties sous des eaux inopportunes et non désirées. De telles situations empêchent non seulement les productions agricoles, mais charrient également des maladies, occasionnent des décès ou dans le meilleur des cas, chassent des producteurs agricoles et leurs familles de leurs champs et de leurs habitations en les faisant prendre des chemins de l'exode rural. Dans ces conditions, les difficultés alimentaires se décuplent renforçant considérablement le fléau de la faim aussi bien dans les milieux ruraux que dans des villes subitement surpeuplées et sérieusement menacées elles aussi par la faim prolongées et l'augmentation de la misère.

Prenons les exemples les plus récents d'inondation en Afrique pour illustrer. Ainsi, des pays comme le Togo, le Ghana, le Burkina Faso, le Niger, le Kenya, la Mauritanie, l'Ouganda, le Soudan, le Rwanda et l'Ethiopie etc. (nous parlerons plus tard du cas du Bénin), ont été durement touchés par des inondations entre 2006 et 2007.

- **Le cas du Togo :** Dans ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest, 8.000 personnes environ ont été déplacées et 60000 ont perdu leurs maisons en cette période seulement de 2006 et 2007. Au moins 30.000 maisons et 6 barrages ont été détruits. 60.000 personnes étaient dans le besoin d'une assistance humanitaire d'urgence. C'est la région de Tanjore, près de Dapaong au nord du Togo qui a été la plus affectée.

- ***La situation au Ghana :*** Selon l'UNICEF, 75.000 personnes dont 15.000 enfants de moins de 5ans, ont été touchées par les inondations de 2007. Plus de 75.000 personnes se trouvaient dans le besoin de l'assistance d'urgence.
- ***Le cas de Burkina Faso :*** Au Burkina Faso, les inondations ont été catastrophiques aussi bien sur le plan social qu'agricole dans la même période sus-indiquée que nous avons choisie pour illustrer les dégâts d'inondations en Afrique subsaharienne. Les derniers chiffres ici ont donné 40.637 personnes victimes d'inondations dans 45 districts du pays des Hommes intègres avec des milliers d'hectares de cultures vivrières emportés par les eaux ravageuses.
- ***Les inondations au Soudan :*** Dans le cadre du Soudan, les inondations de 2007, plus de 500.000 personnes ont été sinistrées selon l'Institut OCHA, dans le centre du pays, surtout dans la région du Sud Kordofan, à l'Est du Darfour avec au moins 15.000 maisons détruites ou endommagées, et plus de 30.000 personnes abandonnées et sans abris.

Les régions les plus affectées par lesdites inondations sont les états du Nil Bleu, de Gedaref, de Gezireh, de Jonglée, de Kassala, de Khartoum, du Nord Kordofan, de la Mer Rouge, d'Unity, d'Upper Nile, et de White Nile. Environ 42 000 hectares de cultures ont été détruits ainsi qu'au moins 12 000 têtes de bétail. On a enregistré au moins 57 morts et 200.000 sans-abris.

- ***Le cas de l'Ethiopie :*** En Ethiopie, selon les statistiques disponibles, 226000 personnes dont 70860 déplacées, ont été sinistrées. Les populations de pêcheurs et d'éleveurs étaient particulièrement touchées par la faim puisque des centaines de milliers d'hectares de champs emblavés ont été dévastés et de nombreuses réserves d'eaux taries.
- ***La situation en Ouganda :*** En Ouganda, au moins 300.000 personnes ont été victimes des inondations généralisées. Les cultures de pommes de terre, de millet et de manioc et du haricot ont pourri ou ont été endommagées même dans les régions qui n'ont pas été inondées.

Outre cela, l'Ouganda a réuni sur son territoire près de 1,7 millions de victimes des inondations. Des milliers de personnes se retrouvaient dans le besoin d'aide d'urgence. Ce sont des personnes réfugiées ou déplacées de leurs contrées inondées pour lesquelles le PAM (Programme d'alimentation mondiale) a eu à rechercher un financement de plus de 64,6 millions de dollars pour répondre aux besoins de l'aide alimentaire.

2-3 La désertification

La désertification est un corolaire de la déforestation et de la sécheresse. Elle désigne généralement l'évolution d'une zone semi-aride en une zone aride. C'est un processus d'aridification d'une zone donnée. La désertification est un phénomène qui marque ou favorise l'évolution des zones désertiques, c'est-à-dire des zones souvent abandonnées, inhabitées et inhabitables ; des zones très peu favorables à une bonne pluviométrie, donc à la biodiversité. Les zones exposées à la désertification sont généralement sablonneuses, remplies des dunes de sable où des terres arables se font remarquablement désirer et où l'agriculture et l'élevage sont quasi impossibles. La désertification est une contrainte naturelle qui handicape considérablement l'autosuffisance alimentaire et influence négativement l'environnement. Déjà le continent noir occupe une grande partie de zones désertiques dans ses régions du Nord. Or, la désertification marque l'évolution, l'avancée du phénomène du désert. Ce qui aggrave cette contrainte naturelle qui sévit davantage dans bon nombre de pays africains. Comme on pouvait s'y attendre, cette situation entraîne une perte progressive et inéluctable de productivité agricole et une nette baisse de la santé écologique des écosystèmes. Sous son impact, les paysages se muent en étendues lunaires sans vie, les dunes de sable arrachent progressivement les terres cultivables, les pâturages se dénudent et les nappes aquifères se tarissent. Aussi, la désertification ravage-t-elle les terres arides voire semi-arides.

La désertification prive les plus démunis de services environnementaux essentiels en dégradant les écosystèmes. Or, une terre détériorée n'est plus en mesure de produire de récoltes, de fourrage pour le bétail ou de bois combustible. On observe déjà, pour l'Afrique, des rendements agricoles inférieurs d'un tiers à ceux obtenus en Asie de sorte que l'Afrique subsaharienne soit la seule région du monde dans laquelle la production alimentaire stagne, pendant que la faim gagne du terrain. Et comme l'a su bien monter le rapport **The Economics of Climate Change (2007)** de Nicholas Stern : la baisse de productivité agricole pourrait priver des centaines de millions de personnes, particulièrement en Afrique, de la possibilité de produire ou d'acheter suffisamment de nourriture. C'est là l'intérêt du regard que nous portons ici sur la notion de désertification qui constitue manifestement un facteur limitant l'autosuffisance alimentaire en Afrique subsaharienne.

2-4 Les problèmes du sol africain.

L'Afrique est certainement l'un des continents les plus vastes du monde et dispose évidemment d'énormes espaces encore non exploités faisant même l'objet de beaucoup de convoitises de la part de certains néo-impérialistes occidentaux et chinois. C'est dire qu'au regard de tant de terres disponibles, les Africains ne doivent avoir aucun souci pour les activités agricoles devant assurer leur autosuffisance alimentaire à moyen et long termes.

Et pourtant, les sols africains ne sont pas exempts de problèmes pour une meilleure exploitation agricole. En effet, il semble que les sols du continent noir sont globalement les moins fertiles du monde. Ce sont des sols généralement pauvres en **azote** (qui favorise la formation des feuilles), en **phosphores**, souvent indispensables à la croissance des racines. A preuve, certaines études pédologiques ont montré que 19 % seulement des sols africains sont véritablement fertiles sans limite. Ce qui représente le pourcentage le plus faible

de toutes les régions du monde en développement. Soit deux fois moins de terres fertiles que l'Asie en général, sauf l'Asie du Sud-ouest. Dans toute l'Afrique, seules quelques régions de montagnes jeunes procurent ce que l'on appelle la **matière-mère** nécessaire à l'enrichissement des sols. Une étude géologique du Continent indique que ses roches sont pour la plupart, les restes gravement érodés de la plus ancienne période géologique de la terre, le précambrien, vieille de 470 à 4.000 millions d'années. La **matière-mère**, constituée essentiellement de granit, de gneiss, a survécu sous un aspect de grosses particules. Ce qui explique le fait que les sols du continent soient plutôt plus grossiers que dans les autres continents, notamment l'Asie et l'Amérique latine avec une proportion moindre de fines particules d'argile. Notons aussi que les africains subissent, par endroits, du lessivage systématique à la suite de fortes précipitations dont le continent est bien coutumier. Celles-là détruisent souvent les éléments nutritifs fertilisants facilement solubles. En conséquence, les sols africains très exposés à l'érosion que favorise l'interaction de trois facteurs principaux. A savoir : l'importance du couvert végétal protecteur ; la puissance d'érosion du vent et de la pluie ; et la pente et la structure du sol. Par ailleurs, les températures fort élevées endommagent des matières organiques et empêchent les bactéries qui stabilisent l'azote de l'air d'agir convenablement. Il faut faire remarquer que l'Afrique est la région la moins montagneuse du monde. Les études ont attesté que seuls 43 % du territoire du continent ont une pente de plus de 8 %. Ce qui devrait être une bonne chose **a priori**. Cependant, la faible teneur en argile et en matières organiques dans la plupart des sols les expose particulièrement à l'érosion d'eau qui constitue la menace la plus répandue. Alors que dans les régions tempérées, les pluies érosives restent dans une proportion de 5 %, en Afrique ; région tropicale par excellence, cette proportion de pluies érosives est de plus de 40 %. En conséquence, les sols africains sont les plus exposés à l'érosion drastique de

fréquentes pluies torrentielles de 100 à 150 mm par heure correspondant à la pluviométrie mensuelle de certains milieux nord-américains comme New York. Reconnaissons que le vent devient érosif quand le couvert végétal et d'arbres, généralement protecteur des sols venait à être détruit par le phénomène de la désertification naturelle ou provoquée par l'action humaine. Ce phénomène accroît l'érosion de manière très remarquable. A cet effet, certaines études ont montré que le taux annuel de déperdition des sols des milieux forestiers est quasi nul. Soit, 30 à 200 kilos par hectare. Tandis que des sols cultivés, – quelque peu dépourvu du couvert végétal protecteur du sol – l'érosion arrache chaque année jusqu'à 90 tonnes par hectare. C'est là un rythme inquiétant de lessivage de sol africain avec pour conséquence croissante de la biodiversité et des terres arables productrices. Il est donc clair que le couvert végétal joue un grand rôle dans la préservation des sols contre le phénomène de l'érosion. Dans les régions aux sols limoneux, la dégradation des sols s'accroît. Puisque dans ces régions, les croûtes se constituent plus facilement à la surface rendant les sols imperméables à l'infiltration des eaux de pluie et créant une sécheresse hydrologique même en cas d'abondantes précipitations. Ailleurs, cette dégradation s'amointrit avec le même état du sol, grâce simplement à la présence de l'argile et de matières organiques dont la plupart des sols africains sont malheureusement dépourvus. Le tiers au moins de superficie de l'Afrique abrite des sols désertiques et rocheux souvent trop secs et peu profonds pour être cultivables. Pour ce qui concerne les sols sablonneux, ils occupent le cinquième du territoire africain et se trouvent souvent à la lisière des déserts. Ces sols sont généralement très pauvres en argile et les rares pluies qui y tombent les pénètrent très rapidement. Pour cette raison ajoutée à la forte température de ces milieux, ces sols se dessèchent vite en éliminant les jeunes pousses.

Toutefois, les zones montagneuses ont des sols très fertiles. Mais les fortes pentes qui caractérisent lesdites zones y augmentent souvent les risques d'érosion.

2-5 Le climat africain

L'Afrique chevauche l'équateur et englobe de nombreux climats : tempérés au nord et au sud, chauds et désertiques le long des tropiques, chauds et humides sur l'équateur. En raison du manque de précipitations régulières et d'irrigation, tout comme de glaciers ou de systèmes montagneux aquifères, il n'y existe pas de moyen de régulation naturel du climat à l'exception des côtes.

Le climat africain est globalement caractérisé par quatre différents phénomènes significatifs:

- Des températures élevées ;
- L'irrégularité des précipitations ;
- Des précipitations brutales
- Une alternance de saisons sèches et de saisons humides ou pluvieuses.

2-5-1 Des températures élevées

Nous l'avons déjà vu plus haut, l'Afrique se situe dans une zone tropicale. C'est-à-dire que géographiquement le Continent noir se trouve dans une région située entre les tropiques du Cancer et du Capricorne. C'est une région habituellement plus chaude que de coutume. Puisqu'en fait, un tropique désigne chacun des deux parallèles de la sphère situés à égale distance de l'équateur, qui passent sur le point où le soleil se trouve au zénith à midi au moment des solstices. Ainsi, l'Afrique est naturellement une région que l'équateur coupe en deux et qui, plus qu'aucune autre zone du monde, se trouve exposé aux rayons les plus ardent du soleil. Il convient de rappeler que sous les tropiques, le soleil

déploie toute sa puissance de frappe. Ce qui se traduit généralement dans la plupart des pays africains par une température torride, une canicule récurrente.

Cette situation géographique particulière responsable du caractère tropical du continent conduit aussi à l'irrégularité des pluies que nous allons maintenant démontrer.

2-5-2 L'irrégularité des précipitations

En Afrique, l'agriculture est généralement pluviale, c'est-à-dire qu'elle se nourrit principalement des eaux de pluies naturelles qui lui sont donc indispensables. Seulement, ces eaux tant désirées et tant attendues pour l'essor agricole, sont pourtant mal réparties sur le continent et très irrégulières.

En fait, au sein du continent, les milieux qui bénéficient le plus d'abondantes pluviométries sont ceux qui sont proches de l'équateur. Cela s'explique par le fait qu'à ces endroits, le soleil provoque l'évaporation d'une bonne partie de l'humidité maritime et du sol, et une fois que l'air chaud, rempli de vapeur d'eau, s'élève dans les couches fraîches de l'atmosphère, cette vapeur se condense sous forme de nuages. Dans cette condition, la chaleur latente de condensation se libère et fait soulever davantage les nuages, produisant ainsi, à une altitude de plus de six kilomètres, un plafond de nimbus qui assombrit le ciel pendant la saison pluvieuse. Dès que l'air ascendant se refroidit, ceci répand la plus grande partie de son humidité sous forme d'averse.

Mais alors le courant d'air ascendant se stabilise tout en se répandant au nord et au sud. Après quoi, ce courant redescend juste au niveau des tropiques du Cancer et du Capricorne. Dans sa descente progressive, l'air se réchauffe par compression de sorte que le reste de l'humidité a du mal à se condenser. D'où une baisse remarquable de pluviométrie dans ces régions où l'on retrouve de vastes ceintures de sols arides qui traversent tout le continent.

Aussi, remarque t-on que la répartition des effets climatiques en Afrique se joue essentiellement entre le nord et le sud. Le nord est dominé par le vaste Sahara. Dans le Sud du continent, il existe une très étroite ceinture qui relie deux océans appelé le Kalahari. Etant donné que le globe terrestre incline d'abord l'hémisphère nord, ensuite l'hémisphère sud vers le soleil, la pluviométrie se balance, respectivement, vers le nord et vers le sud. D'où l'avènement des pluies saisonnières qui durent huit à neuf mois tout près de l'équateur, diminuant progressivement au fur et à mesure que l'on s'en éloigne pour descendre jusqu'à deux ou trois mois maximums de pluies.

2-5-3 Des précipitations brutales.

On l'a déjà vu, les pluies en Afrique sont particulièrement irrégulières, mal réparties sur le territoire africain. Mais une autre caractéristique du climat africain est relative aux précipitations brutales, imprévisibles, débordantes, parfois catastrophiques et surtout très peu utiles dans ces conditions. C'est ce qu'atteste (Harrison, 1991)

Les pluies africaines ne sont ni douces ni régulières. Elles viennent surtout sous la forme d'orages de convection. Les nuages se forment rapidement, déversent leur eau, puis se dispersent. Une pluie torrentielle est moins utile et plus destructrice que la pluie douce des zones tempérées ; une plus grande quantité d'eau se perd en ruissellement et il s'en infiltre moins dans le sol.¹⁵

C'est dans cette logique que les météorologies africaines enregistrent souvent dans un rayon de quelques kilomètres des niveaux de précipitation très inégaux. Ainsi, l'on voit à vue d'œil des averses dans un village donné alors qu'il n'y a

¹⁵P.Harrison, *Une Afrique verte*, Paris, KARTHALA, 1991, p. 29

pas une goutte de pluie dans un village voisin situé à une centaine de mètres environ. De même, on note parfois des cessations inattendues de précipitation en pleine saison pluvieuse rassurante au début. Par conséquent, des accès de sécheresse pourraient advenir à n'importe quel moment du calendrier agricole et une région peut être atteinte de sécheresse chronique tandis que sa voisine est abondamment arrosée. Ce phénomène plus ou moins fréquent en Afrique, porte gravement préjudice aux productions agricoles. A ces problèmes climatiques précités s'ajoute un autre, certes, moins préjudiciable, celui-là, pour l'agriculture africaine. Il s'agit du phénomène d'alternance de saisons sèches et humides que nous allons, dès maintenant, examiner.

2-5-4 Une alternance de saisons sèches et de saisons humides

Le climat du continent noir se caractérise également par une alternance de deux catégories de saisons : sèches et pluvieuses. Ici encore il n'y a pas homogénéité dans les périodes de précipitations. En fait, dans certaines régions du continent, on assiste à deux saisons pluvieuses (une longue et une petite) et une saison sèche alors que dans d'autres il n'existe qu'une longue saison humide et une sèche plus courte. Dans d'autres régions encore c'est à l'inverse de la situation précédente que l'on assiste, c'est-à-dire une courte saison pluvieuse de trois à quatre mois et une longue saison sèche s'étalant sur huit ou neuf mois d'affilée. Toutes ces variations climatiques peuvent se retrouver parfois dans un même pays d'une étendue assez importante. Nous n'insistons pas outre mesure sur ce point puisqu'en fait une double, voire de multiples saisons dans une région, ou même à l'intérieur d'un pays donné, n'est pas un fait extraordinaire. Dans toutes les régions du monde ou encore dans tous les pays, ces phénomènes existent. On parle de l'hiver (saison humide) et d'été dans la plupart des pays occidentaux. Seulement l'Afrique garde ici encore quelques particularités un peu défavorables à son essor agricole. Mais tous ces traits climatiques naturels

se trouvent, depuis certaines années bouleversées par ce que l'on appelle changement climatique qui se traduit principalement par un nouveau phénomène appelé réchauffement de la planète.

2-6 Les variations climatiques en Afrique

Il faut faire remarquer d'entrée de jeu que le changement climatique n'est pas un phénomène proprement naturel. Il est, en fait, un phénomène artificiel en ce sens que les causes dépendent principalement de certains comportements des hommes. C'est avant tout un phénomène environnemental relevant de la dégradation progressive de la nature, dégradation qu'ont provoquée et que continuent encore de provoquer les hommes. Seulement, à l'étape actuelle, peu de phénomènes que nous considérons comme naturels le sont encore au sens strict du terme. C'est pourquoi il n'est pas incommode de traiter ce thème dans le cadre de ce chapitre ci.

Cela dit, les causes du changement climatique sont multiples. Mais, elles sont essentiellement liées aux activités humaines qui sont consommatrices des produits pétroliers et d'autres combustibles polluants. C'est ce qu'ont prouvé de manière irréfutable depuis 2007, au moins 2.500 scientifiques de 130 pays en soulignant particulièrement que l'utilisation des combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole, le gaz naturel etc. qui projettent chaque année dans l'atmosphère, des milliards de tonnes de gaz à effets de serre. L'Afrique est lourdement affectée par ce phénomène. Les rapports du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sont sans équivoque à ce sujet et nous donnent sans détour les premières indications accablantes sur les effets dévastateurs de ce changement climatique sur le développement africain. Voici le verdict de groupe d'experts onusiens :

2-6-1 Le déclin de la productivité agricole

Ce déclin concerne essentiellement les zones propices à l'agriculture. La durée des périodes de croissance, et le potentiel de rendement des cultures alimentaires de base devraient tous connaître un déclin plus ou moins accentué en raison de ce changement climatique. Aussi, certains pays africains pourraient-ils voir leurs rendements agricoles diminuer de 50 % d'ici 2050, et le revenu net des cultures pourrait chuter de 90 % d'ici 2100.

2-6-2 Un déficit accru en eau en perspective

Le changement climatique aura également, selon certaines prévisions, un effet considérable sur la disponibilité de l'eau en Afrique. D'ici 2020, 75 à 250 millions d'Africains supplémentaires devraient être exposés à une pénurie d'eau encore plus importante en raison du changement climatique.

2-6-3 La hausse du niveau des mers

Au plan mondial, les experts en climatologie indiquent que le niveau des mers pourrait augmenter rapidement suite à la destruction accélérée de la calotte glaciaire. Pour ce qui concerne l'Afrique, il est à faire remarquer que des écosystèmes très productifs qui constituent la base d'importantes activités économiques du continent tels que le tourisme et la pêche situés dans des zones côtières pourraient être dangereusement affectés. Au total, 70 millions d'habitants et 30 % des infrastructures côtières pourraient être exposées au risque d'inondations d'ici 2080 en raison de la montée du niveau de la mer. Ce qui pourrait constituer une catastrophe pour les activités agricoles et par ricochet à l'autosuffisance alimentaire pour la population du continent qui atteindrait plus de deux milliards d'ici en l'an 2050.

2-6-4 Des risques pour la santé humaine

Les variations climatiques affecteront sérieusement la santé humaine à travers des variables telles que le changement des températures, l'exposition aux catastrophes naturelles, l'accès à l'alimentation et la qualité de l'air. Les hauts-plateaux de l'Éthiopie, du Kenya, du Rwanda et du Burundi, jusqu'ici épargnés par le paludisme, pourraient subir une modeste incursion de cette maladie d'ici 2050, et les conditions pourraient devenir extrêmement propices à sa transmission d'ici 2080. Au total, 260 à 320 millions de personnes supplémentaires sur la planète pourraient vivre dans des zones infestées par le paludisme d'ici 2080. Toutes choses qui toucheront certainement le secteur agroalimentaire et perturberont sérieusement l'autosuffisance alimentaire dans les prochaines décennies.

2-6-5 Des menaces pour les écosystèmes et la biodiversité

Les changements dus au réchauffement climatique devraient donner lieu à une modification des espèces et à des changements dans la productivité des arbres, entraînant une pression accrue sur les écosystèmes forestiers. Selon certaines études, 25 à 40 % des mammifères, parmi lesquels le zèbre, par exemple, pourraient être menacés d'extinction ou avoir totalement disparu d'ici 2080''.

Voilà autant de difficultés auxquelles les changements climatiques exposent l'humanité en général et plusieurs générations africaines en particulier.

Mais malheureusement, l'Afrique n'est, dans une large mesure, presque une victime innocente, car elle ne produit qu'à peine 4 % des gaz à effets de serre qui constituent la principale cause de ces changements climatiques. Au regard de tout cela, on ne peut plus hésiter à dire que les changements climatiques sont l'un des facteurs handicapant l'autosuffisance alimentaire en Afrique.

CHAPITRE 3 : LES FACTEURS HUMAINS ENDOGÈNES DE LA FAIM EN AFRIQUE

Nous venons d'examiner les facteurs objectifs, les handicaps naturels de la sous-alimentation. Ce sont des facteurs qui ne dépendent pas forcément de la volonté des hommes ou que les hommes subissent un peu comme fatalité. A ce titre, nous avons montré comment les phénomènes naturels tels que : la sécheresse, les inondations, la désertification, les sols africains, le climat avec ses revers sont un peu défavorables au secteur agricole en Afrique et par conséquent, handicapent, dans une certaine mesure, l'autosuffisance alimentaire du continent noir.

Mais à côté de ces facteurs objectifs bloquants, il existe, sans doute, une dimension humaine de l'autosuffisance alimentaire en Afrique dont nous allons traiter dans le présent chapitre. A ce sujet, plusieurs embûches, consciemment ou inconsciemment créées par les Africains eux-mêmes, se dressent sur le chemin de l'autosuffisance alimentaire au sein du continent. Elles ont pour noms : L'absence de vision ou de politique agroalimentaire cohérente en Afrique, absence de banques agricoles ou difficiles accès aux sources de financement pour l'agriculture africaine, la démographie galopante, les problèmes fonciers en Afrique, l'exode rural et le phénomène de bidonvilisation, la non maîtrise de l'eau, la priorité accordée aux cultures de rente au détriment des cultures vivrières, l'usage abusif des pesticides et ses conséquences sur les sols et la biodiversité, les guerres et conflits ethniques, tribaux, les rançonnements policiers et douaniers etc. Voilà autant de freins agissant sur l'autosuffisance alimentaire qui feront objet de notre attention dans le cadre ce travail de recherche. Mais nous tenons à rappeler que nous ne traitons ici que des handicaps humains de l'autosuffisance alimentaire dont les Africains seuls sont responsables. Les blocages relevant de la responsabilité des Occidentaux seront abordés dans d'autres chapitres prévus à cet effet.

3-1 L'absence de vision ou de politique cohérente agroalimentaire en Afrique

L'alimentation est pour un homme et aussi pour un peuple la chose la plus importante qui soit. C'est, à notre humble avis, le premier besoin fondamental. On peut ne pas se loger, s'habiller, s'instruire etc., mais on ne peut pas ne pas manger, se nourrir. S'alimenter est donc un impératif indiscutable. Mais de quoi se nourrit-on ? La réponse est simple. On se nourrit d'aliments, de vivres qui nous viennent principalement de l'agriculture, de la terre qui ne ment pas et qui est un trésor selon La Fontaine, à condition bien sûr qu'on la cultive, qu'on l'entretienne. Ainsi, au regard de l'importance du secteur agricole, il devait être la préoccupation majeure de tout Etat ou gouvernement surtout des Etats et gouvernements africains afin d'assurer à leurs peuples l'autosuffisance alimentaire. Seulement, à quoi assistons-nous réellement dans la plupart des pays d'Afrique ? A un manque remarquable de vision et de politique cohérente dans ce secteur pourtant stratégique.

Il est vrai que les politiques agricoles ont connu d'importantes évolutions dans le temps. Même de différentes orientations ont été données au secteur agricole allant des politiques interventionnistes nationales aux politiques d'intégration régionale en passant par l'ajustement structurel. Seulement, les facteurs déterminants des politiques agricoles ont été essentiellement exogènes, tournés vers l'extérieur. Quand bien même les stratégies sont différentes d'un pays à l'autre, les soubassements idéologiques des politiques ont été globalement les mêmes et fortement influencés par le contexte sociopolitique et économique international. Lorsque l'on se réfère aux acteurs impliqués ainsi qu'au contexte de leur mise en place, on se rend compte que les politiques agricoles en Afrique subsaharienne peuvent se regrouper en trois grandes générations. A savoir :

- Les politiques interventionnistes dans les années 60 et 70 ;
- les options politiques libérales dans les années 80 ;

-le retour des États et l'émergence des macro-acteurs aux environs des années 2000.

3-1-1 Les politiques interventionnistes

Elles sont intervenues juste au lendemain des Indépendances. En fait, la fin des années 50 marque pour la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne le début des régimes d'autonomie avec la période des Indépendances. Les États postcoloniaux s'étaient orientés pour la plupart dans la construction de leurs économies. Ils avaient bien décidé de se servir de l'agriculture comme le moteur de la croissance économique et sociale dans un contexte sociopolitique et économique marqué notamment par les lendemains de la seconde guerre mondiale et des thèses keynésiennes et socialistes du rôle de l'État dans le fonctionnement de l'économie. C'est donc une période dominée par une très forte implication des États comme acteurs incontournables et promoteurs du développement du secteur agricole. L'État qui était à la fois producteur, nourricier et responsable du développement devait normalement disposer des ressources pour mieux asseoir ses politiques publiques. Toutefois, le changement prôné était loin d'être effectif. Puisqu'il ne porte en réalité que sur l'acteur pilote, c'est-à-dire l'ancien colon apparemment remplacé. Les orientations des politiques agricoles, quant à elles, restaient les mêmes et gardaient pour principal soubassement la continuation des stratégies mises en place pendant la période coloniale. Ainsi, le volontarisme d'État en cette période venait simplement renforcer les options de développement de l'agriculture de rente et des filières d'exportation déjà tout tracé mais avec maintenant deux formes différentes.

Dans le cas des anciennes colonies francophones et lusophones, les États producteurs étaient fortement impliqués dans le fonctionnement des filières avec la mise en place de structures d'encadrement tandis que les anciennes colonies anglophones s'orientaient plus vers des options impliquant le secteur privé dans

la production agricole. Ces politiques ont bénéficié d'un contexte international très favorable avec le développement des marchés des matières premières. Mais hélas, les chocs liés à la crise pétrolière et la sécheresse ont montré les limites de ce modèle-là. À cela se sont ajoutés les déficits considérables qui relevaient de la chute des cours des matières premières et les nombreuses défaillances des États dans la gestion et l'utilisation de la rente issue des filières d'exportation. Dès lors, les initiateurs des Programmes d'Ajustement Structurel – qui venaient de voir le jour en cette orée des années 80 –profitaient du déclin de ce modèle dirigiste pour imposer aux pays africains un nouveau modèle fondé principalement sur le libéralisme économique.

3-1-2 Les options politiques libérales

A la fin des années 70 commençaient à “se coucher” ce que (Kourouma, 1976) appelait “**Les soleils des Indépendances**” pour faire place à une nouvelle forme de colonisation plus surnoise à travers les Institutions financières internationales que sont en l'occurrence le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale.

Avec ces Institutions de Bretton Woods, la forte présence des États africains dans la sphère économique devait commencer à s'effriter, à être remise en question par le courant du libéralisme fortement porté par celles-là à la fin des années 70. Elles estimaient que l'hégémonie de l'État constituait un frein à l'essor économique. Dès lors, le volontarisme des bailleurs de fonds avec la mise en place des Programmes d'ajustement structurel devait se substituer au volontarisme de l'État. Alors le libre jeu du marché pouvait sensiblement accroître la productivité et la compétitivité du secteur agricole. La présence du secteur privé devait mieux pallier les défaillances des interventions de l'État. Il fallait donc mobiliser le financement privé pour relancer le secteur agricole. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, dans les anciennes colonies

anglophones, cette option renforce les stratégies déjà initiées tandis que dans beaucoup de pays francophones, l'intervention du secteur privé dans l'agriculture est une nouvelle donne. Mais en réalité, tous ces agissements du FMI et de la Banque Mondiale ne sont que de nature à récupérer le secteur agricole très stratégique, mais qui est malheureusement mal entretenu par les dirigeants africains eux-mêmes. La libéralisation n'a donc rien amélioré et n'a pas non plus permis d'inverser les grandes tendances de l'agriculture africaine : faible productivité, baisse des parts de marchés au niveau des marchés d'exportation, paupérisation rurale de plus en plus remarquable.

En conséquence, les dirigeants africains n'ont pas, depuis les indépendances, une vision conséquente du développement agricole encore moins une véritable politique d'indépendance par rapport à la question de l'autosuffisance alimentaire. Il est vrai que l'agriculture se trouve de plus en plus au cœur des discours officiels de nombreux grands décideurs africains à l'occasion des fora nationaux et internationaux et dans des documents de politiques de réduction de la pauvreté. Mais c'est du bluff en réalité. La libéralisation montre également la limite des politiques nationales face à la mondialisation des économies et le rôle prépondérant des espaces économiques régionaux ainsi que des firmes multinationales.

3-1-3 L'émergence des macro-acteurs et l'ère des OGM

C'est la troisième grande génération de l'agriculture africaine toujours sans vision propre et claire. Cette génération pilotée de mains de maître par des Institutions de Breton Wood s'était manifestement soldée par un échec et le processus de libéralisation des échanges qui la portait s'était traduit par des mutations importantes au niveau de l'agriculture mondiale. Des reconfigurations importantes sont observées notamment du point de vue de la structuration des filières agricoles avec une très forte concentration de l'offre en

produits agricoles et un poids de plus en plus important des grandes firmes multinationales dont la tête de proue reste incontestablement l'américaine Monsanto.

3-1-3-1 Un semblant de prise de conscience des dirigeants africains dans le secteur agricole

Il faut rappeler qu'à partir des années 90, l'Afrique subsaharienne s'engage de plus en plus dans les processus d'intégration politico-économique qui portent également sur les politiques agricoles. Dès lors, les politiques publiques commençaient à s'inscrire théoriquement dans l'optique d'une plus grande efficacité du financement du secteur agricole et rural, de l'exploitation des potentialités agricoles des régions d'intégration et du développement des complémentarités entre les pays par les échanges intra-zones. Ainsi, le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), rentrant dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), a élaboré la vision de l'agriculture africaine pour l'atteinte des objectifs du millénaire à l'horizon 2015. Rappelons que toutes ces politiques font suite aux impasses de la libéralisation. Aussi, les orientations dans le secteur agricole portent-elles sur la levée du défi de l'éradication de la faim et de la réduction de la pauvreté mais également la durabilité. Elles s'inscrivent dans le cadre des politiques agricoles régionales au niveau des différents espaces d'intégration économique. C'est le cas de la politique agricole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Ecowap, mais également de la politique agricole de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la PAU. Dans cette optique, l'accent est même de plus en plus mis sur les questions de souveraineté et les processus de construction endogène des politiques, avec la participation des différents acteurs et le rôle prépondérant des producteurs. Ces grandes orientations d'intégrations

régionales et de politiques agricoles communes ainsi décrites sont séduisantes a priori et semblent même dénoter chez les décideurs africains une merveilleuse prise de conscience de leur récurrente dépendance agricole voir sociopolitique et économique. Mais il n'en est rien en réalité.

3-1-3-2 Poursuite de l'influence de l'Occident sur le secteur agricole en Afrique

En fait, les principales politiques agricoles de la plupart des pays africains restent encore fortement influencées par l'Occident. Nous sommes actuellement à l'ère des OGM, organismes génétiquement modifiés que les grosses firmes promotrices imposent ou tentent d'imposer aux pays africains avec toutes formes de pressions (politique, sociale, économique et même commerciale) via les Institutions de Breton Wood en l'occurrence le FMI et Banque Mondiale. Nous reviendrons amplement sur ces aspects dans la deuxième partie de notre travail.

3-2 Misère de la paysannerie et privilège des centres urbains en Afrique

En Afrique on note aisément un contraste déroutant entre les zones rurales et les centres urbains. Les habitants des milieux ruraux vivent généralement dans une précarité déconcertante. Ils sont en manque de presque tout ce qui relève de la modernité d'aujourd'hui. Dispersés et mal organisés, ils ne disposent pratiquement d'aucun moyen de pression sur des décideurs politiques pour améliorer leurs conditions de vie et de travail particulièrement pénibles.

Dans le même temps, les centres urbains, mieux organisés en différents groupes de pression ou lobbies du fait de leur concentration et leur capacité de mobilisation, dévorent la grande partie des budgets nationaux. Nous allons examiner de près les divers aspects de ce grand contraste entre les deux milieux

– rural et urbain – qui constitue un véritable handicap pour l'autosuffisance alimentaire en Afrique.

3-2-1 La misère de la paysannerie en Afrique

L'un des facteurs les plus défavorables à l'autosuffisance alimentaire est la misère de la paysannerie africaine et le peu de considération qu'on accorde aux paysans africains. Essayons de situer les responsabilités de cet état de fait.

Figure N° 3 : Un village de Djidja du nom de Sovlègni, symbole de la précarité des milieux paysans en Afrique.



Photo prise par ADJAKIDJE Sosthène, le 30/072012 dans le village de Sovlègni sis dans la commune de Djidja. Cette image indique la situation de précarité et de misère caractérisant particulièrement les zones rurales en Afrique

3-2-1-1 La part de responsabilité des dirigeants et des groupes de pression urbains dans la situation de précarité des paysans du continent

En fait, le paysan africain mène souvent une vie difficile. Ce dernier est, la plupart du temps, terriblement exploité et est en même temps placé au bas de l'échelle dans les plans politiques de développement. Il bénéficie de très peu d'attention de la part des décideurs politiques. Mais il faut sillonner un peu les campagnes africaines pour se rendre compte des conditions pénibles de vie et de travail et se poser plusieurs questions sur les vraies raisons de l'attitude de mépris de la plupart des gouvernants africains vis-à-vis de ces braves producteurs agricoles dont le rôle dans la vie sociale n'est plus à démontrer. Souvent enclavées, nombre de campagnes d'Afrique sont dans des situations d'extrême pauvreté. Des infrastructures modernes y sont presque inexistantes. Les pistes rurales sont pour la plupart très impraticables. Il ne s'y trouve pas de voies pavées encore moins bitumées. Généralement il n'y a pas d'électricité, pas d'eaux potables, des infrastructures si elles existent, sont souvent mal construites ou situées à des distances déconcertantes. Les économies rurales sont très précaires en Afrique. Les paysans africains ne vivent financièrement que du surplus de leurs productions agricoles et d'élevage. Même à ce niveau, ces paysans sont victimes de la pratique des commerçants véreux qui sillonnent tôt les campagnes pour prépayer, à des prix dérisoires, des produits agricoles avant leur maturité. C'est une pratique dangereuse à laquelle beaucoup de paysans se voient obligés de se prêter parfois pour la simple raison qu'il y a un manque criard de financement ou de banque agricole dans la plupart des pays africains. Ce qui appauvrit davantage la paysannerie du continent et y accroît les difficultés de l'autosuffisance alimentaire. Généralement, les habitations des paysans africains reflètent bien leur situation de misère. Ce sont des habitations construites en matériaux précaires, de fortune, constitués souvent de terre stabilisée, de toit en pailles et rarement en taules, sol intérieur non dallé ou non

cimenté d'où sortent, de temps à autre, des vers de terre, des sangsues qui menacent le sommeil voire la santé de la marmaille couchant à même le sol.

En Afrique, c'est la paysannerie qui est paradoxalement la couche sociale la plus exposée à la famine. L'agriculture africaine étant principalement pluviale, soumise aux aléas climatiques ; les moindres perturbations de ces phénomènes rendent nulle la production agricole et amènent les paysans à vite épuiser les réserves semencières pour se retrouver ainsi dans l'insécurité alimentaire avec leur nombreuse progéniture. Ne disposant généralement pas de sources de financement, ces paysans sont, dans ces cas, confrontés à de très rudes épreuves aux prochaines saisons.

3-2-1-2 La part de responsabilité des paysans africains eux-mêmes dans leur triste délaissement

Il faut le souligner, le malheur des paysans vient avant tout de leur inorganisation, de leur manque d'organisation en syndicats ou en groupes de pression, en lobbies pour influencer les grandes orientations budgétaires. En effet, dispersés dans les espaces ruraux, peu instruits ou purement analphabètes etc., les paysans africains sombrent en alcool, en polygamie et en procréation d'une progéniture innommable et ne sont pas toujours assez conscients de leur poids réel sur l'échiquier national afin de mieux s'organiser en syndicats forts, en défenseurs de leurs intérêts légitimes. Imaginons un instant que les paysans d'un quelconque pays africain s'organisent pour décider d'une "grève" de 72 heures sans vente d'un grain de produit agricole ou sans service minimum – pour utiliser le langage des syndicats des "travailleurs" salariés – dans le but d'exiger la satisfaction des revendications relatives à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. De tels mouvements, s'ils pouvaient s'organiser de temps à autre, ébranleraient sérieusement les résidents des grandes villes qui sont parfois comme de véritables parasites des fruits du travail des paysans et

surtout les gouvernants souvent obligés de consacrer la majeure partie des budgets aux préoccupations des corps organisés, mieux structurés et très exigeants. C'est cet aspect que nous allons examiner maintenant à travers le sous thème : le privilège des villes en Afrique.

3-2-2 Le privilège des centres urbains en Afrique

En Afrique, il y a un énorme contraste entre les villages et les villes. Manifestement les centres urbains sont privilégiés au détriment des zones rurales productrices de richesses agricoles. Ces dernières ne bénéficient pas du tout de l'attention qui devrait être due à leur rang ou à leur importance dans la vie socio-économique d'un pays.

Dans les autres régions du tiers monde comme l'Asie et l'Amérique latine, les intérêts agricoles sont généralement sauvegardés. Il en va tout autrement en Afrique. Les milieux ruraux du continent noir sont défavorisés par rapport aux centres urbains. Dans ce continent, il est rare sinon presque impossible de trouver de grands riches dans les campagnes. Une accumulation de richesses n'est réellement possible que dans les zones urbaines.

Dans les villes d'Afrique, les autorités politico-administratives sont constamment sous la pression ou sous l'influence de divers groupes tant du secteur public que de celui privé. Ce sont des fonctionnaires civils organisés en syndicats ou en centrales syndicales, des employés des petites et moyennes entreprises publiques, l'armée, les spéculateurs fonciers, des importateurs et commerçants, des propriétaires et directeurs d'entreprises, des hauts fonctionnaires et des politiciens. A ces groupes bien identifiés s'ajoutent des masses citadines qui sont des habitants des bidonvilles vivant du travail des usines, des petits métiers allant du colportage au jardinage en passant par la prostitution et le gardiennage. Tous ces groupes sus indiqués, surtout les derniers, ne sont pas forcément mieux organisés. La chance de ces masses est

simplement de pouvoir vivre ensemble et de disposer par là même d'une redoutable arme que l'on appelle **émeute**.

A tout prendre, l'équilibre du pouvoir d'Etat en Afrique repose essentiellement sur les centres urbains. Cela veut dire qu'un pouvoir d'Etat est tenu de donner plus ou moins satisfaction aux multiples exigences des acteurs des grandes villes au risque d'être ébranlé voire déstabilisé. C'est pourquoi le pouvoir fait tout pour prendre en compte les intérêts des villes provoquant ce que l'expert britannique Lipton appelle « distorsion pro-urbaine. »¹⁶. Ainsi, dans la plupart des Etats africains, les dirigeants s'activent à développer les villes qui absorbent souvent le gros des dépenses des services. Ces services ont pour noms : construction de voies pavées, d'infrastructures sanitaires, administratives et scolaires, électrification, adduction d'eau, éducation, installation des usines etc. En ce temps-là, les zones rurales ne bénéficient que d'une portion congrue des investissements publics.

Aussi, les revenus sont-ils beaucoup plus élevés dans les centres urbains que dans les campagnes. Les fonctionnaires sont généralement surpayés dans les villes alors qu'« A cause de la « distorsion pro-urbaine », il est difficile de recruter et de garder du personnel compétent dans les zones rurales généralement dépourvues de tout le confort moderne, tel que l'électricité et l'eau courante »¹⁷ les gouvernants saignent à blanc les paysans qui payent parfois de lourds impôts sans compensation. Pire encore, certains gouvernements et certains réseaux nationaux et internationaux d'agrobusiness achètent, auprès des

¹⁶M. Lipton in P. Harrison, *Une Afrique verte*, Catherine Belvande (Traduit de l'anglais), Paris, Karthala, 1991, p. 68.

C'est une expression qui désigne un parti pris des gouvernants, souvent sous diverses pressions, en faveur des villes et qui se traduit par de nombreuses réalisations dans les centres urbains ou par l'affectation d'une très grande partie des budgets nationaux aux besoins des grandes villes au détriment des zones rurales.

¹⁷P. Harrison, op cit., p. 68

pauvres agriculteurs, les produits de rente largement en dessous des prix internationaux (déjà minorés) en vue d'empocher la portion ainsi détournée. Or, la réalité est qu'en raison même des administrations parasites, très peu performantes et de l'inefficacité de l'industrialisation en Afrique, seul le secteur agricole demeure encore productif, un grand contribuable aux budgets et encore très prometteur.

Et pourtant ce contraste entre les villes et les zones rurales en Afrique – qui constitue un frein pour l'autosuffisance alimentaire – est loin de connaître son épilogue. En effet, tel un aimant, le relatif développement des villes africaines s'attirent de plus en plus les habitants des campagnes qui viennent gonfler les villes renforçant encore les difficultés de l'autosuffisance alimentaire. Ces mouvements portent le nom de l'exode rural que nous allons examiner à présent.

3-2-3 L'exode rural et le phénomène de bidonvilisation en Afrique

L'un des grands facteurs handicapant l'autosuffisance alimentaire en Afrique est sans nul doute l'exode rural. Les zones rurales se vident de plus en plus au profit des villes en Afrique. Une telle situation met souvent en péril le secteur agricole ou agroalimentaire et par ricochet l'autosuffisance alimentaire. Les raisons qui provoquent de tels mouvements de populations rurales vers les centres urbains sont nombreuses et l'impact socio-économique très considérable.

3-2-3-1 Sens et impact de l'exode rural

Le concept désigne le départ contraignant et/ou volontaire d'une population rurale vers les centres urbains. C'est la migration des populations des campagnes vers les villes. C'est le déplacement massif ou le mouvement migratoire des populations des zones rurales vers les centres urbains soit pour

des raisons naturelles (catastrophes), soit pour des causes purement humanitaires soit pour des raisons de d'extrême pauvreté.

L'exode rural est un phénomène très préjudiciable à l'essor agricole dont le continent noir a pourtant beaucoup besoin. Les campagnes, grandes productrices des denrées alimentaires, se vident de plus en plus de leurs bras valides au profit des villes qui ne produisent dans le meilleur des cas que des légumineuses dans quelques jardins de fortune érigés dans les bidonvilles. Il ne reste principalement dans ces campagnes que des personnes âgées et des femmes. Dans ces conditions, la production agricole régresse dangereusement pendant que la consommation augmente sans cesse. Les statistiques sur l'ampleur du phénomène de l'exode rural sont formelles. En 1950, seulement 33 millions d'Africains vivaient dans les villes, soit 15 % de la population totale. En 1983, soit 30 ans plus tard, ce chiffre a pratiquement quadruplé en passant à 137 millions, soit 29 % de la population totale. A partir de cette période, les villes du continent connaissent un accroissement beaucoup plus rapide avec un rythme de 5,3 % par an. Il est vrai qu'actuellement le taux de la population rurale d'Afrique est encore en moyenne de 60 %. Mais les experts prédisent avec certitude que d'ici 2030, le nombre des citadins équivaldra au nombre d'habitants ruraux.

Toutefois, il existe d'énormes disparités dans ces mouvements migratoires en Afrique. Ainsi, si le Gabon a une population citadine d'environ 84 %, seulement 14 % de la population de l'Ethiopie vivent en villes contre 10 % au Burundi. Ces déplacements des populations rurales vers les centres urbains restent très importants dans les pays côtiers du Golf de Guinée. En Afrique centrale et australe tels l'Afrique du Sud, l'Angola, la République Démocratique du Congo, les populations rurales émigrent en particulier vers les villes minières, les capitales et même vers certaines villes secondaires.

3-2-3-2 Les causes de l'exode rural

Les raisons de l'exode rural en l'Afrique sont multiples. Mais la principale raison, à notre avis tient au déséquilibre criant entre les campagnes et les villes africaines tel que nous l'avons décrit ci-dessus. Ce déséquilibre relève essentiellement de ce qui est appelé **distorsion pro-urbaine** qui se traduit par une tendance— sous diverses pressions bien entendu— des autorités politico-administratives à privilégier le développement des villes au détriment des campagnes. Cette situation en Afrique a pour corollaire non seulement l'insécurité alimentaire en général mais aussi et surtout la pauvreté des zones rurales qui fait également partie des principales causes de l'exode rural. Mais l'exode rural est parfois lié à la surexploitation des ressources naturelles et à l'exiguïté des surfaces cultivables pour les agriculteurs. Toutes choses qui ne favorisent guère la mise en jachère régulière de ces terres et la préservation de leur fertilité. Aussi l'accès difficile à la terre en raison des régimes fonciers rigides et inadéquats, fait-il fuir massivement des jeunes des campagnes vers les centres urbains. Les importations des produits alimentaires de première nécessité — subventionnés en Occident — concurrençant gravement les productions locales, ruinent beaucoup de paysans africains et les jettent sur les chemins de l'exode rural. A toutes ces causes des mouvements migratoires des habitants de zones rurales vers les villes, il faut ajouter le manque remarquable de crédits bancaires, la dégradation continue des prix des produits agricoles par rapport à la cherté de la vie en général et au coût de plus en plus élevé de production en particulier. Et comme l'a bien souligné Aimery de Dinechin, agroéconomiste,

Des prix bas [des denrées alimentaires] soulagent les urbains, mais font souffrir les ruraux ; seuls des prix rémunérateurs peuvent empêcher un paysan pauvre de

fuir sa terre pour chercher un hypothétique meilleur sort dans les bidonvilles surpeuplés et insalubres de la capitale.¹⁸

L'une des conséquences immédiates des migrations rurales est, sans nul doute, le surpeuplement des villes accompagné de la bidonvilisation avec tout son lot de malheurs sociaux. Il s'agit en l'occurrence d'un processus de création et de développement des banlieues ou des quartiers périphériques des capitales avec leurs cortèges de ghettoïsation, de délinquances de toutes sortes, de banditisme, de braquages et de pollutions environnementales.

Mais on ne saurait parler de facteurs humains handicapant l'autosuffisance alimentaire en perdant de vue la poussée démographique

3-2-3-3 La poussée démographie en Afrique

La préoccupation relative au rapport entre la population et la subsistance ne date pas d'aujourd'hui. Elle est, d'une manière ou d'une autre toujours présente au sein de l'humanité. Mais Thomas Malthus, s'est particulièrement intéressé à la question. Il y affirme ceci : « Le problème principal de notre temps est le problème de la population et de sa subsistance »¹⁹ et il ajoute « C'est la tendance commune, constante de tous les êtres vivants que les hommes ont à accroître leur espèce au-delà des ressources de nourriture dont ils peuvent disposer. »²⁰ Mais pour Malthus, la nature se charge de réguler, d'assurer l'équilibre entre la population et la subsistance disponible en procédant à ce qu'il appelle "la sélection naturelle" au terme de laquelle seuls les plus résistants survivent.

Cependant, il faut faire remarquer que (Malthus, n.s.d) a écrit pour servir l'idéologie bourgeoise contre la classe ouvrière ou les plus riches contre les

¹⁸

¹⁹T. Malthus, « Essai sur le principe de la population » in J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE Géopolitique de la faim*, Paris, Seuil, 2011, p. 104.

²⁰ Idem.

miséreux (à éliminer) de son époque. Le voici maintenant à visage découvert : « Les épidémies sont nécessaires » a-t-il soutenu avant d'ajouter sur un ton plus outrageant

« Les lois sociales sont nuisibles [...]. Elles permettent aux pauvres d'avoir des enfants [...]. La peine prononcée par la nature : le besoin [...]. Il faut qu'il [le pauvre] sache que les lois de la nature, qui sont les lois de Dieu, l'ont condamné à souffrir, lui et sa famille. »²¹

Nous voulons clairement signifier que nous ne nous inscrivons pas du tout dans cette logique malthusienne quand bien même nous estimons que les Africains se doivent de réduire leur taux de fécondité pour mieux faire face à l'autosuffisance alimentaire et surtout au développement socioéconomique. Mais en attendant, quel est le point réel de la démographie africaine ?

3-2-3-3-1 Le point de la démographie en Afrique

La question de la démographie africaine est âprement discutée entre plusieurs tendances dont deux principales. Il s'agit des Institutions financières internationales ou les bailleurs de fonds ou encore les grandes puissances occidentales d'une part, des dirigeants et des élites africaines d'autre part.

3-2-3-3-2 Vaines polémiques autour de la démographie en Afrique

Selon les premiers –Banque Mondiale, FMI et autres– le continent noir connaît de plus en plus une explosion démographique, un surpeuplement qui risque, à terme, de compromettre dangereusement tout développement socioéconomique au sein du continent. Mais, pour les dirigeants et les élites africaines, la croissance rapide de la population ne pose aucun problème à cause de l'immensité de l'Afrique, de l'abondance des ressources, des densités de

²¹T. Malthus, « Essai sur le principe de la population » in J. Ziegler, op. cit., p. 107.

population relativement faibles et, plus récemment, de la menace que fait peser le VIH/SIDA.

3-2-3-3-3 La réalité des taux démographiques en Afrique

Et pourtant, au-delà d'une telle polémique, l'Afrique est objectivement le continent dont la population en pourcentage a le plus augmenté depuis le début du XX^{ème} siècle et dont le taux d'accroissement naturel, avec 2,8 % en 2008 est le plus élevé. Estimée à 133 millions d'habitants en 1900 soit 8,1 % de la population mondiale, elle est passée en 1950 à 221 millions soit 8,8 % de la population puis à 767 millions en 1999 soit 12,8 % de la population et pourrait être de 1 766 millions en 2050 soit 19,8 % de la population du monde.

Certes, la plupart des pays africains ont un taux de natalité élevé, mais ils font également face à un taux de mortalité extrêmement fort, y compris une mortalité infantile. Ainsi, en 2008 au moins 10 pays africains avaient un taux de mortalité infantile supérieur à 100 ‰ (soit 10 %), 30 un taux supérieur à 50 ‰ (soit 5 %). Les 5 pays ayant l'espérance de vie la plus faible (de 32 à 41 ans) en cette même année étaient tous africains. Pour mieux apprécier l'expansion démographique en Afrique, il convient d'observer, à travers les tableaux que voici, les détails du phénomène pays après pays.

Tableau n° 4 : La démographie des États de l'Afrique de l'Est

<i>Noms des pays et des territoires</i>	<i>Superficie (km²)</i>	<i>Population (estimation 2010)</i>	<i>Densité de population (par km²)</i>	<i>Capitale</i>
<i>Burundi</i>	27 830	9 863 120	354,4	Bujumbura
<i>Comores</i>	2 170	773 410	356,4	Moroni
<i>Djibouti</i>	23 000	740 530	32,2	Djibouti
<i>Érythrée</i>	121 320	5 792 980	47,7	Asmara
<i>Éthiopie</i>	1 127 127	88 013 490	78,1	Addis-Abeba
<i>Kenya</i>	582 650	40 046 570	68,7	Nairobi
<i>Madagascar</i>	587 040	21 281 840	36,3	Antananarivo
<i>Malawi</i>	118 480	15 447 500	130,4	Lilongwe
<i>Maurice</i>	2 040	1 294 100	634,4	Port Louis
<i>Mozambique</i>	801 590	22 061 450	27,5	Maputo
<i>Rwanda</i>	26 338	11 055 980	419,8	Kigali
<i>Seychelles</i>	455	88 340	194,2	Victoria
<i>Somalie</i>	637 657	10 112 450	15,9	Mogadishu
<i>Somali land</i>	137 600	~ 3 500 000	~ 25	Hargeisa
<i>Soudan du Sud</i>	619 745	8 260 490	13	Djouba
<i>Tanzanie</i>	945 087	41 892 900	44,3	Dodoma
<i>Ouganda</i>	236 040	33 398 680	141,5	Kampala
<i>Zambie</i>	752 614	13 460 310	17,9	Lusaka
<i>Zimbabwe</i>	390 580	11 651 860	29,8	Harare

Source : Jean Ziegler op cit., pp. 63-64

Tableau n°5 : *La démographie des États de l'Afrique centrale*

Noms des pays et des territoires	Superficie (km²)	Population ⁴⁰ (estimation 2010)	Densité de population (par km²)	Capitale
Angola	1 246 700	13 068 160	10,5	Luanda
Cameroun	475 440	19 294 150	40,6	Yaoundé
République centrafricaine	622 984	4 844 930	7,8	Bangui
Tchad	1 284 000	10 543 460	8,2	N'Djamena
République du Congo	342 000	4 125 920	12,1	Brazzaville
République démocratique du Congo	2 345 410	70 916 440	30,1	Kinshasa
Guinée équatoriale	28 051	650 700	23,2	Malabo
Gabon	267 667	1 545 260	5,8	Libreville
Sao Tomé-et-Principe	1 001	175 810	175,6	São Tomé

Source : Jean Ziegler op cit., pp. 63-64

Tableau N° 6 : *La démographie des États de l'Afrique du Nord*

Noms des pays et des territoires	Superficie (km²)	Population (estimation 2010)	Densité de population (par km²)	Capitale
Algérie	2 381 741	37 100 000 ⁴¹	14,5	Alger
Égypte	1 001 450	81 249 302 ⁴³	80,4	Le Caire
Libye	1 759 540	6 461 450	3,7	Tripoli
Maroc	710 850	32 245 000	70,8	Rabat
Soudan	1 886 068	31 957 965	16,9	Khartoum
Tunisie	163 610	10 673 000	64,7	Tunis

Source : Jean Ziegler op cit., pp. 63-64

Tableau N° 7 : *La démographie des États de l'Afrique australe*

Noms des pays et des territoires	Superficie (km²)	Population ⁴⁰ (estimation 2010)	Densité de population (par km²)	Capitale
Botswana	600 370	2 029 310	3,4	Gaborone
Lesotho	30 355	1 919 550	63,2	Maseru
Namibie	825 418	2 128 470	2,6	Windhoek
Afrique du Sud	1 219 912	49 109 110	40,3	Pretoria
Swaziland	17 363	1 354 050	78	Mbabane

Source : Idem

Tableau N° 8 : la démographie des États d'Afrique de l'Ouest

Noms des pays et des territoires	Superficie (km²)	Population (estimation 2010)	Densité de population (par km²)	Capitale
Mauritanie	1 030 700	3 205 060	3,1	Nouakchott
Niger	1 267 000	15 878 270	12,5	Niamey
Nigeria	923 768	162 000 000	175	Abuja
Sénégal	196 190	12 323 250	62,8	Dakar
Sierra Leone	71 740	5 245 700	73,1	Freetown
Togo	56 785	6 587 240	116	Lomé
Bénin	112 620	9 056 010	80,4	Porto-Novo
Burkina Faso	274 200	16 241 810	59,2	Ouagadougou
Côte d'Ivoire	322 460	21 058 800	65,3	Abidjan, Yamoussoukro
Cap-Vert	4 033	508 660	126,1	Praia
Gambie	11 300	1 824 160	161,4	Banjul
Ghana	239 460	24 339 840	101,6	Accra
Guinée	245 857	10 324 030	42	Conakry
Guinée-Bissau	36 120	1 565 130	43,3	Bissau
Liberia	111 370	3 685 080	33,1	Monrovia
Mali	1 240 000	13 796 350	11,1	Bamako

Source : J Ziegler, op cit., pp. 63-64

3-2-3-3-4 Analyse des résultats synoptiques de la démographie africaine.

Lorsqu'on regarde globalement les tableaux ci-dessus, on est tenté de donner raison, sans même hésiter, à tous ceux qui soutiennent que l'Afrique n'est pas du tout surpeuplée au regard de ces nombreuses potentialités du développement et qu'elle peut bien supporter sa poussée démographique. En fait, les données statistiques disponibles en 2010 nous montrent que la population totale du continent est encore en dessous de milliard sur une superficie globale de **30.415.873 km²** incluant les Îles. Les densités varient énormément sur le continent. Elles vont de 634 à 2,6 par km². Ainsi, la densité la plus élevée est celle de l'Île Maurice avec les 634 par km², soit une population de 1.294.100 sur une superficie de 2040 km² seulement tandis que la densité la plus faible se trouve en Namibie avec une densité 2,6, soit une population de 2.128.470 sur une superficie de 825.418. Outre ces écarts constatés, une vingtaine d'autres pays ou Etats ont une densité en dessous de 30 par km². Si l'on s'en tient uniquement à ces données, on dirait aux Africains à peu près ceci que beaucoup d'entre eux auraient voulu entendre : "Allez, multipliez-vous, remplissez les terres africaines autant que vous pouvez..."

3-2-3-3-5 Conception de la progéniture en Afrique

En réalité, pour la plupart des Africains, l'enfant représente un véritable trésor et il faut, par conséquent, en faire autant que Dieu le permet. L'enfant est censé jouer d'ailleurs plusieurs rôles dans la tradition africaine. Outre la relève ou la perpétuation de l'héritage familial (surtout les garçons) qu'il assure, l'enfant aide très tôt les parents dans les activités champêtres, pastorales, se doit d'organiser des funérailles "dignes" (souvent très coûteuses) à la suite du décès des géniteurs. Aussi, l'enfant africain est-il perçu comme une garantie pour la sécurité sociale (en période de vieillesse ou de maladies paralysantes) dans un

continent où les services publics de sécurité sociale sont rares ou simplement limités au nombre très peu représentatif de fonctionnaires. Dans ces conditions, avoir beaucoup d'enfants est signe de bonheur et de grande considération sociale.

3-3 L'importance d'une démographie maîtrisée ou contrôlée en Afrique

Mais il serait totalement irresponsable de pousser, à nos jours, les Africains à une telle fécondité sans limites. Ne nous faisons aucune illusion. Les temps ont beaucoup changé. L'enfant devient de plus en plus une énorme charge pour les parents responsables, pour l'Etat et pour la société tout entière. Aussi, l'impact de la démographie ne s'analyse-t-il pas simplement en rapport avec la disponibilité d'espaces à occuper. C'est un véritable sujet de développement socioéconomique. Nous pensons que l'explosion démographique handicape sérieusement l'autosuffisance alimentaire voire le développement socioéconomique en Afrique. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les grands centres urbains et les bidonvilles y afférentes. Le dépeuplement des campagnes africaines au profit des villes est signe évident de la misère des populations et de leur sous-alimentation. Pire, on constate que l'enfant cesse d'être perçu comme une richesse à multiples dimensions pour devenir de plus en plus, dans bon nombre de familles, un objet de vente, une simple marchandise ou encore objet de maltraitance, confié aux premiers venus pour servir de domestique dans des conditions atroces, inhumaines. A quoi bon alors de continuer à pousser les Africains à une fécondité davantage irresponsable. Insister aujourd'hui sur la nécessité du déclin ou de la bonne maîtrise de fécondité en Afrique n'a rien à voir avec la philosophie malthusienne d'élimination systématique des plus faibles économiquement.

Le tableau ci-dessous indique les Etats africains de très faible densité de population donnant l'illusion que l'Afrique est sous peuplée et qu'elle peut se permettre, pendant longtemps encore, une fécondité sans limites. Ce faisant, on semble oublier le nécessaire rapport entre démographie et pouvoir économique et que la procréation doit toujours s'assumer.

Tableau N° 9 : Récapitulatif des pays africains de plus faibles densités de population

Pays ou Etats	Superficie en km ²	Population	Densité
Mozambique	801.590	22.061.450	27,5
Somalie	637.657	10.112.450	15,9
Somali land de facto	137.600	3.500.000	25
Soudan du sud	619.745	8.260.490	13
Zambie	752.614	13.460.310	17,9
Zimbabwe	390.580	11.651.860	29,8
Angola	1.246.700	13.068.160	10,5
RCA	622.984	4.844.930	7,8
Tchad	1.284.000	10.543.460	8,2
République du Congo	342.000	4.125.920	12,1
Guinée Equatoriale	28.051	650.700	23,2
Gabon	267.667	1.545.260	5,8
Algérie	2.381.741	3.710.000	14,5
Libye	1.759.540	6.461.450	3,7
Soudan	1.886.068	31.957.965	16,9
Botswana	600.370	2.029.310	3,4
Namibie	825.418	2.128.470	2,6
Mali	1.240.000	13.796.350	11,1
Mauritanie	1.030.700	3.205.060	3,1
Niger	1.267.000	15.878.270	12,5

Source : J Ziegler, op cit., pp. 63-64

3-4 Les guerres et conflits ethniques, tribaux très ruineux

Il n'y a nul doute qu'un pays en ébullition, en conflits ethniques ouverts ne peut objectivement avoir le cœur à l'agriculture, encore moins à l'autosuffisance alimentaire. Les guerres, les conflits, quelle que soit leur nature, ne génèrent que déchirements, atrocités, souffrances et la débandade chez le bas peuple laborieux. Toutes choses qui perturbent sérieusement la production en général et plus particulièrement la production agricole. Ce qui explique souvent la famine meurtrière dans les zones de combat. Et pourtant, l'Afrique est le continent le plus touché par des guerres civiles et des conflits tribaux et ethniques. En fait, beaucoup de pays africains sont de plus en plus des théâtres de ces guerres et de ces conflits parfois très meurtriers. Il est vrai que l'on ne peut attribuer – comme nous le montrons déjà –aux seuls conflits ethniques, aux guerres tribales toutes les entraves de l'autosuffisance alimentaire. Mais sous les détonations, avec des chasses à hommes, des drames de rares violences, qu'aucun peuple ne peut raisonnablement s'adonner à l'agriculture encore moins penser à l'autosuffisance alimentaire. Or, depuis les premières années d'indépendance jusqu'à nos jours, les armes ne sont jamais complètement tues sur l'ensemble du continent noir. Depuis lors, on enregistre chaque année ou chaque période donnée, quelques foyers de tension pour des raisons multiples. Les exemples ne manquent pas pour illustrer notre assertion.

3-4-1 Quelques cas de conflits et de guerres significatifs en Afrique depuis les indépendances.

Il n'est plus secret de constater ou de faire constater que le continent noir est l'un des plus frappés par des guerres, des violences politico-ethnico-tribales. En fait, sur 35 conflits qui secouent notre planète à l'heure où nous rédigeons, 13 sont en Afrique.

Rappelons quelques grands conflits et guerres fratricides qui ont marqué ou qui marquent encore le continent des cinquante dernières années.

- ***La ravageuse guerre du Biafra :*** En mai 1967, éclata la guerre de Biafra, une région de l'Ouest du Nigéria très riche en pétrole. Cette guerre civile de sécession a duré 3 ans (de 1967 à 1970) et a tué entre un et deux millions de personnes civiles et militaires. Mais comment cela a-t-il pu se produire ?

- ***Les contours de la guerre du Biafra :*** En fait, tout est parti de l'assassinat du Premier Ministre du pays et des massacres d'Ibo qui sont suivis en mai 1966. Ceux-ci se sont réfugiés dans la région occidentale du Nigeria, le Biafra. Même si l'arrivée au pouvoir du lieutenant-colonel Gowon semble ramener le calme dans le pays, sa décision de diviser le pays non plus en 3 mais en 12 régions administratives a entraîné une vive résistance des Ibo et de leur chef le lieutenant-colonel Ojukwu qui est alors préoccupé par l'éparpillement de son ethnie entre plusieurs régions. Ce dernier proclama l'indépendance du Biafra le 30 mai 1967. Dès lors, s'ouvrait une période d'instabilité politique au Nigeria. Puisque ladite décision marque le début d'un des plus graves conflits d'Afrique qui avait duré de juillet 1967 à janvier 1970, ayant fait près de deux millions de morts, victimes de la famine. Rappelons que le conflit a pris beaucoup d'importance à cause notamment des appuis extérieurs qu'ont reçus les belligérants. Ainsi, la Tanzanie, le Gabon, la Côte-d'Ivoire, la Zambie et Haïti ont reconnu successivement le Biafra comme nouvel Etat. Mais de l'autre côté, les grandes puissances et surtout l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) ont apporté leur soutien au gouvernement fédéral. Il s'agissait, pour cette dernière, d'éviter un précédent qui pouvait mener à la remise en cause d'autres frontières africaines issues de la période coloniale. L'attitude de la France (et de la Chine) face à ce conflit

était assez particulière voire curieuse. En réalité, le général De Gaulle avait sournoisement évoqué le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et sa sympathie pour le Biafra. Il gardait en vérité rancune au pouvoir nigérian pour ses critiques à la suite des essais nucléaires français au Sahara.

Cependant, le rapport de force ayant été en faveur du pouvoir fédéral, le Biafra, diplomatiquement isolé annonçait la fin de cette guerre particulièrement meurtrière. Le processus de paix et de réconciliation s'était accéléré après la démission de De Gaulle et le désengagement de la France qui s'était ensuivi. Mieux, le départ d'Ojukwu forçait les Biafrais à la reddition. Cette reddition s'était accompagnée d'une politique de réconciliation nationale.

Mais il convient de faire remarquer que le Nigéria, ce géant pays de l'Afrique de l'Ouest reste toujours en proie à des tensions ethnico-religieuses et politiques souvent désastreuses pour l'autosuffisance alimentaire. Il est de notoriété publique que le Nigéria ne passe pratiquement de mois sans enregistrer des tueries interethniques ou interreligieuses avec des dizaines de victimes pour la plupart innocentes. Les trois ethnies dominantes dans le pays que sont les Haoussa, les Yorouba et les Ibo ; s'affrontent de temps à autre pour le partage du pouvoir d'Etat. Il en est de même des groupes religieux notamment les musulmans ou les islamistes représentés majoritairement par les ethnies Haoussa, Peulh d'une part et les chrétiens que sont massivement les Ibo.

Le dernier exemple en date est relatif aux groupes intégristes islamistes dénommés Boko Haram qui organisent de façon fréquente des attentats atroces contre les chrétiens essentiellement.

➤ **La guerre d'Ethiopie :** De 1962 à 1973 l'Ethiopie a connu des violences ethniques séparatistes qui ont fait plus de 2000 morts. Les mêmes Ethiopiens se sont livrés une autre guerre ethnique de 1974 jusqu'à 1991. Cette longue guerre ethnique a enregistré plus de 750.000 morts.

De 1998 à 2000, c'est entre cette même Ethiopie et sa voisine l'Erythrée qu'il a eu des affrontements très meurtriers ayant fait au moins 70.000 morts dans les deux pays selon les estimations des journaux. Ces conflits entre les deux Etats voisins ont entraîné également des déplacements massifs des populations de part et d'autre. Ainsi, l'Ethiopie a expulsé plus 77.000 Erythréens ou Ethiopiens d'origine érythréenne qui sont perçus comme danger potentiel pour la sécurité de la nation éthiopienne.

➤ ***La guerre du Soudan :*** Le Soudan était en ébullition depuis 1983 avec de nombreux conflits entre les Masalit et les pasteurs arabes. A partir de 2003 s'est éclatée la guerre du Darfour à grande échelle entre les sécessionnistes et les autorités politico-administratives de Khartoum qui soutiennent depuis les éleveurs arabes du Nord Soudan contre les chrétiens du Sud Soudan et qui ont également aidé aux massacres des Masalit. Ce sont, comme on le voit, des conflits ethnico-religieux et politiques qui ont dévasté la région pendant longtemps et éliminé des centaines de milliers de soudanais avant qu'intervienne récemment un fragile accord de paix reconnaissant au Sud Soudan le statut d'Etat autonome sous l'égide de l'UA et de l'ONU.

➤ ***Les conflits de la République du Congo Démocratique (RDC)***

La République Démocratique du Congo, un vaste pays, quatre fois plus grand que la France, est en proie à des violences interethniques et régionales depuis des années surtout dans la région de Kivu dont le sous-sol regorge d'inouïes richesses géologiques : l'or, le coltan, le diamant, le cobalt, le cuivre, l'uranium, le pétrole etc. Mais comment s'expliquent ces conflits récurrents dans une telle région ?

Signalons que la région de Kivu est une zone qui suscite l'appétit des pays voisins tels que l'Ouganda, le Burundi (dans une certaine mesure) et plus particulièrement le Rwanda surpeuplé qui considère cette zone comme son exutoire démographique. Ainsi, les districts de Rutshuru et de Masisi sont peuplés de Rwandophones. Aussi, au Masisi, les populations autochtones ont-elles été progressivement dépossédées de leurs terres sous l'administration des Belges. Les migrants rwandais obtenaient plus facilement la nationalité congolaise. Mais la révision en 1986 des critères facilitant la revendication de ladite nationalité en a privé des milliers de Banyarwanda. Ce qui a commencé à envenimer les relations intercommunautaires. Et comme pour renforcer cette tendance, la Conférence Nationale de 1990 a fermé les portes aux Rwandophones sous motif de nationalité douteuse. Dans une telle condition, les tensions interethniques se sont exacerbées au Masisi et ont dégénéré en 1993 en violences armées opposant les autochtones Hunde aux Banyarwanda (Tutsi et Hutu) provoquant plusieurs milliers de morts. En 1994, entre temps calmées, ces tensions ont repris de plus bel entre les groupes ethniques Banyarwanda Tutsis et de nombreux autres autochtones du Nord Kivu dénommés "G7" que sont les Nande, Hunde, Kuymu, Nyanga, Tembo, Kano, Mbuti.

Dès avril 1994, le génocide rwandais a occasionné un déferlement massif des populations d'ethnie Hutu dans des camps de réfugiés situés aux frontières de la région en fuyant l'avancée victorieuse de l'armée de Front Patriotique Rwandais (FPR) dirigé par Kagame. Cette installation devenue durable de plus d'un million de réfugiés Hutu a continué à déstabiliser davantage la région déjà fragile réactivant les hostilités à l'égard surtout des Tutsis qui ne cachaient plus leur sympathie pour les nouvelles autorités de Kigali en les aidant même à exterminer les réfugiés Hutu desdits camps. Ce sont d'ailleurs ces autorités Tutsis de Kigali qui ont servi de couverture à l'offensive en 1996 en balisant le chemin à l'AFDL de Laurent Désiré Kabila qui a pu chasser Mobutu Sésé Séko,

espérant tirer beaucoup d'avantages économiques et politique d'une telle assistance militaire. Mais hélas ! N'ayant pas officiellement bénéficié de ce retour à l'ascenseur, les autorités de Kigali allume de temps à autre les foyers de tension dans cette riche région située à plus de 1500 km de la Capitale Kinshasa en vue de pouvoir y poursuivre allègrement le pillage systématique des ressources minières. Actuellement, c'est sous le couvert d'un groupe dénommé "M23" que le pouvoir du Rwanda de concert avec celui d'Ouganda, continue les atrocités et l'exploitation des innombrables richesses de la zone.

- **Le génocide rwandais :** Ce pays a connu en 1994 les conflits ethniques les plus atroces, les plus barbares, les plus sanglants. Les germes de ce génocide remontent au moins à octobre 1990 dans les provinces de Byumba et Umutara au Nord-est, de Gisenyi et Ruhengeri au Nord-ouest du pays. Mais ce n'est qu'entre avril et décembre 1994 que ce génocide a manifesté sa phase la plus dramatique, la plus sauvage et la plus culminante avec 99,2 % des victimes. Déclenché, à proprement parler, le 7 avril 1994 juste au lendemain de l'assassinat du président rwandais Juvénal Habyarimana et le président burundais Cyprien Ntarimina le génocide rwandais est le plus rapide et ravageur au monde après celui des Juifs pendant et aux lendemains de la deuxième guerre mondiale (1939-1945). Il a fait entre 934.218 (morts formellement identifiés) et 1.074.017 victimes. Les statistiques ci-dessous présentées montrent bien le degré d'horreurs de ce génocide sans pareil en Afrique. Ainsi on retient que : 93,7 % des victimes ont été tués tout simplement parce qu'elles sont identifiées comme Tutsies ; 1 % parce qu'elles ont des liens de parenté, de mariage ou d'amitié avec les Tutsis ; 6 % pour avoir des traits physiques semblables à ceux des Tutsis ; 0,8 % pour avoir des idées contraires à celles du régime Hutu. Les statistiques se poursuivent encore plus poignantes quand elles touchent des catégories d'âge. A cet effet, les enfants et les jeunes ont été particulièrement visés avec 53,7 % d'enfants

et de jeunes de 0 à 24 ans contre 41,3 % des adultes. 56,4 % des victimes sont hommes contre 43,3 de femmes. Au regard des catégories socioprofessionnelles, ce sont les paysans qui ont le plus fait les frais de ce génocide avec 48,2 %. Viennent ensuite les étudiants du secondaire et du supérieur 21,2, les enfants et les vieillards occupent 16,8 %.

Les machettes ont été les armes les plus meurtrières avec 37,9 %, suivies de massues 16,8 % et de 14,8 % d'armes à feu.

C'est la province de Butare où est enregistré le nombre le plus élevé de victimes suivi de Kigali-rural. Mais aucun lieu n'est épargné par les tueries génocidaires. La colline, les Eglises, les établissements scolaires et universitaires, les administrations etc. ont été tous des théâtres de ces sauvages épurations ethniques.

➤ *La guerre d'occupation du Mali*

Le conflit ethnico-religieux et politique qui s'est déroulé récemment au Mali est un exemple éloquent du goulet d'étranglement que constituent ces drames non seulement pour l'autosuffisance alimentaire mais également pour le développement socio-économique tout entier.

Tout a commencé par l'occupation du Nord du Mali par les groupes Jihadistes Touaregs venus de la Libye dénommés "des soldats de l'armée régulière libyenne d'origine malienne". Ces groupes de bandits armés dirigés par le colonel Najim refusent de faire allégeance au pouvoir central de Bamako en se réfugiant dans une logique de combattre pour la libération du territoire de l'Azawad. Le Mali qui était déjà en effervescence sociopolitique en raison de l'approche de l'élection présidentielle devant consacrer le départ définitif du président Amadou Toumani Touré (ATT), voit sa situation s'aggraver du coup par les attaques meurtrières des bandes armées que sont MNLA, ANE

SARDINE allié d'AQMI contre les troupes loyalistes sans moyens appropriés. C'est dans ce cafouillage que le capitaine Aya Sanogo entre en scène en opérant un coup d'Etat chassant Amandou Toumani Touré (ATT) du pouvoir le 22 mars 2012 en libérateur et en messie. Ceci a compliqué davantage la situation sociopolitique du Mali et a même permis aux groupes armés d'étendre leurs zones d'occupation. Ainsi, ces bandes armées ont successivement envahi les villes comme : Kidal, Gao, Tombouctou et Douentza.

Les conséquences de cette situation malienne sont très nombreuses sur les plans social, économique, politique voire culturel. Ainsi, sur le plan social, les populations du Nord Mali vivent depuis février 2012 des moments très difficiles et ne savent plus où se donner de la tête. Les violations des droits de l'homme sont monnaie courante et se résument ainsi : lapidations à mort, amputation de mains et de pieds, châtiments corporels, viols, agressions contre les femmes, exécutions sommaires, arrestations et détentions illégales etc. Les nomades sont des premières victimes dont la plupart se voient obligés d'abandonner leur bétail dans leur fuite. Des milliers de déplacés ou de réfugiés souffrant de la famine et de malnutrition, sont déjà enregistrés dans les pays ayant de frontières communes avec le Nord Mali.

Au plan économique, le Mali a déjà perdu depuis le début de cette crise, plus d'un milliard d'euros soit 655 milliards de francs CFA de financement. Selon les prévisions, le taux de croissance passera de 4 % à -4 % à la fin 2012. Aussi, l'industrie, l'hôtellerie, le tourisme traversent-ils une situation de déclin sans précédent.

Au niveau culturel, c'est une catastrophe qui s'observe depuis quelque temps dans cette région du Nord Mali. En fait, les envahisseurs se livrent aujourd'hui à des actes de démolition systématiques des monuments multiséculaires qui faisaient jadis la fierté de tout le pays et l'objet d'attraction touristique rapportant des milliards au budget malien.

Au plan politique, on assiste à la déchirure de la classe politique malienne dont une partie soutient (la minorité certainement) les anciens putschistes et tentent pendant longtemps d'empêcher les forces de la CEDAO d'atterrir à Bamako pour combattre et chasser les islamistes occupants du territoire du Nord Mali. Tandis que la majorité au pouvoir rétabli a montré ses limites et étalé ses carences et son immobilisme qui prêtent flanc à l'anarchie et à des déviances de toutes sortes très préjudiciables. Comment peut-on, dans un tel cafouillage, réaliser les nobles objectifs de l'autosuffisance alimentaire ?

➤ *Les conflits centrafricains*

Depuis le départ forcé du pouvoir de l'empereur autoproclamé, Bedel Bokassa, la Centrafrique semblait dans des affrontements récurrents de grande envergure parfois. Le dernier en date remonte à mars 2012 et continue de faire encore rage en ce moment même où nous rédigeons. Nous allons examiner la situation par rapport à notre sujet.

✓ *Bref rappel de l'histoire de la République de Centrafrique*

Il convient de rappeler brièvement l'histoire de la République de la Centrafrique pour bien comprendre les enjeux des conflits actuels qui ensanglantent ce pays.

En fait, c'est depuis le 8^{ème} siècle que le peuple centrafricain s'est établi du côté du fleuve Oubangui. La colonisation du territoire a commencé à partir des années 1880, plus précisément en 1885, année de la découverte du fleuve Oubangui et du territoire qui était immédiatement partagé entre la France et la Belgique de part et d'autre du fleuve. Forte de ce partage, la France a fondé la ville de Bangui en 1889 devenue plus tard la Capitale du pays. Dès 1905 l'Oubangui-Chari est devenu une colonie française et la population fait alors

l'objet d'exploitation sans ménagement et rentre, sans tarder, dans le giron de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) en 1910. Toute la région a été secouée par la guerre ravageuse de Kongo-Wara entre 1928-1931.

✓ ***La République centrafricaine : pays d'instabilité politique cyclique au gré de la France colonisatrice***

L'une des caractéristiques majeures de la République de Centrafrique est indiscutablement son instabilité politico-sociale voire économique depuis son accès à l'indépendance.

Le pays a proclamé son indépendance le 1^{er} décembre 1958 et y a accédé effectivement en 13 août 1960. L'une des personnalités marquantes de cette indépendante a été l'abbé Barthélémy Boganda. Mais, il a été assassiné le 29 mars 1959, en pleine campagne électorale dans un accident d'avion quelque temps seulement après la proclamation de l'indépendance. L'ère d'instabilité politique venait d'être enclenchée. Albert Goumba qui s'était apprêté à succéder à l'abbé assassiné, était lui aussi vite écarté. C'est ainsi que David Dacko est devenu le tout premier Président de Centrafrique "indépendante" avec le soutien actif de la France. Cependant, David Dacko a commis l'imprudence de se rapprocher de la Chine. Dès lors, la France a pris "ses responsabilités" en décidant de soutenir le chef d'état-major de l'armée centrafricaine, Jean-Bedel Bokassa qui a renversé son cousin Dacko, lors du « coup d'État de la Saint-Sylvestre » de 1965. Jean-Bedel Bokassa qui s'était autoproclamé empereur le 4 décembre 1976, a été renversé le 4 septembre 1979, toujours par la France pour s'être rapproché de Kadhafi dans la guerre de Tchad contre les intérêts français. David Dacko est alors remis au pouvoir encore avec la volonté des maîtres français. En septembre 1981, le général André Kolingba a profité d'une période d'agitation sociale pour contraindre le Président à lui remettre pourvoir. Ce

dernier a instauré un régime militaire sous la forte influence du colonel Mansi ont, l'officier de renseignement français. Mais, sous la contrainte des mutins, Kolingba qui était déjà progressivement lâché par la France de François Mitterrand, a dû organiser les élections présidentielles qu'a gagnées Ange-Félix Patassé en 1993. Il est réélu le 19 septembre 1999 avant d'être renversé le 15 mars 2003 par son ancien chef d'état-major, le général François Bozizé à la faveur de nouvelles périodes d'agitations sociales et une fois encore avec la complicité de la France. Bozizé est élu président le 8 mai 2005 et réélu pour garder le pouvoir jusqu'en mars 2013.

✓ ***La crise actuelle en Centrafrique et les vrais enjeux des affrontements prétendument religieux***

Telle une habitude de longue date, la Centrafrique s'enflamme à nouveau en décembre 2012. Une coalition rebelle prenant le nom de Séléka – *Alliance* en langue sango – s'est constituée pour combattre le régime de Bozizé. Cette coalition, composée notamment de bandes armées tchadiennes et soudanaises et d'au moins trois mouvements préexistants dominés tous par des musulmans du nord, a pris le contrôle de la ville diamantifère de Bria le 18 décembre 2012 et a progressé rapidement vers la capitale Bangui. Déboussolé par le refus d'un soutien militaire de la France ou des États-Unis le président Bozizé a dû fuir le pays en catastrophe avec sa famille le 24 mars 2013. Le chef de la Séléka Michel Djotodia s'est autoproclamé président de la République. Mais, incapable de rétablir l'ordre, la situation s'est enlisée davantage et la crise a débouché sur des affrontements sanglants et intercommunautaires très meurtriers.

Ni l'envoi de plus d'un millier de soldats français dans l'Opération dite Sangaris dès novembre 2013, ni les démissions contraignantes du président autoproclamé, Michel Djotodia et de son premier ministre Nicolas Tiangaye, le 10 janvier 2014, ni l'élection à la présidence de transition, par des "grands

électeurs’’, de madame Catherine Samba-Panza, le 20 janvier 2014, ni le « déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) décidé le 5 décembre 2013, par la résolution 2127 du conseil de sécurité des Nations unies etc., n’ont encore pu mettre fin à la barbarie, au génocide qui se déroule sous les yeux de l’humanité. En fait, nous assistons, depuis le départ du président François Bozizé, à des tueries interconfessionnelles, entre les musulmans (Séléka) et les chrétiens (anti Balaka), d’une envergure et d’une sauvagerie jamais égalées jusqu’ici. Mais pour beaucoup d’observateurs avertis, ces affrontements prétendument religieux, ne sont, en réalité, que des manipulations des politiciens assoiffés du pouvoir et téléguidés. Mieux, les hommes de Séléka, très majoritairement musulmans et qui se livrent aux pillages, aux vols et aux viols, aux massacres, ne sont, en définitive, que des Tchadiens et des Soudanais commandités par leurs Etats respectifs soit pour des visées expansionnistes, soit pour sécuriser leurs frontières contre d’éventuels rebelles qui ne manquent pas dans ces deux pays. C’est pourquoi, il est peu probable que la force d’imposition puisse véritablement restaurer l’ordre du fait que les Tchadiens, considérés à la fois comme pyromanes et sapeur-pompier, y participent activement. On parle de plus en plus aujourd’hui de la partition du pays en deux parties – nord et sud – pour cantonner les musulmans de Séléka dans la partie septentrionale. Manœuvre des pays voisins cités supra ? De la France colonisatrice ? Ou des politiciens centrafricains manipulés ? L’avenir nous le dira certainement.

Ainsi, il est clair que dans ces conditions d’instabilité sociopolitique récurrente, le cœur des populations ne pourrait être vraiment aux activités agricoles encore moins à l’autosuffisance alimentaire qui est notre principal objectif ici.

On peut conclure globalement sur ce point de conflits en Afrique en faisant remarquer qu’il est vrai que les luttes fratricides ne datent pas d’aujourd’hui. Nos ancêtres se livraient bien de guerres de conquête, d’agrandissement des

royaumes à la tête desquels ils régnaient. Seulement, les enjeux des guerres, des conflits que se font, de nos jours, les Africains ou ceux qu'on appelle les frères ennemis sont énormes et certains de ces enjeux échappent parfois même aux principaux acteurs des drames en question. Autrement dit, les nombreux conflits et guerres dont l'Afrique fait l'objet aujourd'hui, sont pour la plupart téléguidés de l'extérieur pour des raisons de trafics d'armes (très florissants pour certains réseaux de mafia internationale) et pour d'autres raisons encore. Cependant, on ne doit perdre de vue la grosse part de responsabilité des Africains eux-mêmes dans ces diverses violences qui entravent très sérieusement l'autosuffisance alimentaire, la reléguant au dernier rang dans les priorités.

CHAPITRE 4 : LA GENESE DU MAL AGROALIMENTAIRE EN AFRIQUE : ESCLAVE, COLONISATION, RESEAUX DES DETTES ET LES ILLUSIONS DES INDEPENDANCES AFRICAINES

Nous ne le dirons jamais assez, l'Afrique est l'une des plus grandes victimes de la faim et de la malnutrition malgré ses nombreuses ressources tant naturelles qu'humaines. Les statistiques sur la répartition de la faim dans le monde sont là pour le témoigner. Mais à quoi est due cette situation très déplorable ?

S'il est vrai que les Africains ont une large part de responsabilité dans ce drame récurrent au sein du continent, personne ne peut cependant nier les diverses implications de l'Occident colonisateur dans l'entretien de cette malheureuse situation de faim et de sous-alimentation. Dans son *discours sur le colonialisme*, Césaire (1976) a su bien dresser le bilan catastrophique des rapports de domination entre l'Afrique et l'Occident colonisateur comme c'est le cas à travers le passage ci-dessous du *discours* :

On m'en donne plein la vue de tonnage de coton ou de cacao exporté, d'hectares d'oliviers ou de vignes plantés.

Moi, je parle d'économies naturelles, d'économies harmonieuses et viables, d'économies à la mesure de l'homme indigène désorganisées, **de cultures vivrières détruites, de sous-alimentation installée, de développement agricole orienté selon le seul bénéfice des métropoles, de rafles de produits, de rafles de matières premières**²²

Ainsi, cette assertion de (Césaire, 1976) résume bien à elle seule le contenu de ce chapitre et nous rappelons que l'Afrique reste sous la domination occidentale dans presque tous les secteurs de la vie publique. Depuis le début de la colonisation jusqu'au "soleil des démocraties" plus ou moins imposées en passant par le "soleil des indépendances", l'Afrique demeure sous l'influence de l'Occident d'une manière ou d'une autre. Seulement, on ne se rend pas

²²A. Césaire, *op cit.*, p. 20

toujours compte de toutes les subtilités de cette emprise encore moins de son étendue. Les “indépendances” successives de la plupart des pays africains à l’orée des années 60 n’ont véritablement rien changé du système que la colonisation a solidement mis en place pendant des dizaines d’années de domination sociopolitique et surtout économique. Le secteur agricole est l’un des plus touchés par cette mainmise étrangère sur l’Afrique. Ici, les recours permanents aux pesticides, aux semences agricoles dont l’Occident reste le fournisseur exclusif, la priorité accordée à des cultures d’exportation ou de rente tels que le coton, le cacao, le café, le soja etc. au détriment des cultures vivrières ainsi que les services de dettes africaines sont quelques manifestations indéniables de cette domination dans le secteur agricole. Autres astuces des Blancs dans ce secteur ont pour noms ; les aides alimentaires, le dumping commercial etc. Les organismes génétiquement modifiés (OGM) constituent aujourd’hui les nouvelles trouvailles que des cartels d’agrobusiness de l’Occident font subtilement usage pour continuer à instrumentaliser la famine au sein du continent noir. Dans ce quatrième chapitre, nous allons essayer de faire ressortir la logique d’expropriation de l’Afrique par des Blancs depuis la période d’esclavage jusqu’à nos jours et d’analyser tous ces aspects de l’instrumentalisation de la famine en Afrique par les réseaux d’agrobusiness occidentaux.

4-1 Les premiers contacts entre l’Afrique et l’Occident et la question de l’esclavage

Les premiers contacts entre le continent noir et l’Occident remontent probablement au 16^{ème} siècle. Ce furent d’abord les explorateurs blancs qui avaient franchi les premiers les côtes africaines. Leur découverte des immenses richesses naturelles et humaines du continent et les divers rapports qui en étaient dressés, avaient suscité la convoitise de nombre d’Européens à une époque où

les plantations naissantes d'Europe et surtout d'Amérique latine de canne à sucre et d'autres, souffraient de manque criard de main-d'œuvre à bon marché. Dès lors, l'Afrique devenait un important enjeu dans le commerce triangulaire. Mais qu'entend-on par commerce triangulaire et comment s'est-il réellement passé ?

4-1-1 Le commerce triangulaire ou la traite négrière : Sens et portée pour l'Afrique

Le commerce triangulaire ou la traite négrière désigne l'expression attribuée au commerce des esclaves à partir du 17^e siècle. Il se traduit essentiellement par le voyage en trois phases déterminantes se présentant comme suit :

- La première phase est marquée par l'axe Europe-Afrique.
- La deuxième phase se traduit par l'axe Afrique-Amériques.
- La troisième étape se fait par l'axe Amériques-Europe

4-1-1-1 Première étape du commerce triangulaire

A la première phase, les navires négriers prenaient leur départ de l'Europe en général et notamment de la France, à partir des ports de Nantes et de Bordeaux. Ils y sont chargés de vivres et de nombreuses marchandises telles que les quincailleries, les armes, les poudres à canons, les tissus, le cuivre et autres pacotilles. Lesdits navires échouaient sur les côtes africaines où les Négriers échangeaient les vivres et les marchandises contre les esclaves. Une fois cette étape terminée, les navires remplis de captifs entassés dans des conditions inhumaines, devaient prendre la direction des Amériques pour y livrer les nouvelles "marchandises" de crime.

4-1-1-2 La deuxième phase du voyage de la traite négrière

Le retour des navires de la traite marquait la deuxième étape du voyage. En fait, les navires négriers, après l'axe France-Afrique, repartaient en direction des Îles d'Amérique alors remplis d'esclaves achetés. Plus du tiers (1/3) de ces captifs, enchaînés et entassés dans des cales et dans des situations particulièrement dramatiques, mouraient en chemin et jetés en mer avant destination. Une fois débarqués, les esclaves étaient vendus aux riches propriétaires soit pour être domestiques, soit pour servir surtout dans les plantations de la canne à sucre d'Amérique latine. Après ces transactions d'êtres humains réussies, les Négriers reprenaient le chemin d'Europe. D'où la troisième étape du commerce triangulaire.

4-1-1-3 L'ultime étape du commerce triangulaire

Une fois les opérations de ventes des captifs terminées, les Négriers entreprenaient le retour à leur point de départ, c'est-à-dire l'Europe et plus particulièrement la France. Ce faisant, ils ravitaillaient les navires en produits locaux tels le sucre, le café, le cacao, le coton, le tabac et l'or et d'autres produits manufacturés dont les Européens avaient le plus besoin à cette époque. Comme on le voit, le commerce triangulaire est non seulement la traite des esclaves ; mais un commerce qui décrit un parcours triangulaire des navires empruntés et qui sont toujours chargés de telles ou telles marchandises de leur point de départ ou de destination.

4-1-1-4 Transition vers la colonisation

Ce commerce d'hommes suivant une trajectoire triangulaire, appelé encore la traite négrière ou la traite des Noirs, a été pratiqué essentiellement par les Européens tels que les Anglais, les Hollandais, les Portugais et notamment les

Français etc. avant d'y entraîner par la suite les Américains, entre le 16^{ème} et le 19^{ème} siècle.

Il est à souligner que le bilan de cette traite négrière en ressources humaines est très lourd. Il est évalué entre douze et vingt millions d'hommes, de femmes et d'enfants noirs qui se sont vu arracher à leur foyer respectif et déporter en Occident pour servir de main-d'œuvre dans les plantations de canne, de café, de cacao etc. et de mines d'Europe, notamment d'Amérique latine.

Aussi, cette traite des Noirs a t-elle vite rendu florissantes les économies d'Europe et d'Amérique, préparé et accéléré la phase de leur industrialisation.

Dès que les implantations des industries et le développement des machines devant remplacer les hommes ont atteint un niveau suffisant ; les besoins en esclaves étaient considérablement minimisés et ceux des matières premières très accrus. Alors, l'Afrique suscitait autrement un regain d'intérêt. Les appétits pour les richesses naturelles du sol et du sous-sol et pour les matières premières s'étaient de plus en plus aiguisés. L'abolition de l'esclavage intervenue à la suite d'âpres luttes et révoltes des Noirs américains et d'autres abolitionnistes audacieux et surtout sous l'instigation de Victor Schoelcher le 27 avril 1848, a ouvert de nouvelles perspectives pour les Occidentaux qui voyaient en Afrique un continent à portée de mains pour des aventures d'occupation et de pillage systématique de matières premières destinées désormais à alimenter des industries naissantes. D'où la perfide idée et l'avènement de la colonisation du continent noir, qui devait permettre aux Occidentaux de perpétuer l'esclavage sous une nouvelle forme et d'établir dorénavant leur domination dans toutes les régions où ils avaient pratiqué cette traite négrière.

4-2 La colonisation de l'Afrique : Suite logique de l'esclavage et de la volonté de domination des Blancs

L'on est en droit de se demander quel rapport direct la colonisation a avec la problématique de l'autosuffisance alimentaire sans l'utilisation des OGM. Il est vrai que la colonisation a pris officiellement fin depuis les années 1960 dans la plupart des pays africains. Normalement on ne devrait plus l'évoquer dans les difficultés actuelles de sous-alimentation de l'Afrique. Mais en réalité, penser ainsi c'est, nous semble t-il, ignorer tout de ce fléau et surtout de son impact persistant sur l'ensemble des secteurs vitaux du continent.

4-2-1 Le drame colonial en Afrique

En dehors de quelques aventuriers audacieux, la plupart des Européens négriers ont mis beaucoup de temps avant leur pénétration à l'intérieur des pays africains. Tout le temps qu'a duré l'esclavage en Afrique – du 16^{ème} au 19^{ème} siècles – les Négriers restaient sur les côtes océaniques de l'Afrique pour tous leurs négoce. Ils n'osaient pas aller au-delà pour plusieurs raisons mais surtout par peur de redoutables maladies tropicales, en particulier, le paludisme.

Cependant, le développement important des industries ou du machinisme en Amérique au 19^{ème} siècle a sérieusement impacté la traite négrière en ce sens qu'il a considérablement réduit les besoins en esclaves dans les plantations de la canne à sucre et de cacao du Sud d'Amérique. Partant, les révoltes des esclaves et la détermination de Victor Schœlcher ont conduit l'Amérique du Nord et d'autres nations à l'abolition de l'esclavage, du moins théoriquement, le 27 avril 1848 et ce, contre le gré des gros Négriers d'Amérique latine. Mais, aussitôt une nouvelle page encore plus douloureuse s'ouvrait au détriment du continent noir. Ce fut la page de la colonisation, désormais mieux adaptée aux nouvelles

réalités économiques et industrielles des grandes puissances de l'époque qu'étaient notamment l'Amérique du Nord, l'Angleterre et la France.

4-2-1-1 La phase active de la colonisation de l'Afrique

Il convient de faire remarquer que la colonisation a véritablement commencé dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, notamment à la suite du fameux congrès de Berlin qui a consacré le partage de l'Afrique.

4-2-1-1-1 Le Congrès de Berlin comme l'une des prémisses

Jusqu'en 1880, à peine 1/10^{ème} du continent était sous le contrôle occidental. Mais 20 ans environ plus tard, seuls l'Ethiopie, le Maroc et le Libéria échappaient encore à ce contrôle. Que l'on se rappelle que c'est en 1885 que s'est tenu le Congrès de Berlin – ville principale de l'Allemagne – ayant consacré le partage du gâteau de l'Afrique. Dès lors, certains facteurs comme le développement de la pharmacie et surtout la fabrication des médicaments tels la quinine contre le paludisme – une des plus redoutables maladies des régions tropicales –, le développement des armes légères semi automatiques (canons à répétitions), l'invention du télégraphe, l'accumulation des capitaux, etc., ont poussé chacune des puissances impliquées dans le partage ou représentées au Congrès de Berlin, à se lancer à l'assaut de son morceau c'est-à-dire à la conquête des régions qui lui "reviennent" de force. L'Afrique devenait alors le théâtre de confrontations brutales, des affrontements d'une rare barbarie. C'est ce que souligne bien ici (Bloy, 1981), « L'histoire de nos colonies, en Extrême-Orient et en Afrique, n'est que douleur, férocité sans mesure et indicible turpitude. »²³ En fait, la colonisation était marquée presque partout en Afrique par une brutalité inouïe. Rares étaient les conquêtes coloniales faites sans une violence sauvage. Les exemples sont légion à cet effet.

²³L. Bloy, *La France colonisatrice*, Paris, S. Meissinger, nouvelle édition. 1981.

➤ *La conquête coloniale de l'Algérie*

La colonisation de l'Algérie qui a commencé très tôt (1830) a été l'une des plus douloureuses de l'histoire coloniale. Ainsi, l'on peut citer en exemple l'exceptionnelle cruauté qui a poussé Thomas Robert Bugeaud, premier gouverneur général de l'Algérie conquise à inventer le concept d'« **Enfumades** » face à la farouche résistance des Algériens dirigée par le brave Algérien du nom de Sidi Mokrani. C'est une technique très cruelle qu'utilisait souvent ce gouverneur général et qui consistait à enfermer la population de villages entiers dans des grottes que ses éléments incendiaient au moment même où les soldats français se restauraient joyeusement en contemplant les flammes et en écoutant les hurlements des femmes et des enfants que des fumées et flammes étouffaient dans les grottes en feu.

➤ *La colonisation du Sénégal*

Elle a commencé (1854) aussi bien avant la rencontre de Berlin. On enregistre la même résistance, la même détermination des Sénégalais qu'en Algérie quand un certain Faidherbe avait lancé la conquête du Sénégal. Mais ici aussi les campagnes militaires coloniales ont été longues, cruelles et sanglantes. A cet effet, la mission qu'André Lebon, alors ministre des Colonies, a confié à deux officiers français en 1898 était claire et sans équivoque : « Visiter tous les pays situés entre le Soudan français (Mali actuel) et le lac Tchad, au nord de la ligne Say-Barroua, et entrer en relation avec les chefs des principaux pays du Soudan central. »²⁴ Le capitaine d'infanterie de marine Voulet et dans une moindre mesure celui du lieutenant des spahis Chanoine en avaient pris bonne note et l'avaient accomplie à travers leurs actes d'aussi extrême cruauté au-delà même

²⁴J. F. Rolland, « Le Grand Capitaine », Paris, Grasset, 1975, in J. Ziegler, *LA HAINE DE L'OCCIDENT*, Paris. Albin Michel, 2008, p. 58

des attentes de ses commanditaires. Le capitaine était reconnu comme sauvage et particulièrement brutal. Il massacrait sauvagement, détruisait des maisons et brûlait des villages ou quartiers entiers des pauvres paysans et autres pasteurs qui osaient s'opposer à sa perfide volonté de conquête contre vents et marrées. C'est ce qui fut arrivé à la ville de Birni N'Konni comme l'a montré un des rapports sur la mission de ce capitaine « On dut s'occuper d'ensevelir tous les cadavres qui, sous l'influence d'une température très élevée, se décomposaient immédiatement. [...] Les cadavres furent jetés dans de grandes fosses, la ville fut ensuite systématiquement détruite, sur ordre de Voulet .»²⁵ L'équipe du capitaine Voulet comme lui-même l'a avoué dans un de ses rapports« Les trois villages de Ouélé, Bore et Gassam qui, au cours de cette marche en pays samo, nous ont attaqués, ont été entièrement détruits et rasés. »²⁶

Il faut faire remarquer qu'au-delà du Sénégal c'était presque tous les territoires de l'Afrique de l'Ouest que Gallieni a ravagés entre 1880 et 1895. Ainsi, avec ses troupes, il a conquis dans le sang le Soudan français qui est le Mali d'aujourd'hui en dépit de la farouche résistance de Samory Touré.

➤ *La conquête coloniale au Dahomey*

Que l'on se rappelle qu'entre 1889 et 1894 eut lieu la conquête du Dahomey (Bénin d'aujourd'hui) en sa partie méridionale. Sa région septentrionale n'a été définitivement conquise qu'en 1914. Les rois Bio Guerra, Kabba et surtout Béhanzin ont opposé une résistance particulièrement courageuse aux envahisseurs français. Les troupes armées du roi Béhanzin, composées, entre autres, des Amazones qui étaient d'une bravoure à nulle autre pareille, avaient

²⁵J. Ziegler, *LA HAINE DE L'OCCIDENT*, op cit., p. 60.

²⁶J. Ziegler, op cit., p. 59.

livré des combats épiques aux conquérants. Toutefois, ces troupes ont été sauvagement décimées par l'armée française dirigée par le Général Dodds pour ce qui concerne Béhanzin. Les massacres de son armée et de son peuple ont obligé ce roi à se rendre à Dodds en janvier 1894.

Ces quelques rappels des conditions de conquête coloniale opérée surtout pour faire démentir, comme d'autres l'avaient déjà bien fait, l'idée selon laquelle colonisation équivaut à la mission civilisatrice. Si c'était le cas, on pourrait alors affirmer dans un même sens peut-être que le que celui de (Nouhouayi, 1996) qu'il s'agissait là de « valeurs animales de la civilisation ».²⁷

4-2-1-2 L'étendue des colonies françaises

Ces conquêtes sauvages, atroces qui se faisaient presque partout avec une brutalité animale ont permis à la seule France colonisatrice de conquérir un territoire de plus de cinq millions de km², territoire groupé sous le nom l'Afrique occidentale française (AOF) et un autre d'environ deux millions cinq cent mille (2.500.000000) km² en Afrique équatoriale française (AEF) soit au total plus de 14 fois la taille de la France.

4-2-1-3 La gouvernance des colonies françaises en Afrique

En dehors de quelques cas de protectorats dont le principe est de laisser les autorités autochtones en place gérer les affaires courantes ; la France privilégie la gouvernance directe et la vassalisation voire l'élimination des autorités autochtones traditionnelles. Des vingt (20) millions habitants que comptaient

²⁷A. J. Nouhouayi, *Valeurs animales de la civilisation (Quand Oméga devient Gamma !)*, Cotonou, Editions du Flamboyant, 1996.

Dans cet ouvrage, Albert Nouhouayi a vertement dénoncé les paradoxes de la "Civilisation" dans laquelle se manifestent, s'affichent aujourd'hui les valeurs totalement contraires aux valeurs morales d'une vraie civilisation. D'où cette idée bouleversante de « Valeurs animales de la civilisation. »

l'AOF et l'AEF à l'époque, seuls 2.500 individus de quatre (4) communes – Rufisque, Gorée, Dakar et Saint-Louis – étaient considérés comme ‘‘citoyens français’’. Tous les autres étaient déclarés « sujets français », corvéables à merci et soumis à l'impôt de capitation qu'ils étaient obligés de payer au risque d'être battus à mort ou soumis aux travaux forcés.

Remarque : Il faut noter qu'outre la France, beaucoup d'autres pays européens ont fait partie de la colonisation de l'Afrique. Ainsi, l'on peut citer, entre autres, la Belgique pour la colonisation des deux Congo – ex Zaïre ou République du Congo démocratique RDC d'aujourd'hui et Congo Brazzaville –; le Portugal qui avait colonisé Angola, Sao tomé Principe, Guinée Equatoriale l'Angola ; l'Allemagne pour la première colonisation du Togo etc.

Aussi, n'est-il pas superflu de rappeler qu'une bonne partie du continent a été colonisée par les Anglais en l'occurrence les Britanniques. A ce sujet, nous pouvons citer en exemple le Nigéria, le Ghana, la Gambie (Afrique de l'Ouest). Le Mozambique, la Tanzanie, l'Ouganda, le Soudan, le Kenya, la Somalie, l'Ethiopie, l'Erythrée et Djibouti en Afrique de l'Est. La Zambie, la Namibie, le Zimbabwe, le Botswana, le Swaziland, le Lesotho et l'Afrique du Sud au Sud de l'Afrique.

Mais autant qu'ils sont, les colonisateurs justifient tous la colonisation comme une œuvre de salut public, une mission civilisatrice ayant principalement pour objectif de débarrasser le continent noir de la sauvagerie, de la barbarie et d'apporter la lumière de la culture aux peuples incultes d'Afrique, la raison ou la logique à des Africains aux mentalités primitives et prélogiques. Qu'en est-il réellement ? Quels sont les vrais objectifs de la colonisation en Afrique ?

4-2-1-4 Les principaux objectifs de la colonisation en Afrique

Officiellement la colonisation vise principalement à civiliser les peuples sauvages que représentent, aux yeux des colonisateurs, les peuples noirs

colonisés. Convaincus des valeurs universelles de leur civilisation, les colons s'étaient employés à écraser, de leur supériorité militaire, toutes les contrées jugées barbares et sauvages en vue de leur imposer l'unique civilisation occidentale d'obédience chrétienne. Comme on le voit, la colonisation a théoriquement un objectif très "humaniste", assez noble voire divin. Puisqu'en définitive selon le philosophe 'idéaliste' Renan dans son ouvrage intitulé : *La Réforme intellectuelle et morale*,

La régénération des races inférieures ou abâtardies par les races supérieures est dans l'ordre providentiel de l'humanité. L'homme du peuple est presque toujours, chez nous, un noble déclassé, sa lourde main est bien mieux faite pour manier l'épée que l'outil servile. »²⁸

Voilà donc clairement affichée la mission de "régénération" que la Providence aurait assignée aux "races supérieures" à l'endroit des "races inférieures" à travers la gigantesque entreprise de colonisation. Mais qu'en est-il en réalité ? La colonisation, dans ses pratiques, équivaut-elle vraiment à la civilisation ?

Malgré toutes les atrocités, tous les horreurs de la colonisation brièvement décrits plus haut, on nous a longtemps fait croire que cette dernière a été une chance exceptionnelle pour tout le continent noir qui n'aurait connu aucune évolution sans cette mise en tutelle. Mais désormais :

...l'essentiel est ici de voir clair, de penser clair, entendre dangereusement, de répondre clair à l'inconsciente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation ? De convenir de ce qu'elle n'est point ; ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de Dieu, ni extension du Droit ; d'admettre une fois pour toutes, sans volonté de broncher aux conséquences, **que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force, avec, derrière, l'ombre portée, maléfique d'une forme de civilisation qui, à un**

²⁸Renan, « La Réforme intellectuelle et morale », in A. Césaire, op cit., p. 13-14.

moment de son histoire, se constate obligée, de façon interne, d'étendre à l'échelle mondiale la concurrence de ses économies antagonistes.²⁹

Mieux, (Césaire, 1976) a dressé l'inventaire exhaustif du colonialisme. En fait, la colonisation est tout sauf civilisation, tout sauf entreprise philanthropique. L'intention d'Adolphe Hitler que voici, avait déjà bien annoncé l'essentiel des objectifs que s'étaient fixés les envahisseurs :

Nous aspirons, non pas à l'égalité, assurait Hitler, mais à la domination. Le pays de race étrangère devra redevenir un pays de serfs, de journaliers agricoles ou de travailleurs industriels. Il ne s'agit pas de supprimer les inégalités parmi les hommes, mais de les amplifier et d'en faire une loi.³⁰

Nul n'ignore que les vraies motivations des occupants occidentaux étaient d'accaparer les ressources naturelles du sol et du sous-sol des pays colonisés et de se servir de ces derniers comme débouchés supplémentaires pour y déverser le trop plein de production capitaliste. Dans toutes les colonies, les objectifs poursuivis étaient presque les mêmes. A savoir, organiser sans écueils le pillage systématique des matières premières pour mieux approvisionner les industries naissantes dans les grandes métropoles. Il ne peut en être autrement d'ailleurs à entendre le Révérend Père Barde qui assure sans ambages que les biens de ce monde, «... s'ils restaient indéfiniment répartis comme ils le seraient sans la colonisation, ne répondraient ni aux desseins de Dieu, ni aux justes exigences de la collectivité humaine. »³¹ Et son confrère en christianisme, le Révérend Père Muller de compléter en réaffirmant, «... que l'humanité ne doit pas, ne peut pas souffrir que l'incapacité, l'incurie, la paresse des peuples sauvages laissent indéfiniment sans emploi les richesses que Dieu leur a confiées avec mission de les faire servir au bien de tous »³². Ainsi, aux dires des maîtres d'Eglise

²⁹ A. Césaire, *op cit.*, p.13.

³⁰ A. Césaire, *op cit.*, p. 8-9

³¹ Révérend Père Barde, cité par A. Césaire, *op cit.*, p. 15.

³² Révérend Père Muller, *Idem.*

européens, l'expropriation des biens des peuples victimes de mise en tutelle brutale, reçoit l'aval du Seigneur tout puissant. Nous n'avons pas ici intérêt à présenter en détail le bilan combien dévastateur pour le continent noir de la colonisation. Cependant, l'on peut retenir quelques constatations fortes au sujet de l'acte de démolition de la domination coloniale en Afrique dans les domaines socio culturel, politique, économique etc.

-Disons qu'au plan social, la colonisation s'est soldée par l'humiliation, la soumission, l'esclavage, l'avilissement de l'homme noir ; la désorganisation de son tissu familial.

-Sur le plan culturel, le Noir a été témoin impuissant de la destruction de sa culture, du mépris de sa tradition, de ses pratiques ancestrales. Toutes choses auxquelles on a tôt fait de substituer une culture et une civilisation d'emprunt ; la civilisation et les modes de vie européens. C'est à travers l'école que le colon a maximisé ses chances d'atteindre ses objectifs de façon durable. En fait, l'école coloniale s'est employée à dresser les Noirs pour les utiliser comme de simples instruments de l'administration des Blancs. A cet effet, on a procédé, en début de la colonisation, à "une parodie de formation culturelle, à la fabrication hâtive des milliers de fonctionnaires subalternes, de boys, d'artisans, d'employés de commerce, et d'interprètes nécessaires à la bonne marche des affaires." Après quoi on a formé des élites décérébrées qui, pour la plupart, étaient préparées essentiellement pour chanter les louanges des Blancs, les 'merveilles' de la civilisation occidentale, pour tourner dos, voire mépriser leurs propres cultures.

-Au plan économique, le désastre qu'avait engendré la colonisation a été très énorme. Dépouillée, sans contrepartie substantielle, de ses matières premières, l'Afrique devait encore faire face au renchérissement des coûts des produits manufacturés relevant des mêmes matières premières qu'on lui avait

impunément volées. Ce processus à lui seul explique tout le drame que le continent noir a vécu dans le secteur économique. Dans le domaine politique, la plupart des pays colonisés (surtout francophones) étaient directement gérés depuis les capitales des métropoles. En conséquence, les colonies se trouvaient dans une situation de dépendance totale, pieds et mains liés. Mais il y a encore pire au niveau du service des dettes africaines par lesquelles l'Occident poursuit et maintient les pays africains sous sa domination.

4-2-2 Les écrasantes dettes africaines : Un redoutable réseau mafieux au service de la prospérité de l'Occident sur le dos de l'Afrique

L'Afrique est un continent immensément riche en ressources naturelles du sol et du sous-sol, en ressources minières, en matières premières. L'on s'accorde à reconnaître que le sous-sol africain renferme jusqu'à présent le tiers environ des réserves mondiales, tous minerais confondus. Ce continent écrase même littéralement tous les autres continents au niveau de certaines ressources minières. Nous n'en voulons pour preuves que le platine (abondamment utilisé par l'industrie automobile) estimé à 89 % environ, le chrome avec 81 %, 61 % pour le manganèse et le cobalt avec 60 % des réserves mondiales. Ces vastes potentialités devraient constituer d'importants atouts pour le développement aussi bien socioéconomique qu'agricole (qui nous intéresse le plus ici) de l'Afrique. Et pourtant, la plupart des pays africains font partie de ce que l'on appelle aujourd'hui PMA, les pays les moins avancés qui sont généralement des pays très pauvres dont les populations (la grande majorité) dorment affamés sur des tas de mines d'or. Pourquoi cet état de chose ? Cette triste réalité s'explique par plusieurs raisons endogènes et surtout exogènes. Au nombre des facteurs endogènes nous pouvons citer l'inorganisation des Africains, la mauvaise gestion, la corruption, la gabegie etc. Les facteurs exogènes sont plus

déterminants. A ce sujet, les dettes africaines contractées auprès des puissances occidentales le plus souvent dans des conditions douteuses ou mafieuses, représentent un handicap majeur pour le progrès du continent noir en général et notamment pour l'autosuffisance alimentaire.

Les images ci-dessous, extraites d'un film du Dr Sédégan intitulée : *Comment l'Afrique finance t-elle le développement de l'Occident ?*, présentent le réalisateur tantôt avec Jean Ziegler (image 1), tantôt avec les représentants du gouvernement suisse (image 2) expliquant tous le rôle que jouent les banques dans les mécanismes de vols, du pillage, de détournement des richesses africaines et surtout les procédés d'endettements toujours croissants des pays africains.

4-2-2-1 Le paradoxe de dettes africaines

L'on peut dire sans risque de se tromper que le continent noir se ploie sous de dettes extérieures de plus en plus écrasantes freinant sérieusement son développement dans tous les domaines. Mais ce que l'on sait beaucoup moins est que les Africains s'endettent malheureusement de leurs propres sous, de leurs propres richesses.

En fait, les dettes extérieures de l'Afrique remontent incontestablement à la période de la colonisation proprement dite et s'élèvent aujourd'hui à des dizaines de milliards de dollars sous lesquels croupissent les miséreux peuples africains qui ignorent presque tout des vrais mécanismes de la constitution de ces dettes colossales et écrasantes. En vérité, en Afrique, l'établissement des dettes s'inscrit dans un vaste et redoutable réseau mafieux colonial à plusieurs circuits. Tout porte à croire que les Africains sont attachés par les cordes de leurs veines.

Il faut d'entrée de jeu oser souligner qu'en réalité c'est l'Occident qui doit beaucoup à l'Afrique et non l'Afrique à l'Occident. D'abord, c'est au prix des souffrances imposées, du sang, des vies des esclaves africains que l'Amérique et

l'Europe esclavagistes ont commencé par émerger. Ensuite, la colonisation, relayée par la logique de l'esclavage, a énormément enrichi l'Occident par le pillage systématique des ressources naturelles ou minières qui ont principalement alimenté et qui continuent d'alimenter les industries américaines et européennes. Si l'on pouvait objectivement évaluer toutes ces pertes que subissent les pays africains de la part de la domination occidentale, on regarderait avec dédain les prétendues dettes africaines aux contours très nébuleux. Et pourtant, le pire n'est pas encore à ces niveaux.

Il est aisé de constater que les dettes africaines se sont accumulées ces dernières décennies avec l'avènement de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) et sont devenues un enjeu très important dans les relations bilatérales et multilatérales. Or, le grand drame ici est qu'il y a souvent un énorme décalage entre les montants de dettes publiques officiels et les montants réels. La différence fait l'objet de partage, donc de corruption entre les gros fournisseurs, institutions, les responsables politico-administratifs ou autres bailleurs de fonds occidentaux. Par exemple, un fournisseur X des produits pharmaceutiques peut effectivement vendre, sous forme de crédits, pour dix milliards tout en surfacturant pour quinze milliards en lieu et place des dix. Ainsi, le pays bénéficiaire de ces produits venait de s'endetter officiellement pour quinze milliards au lieu des dix. Les cinq milliards de surfacturation seront partagés comme un deal sur le dos des peuples africains entre les hauts responsables impliqués de part et d'autre dans de telles opérations frauduleuses. "La part du gâteau" qui revient aux hauts responsables politico administratifs africains leur sera versée sur des comptes bancaires douteux jusqu'au jour où l'on juge nécessaire de débarquer ces responsables de leur ancienne position privilégiée afin de "geler" leurs comptes, garnis dans les conditions décrites plus haut, dans les banques en Suisse ou d'ailleurs pour ne laisser intactes que les dettes surfacturées voire créées de toutes pièces. C'est le cas de nombreux

présupposés dictateurs africains du pré-carré français ou anglais. Nous voulons citer, à titre illustratif, quelques anciens chefs d'Etat comme : Moussa Traoré du Mali avec deux milliards de dollars, soit mille milliards de CFA dans les banques suisses ; Mobutu Sésé Séko de la République démocratique du Congo (l'ex Zaïre) avec quatre milliards de dollars ou deux mille milliards de francs CFA ; Sani Abacha du Nigéria avec plus de six milliards, soit, trois mille milliards de francs CFA etc. Il en est de même des Présidents Yassingbé Eyadema du Togo ; Paul Biya du Cameroun ; Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire ; Minguissou Aïlé Sélassié d'Ethiopie ; de l'empereur auto proclamé, Bedel Bokassa de Centrafrique et beaucoup d'autres dirigeants africains dont les avoirs, chiffrés en des dizaines de milliards de dollars, circulent tranquillement dans les banques occidentales ou font le bonheur des Européens et Américains en général et celui des banquiers, des industriels et d'autres hommes d'affaires ou bailleurs de fonds occidentaux en particulier.

La Banque mondiale et le FMI déploient de nombreuses autres stratégies pour gonfler le volume des pays en développement comme ceux de l'Afrique. Ainsi, les pays de grands gisements de mines et surtout de pétrole sont repérés, puis intéressés par le financement de grands "projets de développement" sous forme de dettes dont les paiements devront être échelonnés sur des dizaines années avec des taux d'intérêt fort alléchants, véritable attrape-nigaud. Une fois que les décideurs politico-administratifs mordent à l'appât (souvent, ils n'ont pas le choix), le piège se referme sur eux. Soit, lesdits projets sont exécutés avec surfacturations et assistants techniques occidentaux lourdement rémunérés augmentant ainsi frauduleusement le volume de dettes extérieures des Etats concernés. Soit, ils font l'objet de financements fictifs, sources de haute corruption telle que décrite ci-dessus.

4-2-2-2 Le collier des dettes extérieures au cou des Africains

Il est évident que les dettes extérieures constituent un véritable goulet d'étranglement pour les peuples africains. Elles représentent de plus en plus un instrument de contrôle, de domination ou de perpétuation de la colonisation. La Banque mondiale et le FMI font du paiement régulier des dettes l'une des principales conditionnalités pour l'accès au programme d'ajustement structurel (PAS) avec toutes ses conséquences ou encore pour 'l'octroi de crédits'. De celle-là découlent toutes les autres conditionnalités drastiques pour les populations et/ou les travailleurs africains et ont pour noms : **Réduction de subventions aux cultures vivrières**, réduction de la masse salariale, dénationalisation des grandes entreprises, libéralisation des échanges commerciaux, libéralisme politique, ou démocratie à géométrie variable etc.

Ce faisant, les deux institutions financières internationales profitent souvent de l'occasion pour mettre la main sur les grandes entreprises des Etats concernés par multinationales interposées. Ces stratégies permettent à celles-ci de contrôler les Etats sous les PAS dans presque tous les secteurs vitaux de leur l'économie les rendant plus dépendants. Il va de soi que cette idéologie et ces stratégies capitalistes et surtout néocoloniales éloignent les populations africaines de l'autosuffisance alimentaire en incitant les Etats du continent à des cultures de rente, à des cultures d'exportation telles que le coton, le café, le cacao etc. Tout africain qui ose combattre ces formes d'injustice et d'expropriation devra en payer le prix sans ménagement.

4-2-2-3 Dissensions au sujet du paiement des dettes extérieures en Afrique

Le règlement des dettes africaines ayant pris sa source dans la colonisation et accumulées dans les conditions de corruption, d'expropriation et de la haute mafia internationale, est diversement perçu et n'est certainement pas du goût de tout le monde en Afrique. Certains dirigeants du continent ont été et le sont encore complices de cet état de chose. D'autres, partisans de la réal politique se soumettent sans approuver le fait demandent constamment le rééchelonnement des dettes de leur Etat. Mais d'autres encore, révoltés et révolutionnaires, dénoncent le drame, le combattent et exigent l'annulation ou la suppression pure et simple desdites dettes. L'ancien président burkinabé assassiné, s'était résolument inscrit dans cette dernière catégorie. Son dernier discours adressé à ses pairs à la vingt-cinquième Conférence au sommet des pays membres de l'OUA, le 29 juillet 1987, à Addis-Abeba, en porte témoignage.

4-2-2-4 Le Président Thomas Sankara sur l'annulation des dettes africaines

Thomas Sankara a été président de la Haute Volta, devenue Burkina Faso (sous son règne), entre 1983 et 1987. Comme on le sait bien, Thomas Sankara était un chef d'Etat révolutionnaire qui tenait souvent tête à l'Occident colonisateur. Dans cette logique, il a une position claire sur la problématique des dettes africaines. Pour lui,

...la dette, c'est sa forme actuelle, contrôlée, dominée par l'impérialisme, une reconquête savamment organisée pour que l'Afrique, sa croissance, son développement obéisse à des paliers, à des normes qui sont totalement étrangères, faisant en sorte que chacun de nous devienne l'esclave financier c'est-à-dire

l'esclave tout court de ceux qui ont eu l'opportunité, la ruse, la fourberie de placer les fonds chez nous avec l'obligation de rembourser.³³

Figure N° 4 : Jean Ziegler et Emmanuel Sédégan parlant des réseaux mafieux, générateurs des dettes extérieures de l'Afrique



La figure ci-dessus est extraite d'un documentaire du Dr Emmanuel Sédégan (à droite avec Jean Ziegler à gauche) intitulé : *Comment l'Afrique finance t-elle le développement de l'Occident ?*. Ziegler, un tiers-mondiste incontestable explique ici comment son pays, la Suisse, est un receleur sans scrupule des fonds colossaux volés en Afrique par nombres de dirigeants africains en complicité avec certains Occidentaux.

Figure N° 5 : Emmanuel Sédégan avec trois représentants du gouvernement Helvétique discutant des dettes extérieures du continent noir



Cette figure est extraite d'un documentaire du Dr Emmanuel Sédégan (à l'extrême gauche) intitulé : *Comment l'Afrique finance t-elle le développement de l'Occident ?*. L'auteur se trouve ici avec trois représentants du gouvernement Helvétique et qui donnent des explications sur la Coopération Suisse-Afrique, sur le fonctionnement des banques suisses et sur d'éventuelles possibilités de récupération des fonds qu'y ont frauduleusement déposés des dirigeants africains

Fort de ce constat très amer sur le rapport de vassalisation que l'Occident établit sur l'Afrique à travers les dettes extérieures du continent, Sankara invite ses pairs à une union sacrée contre ces dettes jugées iniques :

Nous avons le devoir aujourd'hui, a-t-il soutenu, de créer le front uni d'Addis Abeba contre la dette. Ce n'est que de cette façon que nous pouvons dire aux autres qu'en refusant de payer la dette nous ne venons pas dans une démarche belliqueuse, au contraire, c'est une démarche fraternelle pour dire ce qui est.³⁴

Bref, les dettes extérieures africaines, constituées dans des conditions nébuleuses, inconnues souvent des peuples africains, dans des conditions de mafia internationale, handicapent non seulement l'autosuffisance alimentaire du continent noir, mais freinent également tout son développement. Par conséquent, elles doivent être combattues et annulées non pas comme un cadeau, un don de l'Occident à l'Afrique mais en compensation des nombreux pillages de ressources du sol et du sous-sol que les Occidentaux ont opérés jusqu'ici au sein du continent.

Il est vrai que les colonies avaient bénéficié de quelques réalisations non moins importantes même assez flatteuses par endroits. On peut citer en exemples les infrastructures routières, sanitaires, scolaires, administratives etc. Même l'école coloniale a apporté beaucoup de choses importantes aux Africains malgré ses aspects pervers à maints égards. Autrement dit, tout n'est pas négatif dans la colonisation. Césaire qui a fait un réquisitoire vigoureux contre le système colonial l'a néanmoins reconnu avant de relativiser :

Cela réglé, affirme t-il, j'admets que mettre les civilisations différentes en contact les unes avec les autres est bien ; que marier des mondes différents est excellent ; qu'une civilisation, quel que soit son génie intime, à se replier sur elle-même, s'étiole ; que l'échange est ici l'oxygène, et que la grande chance de l'Europe est d'avoir été un carrefour, et que, d'avoir été le lieu géométrique de toutes les idées,

le réceptacle de toutes les philosophies, le lieu d'accueil de tous les sentiments en a fait le meilleur distributeur d'énergie.

4-2-1-4 Vers les indépendances africaines

Mais ces expropriations, ces holdups, ces pillages des ressources naturelles du sol et du sous-sol ou simplement des matières premières allaient-ils être longtemps tolérés sans broncher par les Africains en général et par élites africaines en particulier ? En fait, il convient de signaler que très tôt certains intellectuels africains voire une bonne partie des populations noires voyaient de mauvais œil la domination étrangère, l'occupation et l'exploitation coloniales en Afrique. Ainsi, lesdits intellectuels s'étaient vite saisis de leur plume pour jouer un rôle d'éveilleur de conscience à travers une florissante littérature de dénonciation des abus du colonialisme. Ces combats théoriques qu'ont menés plusieurs cadres africains, ont conduit nombre de pays d'Afrique à revendiquer leur indépendance. Ce qui ne tardait plus à se concrétiser. En fait, dès la fin des années 1950 et surtout en début des années 1960, la plupart des pays africains sous l'emprise de la colonisation avaient pu accéder à leur indépendance. La véritable question qu'on est en droit de se poser est de savoir si cette série d'indépendances octroyées pour la plus part par nos "anciens" maîtres étaient effectives.

4-3 Les indépendances africaines : Mythe ou réalité ?

Comme une nuée de sauterelles, les indépendances sont tombées sur l'Afrique (selon le mot d'Ahmadou Kourouma) notamment dans les années 1960. Ayant supporté, bon gré mal gré pendant plusieurs dizaines d'années, les caprices de la colonisation, les Africains s'étaient résolu à obtenir leur autonomie politique et de gestion économique. Ce qui s'est traduit réellement à partir de septembre

1958 pour la Guinée Conakry de Ahmed Sékou Touré et entre 1960 et 1970 pour la plupart des autres colonies.

4-3-1 Les illusions des indépendances en Afrique

Il convient de signaler tout de suite que ces indépendances ne sont en réalité que le prolongement du système colonial solidement ancré dans les mentalités des Africains. En fait, les conditions d'obtention (ou d'octroi) des indépendances en Afrique ressemblent à ce que l'on dit dans la langue Fon : "Faire don d'un cabri sans lâcher la corde attachée à son cou". Dans ce contexte, d'aucuns parlent d'indépendance nominale par opposition à l'indépendance réelle ou effective. C'est comme si les colons blancs s'étaient apparemment éclipsés pour mieux tirer les ficelles dans l'ombre. Les Africains semblent donc végéter jusqu'ici dans l'illusion totale d'indépendance, de liberté et d'autonomie de gestion. C'est ce que l'écrivain guinéen (Conakry), Alioune Fantouré traduit en ces termes dans son ouvrage intitulé *Le cercle des tropiques* : "Indépendance ! Pan danse pendant dépendance". Tout porte à croire même que le colonisateur s'était d'abord bien assuré de la fin de l'installation de son logiciel, de la fin du formatage des mentalités africaines avant de lâcher prise. La preuve en est d'ailleurs que les pays qui osaient échapper à cette logique de béni oui-oui comme la Guinée Conakry de Sékou Touré et surtout le Congo belge (actuel Congo démocratique) de Patrice Lumumba et bien d'autres encore, avaient manifestement fait l'objet de toutes les formes de perturbation, d'attaque, de coups d'Etat violents voire d'assassinat sauvage de leurs dirigeants "rebelles". Cette tendance à régenter les anciennes colonies depuis les métropoles est maintenue jusqu'à nos jours. C'est dans cette optique que les élections dans la plupart des pays africains sont souvent contrôlées de Paris, Londres ou Washington. Aussi, les grands candidats en passe de gagner ces élections prennent-ils l'habitude de défiler dans lesdites Capitales pour y chercher la

bénédiction ou l'onction des premiers responsables politico-administratifs avant même le lancement des campagnes électorales. Au cas où les plans préétablis échouent, au cas où les hommes de main des dirigeants occidentaux ne sont pas élus comme souhaité, ces derniers organisent soit des violences post électorales, soit, exercent des pressions souterraines sur les nouveaux élus pour les ramener à la ‘raison’, soit, on suscite des rébellions dans ces pays afin d’éliminer purement et simplement ceux-là en cas de farouche résistance aux injonctions extérieures.

Nous n’allons pas nous étendre sur tous les aspects des indépendances illusoires dans les pays africains. Ce qui nous intéresse dans le cadre de ces travaux de recherche est d’analyser les impacts que la perpétuation du système colonial a sur le secteur agroalimentaire ou sur la problématique de l’autosuffisance alimentaire en Afrique.

CHAPITE 5 : LES DIVERSES OBSTRUCTIONS DE L'OCCIDENT A L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Nous venons de voir le lien étroit entre l'esclavage et la colonisation d'une part, entre la colonisation et les indépendances ou post indépendances d'autre part. Autrement dit, les convoitises pour les ressources naturelles, les ambitions de domination du continent noir restent les mêmes voire se renforcent chemin faisant depuis la période de l'esclavage jusqu'à la période des indépendances ou période néocoloniale en passant par celle de la colonisation. Il serait même un peu simpliste de croire qu'après plusieurs siècles de domination d'un continent, de pillage systématique de ses ressources naturelles sur la base desquelles il a bâti fortunes et tiré gloire et vanité, l'Occident puisse lâcher prise aussi facilement, abandonner les nombreuses richesses de l'Afrique à un moment où les difficultés économiques vont s'amplifiant dans l'Hexagone. Mais comment se manifeste cette continuité de domination de l'Afrique par l'Occident dans le secteur agroalimentaire ?

5-1 Les exigences et les manœuvres des Institutions financières internationales : La Banque Mondiale et le FMI

Les deux grandes Institutions Financières la Banque Mondiale et le FMI avaient toutes vu le jour juste aux lendemains de la deuxième guerre mondiale, plus précisément en 1945 à la suite de la conférence organisée dans le petit bourg de Bretton Woods, au nord-est des Etats-Unis. Faisons remarquer que la Banque Mondiale est actuellement dirigée par l'ancien délégué aux accords commerciaux du président George W. Bush du nom de **Robert Zoellick**, tandis que le Fonds Monétaire International est, en ce qui le concerne, dirigé par Christine Lagarde (ayant remplacé Dominique Strauss –Kahn) étant entendu que

dès la création de ces deux Institutions financières, il était décidé que la présidence de la Banque Mondiale soit toujours assurée par les Etats-Unis et le FMI par l'Europe. En conséquence, les deux Institutions sus indiquées sont, jusqu'à présent, la chasse gardée de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Il est vrai que la date de naissance desdites Institutions remonte en 1944. Cependant, c'est à partir du début des années 1980 que celles-ci ont commencé par impacter gravement les pays du Sud en général et notamment les peuples africains à travers ce que l'on appelle dans le jargon de ces Institutions, les "Programmes d'Ajustement Structurel" ou en abrégé PAS. Certes, les PAS ne s'appliquent qu'à des pays plongés dans une récession économique grave que sur sollicitation des dirigeants de ces derniers. Par conséquent, on en convient bien sûr que c'est souvent la mauvaise gestion, la mal gouvernance ou encore certain malaise socio-économique qui conduit généralement les gouvernements des pays du Sud à s'en remettre à la Banque Mondiale et au FMI qui saisissent la pêche pour imposer leur diktat.

Les programmes d'ajustement structurel sont présentés comme une panacée applicable à tous les cas sans exception. A cet effet, on fait du libéralisme économique intégral l'élément central des PAS. Et c'est de ce concept que vient souvent le malheur des peuples sous l'ajustement structurel. Car il découle de cette exigence fondamentale toute une série de contraintes auxquelles tout pays qui veut avoir accès à l'assistance financière internationale de grosses factures, doit se soumettre. Ainsi, un gouvernement se trouvant dans cette condition doit avant tout remplir les critères minima ci-après :

- Libéraliser ses échanges commerciaux ;
- Réduire ses dépenses relatives aux programmes sociaux qui touchent surtout les secteurs de santé et d'éducation ;
- Eliminer ses subventions à l'agriculture vivrière ;

-Augmenter les prix accordés à la production des cultures de rente etc.

On fait croire que le respect de ces exigences par les pays sous le PAS devra contribuer, à moyen et long termes, au redressement économique et ensuite à la croissance économique. Mais dans la réalité, les PAS génèrent habituellement d'énormes difficultés sociales et accroissent considérablement la misère des populations en général et celles rurales en particulier. En clair, les programmes d'ajustement structurel constituent, la plupart du temps, un ensemble de conséquences désastreuses pour les peuples. Comme l'a bien John dit MADELEY:

A la ville comme à la campagne, la libéralisation du commerce, la réduction des crédits aux agriculteurs, la hausse des prix des denrées alimentaires et, souvent, la diminution des salaires, ont restreint les ressources des ménages les plus démunis **pour qui l'accès à la nourriture est devenu un épineux problème.**³⁵

C'est à peine que ces organisations financières ne viennent arracher aux dirigeants africains le pouvoir d'Etat et l'exercer à leur place. Nous sommes, dans le cas d'espèce, face à une assistance qui étouffe l'assisté, face à un remède pathogène ou viral. La vérité est que les programmes d'ajustement structurel ont échoué partout en aggravant la misère des paysans, les difficultés socio-économiques dans les pays où ils sont appliqués. Et malheureusement ils sont très nombreux les pays qui se sont jetés dans ce cercle infernal. On avait dénombré déjà en 1990 plus de 80 pays du Sud sous ajustement structurel. Un rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique en a dressé un bilan impressionnant. En effet, le rapport a indiqué clairement que :

« [Les PAS] n'ont pas contribué à résoudre les vrais problèmes et, dans bon nombre de cas, ils n'ont même pas réussi à s'attaquer aux véritables causes de la crise africaine. En outre, ces programmes n'ont en général pas tenu compte des

³⁵J. MADELEY, op cit., p. 91

pays africains. »³⁶ Pire encore, le même rapport ajoute que « La libéralisation des importations entraîne une dépendance accrue et plus profondément ancrée [...] et compromet des priorités nationales comme l'autosuffisance alimentaire. »³⁷

Les PAS semblent particulièrement viser la ruine des masses rurales ou paysannes dans le vil dessein de mettre la main sur le secteur vital de l'agriculture et pour des intérêts commerciaux très alléchants. Les exigences des PAS relatives à la suppression des subventions de l'Etat aux acteurs des cultures vivrières d'une part et à l'augmentation des aides aux producteurs des cultures d'exportation d'autre part, expliquent bien la volonté d'écraser sans scrupule les pauvres paysans africains. Donnons quelques exemples à titre illustratif.

5-1-1 Les conséquences des PAS en Zambie

La Zambie était un pays assez merveilleux, entouré du fleuve Zambèze et flanqué de collines verdoyantes qu'il tient de son climat doux. La nourriture de base de ses habitants est le maïs que subventionnait l'Etat zambien à la consommation à hauteur de 70% en début des années 1980. Les producteurs trouvaient bien leur compte. Cependant, la Zambie ayant souscrit à une série de plans d'ajustement structurel depuis des années 1990, ses populations subissent depuis lors des conséquences sociales catastrophiques. C'est ce qu'illustre ici Ziegler:

Pour survivre, les paysans vendirent leurs animaux de trait – ce qui entraîna une nouvelle baisse de la productivité. Beaucoup d'entre eux durent quitter leur terre et louer leur force de travail comme journaliers agricoles sous-payés sur les grandes plantations de coton aux mains de sociétés étrangères.³⁸

³⁶ Idem

³⁷ Ibidem

³⁸ J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, op cit., p. 183

Et pourtant, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international laissaient toujours croire dans un rapport annuel de 1998 qu'« A la longue, le plan (d'ajustement) va améliorer l'accès aux ressources et augmenter le niveau des populations... » Or, jusqu'en 2010 le taux de mortalité infantile est des plus élevés et la malnutrition à ce niveau est devenue si criarde que le poids d'au moins 42% des enfants de moins de cinq (5) ans était inférieur de 24% au poids jugé "normal" par l'UNICEF. Dans la même année 86%des populations de la Zambie vivaient en deçà du seuil national de la pauvreté ; 72,6% vivaient avec moins de un (1) dollar par jour et 45% des Zambiens se trouvaient sérieusement et continuellement sous-alimentés.³⁹

5-1-2 La Banque mondiale et le Fonds Monétaire International au Ghana

Le cas de Ghana dont on dit généralement le meilleur élève du FMI et de la Banque mondiale, n'était pas du tout reluisant. En fait, alors qu'en 1970 environ 800.000 producteurs répondaient aux besoins des populations ghanéennes en riz (leur nourriture de base), dès 1980,les Institutions de Bretton Woods avaient exigé de l'Etat du Ghana – entré sous le diktat de PAS –, la suppression de tous les subsides octroyés aux paysans afin de faciliter l'achat des pesticides, d'engrais minéraux et de semences (provenant de l'Occident), ainsi la réduction du tarif douanier – protecteur du riz intérieur contre l'inondation du riz étranger – jusqu'en deçà de 20%. Conséquences immédiates : Le Ghana **importe** maintenant plus de 70% du riz consommé dans le pays ashanti. La volonté affichée des parlementaires ghanéens à faire remonter le tarif douanier sur le riz à 25% pour protéger la riziculture locale a fait piquer vivement le FMI qui a obligé le gouvernement à annuler ladite loi. Ce sont des sociétés privées

³⁹Source : Idem.

multinationales qui se chargent dorénavant des exportations du pays étant entendu que l'Office national de commercialisation des produits agricoles (Marketing Board) a été dissout. Faisons remarquer qu'en 2010 le Ghana a investi plus de 400 millions de dollars pour ses importations alimentaires. Dans la même année, l'ensemble des pays africains a décaissé plus de 24 milliards de dollars.

Il serait inutile de rappeler que tous les pays qui s'inscrivent au registre du FMI et de la Banque mondiale subissent le même sort que la Zambie et le Ghana dont nous venons de décrire la situation socio-économique désastreuse sous l'ajustement structurel. Mais il convient de signaler que le FMI et la Banque Monde ne sont pas les seuls instruments d'appauvrissement et de domination voire de recolonisation des peuples noirs. Nous avons également l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a en charge de réguler le commerce international. Nous allons voir maintenant les manœuvres et les ruses de cette autre Institution internationale de recolonisation.

5-2 Les cultures de rente au détriment des cultures vivrières en Afrique et les manœuvres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Dans le secteur agricole, l'on peut distinguer aisément deux sortes de cultures que sont : les cultures vivrières d'une part et les cultures de rente ou cultures d'exportation d'autre part. Les cultures vivrières sont essentiellement génératrices des produits alimentaires destinés à la consommation locale. Ce sont des cultures qui servent à la satisfaction des besoins de consommation locale. Bref, les cultures vivrières nourrissent les hommes voire certains animaux domestiques, les alimentent. Alors que les cultures de rente sont celles qui sont destinées à la commercialisation, surtout à l'exportation comme le cacao, le café, le coton, etc. Il convient de signaler que bon nombre de cultures

de rente peuvent être des denrées alimentaires tels que l'arachide, le maïs, le riz etc. L'essentiel est que les cultures concernées soient prioritairement destinées à la commercialisation et à l'exportation rapportant d'importantes devises pour le budget national. Ces deux catégories de culture représentent un enjeu important pour les réseaux de l'agrobusiness occidental. L'objectif de ces réseaux d'agrobusiness est de mettre la main sur le secteur le plus vital qu'est celui de l'agriculture dans presque tous les pays du Sud tout en continuant de développer l'agro-industrie occidentale avec une bonne partie des produits de cultures d'exportation de l'Afrique. Pour ce faire, il faut non seulement perpétuer la logique coloniale qui avait longtemps mis l'accent sur les cultures de rente en défaveur des cultures vivrières, mais il faut raffiner davantage cette logique en y associant une institution internationale ad hoc du nom de l'OMC. Comment fonctionne cette organisation mondiale et quels liens entretient-elle réellement avec les cultures de rente ?

5-2-1 Le rôle pernicieux de l'OMC dans les transactions internationales

Depuis la colonisation, les cultures de rente occupaient une place de choix. Les productions de coton, de cacao, d'olive, de café etc., ont été toujours privilégiées pendant cette période et pour cause. Les industries d'Europe et d'Amérique ont besoin de ces matières premières pour tourner et assurer les besoins en consommation des populations de ces grandes puissances et ceux des débouchés extérieurs qu'étaient essentiellement les pays du Sud. Or, comme nous l'avons souligné plus haut, jusqu'à nos jours, la volonté de la colonisation continue d'être faite dans la plupart des anciennes colonies. Autrement dit, le système colonial fonctionne toujours à merveille mais avec diverses adaptations aux nouvelles circonstances, avec plus de finesse et d'habillages pour se voiler la face. D'aucuns parlent de la recolonisation pour qualifier la subtile continuité des pratiques coloniales. C'est dans cette logique de continuité pernicieuse du

système colonial que les grandes puissances colonisatrices opèrent en synergie avec ou sous le couvert des organisations internationales créées à cet effet mais qui se disent indépendantes. C'est bien le cas de l'Organisation mondiale de commerce (OMC) souvent en complicité avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire internationale (FMI) pour tordre le cou au commerce international au profit des grandes puissances à travers leurs sociétés transnationales. C'est ce que confirme ici (Ziegler, 2011),

« Derrière l'OMC, le FMI, la Banque mondiale, le gouvernement de Washington et ses alliés traditionnels se profilent, bien sûr, les gigantesques sociétés transcontinentales privées. Le contrôle croissant que ces sociétés transcontinentales exercent sur de vastes secteurs de la production et du commerce alimentaire a, bien entendu, des répercussions considérables sur l'exercice du droit à l'alimentation.⁴⁰

Il faut signaler que l'OMC en question n'a été créée qu'en 1995. Elle est une organisation autonome vis-à-vis de l'ONU et compte aujourd'hui plus de 150 pays membres et est censée remplacer le GATT (General Agreement on Tariff and Trade) pour réguler le commerce international ou mondial. Ladite organisation a, dès sa création, mis l'accent sur la libéralisation du commerce, sur le libre-échange. Il est vrai que l'idée voire la pratique de libre-échange, désignant la diminution significative des entraves aux échanges, appliquée aux produits industriels, remonte à la fin des années 1940. Ainsi, dès 1947, 23 pays avaient souscrit à l'Accord général sur les tarifs douaniers et du commerce (GATT en anglais). Il faut signaler que la grande différence entre le GATT et sa jeune sœur l'OMC est que, dans le cadre du GATT, seuls les produits industriels ou manufacturés étaient concernés par le libre-échange, la libéralisation du commerce alors que l'OMC élargit l'assiette de cette libéralisation du commerce aux **produits agricoles**. C'est là le hic. Car il n'est un secret pour personne que l'Afrique a été et continue d'être la grande victime du commerce international

⁴⁰J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, op cit., p. 155.

par son faible poids dans les négociations relatives à ce sujet, par la détérioration des termes de l'échange et surtout par le pillage systématique de ses matières premières. Or, l'introduction des produits agricoles dans l'univers du libre-échange avec à l'appui, l'encouragement des productions d'exportation en défaveur des cultures vivrières vient aggraver les difficultés économiques en général et notamment celles liées à l'autosuffisance alimentaire. C'est ce qu'affirme Marcel Mazoyer, professeur à l'Institut d'agronomie – Agro-Paris-Tech - , devant les ambassadeurs accrédités auprès de l'ONU le 30 juin 2009 : « [...] la libéralisation des échanges agricoles, en renforçant la concurrence entre des agricultures extrêmement inégales, ainsi que l'instabilité des prix, ne peut qu'aggraver la crise alimentaire, la crise économique et la crise financière.»⁴¹(Ziegler, 2011) abonde dans le sens en reconnaissant que « Le FMI et l'OMC ont été de tout temps les ennemis les plus déterminés des droits économiques, sociaux et culturels, et notamment du droit à l'alimentation. »⁴² Parfois les dirigeants de ces organisations n'arrivent point à cacher leur vraie intention. C'est ainsi qu'à cette question d'une journaliste au sujet de l'éventualité de l'accord de Doha, « Comme le FMI, vous êtes accusé par une partie de l'opinion publique d'enfoncer les citoyens les plus pauvres des pays pauvres... »; l'ancien directeur général de l'OMC, Lamy Pascal, répond sans scrupule : « Un accord reflète toujours les rapports de forces au moment où il est signé »⁴³ Les objectifs de l'OMC agissant en synergie avec le FMI et la Banque mondiale, sont multiples et multiformes :

⁴¹Marcel Mazoyer, « Crise alimentaire et crise financière. », in J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, *op cit.*, p. 176.

⁴²J. Ziegler, *op cit.*, 177.

⁴³L. Pascal, in J. Ziegler, *op cit.*, pp. 93-94.

-Faire rétrécir considérablement, dans les pays pauvres, les champs de produits vivriers – manioc, mil, maïs, riz, sorgho, igname, haricot etc. – ;

-Tuer l'agriculture vivrière pour perturber ou boucher toutes les perspectives d'autosuffisance alimentaire chez les peuples africains afin de les tenir par le ventre ;

-Faire faire l'extension des champs de cultures coloniales dont les produits que sont : le coton, le café, le thé, le cacao etc., doivent être exportés sur le marché mondial sous l'arbitrage de l'OMC et rapporter des devises importantes qui seront affectées aux services de la dette qu'engendrent les soins du FMI.

C'est donc un cercle vicieux, infernal où sont projetés les pays du Sud en général et ceux de l'Afrique en particulier.

Malgré cette évidence, les grands chantres de libéralisation totale du commerce, de l'introduction des produits agricoles dans le cadre du libre-échange, ne tarissent pas d'arguments pour chercher à convaincre de la pertinence de cet élargissement du libéralisme commercial. Ils estiment que les sous générés par les exportations de denrées alimentaires permettront aux pays exportateurs d'acheter une quantité plus importante de ces denrées qu'ils n'auraient pu produire eux-mêmes. Or, les faits rapportés par l'agronome indienne Shiva, apportent ce démenti formel à un tel argument apparemment séduisant :

On nous a dit qu'en vendant des fleurs, nous pourrions acheter plus d'aliments que nous ne pouvons en produire nous-mêmes. Mais en vendant des fleurs, nous perdons notre sécurité alimentaire ; nous ne pouvons acheter qu'un quart de la nourriture que nous avons cessé de produire. Et pour chaque dollar gagné en exportant des crevettes, nous perdons l'équivalent de plus de 10 dollars sur le plan de la sécurité alimentaire.⁴⁴

⁴⁴V. Shiva, in J. Madeley, *op cit.*, p. 78.

Il convient de faire remarquer que ce témoignage de Vandana Shiva n'est pas du tout un acte isolé. Il fait suite à de vives contestations d'un regroupement de plus de 1200 ONG contre un nouveau cycle de pourparlers sur la libéralisation élargie du commerce à Seattle que celles-là ont fait échouer lamentablement en 1999. Ce cuisant échec d'un nouveau cycle de négociations sur le libre-échange à Seattle a fait prendre conscience à la plupart des pays du Sud ou pays en voie du développement qui vont mieux se préparer pour les pourparlers de Doha. Ainsi, longtemps victimes de la ruse, des stratagèmes et autres subterfuges des Organisations mondiales souvent aux services des intérêts des grandes puissances, les gouvernements des pays pauvres, aidés des ONG altermondialistes, ont bravé toutes sortes de pression, de chantage pour s'en tenir rigoureusement, à la conférence de Doha en septembre 2001, à leurs positions qui sont, entre autres, « ...la création d'une « catégorie de développement » qui permettrait à leurs gouvernements de mieux soutenir leurs agriculteurs à faible revenu qui cultivent des aliments de base, et de les aider à accroître leurs rendements »⁴⁵

5-3 Le dumping des agrobusiness occidentaux sur les denrées alimentaires : Un désastre pour le secteur agricole en Afrique

L'une des principales exigences du FMI et de la Banque mondiale pour accéder aux prêts que les gouvernants des pays du Sud se voient obligés de demander à ces Institutions est la suppression pure et simple des subventions faites aux petits paysans de cultures vivrières et l'augmentation substantielle des mêmes subventions aux producteurs de cultures d'exportation. L'objectif principal visé

⁴⁵J. Madeley, *op cit.*,p. 226.

est, nous l'avons souligné plus haut, de mettre la main sur le secteur très vital qu'est celui de l'agriculture vivrière dans les pays en développement et substituer, par diverses manœuvres, des produits agricoles de l'Occident. En sus, l'agrobusiness occidental vise à créer, avec le concours sournois de l'OMC en connivence avec le FMI et la Banque mondiale, les conditions d'accès facile de tous leurs produits en général et ceux agricoles en particulier, aux marchés des pays du Sud tout en fermant leurs marchés aux produits des pays du tiers monde ; ou, dans le meilleur des cas, entrouvrir ces marchés à quelques matières premières ou produits désirés, aux prix imposés. Tous les moyens sont bons pour monopoliser tous les secteurs de la vie socio-économique des pays africains. La pratique du dumping en est une preuve éloquente. Qu'est-ce que le dumping et comment fonctionne t-il en réalité ?

5-3-1 Le dumping dans l'agrobusiness international : Sens et pratiques perfides

Le **dumping** est une pratique commerciale qui consiste à vendre délibérément un produit en deçà de son prix de revient. C'est une sorte de concurrence déloyale de nature à liquider un article, un produit ou une marchandise largement en dessous de son coût réel pour monopoliser toute la demande le temps de ruiner les concurrents potentiels dans le vil dessein de revenir en force pratiquer des prix exorbitants au nom du libre-échange. Dans le cas d'espèce, les Institutions financières internationales, le FMI et la Banque mondiale exigent des pays en développement demandeurs de prêts, la suppression de toutes les subventions aux producteurs de cultures vivrières. Mais, au même moment, les Occidentaux – Européens, Américains – subventionnent suffisamment et constamment leurs fermiers. Ainsi, l'Union européenne a-t-elle créé la Politique agricole commune (PAC) l'un des mécanismes les plus protectionnistes au monde, selon les analystes, qui nuit sérieusement à l'autosuffisance alimentaire

notamment dans les pays africains. En fait, cette politique agricole commune permet aux 15 pays de l'Union de subventionner, chaque année, leurs agriculteurs à hauteur de 42 milliards de dollars U\$, et ce, en dépit du peu de respect de leurs engagements internationaux pour la lutte contre la pauvreté qui en découle. Ces subventions sont responsables à hauteur de 25% à 50% des fluctuations du marché international d'après certains constats. Pourtant, malgré les effets très néfastes de la PAC sur la sécurité alimentaire dans le monde, l'Accord de l'OMC sur l'agriculture n'a pas cru devoir lui apporter la moindre modification et pour cause. Cette impunité, voire cette protection permet à la PAC de l'Union européenne de faire la surproduction d'une gamme importante de produits agricoles dont elle vend le surplus dans les pays en développement à des prix largement inférieurs aux coûts de production. Ainsi, les produits comme les céréales, les tomates, les bœufs, les porcs, l'huile, le lait, le beurre les poulets et poissons congelés sont massivement exportés de l'UE pour être vendus en Afrique à des coûts défiant toute concurrence des agriculteurs africains. Nous exposons quelques cas à titre illustratif.

5-3-2 Le drame de dumping en Namibie

L'Afrique australe est l'une des plus grandes victimes de dumping européen. En fait, cette région de l'Afrique – surtout l'Afrique du Sud et la Namibie – est particulièrement affectée par le dumping de la viande de bœuf et des tomates de cette Union européenne. La Namibie avait beaucoup développé l'élevage de cheptel et est même dotée d'une importante industrie de conserve de viande qu'elle exporte dans toute la sous-région utilisant abondamment le cheptel local. Or, l'Union européenne inonde toute l'Afrique, et surtout la zone concernée, de ses bœufs subventionnés vendus à des prix trois fois inférieurs aux coûts de production. D'après le bilan dressé par Paul Goodison de ce commerce illicite et

injuste, « le bœuf subventionné en provenance d'Europe représentait **70 %** de toute la viande mise en conserve en Afrique australe. »⁴⁶ On peut comprendre aisément que ce dumping ait énormément nui à l'économie de la Namibie en général et à son industrie de conserve en particulier.

5-3-3. Le drame de dumping en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud était une grande productrice de fruits et avait beaucoup développé l'industrie fruitière. Mais ici comme ailleurs, le dumping européen a frappé fort et cette industrie sud-africaine en a sérieusement souffert. Ainsi, l'accès au marché européen est presque interdit aux produits en provenance de l'Afrique du Sud alors que les exportations européennes vers ce pays s'accroissent de manière exponentielle. Du coup, l'industrie de conserve qui exportait jusqu'à hauteur 90 % et qui était de surcroît très compétitive sur le marché international, faisait l'objet d'intenses pressions pour lâcher du lest. A preuve l'Afrique du Sud s'est vue obligée de supprimer toutes ses subventions agricoles. Tandis que l'Union européenne a maintenu non seulement ses subsides à ses fermiers – soit 450 de livres sterling pour les cultivateurs de fruits et 260 pour ceux de tomates chaque année, mais a, en sus, augmenté et imposé des tarifs douaniers qui passent de 10,7% à 23% sur les conserves sud-africaines

5-3-4 Le désastre du dumping au Cameroun

Au Cameroun, c'est la production avicole qui fait l'objet de cette concurrence déloyale, de cette pratique commerciale de mauvaise foi qu'est le dumping. En fait, le Cameroun est un pays qui développait bien l'élevage de volaille pour

⁴⁶J. Madeley, *op cit.*, p. 108.

satisfaire les besoins en viande de ses populations. Mais très tôt, les importations massives des poulets d'Europe a complètement ruiné la production avicole, projeté des dizaines de milliers de familles, éleveurs de poulets et producteurs des œufs. Comme d'habitude, les pratiquants de dumping augmentent et imposent leurs prix de viande de poulets après que les producteurs locaux sont détruits.

(Ziegler, 2008) a su bien résumer tout le désastre que génère le phénomène du dumping agricole en Afrique :

Or, fait-il remarquer, l'une des principales causes de ce désastre est la politique de dumping agricole pratiquée par les Etats occidentaux. Ceux-ci versent, en effet, à leurs propres paysans chaque année des milliards de dollars au titre de l'aide à la production et à l'exportation. Conséquence : sur n'importe quel marché africain – **Sandaga** de Dakar, par exemple –, le consommateur peut acheter des poulets, des fruits et des légumes français, espagnols, italiens, portugais, etc., pour la moitié ou le tiers du prix des produits autochtones correspondants. Et quelques kilomètres plus loin le paysan wolof, toucouleur u bambara – travaille douze heures par jour sous un soleil de plomb sans avoir la moindre chance d'accéder à un niveau de vie décent. »⁴⁷

5-4 Le trafic des armes en Afrique et l'entretien des conflits sur le continent

Nous avons déjà, dans la première partie, abordé le thème de conflit pour souligner la part de responsabilité des Africains eux-mêmes dans les nombreux conflits ethniques et autres qui secouent toujours le continent noir et l'empêchent évidemment, parmi tant d'autres causes, de s'assurer l'autosuffisance alimentaire. Les conflits ethniques, les guerres fratricides, tribales ou civiles sont particulièrement déchirants, meurtriers, ravageurs et très préjudiciables à l'autosuffisance alimentaire en Afrique. Le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Soudan, le Mali, la Sierra Leone, la Somalie, le Congo démocratique, la Centrafrique, le Congo Brazzaville, le Rwanda, le Burundi, la

⁴⁷J. Ziegler, *LA HAINE DE L'OCCIDENT*, op cit., p. 84.

Libye etc., ont été et sont encore diversement le théâtre des violences, des guerres civiles ou tribales, des conflits ethniques les plus dévastateurs parfois. Le trafic et la circulation facile des armes à l'intérieur de l'Afrique font souvent partie des principales causes de ces atrocités, de ces déchirements plus ou moins fréquents qui perturbent sérieusement le développement socio-économique en général et l'autosuffisance alimentaire en particulier sur le continent noir. Mais d'où proviennent en réalité ces armes et qui sont les vrais responsables d'un tel trafic particulièrement redoutable ? Nous allons maintenant nous pencher sur ces préoccupations majeures pour les populations africaines.

5-4-1 Les fabricants ou trafiquants d'armes derrière les sanglants conflits en Afrique

Il n'est un secret pour personne que bon nombre de pays africains ont été ou sont encore, de plus en plus, en proie à des violences de toutes sortes rendant leur développement socio-économique hypothétique et perturbant sérieusement le secteur agricole et par ricochet l'autosuffisance alimentaire desdits pays. Ou encore on pourrait se permettre de penser que compte tenu de leur situation précaire, les pays africains ne représenteraient pas du tout un enjeu important pour les marchands d'armes. Mais c'est tout le contraire en réalité. En fait, le continent noir représente un grand enjeu, une zone très attractive pour les trafiquants d'armes. L'Afrique demeure un marché florissant pour les fabricants d'armes de guerre légères voire de destruction massive qui sont généralement en quête de débouchés pour se débarrasser des surplus de la guerre froide ou d'armements dépassés par les progrès technologiques. De nombreux rapports des experts internationaux montrent clairement que le trafic d'armes reste un problème majeur de sécurité en Afrique subsaharienne ensanglantée par de nombreux conflits. C'est le cas du rapport *Small Arms Survey 2003: Impasse sur le développement* qui a remarqué une nette tendance à la réduction des conflits

armés en Afrique à la suite d'une baisse de l'offre des armes légères essentiellement due aux initiatives de résolution des longues guerres en Angola, en République Démocratique du Congo, au Libéria et au Soudan. Toutefois, il convient de faire remarquer que le trafic ne s'est pas arrêté pour autant ; puisqu'en fait les vrais responsables des nombreux conflits en Afrique restent les gros trafiquants d'armes que sont habituellement les réseaux occidentaux, israéliens et parfois arabes. A preuve, seuls les Etats Unis, la Russie, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont vendu plus de 90% d'armes commercialisées dans le monde entre 1998 et 2002. Aussi, ce même réseau en a-t-il exporté, selon les estimations des experts, pour un montant de 101.000 millions de dollars américains dans cette même période précitée.

Mais comment s'opère le trafic et quelles en sont les zones de prédilection ? Qui sont les bénéficiaires directs d'un tel trafic ?

5-4-2 Les vrais responsables du trafic international d'armes

Il faut noter sans ambages que le trafic des armes est une vaste entreprise pour les trafiquants et aucun moyen n'est exclu pour la rentabiliser. Les gros trafiquants ont parfois des entrées faciles au cœur de l'Organisation des Nations Unies ou de l'un de ses plus importants démembrements qu'est le Conseil de Sécurité. Pour officialiser ce trafic des instruments de mort, ces trafiquants initient et proposent des activités d'expertise ou de spécialités à travers des prétendues agences internationales dites spécialisées. Ces activités ou services d'assistance ont pour noms : «conseil militaire», entraînement, encadrement militaire, fourniture de services logistiques aux différentes formations présentes dans les zones africaines de conflits qu'ils auraient eux-mêmes allumées la plupart du temps. On peut affirmer sans risque de se tromper que nous assistons curieusement aujourd'hui à une nouvelle forme de mercenariat "officiel" voire "onusien" qui vient se substituer à l'ancienne forme constituée des bandes

ramassées selon les besoins de l'heure et souvent moins subtile, moins fréquentable aussi. Ainsi, on dénombre aujourd'hui environ 90 forces privées de sécurité en Afrique chargées, entre autres, de la protection des compagnies minières et pétrolières. Il y a un fort lien entre le pillage des matières premières, des ressources minières, pétrolières du continent noir et le commerce des armes avec ses corolaires de violences, de guerres. C'est dans ce contexte que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, insèrent dans leur stratégie militaire l'utilisation des sociétés de mercenaires. Et outre l'armement et l'entraînement fourni d'Etat à Etat souvent imposés aux dirigeants africains qui s'en rendent parfois complices par corruption, donc outre tout cela, les fournitures d'armements entre organismes privés deviennent toujours plus importantes pour des objectifs purement commerciaux. C'était bien le cas de la compagnie pétrolière ELF, qui a financé les deux parties du conflit du Congo-Brazzaville, afin de maintenir les concessions pétrolières dans le Pays. Aussi, soupçonne-t-on sérieusement les réseaux de trafiquants britanniques et américains derrière des conflits récurrents dans les régions de Bukavu de Kivu à l'Est du Congo Démocratique. Dans tous les cas, les grandes puissances mondiales sont derrière la plupart des guerres, des conflits qui se déroulent un peu partout. C'est cette réalité qui incite les gros trafiquants à allumer de temps en temps les foyers de tension, de rébellion fortement financée par le trafic particulièrement profitable de ces ressources vendues sur les marchés ad hoc en Belgique, en Suisse, en Israël, aux Etats-Unis, en France etc. Ce sont les cas des guerres de Sierra Leone, de l'Angola, du Libéria, de la Somalie soit pour y protéger leurs énormes intérêts, soit pour créer de nouvelles opportunités par déstabilisation des régimes "rebelles." Dans ce cadre, il faut faire remarquer que le trafic des ressources tels que notamment le diamant, l'or, le gisement de pétrole etc., représente un enjeu très important dans la commercialisation des armes, car l'exploitation de ces ressources minières devient très lucrative dans les zones de conflits, de guerre ou simplement de violences. Par rapport à l'Etat central, aux gouvernants,

le trafic des armes se fait et s'accroît avec parfois la complicité voire les pressions occultes du FMI et de la Banque mondiale. Certains responsables dictateurs corrompus affectionnent particulièrement la course aux armements pour entretenir leurs gardes prétoriennes, des milices privées, constituées souvent sur la base des considérations ethniques, claniques, tribales ou régionales. Celles-ci sont généralement une 'armée de parade', une armée entièrement à part au sein de l'armée nationale et font l'objet des soins, des privilèges, des traitements particuliers.

Comme on le voit, dans ces conditions, il est évident que l'autosuffisance alimentaire soit reléguée au dernier rang face à l'imminent péril qu'engendrent les conflits ethniques et les guerres tribales entretenus par le trafic des armes dont nous venons d'exposer seulement quelques aspects. Toutefois, les violences ethniques n'expliquent pas et ne sauraient expliquer à elles seules le phénomène d'insécurité alimentaire en Afrique. L'Afrique est aussi confrontée à d'énormes problèmes fonciers qui affectent, plus aujourd'hui qu'hier, son autosuffisance alimentaire

5-5 Le phénomène de l'accaparement des terres en Afrique par des étrangers et les spéculations sur des produits agricoles : Un crime contre le droit à l'alimentation

L'accaparement des terres en Afrique et les spéculations sur des produits agroalimentaires sont tous deux des phénomènes de date récente, du moins tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui. Comme tels, ils remontent seulement (ou s'amplifient) à des années 2000 notamment à 2008 et font suite à la crise boursière mondiale de cette année là. Même si la colonisation du continent noir peut être présentée déjà comme une forme brutale d'accaparement d'un territoire dans le but d'y installer une colonie, il convient de noter que la nouvelle forme d'accaparement se distingue de l'ancienne formule surtout par son caractère

spéculatif et pernicieux. L'accaparement désigne, au sens strict du terme, l'accumulation frauduleuse de biens dans le but d'empêcher la libre concurrence. Dans le cas d'espèce, l'accaparement signifie l'achat de très vastes domaines de terres arables par des cartels d'agroalimentaires étrangers, pour la plupart du temps, dans une perspective de thésaurisation, de spéculation. C'est une nouvelle trouvaille pour des trusts agroalimentaires ou ceux que Ziegler appelle les « requins tigres », consistant à déposséder des familles entières de leurs ressources naturelles, à les priver de leurs terres nourricières et multiséculaires à des taux trente fois moins cher en Afrique que dans les pays développés selon les experts. C'est aussi une nouvelle forme d'expropriation déguisée de domaines des paysans surtout africains, domaines expropriés dont les agroindustriels étrangers font de vastes monocultures ou des cultures d'exportation ou qui font l'objet de thésaurisation très rentable. Pour ce qui concerne la spéculation, elle signifie, au sens économique, un ensemble d'opérations qui consistent à tenter d'anticiper les variations du prix d'un bien économique pour tirer profit de sa vente ou de son achat. Ici, il s'agit de spéculation en matière premières alimentaires, dans le secteur agricole, pour laquelle les protagonistes, réunis sur le quai du Mont-Blanc à Genève, s'enthousiasment en ces termes « L'agriculture est aujourd'hui la lumière rayonnante de l'univers des investisseurs. »⁴⁸ Comme on le voit, il y a un lien entre les spéculations agroalimentaires et le phénomène d'accaparement des terres vivrières. Mais comment tout cela se pratique t-il et quelles en sont les conséquences pour l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement comme ceux de l'Afrique qui sont les plus victimes de cette situation ? L'accaparement se révèle aujourd'hui comme une catastrophe en Afrique. Ainsi, malheureusement après la désastreuse crise boursière de 2008 en Occident, « la

⁴⁸J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, op cit.,p. 309

terre est devenue (en Afrique) une valeur sûre, une valeur refuge, plus rentable souvent que l'or. »⁴⁹ Un point fait de ce phénomène sur ce continent en 2010 fait ressortir plus de 41 millions hectares de terres arables achetés, loués ou acquis sans juste contrepartie par des Hedge Funds américains, des banques européennes, la diaspora africaine, la bourgeoisie intérieure, voire parfois des réseaux d'Etat. Donnons en quelques exemples à titre illustratif.

5-5-1 Cas d'accaparement de terres au Sud Soudan

L'un des cas les plus frappants est celui du sud Soudan. Ce pays est le dernier né des Etats africains le 9 juillet 2011, après une longue guerre fratricide avec le nord Soudan. Avant que ce 54^{ème} Etat d'Afrique ne voit officiellement le jour, l'administration de la capitale Juba avait déjà bradé 600.000 hectares de terres arables au cartel agroalimentaire texan dénommé *Nile Trading and Development Inc* contre seulement 25.000 dollars, soit 3 centimes l'hectare avec encore plus de 400.000 hectares supplémentaires.

5-5-2 Bradage troublant de terres à Madagascar

La situation d'accaparement de terres est assez illustrative du désastre de ce phénomène en Afrique. Il faut donc noter que c'est le bradage massif des terres qui a emporté l'ancien président de Madagascar du pouvoir en 2008. En fait, le président Marc Ravalomanana a conclu un accord secret de cession de plus d'un million d'hectares de terres arables avec l'entreprise transcontinentale coréenne du nom de Daewoo. Apparemment l'entreprise Daewoo devait recevoir gratuitement, sans contrepartie monétaire cette cession de terres pour une garantie de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans afin d'y planter des palmiers destinés à la production de bioéthanol. Mais on connaît déjà la suite.

⁴⁹J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim op cit.*,p.311

5-5-3 Cas de bradage des terres au Cameroun

Au Cameroun, la Socapalm, une ancienne compagnie d'Etat qui est en partie passée dans les mains du groupe Bolloré, a signé en 2000 un bail de 58.000 hectares de terres arables sur une durée de soixante ans. Aussi, le groupe Bolloré est-il directement propriétaire de 8.800 hectares de plantation de Sacafam.

5-5-4 L'accaparement des terres en Angola

Pour le cas de l'Angola, plus de 500.000 hectares de terres affectés aux projets de culture d'agro carburant sont annoncés. Lesdits projets entendent conjuguer leurs efforts pour l'expansion massive des monocultures de bananes et de riz dont s'occupent les multinationales Chiquita et Lonrho. Par ailleurs, Biocom, partenaire du groupe brésilien Odebrecht et des sociétés angolaises Damer et Sonangol, a commencé la plantation de la canne à sucre sur un important site de 30.000 hectares. De même, depuis 2009 la compagnie portugaise Gleinol produit sur plus de 13.000 hectares l'agrodiesel. La Sonangol envisage, avec d'autres consortiums pétroliers, l'expansion de grandes envergures des plantations déjà existantes certainement sur des milliers d'hectares encore au détriment des productions alimentaires.

5-5-5 Le cas du Kenya

La même situation de bradage de domaines prévaut au Kenya où plus de 30.000 hectares de terres sont consacrés à la culture de jatropha curcas en 2007 par la compagnie japonaise du nom de Biwako Bio-Laboratory. Cette compagnie projetait d'accroître ses exploitations jusqu'à 100.000 hectares en dix ans. La compagnie canadienne Bedford Biofuels, en ce qui la concerne a fait une option pour plus de 200.000 hectares de terres supplémentaires au

5-5-6 Les bradages des domaines en République démocratique du Congo

Dans la République démocratique du Congo, tout se passe comme si l'ampleur du bradage était à la taille du pays. Ainsi, l'entreprise chinoise ZTE Agrobusiness Company Ltd a, en juillet 2009, fait état d'un projet d'installation d'une plantation de palmiers à huile sur une superficie de plus d'un million d'hectares pour produire des agrocarburants. Un autre projet de plantation de plus de 3 millions d'hectares était annoncé déjà en 2007 par la même société ZTE où elle envisageait investir environ un milliard de dollars. Comme si le bradage de tous ces hectares de terres arables ne suffisait pas, les autorités du Congo démocratique ont également offert à une société multinationale italienne 700.000 hectares pour la plantation de palmiers à huile.

On dirait la même chose de plusieurs autres pays africains comme la Sierra Leone, l'Éthiopie marxiste etc. qui ont eux aussi bradé des centaines de milliers d'hectares de terres arables fertiles.

Il va sans dire que nous ne pouvons ici rentrer dans tous les détails d'accaparement de terres en Afrique. Toujours est-il que les requins tigres ne se contentent pas des seules expropriations de terres en Afrique.

5-6 Du passage des spéculations boursières aux spéculations d'agroalimentaire

Les grands spéculateurs d'agrobusiness ont, comme nous l'avons souligné plus haut, envahi sans scrupule tous les secteurs agroalimentaires après le déclin ou l'effondrement des hautes finances mondiales, des activités boursières particulièrement juteuses. Ainsi, comme on devait s'y attendre, « ... suite à l'implosion des marchés financiers, qu'ils ont eux-mêmes causée, les « requins tigres » les plus dangereux, avant tout les Hedge Funds américains, ont migré

sur les marchés des matières premières, notamment sur des marchés agroalimentaires.»⁵⁰ Dans ce secteur sensible comme ailleurs, l'objectif principal du capitalisme reste le même. A savoir, la recherche de "la plus-value", d'un maximum de profit. Dès lors, les denrées alimentaires tout comme les bourses ou les finances, font objet de hautes spéculations. Les spéculateurs ont avant tout jeté leur dévolu sur les aliments de base, c'est-à-dire les aliments de grandes consommations au plan mondial. Il s'agit en l'occurrence du riz, du blé et du maïs qui couvrent tous les trois pris ensemble 75 % de consommation mondiale dont 50 % pour le riz seul. La grave crise alimentaire d'envergure mondiale de 2008 est essentiellement due aux spéculations sur les denrées alimentaires. Cette nouvelle forme de spéculation a fait grimper les prix des aliments de base de façon vertigineuse provoquant ou aggravant la faim dans tous pays pauvres du tiers monde en général et ceux de l'Afrique en particulier. Nombre de pays de ce lot ont été l'objet des émeutes de la faim qui ont parfois emporté certains régimes politiques dans leur sillage tout en faisant le bonheur des spéculateurs de la nouvelle génération qui auraient dû être passibles de crime contre le droit à l'alimentation. C'est le cas, en Afrique, de l'ancien gouvernement malgache de Marc Ravalomanana en 2008. Aussi, de nombreuses villes africaines ont-elles fait l'objet de violences, de pillages, des manifestations bouillantes drainant des milliers de personnes dans les rues de Tunis, de Caire, de Dakar etc. L'évolution des prix des denrées alimentaires, aliments telle qu'ont engendrée les spéculations notamment à partir de 2008 était insupportables. Pour le maïs, cette évolution des prix sur les marchés est passée de 17 % à 43 % entre 2006 et 2008. Au niveau de la FAO, l'indice des prix en 2008 s'est situé en moyenne à 24 % au dessus de celui de 2007 et à 57 % au dessus de celui de 2006.

⁵⁰J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, op cit., p. 291

Comme on le voit, les spéculations sur les denrées alimentaires de base constituent aujourd'hui un drame, une violation grave et inquiétante des droits à l'alimentation. Philippe Chalmin a jugé ce nouveau phénomène immoral. Selon ce dernier, « Que l'on puisse spéculer sur le prix du blé peut paraître choquant, voire immoral, et nous renvoie à tout un passé d'accaparement et de manipulation des prix au profit de quelques financiers douteux... »⁵¹ Mais toutes ces critiques n'émeuvent guère les spéculateurs en cette matière. Selon eux, les produits agricoles sont purement et simplement des produits de marché comme tous les autres biens marchands et ils doivent être traités comme tels.

En conclusion à cette première partie, nous pouvons retenir que les facteurs de la faim en Afrique sont multiples et variés. Ils sont à la fois endogènes et exogènes ; naturels et anthropiques. Les facteurs endogènes se déclinent en deux volets : naturels et humains. Les facteurs naturels sont de plusieurs ordres et désignent généralement ceux qui ne dépendent pas forcément des actions humaines. A ce sujet, nous avons noté que malgré les atouts non négligeables en espaces arables – plus de trente (30) millions de km² –, en ressources humaines et autres ressources naturelles très importantes, l'Afrique est quelque peu défavorisée par son climat (tropical), son sol (19 % seulement seraient fertiles), sa pluviométrie marquée par des précipitations brutales et irrégulières etc.

Pour ce qui concerne le volet humain de facteurs endogènes défavorables à l'autosuffisance alimentaire en Afrique, beaucoup de défaillances sont notées allant de l'absence de politique agricole cohérente à la démographie mal conçue et incontrôlée en passant par les privilèges exorbitants accordés, sous diverses

⁵¹J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, op cit.,p. 295

pressions, aux centres urbains au détriment des zones rurales provoquant ainsi les phénomènes de l'exode rural et de la bidonvilisation, source de l'insécurité et d'insalubrité dans les capitales ou importantes villes africaines etc.

Aussi, avons-nous montré comment les facteurs exogènes ont été les plus déterminants dans les difficultés de l'autosuffisance alimentaire du continent noir. L'esclavage la colonisation et le néocolonialisme de nos jours ont tous en commun un fort lien de domination de l'Occident sur l'Afrique, de son expropriation et du pillage systématique de ses ressources. Dans cette logique, tous les secteurs vitaux du continent, notamment le secteur agroalimentaire, font l'objet de convoitise du Blanc colonisateur qui ne recule devant aucun lobbying, aucune manœuvre pour mettre la main sur le secteur agroalimentaire. C'est dans ce sens que certaines grosses firmes agro-génétiques de cet Occident dominateur font feu de bois pour imposer aux pays africains la généralisation des cultures génétiques dont nous allons examiner, dans la partie qui suit, les contours, les risques avérés ou potentiels.

DEUXIEME PARTIE :

**LES ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES
ET LES RISQUES DE LEUR UTILISATION POUR
L'AFRIQUE EN GENERAL ET POUR LE BENIN EN
PARTICULIER**

Il convient de rappeler, dès l'introduction à cette deuxième partie de notre travail, que nul n'ignore l'important rôle que joue l'alimentation au sein des communautés humaines. On ne dira jamais assez, aucun homme ou aucune communauté d'hommes ne peut survivre longtemps à la faim, à la malnutrition ou à la sous-alimentation. C'est pourquoi, depuis la nuit des temps, les hommes se sont toujours attelés à l'agriculture, principale activité de production alimentaire. Dans la même logique, les communautés humaines, de quelques régions qu'elles aient été, se sont diversement intéressées au rendement de la production, à l'amélioration de la productivité et à la qualité des produits. Ainsi, les populations rurales n'avaient jamais cessé de sélectionner, après chaque récolte, les meilleures semences. Aussi, depuis le 19^{ème} siècle cette sélection et amélioration des espèces végétales (animales par la suite) ont-elles été soumises à une démarche rigoureuse ou fait l'objet de recherche scientifique. Le premier savant identifié à s'intéresser à cette forme de recherche généticienne était le moine morave du nom de Gregor Mendel. Ce dernier avait procédé, de façon méticuleuse, au croisement des pois dans le potager de son monastère en observant et en consignant dans ses documents toutes les modifications et toutes les améliorations intervenues à chaque génération.

Quand bien même une grande partie des travaux de Mendel fut brûlée, ce moine a été néanmoins reconnu, certes, des dizaines d'années après sa mort, comme le père de la génétique dite classique. Mais comme toutes autres sciences, l'évolution de la science génétique a permis de parvenir à la découverte du facteur principal de perpétuation de toutes les espèces du monde, à savoir l'ADN. Les enzymes de séquençage et de recollement de ce support chimique des gènes, ont conduit aux nombreuses manipulations et modifications génétiques de divers organes voire de diverses espèces végétales et animales (OGM). Les grandes firmes occidentales d'agrobusiness se sont vite emparées de ce progrès de la biologie moderne de pointe pour non seulement introduire

ces OGM dans le secteur agroalimentaire, mais également en faire un commerce sans scrupule à travers le monde entier et notamment dans les pays en voie de développement comme ceux du continent noir sous prétexte que ces nouvelles semences offrent de tels rendements qu'elles sont en mesure de nourrir toute l'humanité.

Quelles sont les diverses implications de cette spectaculaire innovation de la technoscience ?

Les pays africains doivent-ils succomber à ces tentations ? A quels risques s'exposent ces derniers en adoptant cette agriculture de plantes transgéniques ?

CHAPITRE6 : L'HISTORIQUE DES OGM : DE MENDEL A MONSANTO

A quoi retournent précisément les organismes génétiquement modifiés (OGM) ? Bon nombre de gens peu habitués au jargon biotechnologique se posent souvent cette question. On peut répondre à ceux-là en faisant l'historique de quelques études de l'hérédité, de perpétuation ou de l'évolution des espèces en remontant aux travaux du moine morave Gregor Mendel jusqu'auxdits OGM.

6-1 De l'évolution naturelle des espèces à l'avènement des OGM

Beaucoup de gens ont estimé à tort que les OGM sont une pure invention des biotechnologistes modernes. En vérité, les OGM sont, à quelques différences près, construits sur le modèle de l'évolution naturelle des espèces ou par imitation du fonctionnement naturel d'ADN, facteur déterminant de l'hérédité ou de perpétuation de toutes les espèces. Mais avant d'en venir au mécanisme de fabrication des OGM par les biotechnologistes, il va falloir expliquer de quoi sont composés et comment fonctionnent naturellement les organismes que l'on modifie génétiquement au laboratoire.

6-1-1 Bref rappel de la vieille polémique au sujet de l'origine des espèces

L'évolution des espèces dans le monde, la manière dont les espèces se perpétuent et l'origine de ces dernières ont été et restent encore de grandes préoccupations pour bon nombre de personnes. Aussi ces questions nourrissent-elles de vives polémiques qui ne cessent pas de s'enfler d'ailleurs.

A ce titre, il faut rappeler que trois thèses principales s'affrontent sans merci. Il s'agit en l'occurrence de :

-La thèse créationniste. C'est une thèse purement religieuse qui soutient que toutes les espèces sans exception sont des créatures d'un Être suprême appelé Dieu.

-La thèse fixiste (très proche du créationnisme), cette thèse est initiée par le naturaliste suédois Von Linné qui estime que toutes les espèces sont créées d'un seul coup dans leurs formes définitives, fixes, sans aucune évolution ni transformation, par un Être suprême.

-La thèse évolutionniste, en opposition radicale avec les deux premières thèses évoquées ci-dessus, cette thèse a été essentiellement mise en œuvre par Jean-Baptiste Lamarck (transformiste) et surtout Charles Darwin (évolutionniste). Cette thèse, inspirée aussi bien par les travaux de Mendel que par la découverte de l'héliocentrisme ou de rotation terrestre initiée par Copernic et confirmée par Galilée, soutient sans réserve qu'aucune espèce n'est créée d'emblée, d'un seul coup dans sa forme fixe et définitive comme l'ont prétendu les créationnistes et les fixistes. Les protagonistes de cette thèse précisent que toutes les espèces actuelles ne sont que le résultat de multiples transformations, d'une longue évolution à travers d'impitoyables sélections naturelles qui ne laissent survivre au terme de chaque sélection que les plus résistants des espèces concernées. Lesdits survivants ne s'en sortent pas sans subir, à chaque sélection, de légères modifications. Dans ce cadre, l'homme même est passé par de nombreuses phases de transformation dont la dernière est celle du singe. C'est pourquoi Darwin le considère comme « **un singe évolué** ». Nous avons, certes, montré dans un chapitre antérieur le caractère idéologique de cette conception darwinienne.

6-1-2 Les prémisses de la découverte des lois héréditaires et surtout de l'ADN

Dès le 19^{ème} siècle, la génétique classique prend son essor et l'idée d'Ambroise Paré selon laquelle, « **Nature tâche toujours son semblable** » (1573) ou encore « **du chien naît toujours un chien** », commence alors à avoir un début d'explication avec les "généticiens" de l'époque qui se convainquaient déjà du rôle du spermatozoïde et de l'ovule dans la conception de l'œuf. On sait dès lors qu'il y a « **du père et de la mère dans l'enfant** ». Toutefois, c'est avec Gregor Mendel que l'on a commencé véritablement à se faire une idée plus ou moins nette de la transmission de génération en génération des caractères héréditaires.

6-1-3 Les travaux de Mendel

Dès la seconde moitié du 19^{ème} siècle se développe une intense activité au sujet des lois de l'hérédité. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux de Gregor Mendel. Il convient de mentionner que les recherches mendéliennes sont portées sur l'horticulture et notamment sur le pois qui sont des plantes potagères dont les gousses et les graines fournissent un légume très succulent. Mais comment Mendel avait-il procédé ? Le moine procédait par de nombreux croisements entre les petits pois de différentes variétés. Pour ce faire, Mendel se penchait sur les plants de petits pois alignés en rangées, castrait avec beaucoup d'entrain les fleurs en leur arrachant les anthères dans lesquelles se formait le pollen. Il saupoudrait le pollen récolté sur les fleurs d'une rangée à une autre. Dès lors, il croisait des petits pois lisses avec des petits pois ridés, des petits pois à cosse jaune avec d'autres à cosse verte, des espèces à fort développement avec des espèces naines, tout en séparant avec un soin particulier les plants ainsi traités. Ensuite, il croisait de nouveau ces plants entre eux pour mieux observer comment les traits spécifiques de chaque variété réapparaissent dans les générations suivantes. Comme on le voit, ces différents croisements des plants visaient principalement à améliorer les semences des plantes concernées. Aussi,

sans les nommer exactement, Mendel a-t-il été le premier à comprendre que les caractères de l'être vivant, tels que la taille, la couleur et la forme, sont liés à la présence de facteurs déterminants, désignés aujourd'hui sous le nom de gènes. Il a également compris que lesdits facteurs peuvent être soit dominants, soit récessifs. Mendel a aussi pressenti que ce sont des "facteurs" présents à l'intérieur des cellules sexuelles qui déterminent les caractères en question. Ces travaux de Mendel ont permis d'arracher l'hérédité à l'empirisme dans lequel elle végétait pour l'inscrire dès lors dans ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui la génétique classique. Malheureusement, le célèbre ouvrage de Mendel intitulé *Suche über Pflanzenhybriden* n'est connu des sommités mondiales de la Biologie qu'en 1900 soit près de 40 ans après la mort de son auteur.

La relève dans ce domaine scientifique n'a pas tardé à être assurée. Mais comment la science génétique s'est-elle réellement poursuivie après Mendel et où en sommes-nous aujourd'hui ?

6-2 A la suite de Mendel

Après Mendel, les travaux de recherche sur la science génétique se sont intensément poursuivis parfois même avant la découverte de son ouvrage sus indiqué.

Ainsi, dès 1869, un biochimiste du nom de Miescher réussit à purifier un noyau cellulaire qu'il dénomme la "**nucléine**" (actuel ADN) et qu'il soupçonne fortement d'être l'élément fondamental de l'hérédité.

En 1879 Walter Flemming remarque quant à lui que si les cellules ne sont pas en cours de division, leur noyau est rempli de fins filaments qui fixent fortement certains colorants qu'il nomme, pour cette raison, la "**chromatine**".

Une dizaine d'années plus tard, Wilhem Waldeyer observe que ces mêmes filaments grossissent pour prendre les formes de bâtonnet juste avant la division

cellulaire au cours de laquelle une cellule mère donne naissance à deux cellules filles identiques à l'intérieur desdits bâtonnets appelés “**chromosomes**” qui sont généralement au nombre constant de 46 au total dans les cellules humaines.

En 1903, le biochimiste Sutton observe que dans les **cellules germinales** (spermatozoïdes et ovules ou gamètes), le nombre des chromosomes est deux fois moins que dans toutes les autres cellules somatiques, c'est-à-dire celles des autres parties du corps. En réalité, un seul élément de chaque paire se trouve dans ces cellules spécifiques et on en déduit que pendant la **fécondation**, humaine par exemple, le spermatozoïde et l'ovule apportent chacun 23 chromosomes en vue de former un œuf doté des 23 paires caractéristiques de l'espèce humaine. Notons au passage que les cellules germinales sont appelées **haploïdes** et les cellules du corps en général ou somatiques sont dites **diploïdes**. Dans cette logique, toutes les cellules issues des divisions de l'œuf sont diploïdes et l'être vivant ces cellules que formeront sera constitué de cellules diploïdes, sauf bien entendu, les gamètes (spermatozoïdes et ovules) qui apparaîtront bien plus tard à partir de la puberté. C'est un phénomène magnifique inscrit dans la nature des choses. Mais ce n'est pas fini.

En fait, avec l'étude faite sur la drosophile (mouche de vinaigre), Thomas Hunt Morgan découvre que le sexe masculin se caractérise par la présence de deux chromosomes sexuels. A savoir : un X et un Y (beaucoup plus petit que X). Tandis que le sexe féminin est marqué seulement d'une paire de chromosomes X identiques. Ce constat est le même chez l'espèce humaine.

Il convient de faire remarquer que les chromosomes sont des “réservoirs” des caractères héréditaires dont parlaient déjà au 19^{ème} Mendel en 1866, Miescher en 1869 et autres biochimistes, caractères que Wilhem Johannsen a baptisé “**gènes**” en 1911. Ce dernier, membre de l'équipe de Morgan, fait remarquer qu'un gène déterminé occupe toujours la même place sur un chromosome donné

et ce, quelle que soit l'espèce. Ce résultat lui permet de dresser la carte de l'emplacement des gènes sur les chromosomes. Notons que l'ensemble des gènes forme le **génotype** d'un individu et détermine son **phénotype**, c'est-à-dire l'ensemble de tous les caractères visibles, telles que la couleur de la peau, des yeux, la forme du nez, de la tête des pieds etc., ou discrets, les groupes sanguins par exemple. Mais reste à savoir comment le génotype (ensemble des gènes) forme le phénotype d'un individu donné ou encore comment les gènes créent et maîtrisent les caractères chez des individus.

S'intéressant aux maladies génétiques et surtout à une redoutable maladie héréditaire appelée "**alcaptonurie**" qui provoque chez un enfant donné, et ce, juste après sa naissance, un noircissement des urines, Archibald Garrod, un médecin anglais a eu l'intuition de la réponse. Ainsi, Garrod trouve dans ces urines un produit qu'on ne voit jamais chez un individu bien portant. Partant, il émet l'hypothèse que chez les individus normaux, une enzyme (protéine ayant un rôle catalyseur) spéciale transforme en un autre produit incolore avant qu'il ne parvienne dans les urines et que chez les malades, l'enzyme en question doit être absente ou tout au moins non fonctionnelle. Cela étant, le produit arrive donc tel sans transformation aucune, dans les urines du patient d'alcaptonurie. Au terme de ces expériences scientifiques, une conclusion s'impose : "Un gène normal correspond à une protéine fonctionnelle ; un gène déformé, modifié, muté par la nature, est responsable d'une protéine non fonctionnelle et déclenche une maladie transmissible de génération en génération". Bref, la maladie génétique est la caractéristique visible, l'expression d'un gène déficient. Mais de quoi sont composés les gènes et comment se transmettent-ils ?

6-2-1 Mode de transmission des gènes

Il convient de rappeler brièvement que la cellule est le plus petit élément organisé, vivant et possédant son métabolisme propre au sein d'un organisme

donné. L'espèce humaine en possède des millions de milliards. Chaque cellule comporte essentiellement un cytoplasme et un noyau. A l'intérieur du noyau se trouvent des chromosomes qui sont porteurs des gènes. Ces gènes sont des séquences d'ADN. Acide désoxyribonucléique, l'ADN est, en réalité, une géante molécule constituant notre génome et est formée d'une séquence de bases chimiques **Adénine (A), Guanine (G), Thymine (T), Cytosine (C)**, qui se font face deux à deux ainsi : **A-T** et **G-C** tels les barreaux d'une échelle torsadée en double hélice dont les montants sont des sucres (désoxyriboses) et de phosphates, en alternance. Précisons que l'ADN est aussi le support de **“l'information génétique”** qui est susceptible d'être transcrite et transmise grâce à la structure ou à ses éléments constitutifs. Mais, comment se font, en réalité, cette transcription et cette transmission chimiques de l'information génétiques ?

A cet effet, il faut rappeler qu'outre ses quatre bases chimiques ou azotées, l'ADN comprend deux brins complémentaires étroitement entrelacés sous la forme d'une torsade hélicoïdale. C'est grâce à cette structure spécifique que la molécule d'ADN peut être dupliquée à l'intérieur des cellules vivantes en passant de l'une à l'autre suivant un **“code génétique”** universel qu'utilisent, de façon surprenante, tous les êtres vivants. Toutefois, c'est seulement en 1961 que François Jacob et Jacques Monod ont su démontrer que l'ADN ne commande pas directement aux protéines. Leur synthèse exige un intermédiaire qu'est l'acide ribonucléique messager qui transporte des copies de l'information du noyau vers le cytoplasme. Ce faisant, l'original du matériel génétique, les chromosomes demeurent à l'intérieur du noyau de la cellule comme un livre précieux dans une bibliothèque et seules les copies mobiles circulent pour porter l'information dans le cytoplasme.

Voilà décrit de façon ramassée le mécanisme naturel de l'hérédité, de la reproduction et de la perpétuation des espèces.

Mais comment s'opèrent alors les manipulations génétiques et la production des organismes génétiquement modifiés (OGM) par la biotechnologie des temps modernes ?

6-2-2 Les manipulations génétiques et la production des OGM

La découverte de l'ADN et la maîtrise de ses constituants ouvrent aux spécialistes de la biologie moléculaire un boulevard ou d'énormes possibilités de manipulation de ceci (ADN) et en conséquence de reconstitution de toute vie (végétale, animale et humaine). Aussi, cette nouvelle donne permet-elle non seulement de reconstruire toutes les formes de vie, mais également et surtout de briser les barrières que la nature a érigées depuis des millénaires entre les diverses espèces. Cependant, pour parvenir à ces manipulations génétiques proprement dites et à la production des OGM, il a fallu encore beaucoup de travaux préparatoires dont nous allons parler brièvement.

6-2-3 Les préliminaires relatifs aux manipulations génétiques et à la fabrication des OGM

Il est clair qu'il ne suffit pas de connaître et de maîtriser l'élément fondateur de toute vie (ADN) et le code génétique universel pour prétendre reconstruire la vie ou la manipuler dans un sens comme dans l'autre. En fait, les manipulations génétiques ou la production des OGM requièrent des chercheurs en biotechnologie, tout un arsenal de dispositions préparatoires auxquels ceux-ci se sont vite attelés.

6-2-3-1 Processus des Préliminaires

Nous le savons déjà, les OGM ne sont pas créés par hasard ou de façon instantanée. Leur fabrication est le résultat d'un long processus de recherche en

science biologique ou biotechnologique et de découvertes des ingrédients indispensables.

6-2-3-2 Découvertes successives des enzymes de séquençage et de recollement de l'ADN

Dès les années 1960, il est procédé à la mise en place des enzymes – protéine ayant un rôle catalyseur– de séquençage et de recollement des morceaux d'ADN. Les toutes premières enzymes appelées “**restrictases**”, ont été utilisées pour découper, cisailer l'ADN au niveau des sites (constitués d'une suite ou séquence précise de quelques bases : A, G, T ou C) particuliers, présents de temps à autre dans l'ADN. Ces enzymes, élaborées à partir de bactéries telles que **Hemophilus influenzae** ou la célèbre **Escherichia coli**, existent aujourd'hui par milliers et sont vendues très cher dans les catalogues des produits destinés aux spécialistes de la biologie moléculaire. Dans le même temps, d'autres chercheurs comme **Arthur Kornberg**, découvrent et utilisent l'enzyme dite de ligation ou “**ligase**” pour recoller les séquences d'ADN découpé par les restrictases. Et pourtant, pour mener à bien le travail, il faut pouvoir comprendre le message des gènes qui permettent la formation des protéines en sachant lire l'alphabet génétique, c'est-à-dire découvrir la correspondance chimique entre le message du gène et la structure protéique après la photocopie de l'ADN, pour enfin procéder à la purification des milliards de molécules identiques qu'on multiplie dans des bactéries afin de pouvoir déterminer l'ordre et le nombre des bases chimiques.

6-2-3-3 Découverte de la technique de PCR

Seulement, cette technique un peu plus lente, est déjà largement dépassée par une géniale découverte du biologiste américain du nom de Kary B. Mullis en

1983. Découverte qui va permettre de recopier le fragment choisi d'ADN en grande quantité, par synthèse, dans un tube à essai et sans passer par les lourdes étapes de purification. Il s'agit précisément de la technique dite **PCR**, **Polymerase Chain Reaction** (en anglais) qui permet de produire de petits fragments de gènes à partir des gènes de plusieurs organismes.

6-2-3-4 L'important rôle de la PCR dans les manipulations génétiques d'aujourd'hui

Il est inconcevable aujourd'hui de construire un transgène sans recourir à la PCR. C'est une méthode qui permet aussi de reconnaître les OGM et les étiqueter. Avouons que cette indispensable technique génétique PCR sert déjà dans plusieurs domaines. Ainsi, les hôpitaux et les laboratoires de police en font abondamment usage. On peut, par exemple, s'en servir pour opérer efficacement des recherches de paternité. La police dite scientifique utilise de plus en plus cette technique pour détecter les auteurs de crimes. Pour ce faire, il suffit de réaliser une quelconque empreinte génétique (salive, ombre portée, empreinte digitale etc.) des criminels sur les lieux du crime et l'analyser à lumière de la PCR. Grâce à toutes ces techniques, le terrain est alors suffisamment déblayé pour s'aventurer sur la voie des manipulations génétiques ou de la réalisation effective des OGM. Ce qui se fait déjà concrètement depuis fort longtemps. Mais de quelle manière et dans quelles conditions cela se réalise-t-il en fait.

6-2-4 Phase concrète des manipulations génétiques et de la production des OGM.

Avec les découvertes successives des enzymes de restriction ou restrictases – pour découper l'ADN– et de recollement des séquences d'ADN ou ligases, avec les techniques de purification des fragments d'ADN de la PCR, nous sommes déjà au cœur des manipulations génétiques et surtout de la transgénèse. Reste

maintenant à savoir les modalités pratiques de fabrication de cette transgénèse. C'est ce que nous allons analyser dès à présent.

D'entrée de jeu, il convient de mentionner qu'avec la transgénèse, nous sortons lentement mais sûrement du système de reproduction naturel, sexuel ou traditionnel pour être conduit dans un nouveau système de reproduction asexué, artificiel. En effet, les interventions que font les chercheurs sur le génome pour fabriquer les OGM, sont nombreuses mais très souvent aléatoires c'est-à-dire sans possibilité de connaître par avance les probabilités de réussite et les effets induits. Jusqu'à présent, les nombreuses techniques développées à ce sujet, n'ont pu rien faire pour apporter de la précision dans la production des OGM qui requiert quatre étapes importantes avec aussi quatre différents modes qui ressemblent, par endroits, aux étapes.

6-2-4 1 Les tapes de la construction des OGM

- ❖ **Première étape :** A ce niveau, on procède à l'identification et à l'isolement du gène à transférer que l'on nomme **gène d'intérêt** et que l'on tronque si possible, avant de le reproduire en très grande quantité par la technique de la PCR décrite plus haut. On peut modifier ici aussi le gène cible au moyen d'enzymes en vue de faciliter son expression.
- ❖ **Deuxième étape :** Ici, on ajoute au gène d'intérêt un promoteur qui est une sorte d'interrupteur permettant au gène d'intérêt de s'exprimer, de même que les traceurs, ou gènes marqueurs qui permettent, eux autres, de vérifier par la suite que l'insertion a bien réussi.
- ❖ **Troisième étape :** A ce stade, on procède à l'insertion du transgène dans l'organisme du récepteur, le plus souvent, au moyen de microbilles métalliques porteuses du gène d'intérêt qui sont bombardées sur la cellule réceptrice, c'est une technique dénommée la **biolistique**, ou bien par infection de la cellule cible à l'aide d'une bactérie spécifique que l'on

appelle **agrobacterium tumefaciens** qui contient le transgène, c'est la technique de la **transfection**.

- ❖ **Quatrième étape** : Ici, il est question de cultiver les cellules transformées en y identifiant les rares transferts réussis à l'aide du gène marqueur – le taux de réussite moyen est d'environ un pour mille– puis on les reproduit à grande échelle.

Voilà les différentes étapes de construction des OGM. Voyons maintenant les différents modes y afférents.

6-2-4-2 Modes de construction des OGM

Quatre différents modes sont connus ici pour construire les OGM : à savoir la biolistique, l'électroporation, la transfection chimique ou biologique et la micro-injection.

Ainsi après avoir obtenu des gènes synthétiques : à savoir des transgènes avec un promoteur (P) et une séquence codante (SC) éventuellement insérés dans des plasmides, le chercheur est alors en mesure de choisir d'utiliser en fonction des organismes receveurs :

- **la biolistique** : Ce procédé consiste à utiliser un canon à air électronique comprimé (un genre de pistolet) avec lequel on envoie des microbilles munies des gènes d'intérêt sur des cellules à transformer.
- **L'électroporation** : Il s'agit de produire un choc électrique qui rend momentanément la cellule cible poreuse (qui la perce) au transgène sélectionné afin de l'y insérer.
- **La transfection par choc chimique** : A ce niveau, on utilise un vecteur qui peut être une bactérie (par exemple *Agrobacterium tumefaciens* ou un virus

dont la propriété est de transférer effectivement de gène d'intérêt à une cellule cible en la parasitant.

➤ *La micro-injection*

On fait ici usage de pipette très fine dans un ovule de mammifère par exemple. Il faudra ensuite trier les cellules transformées qui pourront régénérer tout un organisme, en conservant leurs capacités embryonnaires.

Dans cette perspective, les techniques transgéniques s'emploient à briser toutes les barrières naturelles entre les espèces. A ce rythme, on assistera bientôt à la transgénèse d'homme-animal ou d'animal-homme. Alors toutes formes de bizarreries sont attendues dans l'œuvre de la création. Puisque désormais, l'homme semble se substituer à Dieu et se croit en conséquence, maître de la Création.

Nous venons ainsi de finir avec les généralités sur les manipulations génétiques et les organismes génétiquement modifiés. Ce qui nous a permis de jeter une petite lumière sur cette nouvelle biologie moléculaire qui fait couler beaucoup d'encre et de salive. Penchons nous maintenant sur la supercherie des grosses firmes biotechnologiques occidentales avant de développer les multiples raisons qui sous-tendent le refus de l'utilisation de ces organismes.

6-2-5 Le génie génétique dans le domaine de la biologie médicale : la FIVETE et le clonage

Les dernières décennies sont marquées par le développement spectaculaire de la technoscience aussi bien dans le domaine de l'énergie nucléaire que dans celui des manipulations génétiques. De profondes mutations se sont opérées au cours de ces dernières décennies au niveau de la biologie moléculaire grâce à la maîtrise de l'ADN, acide désoxyribonucléique Cette avancée spectaculaire de

manipulations génétiques se remarque fortement tant dans l'espace de la médecine que dans celui de l'agroalimentaire.

Mais quelles sont les implications de ces manipulations génétiques et comment s'opèrent-elles dans les domaines sus cités ?

6-2-5-1 La FIVETE

On a longtemps pensé surtout dans les milieux religieux (peut-être à juste titre) que c'est "Dieu seul qui donne la vie et c'est lui seul qui la reprend". Dans le domaine de la biologie même, il est longtemps dit, soutenu et enseigné dans les lycées et collèges ainsi que dans toutes les universités du monde que la reproduction de l'espèce animale ne peut s'opérer que par voie sexuelle. C'est-à-dire par la fusion d'un gamète mâle et d'un gamète femelle que l'on appelle fécondation naturelle qui se réalise et se développe toujours dans un organisme approprié. Qu'en est-il aujourd'hui avec le génie génétique et la biologie industrielle ?

"Les performances " de la biologie moléculaire ou de la biotechnologie semblent infliger à toutes les assertions d'alors – quelles soient religieuses ou scientifiques – un démenti non moins important. Et la FIVETE paraît en témoigner. Faisons remarquer que le mot FIVETE désigne un sigle qui se décline en " Fécondation In Vitro et Transfert d'Embryon". Or, Odile ROBERT définit l'expression in vitro comme « toute expérimentation ou manipulation biologique se faisant en dehors d'un organisme, en milieu artificiel. »⁵² Le milieu artificiel dont il est question ici n'est rien d'autre qu'un laboratoire approprié, dans les tubes à essai, en verre ou dans les bocaux etc.

⁵²Odile ROBERT, *CLONAGE et OGM: QUELS ESPOIRS ?*

La bonne maîtrise des gènes aussi bien végétaux, animaux qu'humains, autorise aujourd'hui des opérations, des expérimentations multiples et multiformes. Des exemples sont légion et sont effarants les uns que les autres.

6-2-5-1-1 Cas de FIVETE pour un père et une mère stériles

Il s'agit ici de la réalisation de la FIVETE au profit d'un père et d'une mère stériles (utérin anormal). Dans ce cas, on procède à l'insémination artificielle avec le sperme d'un don de laboratoire ad hoc d'un père anonyme. Ce qui pourrait avoir pour conséquence juridique immédiate ou à long terme, le désaveu en paternité contre le père **“adoptif”**. Quel statut juridique et social peut réellement avoir cet enfant ?

6-2-5-1-2 Cas d'une mère stérile et d'un père fécond

Nous sommes ici dans la situation d'une famille où seule la mère est stérile avec l'obstruction des trompes par exemple. C'est au bénéfice de celle-là qu'on procède à une Fécondation In Vitro avec le sperme du père et à l'implantation de l'embryon dans l'utérus d'une mère prêteuse de seins. Les conséquences juridiques à moyen et à long termes pourraient être importantes : il aura, entre autres, la possibilité de désaveu en maternité au détriment de la **“mère adoptive”**.

6-2-5-1-3 Cas d'une mère stérile par absence d'ovulation

Dans le cas d'une mère stérile avec absence d'ovule, on réalise une fécondation In vitro avec l'ovule d'une femme prêteuse et le sperme du père. L'embryon est alors implanté dans l'utérus de la mère sans ovule qui accouche normalement de l'enfant. Alors, qui est la vraie génitrice de cet enfant ? Est-ce la femme donneuse de l'ovule ou celle porteuse de la grossesse artificielle ? Des conséquences juridiques s'imposent ici comme ailleurs.

6-2-5-1-4 Cas d'une mère stérile avec un utérus anormal

Dans le cas d'une mère stérile avec un utérus anormal, on procède à une fécondation In Vitro avec l'ovule de la mère et le sperme du père et on transfère l'embryon dans l'utérus d'une mère porteuse ou prêteuse de seins pour le développement de la grossesse et l'accouchement de l'enfant. Des problèmes juridiques voire sociaux se posent ici et il arrive qu'on donne naissance à un enfant d'un père décédé en procédant par l'insémination artificielle avec le sperme congelé dudit père. Ici il s'agit d'un enfant orphelin conçu.

Au regard de ces faits, on est tenté, a priori, de saluer vivement les '**merveilles**' du génie génétique qui semble donner satisfaction à tous les besoins légitimes des hommes modernes en matière de reproduction. Mais ce serait d'abord méconnaître les enjeux de la techno science d'une cherté inimaginable et manifestement inaccessible aux gens à revenus moyens et surtout aux pauvres africains. Pire encore, outre les difficultés juridiques et financières relatives à la FIVETE, cette dernière est génératrice d'importants problèmes éthiques qu'accentue encore le clonage.

Tableau n° 10 : Récapitulatif des problèmes génétiques, juridiques et éthiques de la FIVETE

Parents	Moyens	Grossesses	Enfants	Statut légal	Comportements Éthiques
Père & Mère stériles (utérus anormal)	Insémination artificielle avec le sperme d'un don (IDA)	Maternelle	°Gène de la mère du donneur	Possibilité pour le père d'un désaveu de paternité	Faut-il conserver l'anonymat du donneur ?
Mère stérile (obstruction des trompes)	Fécondation in vitro (FIV) avec le sperme du père	Maternelle après l'implantation de l'embryon dans l'utérus (FIVETE)	°Gènes de la mère °Gènes du père	Normal	Que faire des embryons surnuméraires ?
Mère stérile (absence d'ovule)	Ovule d'une autre femme fécondé in vitro avec le sperme du père	Maternelle après l'implantation de l'embryon dans l'utérus	°Gène de la mère donneuse °Gène du père	Normal, filiation maternelle se prouve par l'accouchement	Faut-il conserver l'anonymat de donneuse ?
Mère stérile (utérus anormal)	Fécondation in vitro (FIV) de l'ovule de la mère	Utérus de location mère porteuse	°Gènes de la mère °Gènes du père	Normal si l'insémination a lieu moins de 300 jours après le décès	Et si la mère porteuse refuse de rendre l'enfant ?
Père décédé	Insémination artificielle avec le sperme congelé du père	Maternelle	°Gènes de la mère °Gènes du père	Illégal l'enfant doit être adopté de suite	L'enfant naît orphelin de père

Source d'inspiration : J. Testart (dir.), *Magasin des enfants*

6-2-5-2 Le clonage

Rappelons que dans le mot clonage, il y a le mot clone qui vient du grec « **klon** » désignant une petite branche ou une jeune pousse. Ainsi, un clone est un ensemble d'individus génétiquement identiques entre eux et identiques à l'individu du départ. A la différence de la FIVETE qui est une conception de la vie intégrant des gamètes opposés (mâle et femelle) dans son processus, le clonage proprement dit se présente comme une technique génétique aboutissant à la reproduction asexuée qui ne requiert pas la fusion de deux gamètes (mâle et femelle) pour la formation d'un organisme.

Il convient de signaler que l'équipe écossaise d'**Ian Wil mut** n'a pas inventé le clonage, même si celle-ci a donné, pour la première fois, naissance artificielle à la brebis clonée Dolly le 5 juillet 1996 au Roslin Institut en Ecosse. Les membres de cette équipe n'ont fait que reconstruire un phénomène naturel ancien. Par conséquent, il y a un clonage naturel avant le clonage artificiel, c'est-à-dire réalisé dans les conditions de laboratoire.

6-5-2-2-1 Le clonage naturel

Dans son ouvrage intitulé : *CLONAGE et OGM: QUELS ESPOIRS ?* ODILE ROBERT a démontré que le clonage ou la reproduction à l'identique est un phénomène aussi vieux que le monde. Pour elle, la reproduction sexuée, depuis plus d'un milliard d'années permet aux organismes tant animaux que végétaux formés de plusieurs cellules de se multiplier de façon sexuée. En de pareilles circonstances, deux partenaires sexuels génétiquement différents, mais de même espèce, procréent des sujets vivants totalement originaux. Il est à remarquer que le patrimoine génétique des "enfants" est issu de l'échange des patrimoines génétiques des deux parents. De toute évidence, nous ne sommes pas dans le cas de clonage de quelque nature que ce soit. Seulement, certains organismes se reproduisant par voie sexuelle ont bel et bien la capacité de se reproduire de manière asexuée. Au nombre de ces organismes, se trouvent de nombreux végétaux qui sont en mesure de régénérer entièrement une plante en partant d'un rameau ou d'un bourgeon. Ce mode de reproduction asexuée appelé généralement "**marcottage**", conduit à la production d'une nouvelle plante génétiquement identique à celle dont elle provient. Ainsi les plantes qui se reproduisent par bouturage génèrent des clones.

Pour ce qui concerne l'homme, on peut prendre le cas des jumeaux homozygotes et monozygotes qui sont issus d'un même œuf par division cellulaire .Ils

résultent, en réalité, de la division aléatoire d'un jeune embryon en deux parties à la fois distinctes et identiques.

Toutefois, ce clonage naturel est loin du clonage de laboratoire ou biomédical dont les objectifs sont surtout d'ordre financier ou mercantile.

6-5-2-2-2 le clonage biomédical

Le clonage biomédical est celui qu'on réalise depuis bientôt deux décennies par des manipulations génétiques. Signalons que la technique de ce clonage reste très aléatoire. En effet, pour parvenir au clonage de la brebis dont nous avons brièvement fait cas ci-dessus, il a fallu créer plus de 250 clones par le recueil d'un nombre encore plus grand d'ovocytes. Pis encore, on obtient de naissances vivantes vite atteintes de diverses anomalies graves au niveau du placenta, de l'appareil cardiovasculaire et du système immunitaire.

Dans le cadre du clonage biomédical, nous avons deux principaux types de clonage que sont : le clonage thérapeutique et le clonage reproductif.

6-5-2-2-3 Le clonage thérapeutique

Le clonage thérapeutique désigne la production d'un réservoir d'éléments biologiques destinés à soigner un patient. Il s'agit notamment d'un ensemble de protéines produites pour guérir certaines maladies qui étaient quasi incurables. C'est en fait, un début ou une partie du clonage reproductif.

La technique consiste à arrêter le développement volontaire de l'embryon cloné ***au stade blastula*** (au bout de 7 jours), où l'œuf ou ***'le bouton embryonnaire'*** contient toutes les cellules souches embryonnaires pluripotentes, c'est-à-dire qu'elles sont en mesure de reproduire presque tous les types de tissus

organiques. Il faut dès lors prélever ces cellules souches, les cultiver dans les conditions favorables à leurs distinctions puis les injecter quand elles atteindront le nombre adéquat dans le tissu malade qui peut être : le cœur, les reins, le pancréas etc. ayant le même patrimoine génétique sans quoi les nouvelles cellules sont rejetées par l'organisme receveur.

6-5-2-2-4 Le clonage reproductif

Le clonage reproductif désigne la fabrique d'un ou de plusieurs clones en dehors de toute procréation naturelle. Il faut signaler que les travaux sur le clonage évoluent à un rythme aussi rapide que l'on se demande si l'on n'en viendra pas bientôt au clonage de l'espèce humaine ! C'est dans cette perspective qu'Odile Robert présage que la technique qui pourrait être appliquée à l'homme par transfert de noyau sera presque de même type que celle utilisée pour créer Dolly. Le noyau d'une cellule somatique (cellule non sexuelle), prélevé sur un individu (une cellule de la peau par exemple), est transféré dans un ovocyte dont le matériel génétique est retiré. L'activation de cette cellule œuf reconstitué conduit, en culture, au développement embryonnaire jusqu'au stade blastula (au bout de 7 jours). Cet embryon (qui est une sphère d'une centaine de cellules) est alors implanté dans l'utérus d'une femme porteuse qui mettra au monde, si tout se passe bien, un individu clone (25) du donneur adulte.

6-5-2-2-4-1 Clonage de la brebis Dolly

Le 5 juillet 1996, un événement important s'est produit dans le domaine de la biologie moléculaire. Il s'agit du clonage de Dolly. Pour (O. Robert, n.d.)« L'événement "Dolly " tient au fait que cet animal a été créé à partir d'une cellule adulte différenciée issue de la mamelle d'une brebis de six (6)

ans ». ⁵³ Autrement dit, Dolly est le premier mammifère né sans qu'une fécondation ait lieu. Dolly est la reproduction fidèle, à quelques réserves près, d'un premier mammifère (brebis) de nom de Dolly. Selon toujours Robert Odile« (...) La naissance de Dolly a provoqué l'effet de tremblement de terre parce qu'elle annonçait la possibilité de se passer de reproduction sexuée pour concevoir un être vivant » ⁵⁴

Toutefois, aussi fantastique qu'elle puisse paraître, la création de Dolly « ...est un résultat qui a surpris l'équipe écossaise elle-même ... » ⁵⁵ selon (Testart, 2000). Pour tenter de justifier ce résultat inattendu qu'est l'obtention de la célèbre Dolly, Ian Wilmut et son équipe ont dû inventer la fameuse hypothèse que c'est "la technique de culture des noyaux cellulaires (mise au point par eux) privés d'albumine qui a donné ce succès spectaculaire". Ce qui s'est révélé faux par la suite. Puisque d'autres chercheurs ont utilisé une toute autre technique tout en parvenant au même résultat de l'équipe écossaise.

En conséquence, le génie génétique paraît une biologie de bricolage évoluant dans une aventure dont elle ne semble pas maîtriser l'issue. Rappelons que le taux de succès dans ce domaine est de 3% au plus.

Ce qui suscite beaucoup d'inquiétude quant à l'éventuelle réalisation du clonage humain qu'affectionnent très sérieusement mais malheureusement de nombreux scientifiques dont nous parlerons ci-dessous. Une chose est sûre, le clonage a ses partisans zélés mais également ses opposants irréductibles. Ce qui suscite une vive polémique à son sujet.

⁵³O.ROBERT, *Clonage et OGM : quels risques, quels espoirs ?*

⁵² Idem

⁵⁵Jacques TESTART (dir.), *Magasin des enfants*, Paris, Seuil, 2000

6-5-2-2-5 Polémique autour du clonage

Le clonage en général et surtout l'imminent clonage humain mettent en opposition farouche les partisans et les adversaires de cette nouvelle forme de biologie.

6-5-2-2-5-1 Les défenseurs du clonage

Le clonage a beaucoup de partisans même zélés tant dans le domaine de la science que dans celui de la religion.

Ainsi, malgré la désapprobation manifeste de bon nombre de scientifiques par rapport au clonage que ceux-ci jugent irresponsable et criminel, certains savants sont déterminés à cloner l'être humain sans scrupule ou à le justifier contre vents et marées. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons citer nommément :

- ✓ Le médecin italien Panayoris Zavos, ami de Severino, fondateur d'un centre de traitement de l'infertilité à Lexington dans l'Etat de Kentucky au Etats-Unis et qui est connu pour avoir aidé les femmes ménopausées à procréer. Il a été d'ailleurs banni par le Saint-Père Jean Paul II.
- ✓ Le physicien américain Richard SEED qui avait fait beaucoup parler de lui en 1998 en déclarant s'être lancé dans la course au clonage humain avec à sa disposition une équipe de spécialistes rompus.
- ✓ La chimiste française Brigitte Boisselier, présidente de la compagnie **Clonaid** qui a pour objectif de produire le clonage de l'espèce humaine.

Tous ces scientifiques qui se battent pour l'avènement du clonage humain, prétendent que leur activité ne fait que répondre à la demande du public en mettant la techno science au service des couples stériles au prix très dissuasif de 50.000 dollars US.

Par ailleurs, le biologiste (H. Atlan, 2002) a, dans le journal *le monde* du 18 juin 2002, apporté tout son soutien à l'entreprise de clonage et a tenté d'évacuer

toute considération divine ou toute transcendance du domaine de la biologie moléculaire qui produit le clonage. Car il faut désormais ici « ...accepter de renoncer à des définitions essentialistes et plutôt rechercher et accepter des définitions évolutives. »⁵⁶

C'est la position religieuse du mouvement raélien qui apparaît la plus surprenante. En effet, le mouvement raélien s'extasie face au clonage humain dont il tente de justifier non seulement l'opportunité mais également et surtout le caractère divin. Pour Raël (le fondateur du mouvement), le clonage permettra à l'humanité d'accéder à la vie éternelle. Il va jusqu'à préciser que la résurrection de Jésus est le fruit d'un clonage réalisé par Elohim (Dieu). Voilà comment certains responsables religieux utilisent abusivement le nom de Dieu pour justifier l'injustifiable ou des crimes contre l'humanité pour des intérêts égoïstes.

Toutefois, il convient de faire remarquer que l'Eglise catholique s'oppose radicalement à toutes formes de clonage qu'elle juge immoral, blasphématoire et inadmissible.

6-5-2-2-5-2 Adversaires du clonage

Ils sont très nombreux les scientifiques, toutes tendances confondues, à mener une fronde sans merci contre le clonage en général et le clonage humain en particulier. La plupart ont perçu dans cette nouvelle forme de biologie moléculaire un véritable crime organisé contre l'humanité que favorise le néo libéralisme économique sans scrupule.

⁵⁶Henri Atlan, « Clonage humain et la question de transcendance en biologie moléculaire », *Le monde*, Paris, 18 juin 2002.

- Jacques TESTART s'est sérieusement penché sur cette triste nouvelle forme que prend aujourd'hui la biologie moléculaire.

En effet, dans un célèbre ouvrage collectif intitulé *Magasin des enfants* qu'il a eu l'honneur de coordonner, Jacques TESTART a mis en cause l'immixtion maladroite et très désagréable du libéralisme économique, fondé sur la recherche effrénée du profit, dans la biologie moléculaire et surtout par rapport au génome humain qui est banalisé au point de devenir aujourd'hui une marchandise qui se vend au prix fort. Par ailleurs, Jacques TESTART fait remarquer que la biologie moléculaire se nourrit essentiellement, de nos jours, de projets technologiques qui la détournent de son premier statut originel de science désintéressée. Aussi, souligne t-il que les recherches en génie génétique :

... absorbent l'essentiel des crédits, si bien que des laboratoires qui ne travaillent pas dans la génétique moléculaire, l'analyse du génome, sont réduits à la portion congrue. C'est le cas par exemple des recherches qui visent à comprendre des fonctions essentielles, telle de la fécondation (...) Notre laboratoire va d'ailleurs disparaître sans même que l'élimination de l'autre thème ait été décidée quelque part. Simplement parce que la priorité à des sujets "fléchés" tient lieu de politique de recherche, et condamne ainsi les thèmes non prioritaires à l'asphyxie progressive sans aucune interrogation des responsables ...⁵⁷.

- Le philosophe C. GODIN abonde dans le même sens en remarquant que : « La recherche biologique contemporaine tient dans une sorte de stratégie de ruse au bout de laquelle la vie est toujours marquée, mais le vivant toujours attrapé ».⁵⁸ Plus loin il ajoute : « La recherche actuelle est conçue en termes d'investissement : la logique du profit a recouvert celle de la découverte. »⁵⁹

⁵⁷ Jacques TESTART (dir.), *Magasin des enfants*,

⁵⁸ Jacques TESTART & C. GODIN, *Au BAZAR du VIVANT*, Paris, Seuil, 2001 p.56 ⁵⁹I

- Odile ROBERT est restée elle aussi dans la même logique et condamne sans réserve les entreprises du clonage et même d'OGM dans son ouvrage : *Clonage et OGM : quels risques, quels espoirs ?*

Ils sont tous d'accord à traiter de “*génomanie*” la biologie moléculaire actuelle. Ils estiment tous qu'à l'allure où évolue le génie génétique avec à l'appui la forte tendance au clonage,

L'humanité court certainement vers une société de ségrégation génétique où seuls seront acceptés et cotés les sujets génétiquement corrects et rentables. Quant aux autres, ils seront des laissés pour compte, des marginalisés victimes au quotidien des comportements discriminatoires pouvant bien réveiller le racisme.

De même dans un ouvrage de genre épistolaire intitulé : *LETTRES SUR LA NATURE HUMAINE À L'USAGE DES SURVIVANTS*, (Dufour, 1999) situe les vrais mobiles de la folie de grandeur et de l'insensée tendance au clonage de l'homme moderne dans ses insuffisances et incomplétudes originelles ou congénitales qu'il prend soin d'appeler « *néoténie* » :

Moi, le néotène jeté par erreur dans le monde il y a cent mille ans, écrit t-il, je n'aurais pas dû vivre. Et maintenant je domine le monde. Mieux, je néoténise à tout-va le reste de la création. Les chiens, les chats, les bœufs, les chevaux, les poules, les canards, les oies... rien ne m'arrête.⁶⁰

Plus loin l'auteur marque ses appréhensions face à l'imminent clonage humain en ces termes :

C'est à ma connaissance la première fois dans l'histoire du vivant qu'une créature en arrive à lire l'écriture dont elle est l'expression. Avec cette boucle, ce nouage, l'incroyable événement arrive : l'instant où la créature va pouvoir faire retour dans la création pour se refaire. L'instant où la créature va interférer dans sa création et se poser comme son propre créateur.⁶¹

⁶⁰Dany-Robert Dufour, *LETTRES SUR LA NATURE HUMAINE À L'USAGE DES SURVIVANTS*, Paris, Calmann-Lévy, 1999 p. 93

⁶¹Dany-Robert Dufour, *op cit.*, p. 126.

CHAPITRE 7 : LES FIRMES BIOTECHNOLOGIQUES ET LES RISQUES D'UTILISATION DES OGM

Les organismes génétiquement modifiés sont devenus aujourd'hui une réalité indéniable. Nous venions de faire l'historique, de montrer le mode de production et les problèmes socio-juridiques que certaines productions de ces manipulations génétiques génèrent. Mais ce qui est maintenant nouveau à examiner est l'introduction ou l'utilisation des produits OGM dans le secteur agroalimentaire très sensible. Le plus dangereux et inquiétant est que quelques grosses firmes transnationales, productrices de ces organismes, ont saisi l'opportunité de cette introduction des OGM dans le domaine agricole pour mettre la main sur cette nouvelle technoscience et en faire un gros business sur le dos notamment des peuples du tiers monde. Ainsi, sous prétexte de pouvoir nourrir l'humanité et de protéger l'environnement dans un esprit philanthropique, ces grosses firmes biotechnologiques transnationales brandissent les cultures transgéniques comme étant les meilleures que le monde agricole n'ait jamais connues. C'est ce que semble dénoncer ici (Berlan, 2001) :

Une poignée de transnationales était entrain de commettre, derrière le rideau de fumée de la philanthropie et de l'écologie, un hold-up sur le vivant, de faire main basse sur les ressources génétiques, d'achever la mise sous tutelle des agriculteurs et la confiscation de notre alimentation et de notre santé. Et de nous entraîner dans un monde transgénique aussi incertain qu'inutile⁶²

7-1 Les arguments de défense des biotechnologies

Les transnationales, les firmes néolibérales occidentales ont beaucoup d'intentions inavouées derrière la réalisation de leur "révolution" biotechnologiques apparemment très fascinante.

⁶² J. P. Berlan « Avant propos » in J. P. Berlan (dir.) *La guerre au vivant. OGM & mystifications scientifiques*, Marseille, Agone, 2001, p. 11.

La biotechnologie ou la biologie moléculaire est présentée à tort ou à raison comme la panacée à la misère des pays du Tiers monde en général et ceux du continent noir en particulier. C'est comme si c'était l'unique chance que ces pays ne doivent pas laisser leur échapper. Ainsi, plusieurs arguments sont souvent avancés pour tenter de convaincre des merveilles des productions biotechnologiques et de voiler la supercherie des grosses firmes biotechnologiques mondiales.

7-1-1 L'argument philanthropique

La philanthropie désigne généralement une générosité à l'égard de ses semblables, un dévouement affectif à l'humanité souffrante. C'est aussi l'amour ou l'attachement pour l'humanité démunie. C'est de l'altruisme, l'activité du philanthrope, c'est-à-dire de toute personne qui aime aller spontanément au secours des hommes souffrants, celui ou celle qui contribue par son action personnelle, par ses dons en argent et/ou en nature, à travers parfois une fondation d'œuvres humanitaires, à l'amélioration des conditions de vie des hommes sans distinction.

Ainsi compris, les transnationales de la biotechnologie se font passer pour des philanthropes ou des firmes qui mettent leur savoir ou leur savoir-faire tout comme leurs moyens colossaux, bref leur technologie au service de l'humanité et plus précisément au service des pays du Tiers Monde. « Les OGM, clament-elles partout, permettront de nourrir la planète en protégeant l'environnement. ». ⁶³ Ainsi, leurs entreprises sont-elles habilement présentées comme humanitaires, désintéressées, sans aucune préoccupation du profit. Elles veulent toutes faire le bonheur, le développement des pays africains presque

⁶³J. P. Berlan (dir.), *op cit.*, p. 60.

sans leur volonté. Dans ce cadre, des milliards de dollars sont même déversés sur la plupart des pays du Tiers-Monde pour les amener à souscrire à une agriculture transgénique dont ils ne maîtrisent pas tous les contours, c'est à dire une agriculture à base des organismes génétiquement modifiés (OGM). Même des pressions politiques sont exercées en douceur sur certains gouvernements de pays pauvres pour obtenir leur adhésion au projet d'utilisation de ces OGM.

Des conférences internationales, sont souvent organisées à cet effet. C'est dans ce cadre qu'a été organisée la conférence internationale d'Ouagadougou au Burkina-Faso en juin 2004. L'objectif affiché de cette conférence était de présenter aux représentants des différents producteurs les avantages des OGM. "Ayant déjà raté la révolution verte et la révolution industrielle, les Africains ne doivent plus rater la révolution de la biotechnologie", soutiennent mordicus les "philanthropes" américains, principaux organisateurs de ladite conférence.

Pour les firmes occidentales, les pays du Tiers Monde ont tout intérêt à souscrire à la révolution des OGM en cultivant le coton, le soja, les tomates avec des semences d'OGM produites par ces firmes. Ils sont également appelés à consommer les produits alimentaires d'OGM qui inondent déjà les marchés, les restaurants, hôtels africains et asiatiques ou indiens

Il convient de rappeler que ce n'est pas pour la première fois que les occidentaux utilisent des arguments philanthropiques pour imposer certaines abominations aux peuples du Tiers Monde en général et ceux de l'Afrique en particulier.

7-1-2 Volonté d'expropriation de l'Afrique sous le couvert de la philanthropie : l'histoire de la colonisation nous renseigne

La colonisation dont l'Afrique a été pendant longtemps victime était présentée dans une œuvre de civilisation, donc une entreprise salvatrice pour les peuples

aits ‘‘sauvages’’, ‘‘non civilisés’’. Pour Renan, « La régénération des races inférieures ou abâtardies par des races supérieures est dans l’ordre providentiel de l’humanité. » Et on enfonce encore le clou :

Le barbare est de même race, après tout, que le Romain et le Grec, c’est un cousin. Le Jaune, le Noir n’est pas du tout notre cousin. Ici, il y a une vraie différence, une distance, et très grande, *ethnologique*. *Après tout, la civilisation n’a jamais été faite jusqu’à présent que par des Blancs....* L’Europe devenue jaune, il y aura certainement régression, une nouvelle période d’obscurcissement et de confusion, c’est-à-dire un second Moyen Age.⁶⁴

Ainsi la colonisation est-elle non seulement un bonheur pour les Africains mais mieux encore, c’est une œuvre hautement divine ou providentielle.

Ce parrainage du tout puissant de la colonisation en Afrique s’explique bien parce que,

...le grand responsable dans ce domaine est le pédantisme chrétien pour avoir posé les équations malhonnêtes : Christianisme = Civilisation ; paganisme = sauvagerie, d’où ne pouvaient que s’ensuivre d’abominables conséquences colonialistes et racistes, dont les victimes devaient être les Indiens, les Jaunes, les Nègres⁶⁵.

La suite de cette œuvre apparemment angélique, on la connaît comme l’a effleuré Aimé Césaire ici et on la vit jusqu’à présent en Afrique et dans la plupart des pays du Tiers-monde.

Nous n’avons pas l’intention de dresser ici le bilan globalement catastrophique de la colonisation pour les populations colonisées. Nous faisons remarquer simplement que la colonisation est loin d’être une œuvre philanthropique ; salvatrice comme on l’a voulu faire croire.

⁶⁴ Renan, « Psichari-soldat-d’Afrique », traduit en patois journalistique par Faquet, in A. Césaire, *discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1976, p. 27-28.

⁶⁵ A. Césaire, *op cit.*, p. 9.

7-1-3 Le vrai visage de la colonisation

Comme nous venons de le voir, les Occidentaux nous ont déjà habitués, depuis la colonisation, à cette supercherie qui consiste à présenter le loup sous l'apparence d'un agneau. En vérité « Entre le colonisateur et le colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, l'impôt, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrées, des masses avilies »⁶⁶. En un mot, l'Occident capitaliste ne s'est jamais départi de sa ruse séculière pour perpétuer sa domination en douceur sur l'ensemble des pays pauvres.

Les démarches pour la généralisation des OGM s'inscrivent dans la même logique.

7-1-4 L'argument écologique

Pour imposer par ruse habituelle les produits des OGM aux pays sous-développés, il ne suffit pas de brandir l'argument philanthropique. Il faut aller plus loin et présenter d'autres avantages des nouvelles trouvailles néolibérales. Il s'agit en l'occurrence de l'argument écologique, plus technique ou plus scientifique et celui de la productivité. Mais qu'en est-il en réalité ?

L'argument écologique consiste à mettre l'accent sur les merveilles des OGM relatives aux écosystèmes, à la biodiversité. Bref, à l'environnement. Ne l'oublions pas, « Les OGM...en protégeant l'environnement. » Les problèmes écologiques ou environnementaux d'aujourd'hui sont bien connus. Ils ont principalement pour noms : La déforestation, la désertification, la dégradation des sols, de la couche d'Ozone et de la biodiversité, le changement climatique, le réchauffement de la planète, les changements d'écosystèmes etc. La poussée

⁶⁶A. Césaire, *op. cit.*, p. 19.

démographique dans le monde entraînant les besoins de consommation plurielle des populations, le gaspillage des ressources naturelles disponibles etc. ont particulièrement aggravé ces problèmes écologiques sus cités et ont posé avec acuité la question de la durabilité de l'approvisionnement des besoins accrus des populations mondiales.

Mais il convient de mentionner qu'il y a une inégalité criarde dans la répartition des richesses du monde au détriment des pays pauvres ou sous-développés. En fait, 20% seulement de la population mondiale consomment plus de 80% des richesses du monde. Il en résulte une exploitation abusive des précieux services des écosystèmes partout dans le monde et surtout ceux des pays du Tiers-monde dont l'Afrique en particulier. Cela avec l'arrogante justification d'un certain A. Sarraut qui estime sans scrupule qu'« un prétendu droit d'occupation et je ne sais quel autre droit de farouche isolement qui pérenniseraient en des mains incapables la vaine possession de richesses sans emploi »⁶⁷. Ou avec une autre justification encore plus corsée du R.P Barde pour qui les biens de ce monde « s'ils restaient indéfiniment répartis, comme ils le seraient sans colonisation, ne répondraient ni aux desseins de Dieu, ni aux justes exigences de la collectivité humaine ».Le tout est couronné par la très méconnaissable déclaration d'un autre homme de Dieu en la personne du RP Muller qui du haut de sa tribune catholique pense « ... que l'humanité ne doit pas, ne peut pas souffrir que l'incapacité, l'incurie, la paresse des peuples sauvages laissent indéfiniment sans emploi les richesses que Dieu leur a confiées avec mission de les faire servir au bien de tous ».⁶⁸ Ainsi, l'exploitation, le pillage des richesses naturelles des pays du Tiers-monde et ceux de l'Afrique en l'occurrence au profit des puissances

⁶⁷A. Césaire, *op. cit.*,p. 15.

⁶⁸Idem.

occidentales trouveraient leur fondement dans l'ordre divin. Quelles abominations !

Mais en quoi consiste réellement l'argument écologique qu'avancent les transnationales biotechnologiques pour imposer habilement aux pays Africains comme d'habitude d'ailleurs, l'utilisation des OGM ?

En fait, selon les biotechnologistes néolibéraux, les OGM constituent à coup sûr la meilleure solution aux intenses exploitations des ressources naturelles dans le monde et par conséquent aux multiples problèmes écologiques qui secouent notre planète.

D'abord, ils soutiennent énergiquement que les OGM permettent d'accroître considérablement les productions agricoles tout en minimisant les surfaces exploitables et, par conséquent, de sauvegarder et d'améliorer les écosystèmes.

Aussi, dans le domaine agro animal, nous fait-on miroiter que les productions d'une multitude d'animaux génétiquement modifiés accroissent non seulement la satisfaction de l'humanité en besoin de consommation de viande mais nous éloigne également des velléités d'abattage massif des précieuses réserves de la faune mondiale en général et celle tiers-mondiste en particulier. Ce faisant, l'on résoudrait de façon significative les problèmes d'équilibre d'écosystèmes et sauvegarderait également la biodiversité.

Bref, les avantages écologiques relatifs à l'utilisation des OGM sont multiples selon les transnationales concernées. La réalité est tout autre. Nous allons certainement y revenir.

Mais pour ces transnationales biotechnologiques, d'autres raisons plus poignantes justifient encore la nécessité des manipulations génétiques surtout dans le domaine sanitaire. D'où leur raison de thérapie génique que nous allons à présent examiner.

7-1-5 L'argument de la thérapie génique

Il faut d'abord rappeler que la thérapie génique désigne la branche génétique qui vise à corriger les gènes défectueux. C'est cette partie de la génétique qui s'occupe de la production en série de certaines cellules souches ou de certains organes du corps humain et même animal en réserves telles des marchandises précieuses dans un magasin spécial et prêt à servir, au prix d'or, toute personne désireuse qui en fait la demande. Mais avant d'y revenir, essayons de voir comment interviennent les maladies génétiques ou héréditaires.

7-1-5-1 Mode d'apparition des maladies génétiques à guérir

Il convient de noter que depuis la nuit des temps, plusieurs maladies héréditaires existent et continuent d'exister et font souffrir l'humanité. On n'en savait pas grand-chose. Mais déjà en 1911 Wilhelm Johannsen, un membre de la célèbre équipe de Thomas Hunt Morgan a su identifier les facteurs de Mendel sous la dénomination de "**gènes**", dresser la carte de l'emplacement des gènes sur les chromosomes et définir l'ensemble des gènes de l'individu sous le nom de "**génotype**" qui détermine le "**phénotype**" de ce dernier. C'est l'ensemble de tous les caractères visibles comme la couleur de la peau, la forme du nez etc., ou discrets tels que les groupes sanguins.

Les travaux d'Archibald Garrod, un médecin anglais, qui ont suivi, ont mis en évidence les sources des maladies héréditaires ou génétiques. Pour ce faire, il s'est intéressé particulièrement à une maladie génétique appelée "**l'alcaptonurie**", une maladie héréditaire qui provoque surtout juste après la naissance de l'intéressé, un noircissement des urines. Garrod retrouve dans ces urines un produit que l'on ne trouve jamais chez un individu sain. Dès lors, il émet l'hypothèse selon laquelle chez un individu exempt de cette maladie, il y a

une enzyme spécifique qui transforme le produit en un autre incolore avant qu'il n'arrive dans les urines et que chez le malade d'alcaptonurie, l'enzyme en question devait être absente ou non fonctionnelle. Par conséquent, le produit arrive tel qu'il est dans les urines. Cette même hypothèse permet de révéler qu'une modification génétiquement transmise peut perturber un métabolisme. Pour ce qui concerne l'alcaptonurie, Archibald Garrod estime qu'il doit y avoir entre le gène modifié transmis et l'absence d'activité de l'enzyme une relation.

Le chercheur Garrod en déduit qu'à«... un gène normal correspond une protéine fonctionnelle, un gène muté, modifié par la nature est responsable d'une protéine non fonctionnelle et provoque une maladie transmissible de génération en génération »⁶⁹.

Autrement dit, les maladies héréditaires relèvent toujours de la déformation, de la mutation ou de la modification des gènes ; supports principaux du code génétique et producteurs des protéines. Ainsi, les gènes malades se transmettent de génération en génération. Mais l'ignorance de cette réalité a souvent aggravé certaines maladies héréditaires dans bon nombre de lignée tout au long de l'histoire. Il en est ainsi par exemple pour les maladies comme la drépanocytose, l'alcaptonurie, l'hépatite B, l'épilepsie, les différentes formes de cancer etc. Mais alors que peut le génie génétique face à ces maladies vieilles parfois de multiples années ?

7-1-5-2 L'apport du génie génétique aux traitements des maladies génétiques

Il convient de souligner que les organismes génétiquement modifiés semblent révolutionner le monde à plusieurs égards. L'on a longtemps pensé que les

⁶⁹C. Guérin-Marchand (dir.), *virus clonage Faut-il avoir peur des OGM ?chromosomes ADN bactéries biolistique thérapie génique transgénèse génotype. De la recherche scientifique aux enjeux économiques*, Paris, PUF, 2001, p. 21.

espèces sont définitivement établies, que des mutations à la darwinienne ne sont plus d'actualité. Mais les OGM ont tout bouleversé, tout chamboulé en brisant toutes les barrières naturelles entre les espèces et en touchant aux fondements des êtres vivants. Ce faisant, les biotechnologistes se livrent à toutes les formes de recombinaison génétiques qui visent entre autres objectifs, le traitement des maladies héréditaires. Ainsi, c'est aux maladies de Cancer jusqu'ici incurables que s'est attaquée la nouvelle approche génétique. L'on sait bien que ces maladies se caractérisent souvent par la prolifération cellulaire anarchique. Dès 1999, des chercheurs américains ont reproduit les étapes de la transformation humorale des cellules humaines. Alors ils ont inséré dans une cellule normale trois gènes que l'on retrouve très souvent dans les cellules de tumeur pour créer ainsi une cellule transgénique à triple titre.

L'on se sert généralement des animaux pour ces genres de manipulations au profit des humains. Dans ce cadre, la mouche de vinaigre ou la drosophile est le premier modèle d'étude pour aborder le problème difficile à la construction de l'embryon humain. Puisque l'ensemble des gènes appelé généralement "boîte homéotique" qui gère l'organisation du corps de la drosophile fonctionne de la même façon que celle des gènes humains et cela est resté inchangé pendant plus de 700 millions d'années. Des gènes de cette mouche sont élaborés et s'élaborent encore bon nombre d'OGM thérapeutiques.

D'autres chercheurs se sont également intéressés au génome de *Caenorhabditis elegans* ; un ver de 1mm de long qui est totalement transparent et qui grandit en trois jours en se nourrissant des bactéries. Ne comportant exactement que 959 cellules, ce minuscule animal est facile à connaître par les chercheurs biotechnologistes et suscite en conséquence beaucoup d'intérêt thérapeutique. Ainsi par exemple, l'on a découvert parmi les 18000 gènes de *C. elegans*, un gène homologue à celui qui est responsable chez l'homme d'une grave maladie appelée myopathie de Duchenne. Cette maladie qui ne touche que les garçons,

les forçant à se déplacer sur une chaise roulante avec une espérance de vie d'à peine une vingtaine d'années. Grâce à ce ver dont les gènes sont facilement manipulables, on espère clarifier le rôle jusque ici inconnu de la protéine que ne code plus le gène défaillant du malade, dénommé la dystrophie.

Par ailleurs, les OGM fabriqués à partir de certaines bactéries ou levures pour servir d'anticorps humanisés feraient partie des plus grands espoirs que suscitent actuellement les OGM autorisés déjà aux Etats-Unis pour traiter les jeunes patients atteints de bronchiolite, une inflammation de bronches et de parois pulmonaires provoquée très souvent par un virus.

Les maladies chroniques comme le diabète, le nanisme et l'hémophilie seraient entrain de trouver aujourd'hui de solutions appropriées grâce au génie génétique. Ainsi, l'Insuline, une hormone protéique sécrétée par le pancréas serait produite aujourd'hui en quantité grâce à un OGM bactérien produit à partir d'un gène codant l'insuline isolé des cellules humaines et introduit dans le Colibacille. Cette dernière insuline est mieux adaptée au corps humain, contrairement à l'ancienne fabriquée à partir du pancréas du porc.

Dans cette même logique, on prétend que le génie génétique permet d'évacuer certains risques touchant la fabrication des médicaments. On y cite l'exemple malheureux de l'hormone de croissance pour signaler le nanisme et celui des facteurs de coagulation pour les hémophiles. Pour ce qui concerne les facteurs de coagulation fabriqués à partir du sang humain, ils étaient responsables de nombre de contamination par le virus du Sida et les Hépatites. Or, grâce au génie génétique, des biotechnologistes seraient entrain de fabriquer aujourd'hui des médicaments exempts de toute forme de contamination.

Aux dires des biotechnologistes, des animaux transgéniques (génétiquement modifiés) peuvent servir de modèles du cancer, de nanisme, de l'obésité, du diabète et de la maladie d'Alzheimer, de plusieurs maladies de l'immunité, de

maladies rénales, cardiovasculaires, psychiatriques, d'encéphalopathies spongiformes etc.

A partir du tabac transgénique, on extrait déjà une enzyme humaine digestive appelée la typasse utilisée pour soigner des enfants atteints de Mucoviscidose. Il serait possible aussi de modifier génétiquement des plantes comestibles pour qu'elles fabriquent des protéines ou des alicaments, c'est-à-dire des aliments médicamenteux.

Comme on le voit, le palmarès des OGM dans le secteur de la thérapie génique est fort séduisant et aurait dû susciter une adhésion spontanée voire enthousiaste à toutes les aventures de la biotechnologie. Mais ce serait là une grosse erreur qui découlerait d'insuffisantes analyses des réalités des OGM.

C'est un secret de polichinelle de savoir que les phénomènes de la vache folle, de la grippe aviaire et de la grippe porcine, sont les conséquences des manipulations génétiques mal assumées. Plus grave encore est l'origine du Sida très ravageur restée jusqu'ici floue mais qui coïncide avec le lancement des premiers véritables OGM au début des années 80.

Beaucoup d'autres maladies encore non clairement identifiées auraient été causées par les manipulations génétiques.

7-2 Le brevetage des OGM : véritable hold-up sur le vivant et impérialisme du commerce alimentaire international

Il est de notoriété que si le droit de commercialiser une variété de semence créée est protégé, la connaissance qui l'a fait naître demeure un patrimoine public. Or avec les OGM, c'est une toute autre réalité étant donné que nous avons affaire à un domaine particulier qui est celui des brevets d'invention.

Mais pourquoi introduire le brevet d'invention dans le domaine de la biotechnologie ou tout simplement dans la biologie, science du vivant ? Peut-on revendiquer à juste titre un droit de propriété sur le vivant ? En procédant ainsi, ne sommes-nous pas en droit de parler justement d'un hold-up sur le vivant ? Et en quoi cela constitue t-il un indice de risques pour l'utilisation des produits d'OGM dans un pauvre continent comme l'Afrique ?

7-2-1 Le brevetage des OGM : une confiscation d'un patrimoine de l'humanité

Avant d'aborder ces interrogations qui forment la charpente de notre réflexion ici, nous essayerons de comprendre d'abord la notion de brevet d'invention

Qu'entend-on précisément par brevet d'invention ?

Le brevet désigne généralement l'acte dont le notaire ne garde pas les minutes et qu'il relève sans y inclure la formule exécutoire. C'est aussi un acte non scellé par lequel le roi accordait une grâce, un titre. Le brevet signifie encore un titre délivré au nom d'un gouvernement ou d'un souverain, permettant d'exercer certaines fonctions (dictionnaire HACHETTE).

Mais ce n'est pas exactement de cela qu'il s'agit ici. Il est spécialement question ici du brevet d'invention qui désigne un titre délivré par un gouvernement, par l'intermédiaire ou par l'approbation d'un collège scientifique, à un inventeur d'un dispositif ou d'un produit nouveau et qui, sous certaines conditions, confère à ce dernier un droit exclusif d'exploitation pour un temps défini ou indéfini. Autrement dit le brevet « ...accorde à l'inventeur un monopole

temporaire de l'exploitation d'une invention à condition qu'elle soit décrite de façon à ce que toute personne de l'art puisse la reproduire. »⁷⁰

7-2-1-1 Le brevetage traditionnel

La délivrance des brevets d'invention ne date pas d'aujourd'hui. Cela se fait depuis des dizaines d'années dans le domaine de la médecine ou de la pharmacie. Elle se poursuit dans plusieurs autres domaines d'invention. L'objectif que vise la délivrance des brevets d'invention n'était pas moins noble au départ. En fait, le brevetage d'invention s'inscrivait dans la même logique de la théorie économique d'Adam Smith qui estime que « *la main invisible* » du marché concurrentiel est censée mettre les égoïsmes individuels au service de l'intérêt général. Ainsi dans son sens classique, le monopole initial accordé à l'invention et la publicité qui l'accompagne sont de nature à encourager les autres inventeurs potentiels ou réels à examiner, détruire, analyser en détails ce monopole initial pour le surpasser. Comme on le voit, le brevet d'invention est traditionnellement perçu ou considéré comme une « ...construction juridique subtile et dynamique qui organise la destruction de ce qu'il a construit avec l'objectif explicite (...) de mettre les égoïsmes individuels au service de l'intérêt général »⁷¹. Dans cette optique ce qui importe le plus est l'amélioration de la concurrence. Ceci favorise l'émergence d'une floraison d'inventeurs qui travaillent indépendamment jouissant ainsi d'une large liberté d'entreprendre et disposant en conséquence d'informations scientifiques suffisantes pour le faire. Mais qu'en est-il actuellement dans le monde des OGM ?

⁷⁰J. P. BERLAN (dir.), *op cit.*, p. 129.

⁷¹J. P. BERLAN (dir.), *op. cit.*, pp. 129-130

7-2-1-2 Le brevetage transgénique

Il faut noter d'entrée de jeu que contrairement à la tradition du brevet d'invention décrite ci-dessus qui profite au plus grand nombre, actuellement et dans le cadre de la biotechnologie, «...l'invention est une activité routinière planifiée de façon industrielle dans des cartels industriels mondialisés. La mythologie de la start-up entretient l'illusion de la libre entreprise créatrice et indépendante... »⁷²

L'invention ne relevait plus véritablement d'une activité désintéressée de la recherche et d'une détermination passionnelle d'engagement des inventeurs qui s'investissaient de toute leur force physique et intellectuelle. Elle est devenue une affaire de gros intérêts financiers couverts par des groupes industriels les plus puissants du monde. Dans ce cas, le choix du domaine et l'objet d'investigation ne sont plus seulement du ressort des chercheurs. Les grandes orientations de recherche biotechnologiques sont désormais données par les grandes firmes américaines et européennes. Les centres de recherches qui ne veulent pas se soumettre à cette dictature des cartels des industriels se trouvent dépourvus d'assistance financière pour leurs précieuses recherches alors que les autres centres voient leur budget de fonctionnement se décupler en un temps record. La science en général et la biotechnologie en particulier sont aujourd'hui, dans une large mesure, une question de gros intérêts. Le brevet d'invention s'inscrit dans cette logique mercantile sans scrupule. Dans cette condition, est-il moralement juste d'accorder un brevet sur le vivant ?

Il faut rappeler que c'est même après moult réserves que le brevet finit par s'imposer dans la médecine qui est aussi un grand domaine de biologie appliquée. Ainsi ce n'est que très récemment qu'un pays comme l'Inde en vient

⁷²Idem.

à modifier sa législation sur le droit des brevets pour inclure, sous la pression de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les médicaments.

Même jusqu'à l'année 1940, parler de brevet de médicaments aux Etats-Unis était assimilé à un sacrilège. Mais à partir des années 50, les données ont remarquablement changé. Avec le développement des antibiotiques, le processus du brevetage des médicaments a été accéléré suivi du contrôle monopolistique du marché des médicaments ainsi que de sa concentration dans les mains des cartels américains et européens à dimension mondiale dans une certaine mesure.

Mais que peuvent gagner des peuples du tiers monde en général et ceux du continent noir en particulier dans le renforcement de la main mise d'une mafia de transnationales sur les secteurs de santé et du vivant ? Rien du tout. Ces peuples ont tout à perdre dans cette domination capitaliste du monde. Les peuples africains ont tout intérêt à prendre leur distance vis-à-vis de cette colonisation technologique ou technoscientifique.

Le drame est de faire du vivant un objet de découverte, d'invention et de le réduire ainsi à « une matière biologique » ignorant par là, la spécificité de la vie. Le fait de réduire le vivant à une simple matière biologique permet aux concepteurs du brevet biotechnologique d'échapper évidemment à une disposition du droit du brevet qui exclut tout organisme vivant de la brevetabilité pour la simple raison que contrairement aux mécanismes physiques et chimiques, les processus biologiques ne peuvent être prévus et contrôlés. C'est ce qu'on observe d'ailleurs dans la démarche de construction des OGM qui se réalisent par hasard. Le taux de réussite des manipulations génétiques est environ 1|1000. C'est sur le résultat biotechnologique, cette rare loterie, que l'on compte pour produire quelque chose de profitable pour ne pas dire de brevetable. Ainsi les combinaisons génétiques obtenues au terme du processus de construction hasardeux font l'objet du brevet d'invention.

Mais le pire est que les cartels biotechnologiques se sont efforcés d'organiser le brevetage des gènes comme si on devait réinventer l'organisme vivant qui existe depuis des milliards d'années. Tout porte à croire qu'on décide d'étendre le brevet sur des découvertes qu'on confond malencontreusement avec des inventions. « La vérité est que le vivant est un processus ouvert et non un mécanisme déterministe : « la matière vivante » ne pourrait donc être brevetable que si elle était morte »⁷³.

L'argument pour justifier cette confusion entre la découverte et l'invention dans le domaine de la biotechnologie est vite trouvé. Puisqu'on fait tôt de soutenir qu'« une matière isolée de son environnement naturel ou produite à l'aide d'un procédé technique peut être l'objet d'une invention, ' même lorsqu'elle préexisterait à l'état naturel. »⁷⁴ Dans cette condition, des gènes isolés, clonés ou même des semences d'origine végétale, animale voire humaine sont désormais susceptibles d'être brevetés et de devenir par là, la propriété d'une institution, d'un cartel industriel quand bien même ces gènes existent depuis des millions d'années. Cela est ni plus ni moins une usurpation de l'œuvre divine ou de la vie tout court. Par ailleurs, il convient de rappeler que cette disposition est contraire à la conception du Comité International de biotechnique de l'UNESCO du 25 juillet 1997 et qui souligne que les séquences d'ADN, codantes ou non codantes, ne sont pas brevetables et doivent rester accessibles à toute communauté scientifique sous forme de base de données.

7-2-3 Le biopiratage : le comble d'une science sans conscience

Le piratage désigne généralement la reproduction et la commercialisation, souvent à grande échelle, des œuvres artistiques ou culturelles sans le paiement

⁷³J. P. Berlan, *op cit.*, p. 133.

⁷⁴Idem.

des droits d'auteurs aux ayants droit. C'est une forme d'escroquerie grande nature, de détournement des productions artistiques, culturelles à des fins généralement mercantiles. Dans un cas comme dans l'autre, on parlait très rarement, à notre connaissance, de ce genre d'escroquerie dans les domaines scientifiques. Mais les choses ont évolué autrement avec la transgénèse ou la biologie moléculaire ou encore biotechnologie. En effet, le bio piratage renvoie aujourd'hui au piratage ou à la piraterie dans le secteur de la biologie moléculaire ou de la biotechnologie. Mais comment s'opère la piraterie dans ce domaine vital ?

Plusieurs modes d'action sont utilisés par les **“chasseurs de plantes”** et souvent au détriment des pays pauvres.

7-2-3-1 Mode traditionnel de bio piratage et l'exemple d'Ivanovitch Vavilov

Il y a une réalité que personne ne saurait contester, la biodiversité d'aucun milieu ou pays n'est jamais riche que de ses spécimens originels. Tout au long de l'histoire, biodiversité d'un milieu naturel donné s'enrichit et/ou s'appauvrit d'autres éléments allogènes qu'apportent le vent, les mouvements migratoires d'êtres humains, animaux voire végétaux. Ce phénomène est quasi naturel et normal.

Mais il arrive parfois que certains grands voyageurs rapportent de leur voyage des plantes alimentaires voire économiques pour le développement du secteur agricole et de la biodiversité. Dans ce cadre, les exemples sont légion. Ainsi, l'histoire du Dahomey (Bénin d'aujourd'hui) retient que ce fut son Excellence Tchatcha de Souza, grand ami et complice du Roi Guézo, qui avait rapporté de Brésil – dont il était originaire – les plantes comestibles telles le manioc, le cocotier, l'ananas et surtout le palmier à huile que son ami Roi a fait développer de façon très intelligente. En revanche, c'est au Bénin que la Côte

d'Ivoire était venue chercher le palmier à huile qui contribue aujourd'hui, dans une certaine mesure, à la gloire de ce pays. Devons-nous parler dans ces cas de bio piratage ? La réponse est, à notre avis, à la fois positive et négative. Oui, si la cueillette desdits spécimens est faite clandestinement, à l'insu des ayant-droit et sans contrepartie appropriée. Mais c'est non dans le cas contraire. Dans tous ces cas, nous sommes en présence d'un bio piratage en douce, moins grave comme c'est le cas chez le chasseur de plante russe, Ivanovitch Vavilov.

7-2-3-2 Le bio piratage chez Ivanovitch Vavilov

Nikolaï Ivanovitch Vavilov est un célèbre botaniste généticien, géographe, explorateur et linguiste russe, est un passionné de la recherche, de chasse des plantes. Ce dernier s'est lancé dans un long périple de collection de plantes dont la plupart n'existent pas sur le territoire de l'Union Soviétique ou de la Russie. Ainsi,

« Depuis les montagnes, les forêts, les plaines de ces terres lointaines, il expédia à son institut de botanique de Leningrad des spécimens de variétés rares de plantes alimentaires de base – riz, blé, maïs, orge, avoine et pomme de terre – ainsi que des plantes moins connues telles que lentilles, pois chiches, soja et quantité de légumes, noix, fruits et épices. »⁷⁵

Vavilov a bravé d'énormes risques, intempéries pour parvenir à ses objectifs et « ... finit ainsi par accumuler la plus importante collection mondiale de semences de plantes vivrières – véritable banque génétique internationale qui surpassait en richesse des collections des plus célèbres jardins botaniques du XIX^e siècle. »⁷⁶ Il est vrai que Vavilov n'a nulle part eu d'autorisations formelles pour mener ses expéditions scientifiques dans plusieurs pays africains dont notamment en Ethiopie où il a collectionné, entre autres, le tef éthiopien

⁷⁵P. Pringle, *Agrobusiness. De Mendel à Monsanto : promesses et dangers de la biotechnologie*, M. Berry, Paris, NOUVEAUX HORIZONS, 2006, p. 141

⁷⁶P. Pringle, *op cit.*, p. 142

qui est une sorte de millet utilisé dans fabrication d'une galette de consistance spongieuse que l'on appelle **injera**, le **ramtil noog**, une plante oléagineuse à graines noires et une variété à grains violets.

Mais à la différence des biopirates actuels, les travaux de Vavilov étaient quasi désintéressés a priori. Mieux, il a écrit, au terme de ses expéditions botaniques, un ouvrage intitulé *Origines géographiques des plantes cultivées* dans lequel il a clairement indiqué les « lieux originels » de toutes les plantes qu'il a collectionnées. Certes, ces riches collections qui ont permis à Vavilov de recueillir plus de 250.000 spécimens en terres africaines et d'ailleurs sont indéniablement une forme de la bio piraterie au profit de la Russie. Seulement, ce biopiratage est beaucoup moins dangereux que la biopiraterie moderne et pour cause.

7-2-3-3 Le bio piratage moderne : Un hold-up sur le vivant à relents mercantiles

Le propre des biopirates modernes c'est qu'ils ne se contentent pas de procéder au pillage systématique des ressources biologiques de nos contrées, mais ils transforment aussi ces ressources, les brevètent contre vents et marrées et en font leurs propriétés marchandes exclusives. Autrement dit, le biopiratage qui se fait en général sur le dos des pays du Tiers monde, réside dans le fait que certains chercheurs occidentaux viennent subrepticement dans ces pays, s'infiltrant dans les zones rurales ou dans les contrées lointaines afin de recueillir, auprès de nos sages, des données ou connaissances phytosanitaires, thérapeutiques très importantes. Une fois arrivés chez eux, ces chercheurs travaillent et arrangent rapidement ces connaissances traditionnelles, s'empressent de les breveter à l'insu et au détriment des vrais auteurs que sont les sages d'Afrique ou d'Amazonie. Les pays du Tiers monde en général et ceux du continent noir en particulier perdent, non seulement des milliards dans cette

supercherie, mais ils sont également tenus d'acheter à prix d'or les fruits des produits de leurs sages, emballés et étiquetés souvent "fabriqué en France", "made in America" etc.

Une autre méthode utilisée par les biopirates des temps modernes, consiste à identifier certains grands tradi-thérapeutes africains qu'on fait souvent voyager dans plusieurs pays du monde dans le vil dessein de les émerveiller d'abord et ensuite de les vider des précieuses ressources phytosanitaires ou simplement thérapeutiques que ces derniers gardaient jalousement. Tout ceci donne parfois lieu à quelques centaines de dollars \$ ou euros ou encore à la délivrance de quelques brevets d'invention nébuleux et infructueux à titre de compensations pour le compte des vieux sages "voyageurs escroqués".

Il arrive aussi que des biopirates occidentaux viennent en Afrique, en Amazonie au Brésil ou ailleurs dans le tiers monde pour chercher des plantes et des animaux en voie de disparition sans contrepartie afin d'en créer des forêts ou packs zoologiques dits tropicaux. Ainsi le continent noir se dépossède lentement mais sûrement de ses importantes ressources naturelles ou biologiques au profit des biopirates sans scrupule et sans vergogne aucune.

Par ailleurs les semences traditionnelles d'Afrique sont régulièrement biopiratées. En fait, beaucoup de chercheurs agronomes ou biotechnologiques occidentaux viennent prélever les meilleures semences d'Afrique profitant du manque d'organisation de droits d'auteur au sein du continent. Ces chercheurs s'arrangent, comme d'habitude, pour breveter chez eux les dites semences et s'arroger ainsi tous les droits d'auteur qu'ils ne méritent pas en réalité.

Voilà tant de ruses dont font preuve les biopirates ou les grandes firmes biotechnologiques du monde pour maintenir sous leur domination les pays dits pauvres. Essayons d'analyser maintenant les nombreux risques que font ou feront encourir aux pays africains ces biotechnologies.

7-3 Les risques de l'utilisation des OGM dans le secteur agroalimentaire

Il est bien évident que le seul avantage des plantes transgéniques démontré à ce jour est de fournir aux multinationales les armes nécessaires à la privatisation des semences. Accepter ces plantes revient ni plus ni moins à offrir notre alimentation et notre diversité biologique aux appétits des actionnaires de Monsanto, Novartis ou Limagrain.

Et, contrairement au débat sur l'impact sanitaire des OGM, nous ne sommes pas là dans des supputations plus ou moins soumises à controverse, mais devant une certitude.⁷⁷

Ce sous thème ferait certainement rire bien de gens même de bonne foi pour des raisons très simples. En fait, les OGM, organismes génétiquement modifiés, sont déjà présents, d'une manière ou d'une autre, partout dans le monde caractérisé aujourd'hui par la mondialisation et la globalisation sans bornes. Plus de 60 produits d'OGM se trouvent dans les plats alimentaires que nous consommons avec avidité ou dans nos supermarchés. La plupart de nos restaurants, hôtels sont remplis de ces produits qui semblent très succulents et très concurrentiels et s'imposent à tous au détriment de nos produits locaux non transformés. Mieux encore, il n'est un secret pour personne que le coton génétique "'BT'", tout comme beaucoup d'autres plantes génétiques d'ailleurs, se cultive massivement dans plusieurs pays africains tels que le Mali, le Burkina Faso, l'Afrique du Sud etc.

Dans ces conditions, il serait prétentieux de parler maintenant des risques de l'utilisation des OGM en Afrique. Cela ressemblerait à ce que l'on appelle

⁷⁷ATTAC, *Les OGM en guerre contre la société*, Paris, Mille et une nuits, 2005, p : 52

couramment ‘*médecin après la mort*’. Alors, vaine entreprise qu’est la nôtre, pourrait-on légitimement penser à première vue.

Voilà à peu près les critiques dont ferait l’objet ce travail intellectuel que nous sommes déterminés à faire dans ce cadre.

En réalité, de telles appréciations critiques ne peuvent que nous renforcer dans notre détermination à traiter ce sujet pour éclairer, dans la mesure de nos possibilités, certains Africains qui agissent souvent par l’ignorance qui est le pire ennemi de l’homme selon Socrate car « Nul n’est méchant volontairement » si ce n’est par ignorance, selon ce grand sage d’Athènes.

Mais la question principale est de savoir en quoi les OGM constituent véritablement de sérieux dangers pour le monde en général et pour le continent noir en particulier. C’est ce que nous essaierons de voir maintenant secteur par secteur.

7-3-1 Contrat d’achat de semences transgéniques « Roundup Ready » de la firme Monsanto et son commentaire

7-3-1-1 Contrat d’utilisation de technologie / termes et conditions

I) L’agriculteur doit utiliser les graines de colza Roundup Ready R pour un semis et un seul. Ce semis est destiné à la production de graines de colza vendues pour la consommation. L’agriculteur s’engage à ne pas conserver de grain produit à partir de semences de colza Roundup Ready R dans le but de le replanter, qu’il s’agisse de vente, de don, d’échange ou de toute forme de transfert du grain récolté dans l’espoir de le semer. L’agriculture s’engage également à ne récolter aucune repousse spontanée de colza Roundup Ready R.

II-) L’agriculteur ne doit acheter et utiliser sur tous les semis de colza Roundup Ready R que les seuls herbicides de la marque Roundup R prévus pour cette utilisation. L’agriculteur doit acheter ensemble les herbicides de la marque Roundup Ready R et le contrat d’Utilisation de Technologie chez le détaillant de son choix

III-) Monsanto garantit la tolérance des plantes issues des semences de colza Roundup Ready R à l'herbicide Roundup R quand il est utilisé selon les prescriptions et la dose spécifiées sur l'étiquette.

IV-) l'agriculteur accorde à Monsanto le droit d'inspecter toutes les terres ensemencées en colza appartenant à l'agriculteur ou louées par ce dernier, ainsi que toutes les terres cultivées par l'agriculteur, d'y prélever des échantillons et d'y faire des tests, de vérifier les champs de colza de l'agriculteur ainsi que ses lieux de stockage pendant les trois années suivantes pour s'assurer qu'il respecte les termes de l'accord. Toutes ces inspections seront faites à un moment raisonnable et si possible, en présence de l'agriculteur.

L'agriculteur s'engage aussi à indiquer sur demande le lieu de tous ses champs ensemencés avec du colza pendant les trois années à venir. L'agriculteur a ou devra obtenir toutes les autorisations nécessaires pour que Monsanto exerce son droit d'inspection, de prélèvement des échantillons et de test.

V-) Si l'agriculteur viole un des termes ou conditions de cet accord, il perdra tout droit d'en obtenir un autre dans l'avenir, et Monsanto pourra immédiatement mettre fin au présent accord. Dans l'éventualité d'une utilisation des semences de colza Roundup Ready non spécifiquement autorisée dans le cadre de cet accord, l'agriculteur reconnaît qu'il fait courir à Monsanto un risque substantiel de perte de contrôle sur les semences de colza Roundup et qu'il pourrait être impossible de déterminer précisément le montant des dommages ainsi occasionnés à Monsanto.

Par conséquent l'agriculteur s'engage :

- a/ à payer à Monsanto 15\$ par acre pour chaque acre planté avec des semences Roundup Ready et non couvert par cet accord ; et
- b/ à remettre à Monsanto ou un agent désigné par Monsanto, aux frais de l'agriculteur, toute graine contenant le gène Roundup Ready R qui résulterait de l'utilisation non autorisée de colza Roundup Ready R ; ou bien, à la demande de Monsanto, l'agriculteur devra détruire toutes les cultures contenant le gène Roundup Ready R résultant de l'utilisation non autorisée de colza Roundup Ready R ; et
- c/ si l'agriculteur vend, donne transfère ou transmet de quelque façon que ce soit toute graine contenant le gène Roundup Ready R contrairement aux termes et aux conditions de cet accord, l'agriculteur devra payer à Monsanto la plus grande de deux sommes suivantes : soit une somme égale à 15\$ par acre susceptible d'avoir été ensemencée en utilisant les semences qui auraient été vendues, données, transférées ou transmises, soit une somme égale à la somme reçue par l'agriculteur au moment de la vente, du don, du transfert ou de la transmission et ;
- d/ à payer à Monsanto tous les frais occasionnés par le non respect de tout terme ou condition de l'accord par l'agriculteur, y compris tous les frais de justice et débours supportés par Monsanto.

VI-) les termes et conditions de cet accord s'appliquent à l'agriculteur à titre personnel et engagent les héritiers, les représentants personnels, les successeurs, les ayant-droits légaux, mais les droits de l'agriculteur mentionnés dans cet accord ne peuvent être transférés ou cédés sans un accord écrit de Monsanto.

VII-) tous les termes, conditions et dispositions de cet accord sont dissociables. Au cas où un terme, une condition, une disposition ou une application de celui-ci viendrait à être interdit ou à être légalement inapplicable, cela n'affecterait pas le reste de l'accord ni aucune autre application de ses termes, conditions ou disposition. L'utilisation du titre « Contrat d'utilisation de technologie » est une simple facilité de désignation et ne doit pas affecter cet accord ou être utilisé dans sa construction ou son interprétation.⁷⁸

7-3-1-2 Commentaire du contrat de Monsanto

A la suite de la lecture de ce contrat on peut dire comme les Anglais ‘‘No comment’’ c'est-à-dire sans commentaire. Car en fait, le texte est bien clair tant dans sa forme que dans son fond. Il s'agit indéniablement d'un contrat de vassalisation.

Ces formes de contrat sont suicidaires pour tout exploitant agricole engagé dans cette voie jalonnée d'épines et de ronces. En un mot, c'est une voie périlleuse et liberticide. Il va sans dire que ce type de contrat va certainement enchaîner les producteurs agricoles qui vont s'y engager et les rendront les pieds et les mains liés à Monsanto. Tenez, déjà à l'article 1er du contrat,

L'agriculteur s'engage à ne pas conserver de grain produit à partir de semences de colza Roundup Ready R dans le but de replanter, qu'il s'agisse de vente, de don, d'échange ou de toute forme de transfert du grain récolté dans le but de le semer. L'agriculteur s'engage également à ne récolter aucune repousse spontanée de colza Roundup Ready R.

Comme on le voit, le pauvre exploitant agricole qui s'aventure dans cette voie doit en réalité s'en prendre à lui-même, car il est bien prévenu qu'en achetant les semences de Monsanto, il ne peut même pas en disposer comme bon lui semble.

⁷⁸ATTAC, *op cit.*, p. 43-46

Il n'aura fait en définitive qu'un simple abonnement annuel. Quel scandale ! Dans le secteur transgénique, on s'engage dans des contrats d'esclavage. Ainsi par exemple, un Africain – de famille souvent élargie et/ou nombreuse –, engagé dans ces genres de contrat de semences OGM, ne peut pas partager le fruit de sa production avec ses frères ni conserver les grains pour de nouvelles semailles. Le simple recours ou usage des repousses dites spontanées lui est interdit de droit. Dans ces conditions quels sont alors les avantages réels pour les pauvres usagers des contrats aussi contraignants que redoutables !

Mais il n'y pas que ces contraintes. Nous en sommes seulement à l'article 1^{er}. A l'article II, l'agriculteur a l'obligation d'acheter et d'utiliser uniquement les herbicides Roundup Ready de Monsanto, firme pourvoyeuse des semences.

Le même agriculteur contractant est tenu d'accorder à la firme Monsanto, sur une durée continue de trois ans au moins, le droit d'inspection de toutes ses fermes exploitant les dites semences transgéniques afin de permettre à la firme de juger du sérieux de son client. Cela se trouve à l'article IV du contrat. De très lourdes pénalités sont prévues à l'article V pour être infligées au pauvre agriculteur en cas de violation ou simplement de non respect d'une ou de plusieurs clauses du contrat.

A mon humble avis, la pire des clauses du contrat se trouve en son article VI qui engage également – nous ne savons pas par quelle alchimie juridique cela peut se faire – tous les proches parents et amis de l'agriculteur : « Les termes et conditions de cet accord s'appliquent à l'agriculteur à titre personnel et engagent les héritiers, les représentants personnels, les successeurs, les ayant-droits légaux... ». Autrement dit, les effets dudit contrat doivent suivre l'agriculteur après sa mort et ses familles parentes et amies seront tenues, en droit, d'hériter des passifs que génère un contrat dont elles étaient rigoureusement éloignées des 'avantages'. Puisqu'en fait, le contractant ne peut, de son vivant, faire ni don,

ni échange, ni transfert des grains récoltés des semences transgéniques pour lesquelles il a eu à contracter (voir art 1^{ier}).

Dans cette forme de contrat, le producteur agricole n'a que des devoirs et n'a pratiquement aucun droit. Cet état d'esclavage du producteur agricole dans le contrat de Monsanto est confirmé en son dernier article. Au regard de ce contrat de l'utilisation de technologie, l'on est en droit de donner raison à (Pringle, 2006) qui a rapporté dans son ouvrage sus cité les propos de Jack Kloppenberg, un spécialiste de la ruralité à l'université du Wisconsin, «L'objectif humanitaire du programme américain était d'éliminer la faim dans le monde ; mais..., la stratégie d'ensemble de la révolution verte était « un mélange subtile de business, de philanthropie, de science et de politique. »⁷⁹ Voilà à titre indicatif, les signes annonciateurs des risques que présente le contrat des firmes transgéniques qui prétendent néanmoins faire œuvre humanitaire, salvatrice ou philanthropique.

7-3-2 Les risques des OGM dans les domaines agroalimentaire, économique

L'Afrique souvent considérée comme le dépotoir de l'occident reçoit en pleine figure la mondialisation avec tous ses avatars qui hypothèquent une fois encore le développement socio-économique du continent. Au nombre de ces avatars, se trouvent les OGM (organismes génétiquement modifiés) apparemment très fascinants mais qui présentent en réalité beaucoup de risques insoupçonnés.

Faisons remarquer que ces risques encore méconnus du grand public sont nombreux et principalement liés à leur utilisation. Ceux-ci concernent plusieurs

⁷⁹Peter Pringle, *op cit.*, p. 43

domaines : sanitaire, écologique ou environnemental, militaire, agroalimentaire et de biodiversité etc.

7-3-2-1 Les risques agro-alimentaires des OGM

On peut, d'entrée de jeu, dire que les pays africains doivent redoubler de vigilance par rapport à l'utilisation des OGM parce qu'ils présentent d'énormes menaces sur leur vie en général qui vont détruire, à moyen et à long termes, ce qui leur reste de précieux aujourd'hui. A savoir les richesses naturelles. Puisqu'en fait,

L'utilisation de semences transgéniques essentiellement conçues pour les pays riches risque d'aggraver la dépendance des pays en développement, leur endettement, et de les amener à délaisser, toujours plus, leurs propres méthodes culturelles pourtant mieux adaptées à leur sol et à leur économie. Certains déjà très démunis sont menacés de ruine économique par le remplacement des produits naturels qu'ils tirent de leurs ressources végétales, par des produits fabriqués par des transgéniques⁸⁰

Il convient de reconnaître que ces propos traduisent bien la réalité de l'Afrique et annoncent les énormes risques qu'elle encourrait si jamais elle se laissait prendre au piège des OGM. La vérité est que le continent noir dispose d'énormes potentialités agroalimentaires inexploitées ou simplement expropriées. Bien entendu que l'Afrique a presque tout perdu dans ces rapports de domination et d'expropriation avec l'Occident. Mais il lui reste encore certaines richesses inestimables. A savoir celles relatives aux ressources naturelles et aux savoirs traditionnels endogènes. Dans tous les cas, le continent noir n'a nullement besoin de succomber au mirage des OGM pour son autosuffisance alimentaire. Les transnationales semblent curieusement nous prendre en pitié en faisant croire que l'Afrique ne doit plus rater la révolution

⁸⁰C. Guerin-Marchand (dir.)& C. Reyraud (al), *op cit.*, p. 7.

verte que sous-tendent les OGM et la biotechnologie, après avoir raté les révolutions scientifiques, techniques et industrielles.

L'un des arguments souvent évoqués – que nous avons déjà mentionné plus haut– pour nous tenir en bride est celui de la lutte contre la faim : « Les OGM permettront de nourrir la planète... »⁸¹. On n'a pas besoin de trop remuer les méninges pour démontrer le caractère ridicule de cet argument mensonger. Il suffit pour cela d'observer l'attitude d'indifférence des transnationales dans la récente crise alimentaire pour s'en convaincre. Mieux, le cri de désolation de la vaillante cultivatrice indienne dans le journal *Express* de décembre 2004 est un sérieux avertissement à tous les adhérents potentiels aux projets mirobolants des OGM. En fait,

J'en ai ras le bol de devoir sans cesse pulvériser pour rien. Tout l'argent qu'on gagne, on le dépense en produits. Les vendeurs nous disent que c'est notre faute, parce qu'on n'en met pas assez. Ces salauds n'ont aucune idée des problèmes qu'on a avec les OGM. Si ça continue comme ça, ce ne sont pas les insectes, c'est nous qui allons crever.⁸²

Mais revenons davantage à la réalité des risques pour approfondir notre analyse sur les nombreux préjudices qu'occasionnent ou que pourraient occasionner chez les producteurs africains les genres de contrat de Monsanto décrit plus haut, le mécanisme du terminator et du traitor.

En effet, l'utilisation des OGM dans le secteur agroalimentaire requiert, entre autres exigences, la souscription obligatoire au contrat de semences des grandes firmes telles que Monsanto, Novartis, Bio gemma etc.

Mais un autre goulet d'étranglement pour les producteurs agricoles ou les fermiers qui s'engageraient éventuellement dans l'agriculture biotechnologique,

⁸¹J. P. Berlan (dir.), *op cit.*, p. 60

⁸²ATTAC, *op cit.*, p. 39-40

est relatif au terminator ou traitor. En effet, le mécanisme de terminator et traitor a particulièrement pour but de stériliser les semences transgéniques après une génération de production et de contraindre les producteurs à renouveler tous les ans, l'achat des semences OGM. Ainsi, les éventuels fermiers ou producteurs agricoles africains qui se livreraient à l'agriculture biotechnologique ou transgénique devraient se soumettre à des contraintes multiples et multiformes et « ... délaisser toujours plus, leurs propres méthodes culturelles pourtant mieux adaptées à leur sol et à leur économie... »⁸³

Mais il est à noter que même avec ces nombreuses contraintes inimaginables et écrasantes, le pauvre fermier ou cultivateur, nouvel adhérent à l'agriculture des OGM ne devrait pas s'attendre à un meilleur rendement.

En réalité l'une des toutes premières illusions qu'ont entretenues les transnationales transgéniques par rapport à la culture d'OGM est certainement celle de l'argumentation significative des rendements de production agricole transgéniques qui seraient très favorables aux producteurs. Ce qui est en vérité faux. Certaines études statistiques ont bien montré, prouvé le contraire. En fait, cette assertion est mise en doute dès le démarrage des cultures transgéniques.

Dès 1996 les premières récoltes du coton Bt ont vu le jour. Mais les agriculteurs biotechnologiques ont dû déchanter et « ...réutiliser les traitements chimiques traditionnels après que la moitié des 800000 hectares ont été détruits »⁸⁴ De même, en 1999 les fermiers de l'Etat de l'Andhra Pradesh dans le sud de l'Inde, ont planté certaine variété de « super coton » modifié. Curieusement, une nouvelle maladie jusque-là inconnue a envahi la région et dévasté toutes les

⁸³ Idem.

⁸⁴ ATTAC *op cit.*, p. 36

récoltes de coton transgénique. La fureur des paysans indiens est très grande et est à la mesure des préjudices qu'ils ont subis.

Comme on le voit, dans l'un ou l'autre de ces cas, la productivité tant promise par les transnationales biotechnologiques n'est pas du tout concluante. Bien au contraire, d'autres études postérieures à ces catastrophes ont abouti au constat d'une baisse moyenne de 6/100 en productivité du soja « Roundup Ready ».

Par ailleurs, le rapport 2001 du commissariat général du plan (français) a fortement mis l'accent sur le constat que voici « Les gains de rendement sont assez conjoncturels, même parfois négatifs, et ne se manifestent que si la situation de référence est fortement perturbée (attaque forte d'insectes, mauvais contrôle des mauvaises herbes). »⁸⁵

Que l'on se rappelle également à cet effet, le grand désespoir que la cultivatrice indienne que nous avons déjà évoqué supra : « J'en ai ras le bol de devoir sans cesse pulvériser pour rien. Tout l'argent qu'on gagne, on le dépense en produit ... »

Qu'il nous souvienne que le Burkina Faso est l'un des rares pays africains à souscrire, contre vents et marées, au projet de l'utilisation des semences transgéniques (OGM) surtout dans le secteur de la coton culture. Comme d'habitude, les débuts ont été très flatteurs, motivants. Mais il a fallu seulement quelques années d'essai pour faire déchanter les paysans ou les cotonculteurs burkinabé. Aujourd'hui, ils en sont arrivés au même ras le bol que la cultivatrice indienne sus citée. La plupart de ces paysans ont actuellement renoncé très fermement aux plantes transgéniques qui ont non seulement détérioré leurs terres arables, mais les ont également ruinés. Pire, leur économie est évaporée dans les achats intempestifs de semences de pesticides Roundup-Ready de la

⁸⁵ATTAC, *op cit.*, p. 37

firme Monsanto. C'est comme pour leur montrer que "L'expérience corrige mieux que les conseils".

Au regard de cet exposé, la question qui se pose avec acuité est de savoir si les autres pays africains ont vraiment intérêt à s'engager encore dans cette voie semée d'embûches.

Pourtant, ce n'est jusque-là que quelques exemples ou faits liés aux risques agroalimentaires : qu'en est-il des risques relatifs à environnement ?

7-3-2-2 Les risques de l'utilisation des OGM relatifs à l'environnement

Nous venons de voir les risques des OGM liés au secteur agroalimentaire. Mais il faut noter que ces risques ne se limitent pas à ce seul domaine. Loin s'en faut. En vérité, ils s'étendent à plusieurs autres secteurs dont celui de l'environnement encore plus redoutables.

Pour justifier l'utilité des plantes transgéniques, le PDG de la firme Novartis française chante à qui veut l'écouter que « Les OGM permettront de nourrir la planète en protégeant l'environnement »⁸⁶. Nous avons déjà démontré ce mensonge un peu trop grossier des transnationales dans le secteur agroalimentaire. Abordons maintenant le second aspect de cette duperie. A savoir que : « que les OGM permettront (...) en protégeant l'environnement. »

En réalité, l'utilisation des OGM va exposer le continent noir à d'énormes menaces environnementales même si,

En l'état actuel des connaissances, le risque d'atteinte à la biodiversité est impossible à mesurer. Il s'agirait des perturbations éventuelles que les OGM induiraient sur la faune et la flore : réduction de la biodiversité, notamment

⁸⁶Ibidem

mortalité des abeilles, mutations génétiques etc. Un bien global comme l'environnement ne pouvant être évalué et n'appartenant pas à une personne définie, les conséquences d'une telle atteinte pourraient avoir des répercussions sur des pans entiers de l'activité humaine et générer des préjudices considérables impossibles à quantifier et surtout à réparer⁸⁷.

Il est vrai que tout l'arsenal d'évaluation n'est pas encore au point pour mesurer avec exactitude, tous les risques d'une nouvelle technologie qui évolue à la vitesse lumière. Toutefois, les indices de risques sont nombreux et visibles à l'œil nu. Les effets de pesticides, de terminator et traitor et autres produits d'OGM sur l'environnement ne trompent personne.

A cet effet, les pays africains doivent être particulièrement vigilants et très prévoyants. En fait, l'Afrique a beaucoup perdu dans ses relations obscures et paternalistes avec l'Occident. Ainsi, outre l'esclavage et la colonisation ; les ressources du sol et du sous-sol, les matières premières en général du continent sont systématiquement pillées. Tout cela est bien connu de tous. Mais l'Afrique continue de conserver jusqu'ici une chose précieuse. A savoir la nature, l'environnement encore très riches en biodiversité et en écosystèmes que les assauts répétés de braconnages d'Occidentaux sans scrupules au Kenya, en Tanzanie etc., de déboisement sauvages au Gabon, aux Congo (Démocratique et Brazzaville) etc. n'ont pas réussi à détruire. Continent de richesses naturelles très abondantes et presque inépuisables, l'Afrique doit beaucoup travailler à préserver ce patrimoine naturel contre l'invasion des OGM aux conséquences multiples et multiformes. Signalons qu'avec l'avènement et l'évolution de la biotechnologie, l'on parle de plus en plus des plantes ou de semences pesticides génératrices de nombreux risques écologiques ou environnementaux.

Rappelons que la plupart des plantes transgéniques (maïs, colza, coton etc.) dites pesticides sont généralement classées en trois catégories. A savoir : les

⁸⁷ ATTAC, *op cit.*, p. 67-68

herbicides, les insecticides et les fongicides. Les semences de ces plantes pesticides sont le résultat des manipulations génétiques ou des recombinaisons des gènes viraux ou de certaines bactéries dont la plus connue est *Bacillus thuringiensis* (Bt) qui est une partie modifiée d'un gène produisant l'insecticide contre la pyrale. Mais en vérité, il n'est pas juste d'appeler les dites plantes herbicides ou insecticides puisqu'elles n'éliminent pas systématiquement tous insectes ou des mauvaises herbes prédateurs. Loin s'en faut. Beaucoup d'autres prédateurs résistent à la toxine des plantes pesticides. Ce qui montre que ces semences transgéniques ne constituent pas une garantie fiable pour l'agriculteur biotechnologique encore moins pour l'environnement en général. Les conséquences de cette situation sont multiples et multiformes et concernent plusieurs secteurs que nous allons aborder tous ici.

Il convient de signaler qu'indépendamment de l'immunité de nombreux prédateurs contre les toxines des pesticides, ces derniers sont de véritables vecteurs de contamination et destructeurs de l'environnement. En effet, les plantes transgéniques contaminent ou détruisent la nature de trois manières :

-Il faut reconnaître que les milieux de cultures transgéniques ne sont pas rigoureusement délimités dans l'espace encore moins protégés. Par conséquent, les pollens de ces plantes qu'émettent leurs fleurs sont susceptibles de féconder des plantes voisines en leur transmettant de nouveaux gènes probablement plus dangereux et plus perturbateurs pour les écosystèmes que ceux des semences transgéniques mères. Ces nouveaux gènes générés par les pollens de semences d'OGM peuvent être disséminés dans la zone ou région environnante et créer des mutations végétales les plus terribles. Dans ces conditions c'est toute la nature, tout le paysage du continent qui pourrait prendre un coup ou qui risque de se transformer en un étrange paysage, probablement en une étrange nature très impropre à toute vie (végétale, animale voire humaine) en cas d'adhésion aveugle à un projet aussi dangereux qu'est celui des OGM.

- Une autre forme très probable de contamination des plantes transgéniques de l'environnement et pouvant sérieusement perturber les écosystèmes passe par les bactéries du sol. En fait, il convient de mentionner qu'après la récolte d'une plante transgénique, une partie d'ADN dégradé des transgènes peut survivre dans le sol plusieurs mois encore et est en mesure de se fondre dans le génome des bactéries. Toutes choses susceptibles de bouleverser du fond en comble les écosystèmes du milieu concerné voire de toute la région. Par ailleurs, les graines des plantes OGM constituent également de véritables vecteurs de contamination. Ainsi, certaines de ces dernières qui tombent au sol ou qui sont transportées par le vent, les animaux et l'homme ; peuvent germer plus ou moins loin de la zone initiale de culture et propager rapidement partout les résidus d'OGM. La diffusion, la dissémination de ces graines transgéniques pourrait provoquer des mutations écologiques irréversibles et probablement très nocives pour la vie tout court.

-Aussi le terminator ou le traïtor dont nous avons parlé plus haut et qui est un OGM de stérilisation des semences transgéniques à la suite d'une génération de production, constitue t-il un autre grand facteur de destruction de la nature ou de l'environnement que les Africains doivent préserver à tout prix contre cette invasion des OGM.

Outre les risques que nous venons d'exposer, les OGM représentent pour l'Afrique des risques économiques incalculables que nous allons essayer d'examiner maintenant.

7-3-2-3 Risques économiques des OGM en Afrique

Continent sous-développé, l'Afrique est en proie à des difficultés économiques les plus cruciales qui n'autorisent point les louvoiements ou auxquelles on ne

doit pas ajouter d'autres inutiles et nocives. Or, ce serait le cas si les pays africains se livraient naïvement au mirobolant projet des OGM.

En fait, les risques économiques d'utilisation des OGM sont énormes et même suicidaires pour l'Afrique. Tout le monde sait que les enjeux de production des OGM sont, avant tout, commerciaux. Personne ne doit être dupe sur les vrais objectifs des transnationales biotechnologiques. Nous sommes pleinement dans l'idéologie capitaliste où seuls le maximum de profit et la plus-value comptent. Et comme il l'a si bien dit: «L'agriculture et l'agronomie modernes illustrent de façon caricaturale le processus de marchandisation de la société... »⁸⁸ Nous allons toujours appeler les pays africains à une grande vigilance pour se préserver de la débâcle économique (coût de grâce) dans laquelle l'Occident s'est préparé à les jeter. Car nous ne cesserons jamais de le rappeler :

L'utilisation de semences transgéniques essentiellement conçues pour les pays riches risque d'aggraver la dépendance des pays en développement, leur endettement, et de les amener à délaisser toujours plus, leurs propres méthodes culturelles pourtant mieux adaptées à leur sol et à leur **économie...**⁸⁹

Voilà la réalité des faits transgéniques qui annoncent aux Africains le dernier assaut de l'Occident à leurs économies déjà très précaires et érodées par certains nombre de facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes. Ce n'est plus un secret ou une fiction. Certains pays du Tiers-monde en ont déjà fait l'expérience et l'amer constat et le cri de désolation qui en résulte donne ceci :

J'en ai ras le bol de devoir sans cesse pulvériser pour rien. Tout l'argent qu'on gagne, on le dépense en produits. Les vendeurs nous disent que c'est notre faute, parce qu'on n'en met pas assez. Ces salauds n'ont aucune idée des problèmes qu'on a avec les OGM. Si ça continue comme ça, ce ne sont pas les insectes, c'est nous qui allons crever⁹⁰.

⁸⁸J. P. Berlan (dir.), *op cit.*, p. 47

⁸⁹C. Guérin-Marchand (dir.) & C. Reyraud (al.), *op cit.*, p. 7

⁹⁰ATTAC, *op cit.*, p. 39-40

Comme nous l'avons noté plus haut, ce sont là des propos d'une cultivatrice indienne qui, désabusée face aux conséquences désastreuses de l'agriculture transgénique, se confie au journal *Express*. Il faut que ceux-ci prennent alors garde en évitant des solutions de facilité qui ruineront, à jamais, leurs maigres économies en les soumettant dorénavant à une dépendance chronique et surtout irréversible vis-à-vis de la haute bourgeoisie occidentale sans scrupule. Il est grand temps que les Etats africains comprennent une fois pour toutes, qu'ils ne pourront jamais résoudre correctement les problèmes majeurs que suscite leur environnement tant qu'ils continueront de rechercher les solutions en dehors des énormes potentialités tant naturelles, intellectuelles, sociologiques qu'économiques de leur continent.

Partout dans le monde, l'agriculture reste l'un des plus grands facteurs du développement socio-économique. Et pourtant, la plupart des pays africains accusent souvent de grands déficits agro-alimentaires malgré leurs énormes potentialités dans ce secteur. Ce qui explique leur dépendance agro-alimentaire et qui les pousse malheureusement à se livrer de temps en temps à des solutions importées. Nous craignons sérieusement que l'adhésion massive sans profonde réflexion de ces Etats au projet illusoire et fascinant des transgéniques soit fatale pour leurs économies. Puisqu'en vérité « les OGM, exclusivement adaptés à l'agriculture intensive, ne seraient qu'un moyen supplémentaire de pérenniser le transfert des richesses de ces pays (du tiers-monde) vers les grandes puissances économiques. »⁹¹

⁹¹Idem

7-3-2-4 Les risques sanitaires des OGM en Afrique

Faut-il encore douter des risques des OGM relatifs à la santé après tout le vacarme que la presse internationale fait sur les nombreuses maladies d'origines douteuses ? Nous croyons bien sûr que non. Lorsque nous observons de près tout ce qui se passe dans le domaine de la santé, une question importante occupe souvent notre esprit, à savoir : comment comprendre que les maladies de toutes sortes se multiplient et se prolifèrent malgré les progrès spectaculaires des firmes pharmaceutiques et de biotechnologie ?

Les grandes firmes pharmaceutiques, souvent fondées sur l'idéologie capitaliste sans aucun scrupule, ne fabriquent-elles pas, de temps à autre, certains virus (maladies virales) qu'elles injectent dans le monde pour mieux commercialiser les médicaments antiviraux qui y correspondent, le tout dans un dessein machiavélique ?

C'est là une question assez grave et troublante mais qui mérite bien d'être posée. Passons à l'analyse des risques sanitaires de l'utilisation des OGM en Afrique pour pourvoir mieux approfondir la question.

L'une des remarques les plus édifiantes sur les risques sanitaires des OGM touche surtout le refus d'évaluation toxicologique des produits d'OGM par les firmes productrices. A cet effet, nous pourrions prendre l'exemple d'évaluation des maïs Bt176 et Bt11 de Novartis. Les effets de l'ingestion de ces deux plantes ont été analysés, pour homologation, pendant deux semaines sur quatre vaches, avec pour seules mesures le poids et les quantités de pesticides dans le lait. Mais curieusement, on a procédé purement et simplement au remplacement des vaches mortes tout au long de l'analyse au lieu de poursuivre les études sur ces dernières pour nous révéler les effets toxiques que généraient ces plantes transgéniques sur les espèces tant animale qu'humaine. Voilà ce à quoi les Africains s'exposeraient s'ils s'aventuraient sur le chemin des cultures ou de l'utilisation des plantes transgéniques.

Figure N° 6 : Un rat victime de la toxicité de maïs transgénique dont il est nourri



Figure extraite du documentaire : *OGM : Vers une alerte mondiale*. Ce documentaire est inspiré par l'ouvrage Gilles-Eric Seralini : *TOUS COBAYES ! OGM, PESTICIDES, PRODUITS CHIMIQUES*, GF Flammarion, 2012. C'est une figure montre les risques sanitaires des OGM sur les espèces animale et humaine. Ce rat, objet de contrôle des effets toxiques des OGM, présente plusieurs pathologies– tumeurs mammaires, abdominales ; affections hormonales, hépatiques, cancérigènes, immunitaires ; perturbations endocriniennes etc. – au terme des deux ans d'affilée d'expérimentation sous la supervision de Gilles-Eric Seralini

Figure N° 7 : Un groupe d'activistes français anti OGM de l'équipe de José Bové, réprimés dans le sang par la police française en plein fauchage de plantes transgéniques.



Figure extraite du documentaire : Etude secrète sur les OGM

7-3-2-4-1 Pustzai gate

Mais il y a plus grave. En fait, l'affaire Pustzai est une preuve éloquentes du caractère dangereux des OGM pour la santé. Cette célèbre affaire dont il nous plaît de décrire ici les circonstances, remonte à 1998. Le nommé Arpad Pustzai est un brillant chercheur anglais et spécialiste de la biologie moléculaire et des protéines insecticides en particulier. Il est auteur de plus de deux cent soixante-quinze publications scientifiques et est pétri de plus de 40 ans de travaux ou d'expériences. En 1998, celui-ci a été choisi parmi un groupe de vingt-huit chercheurs de grande renommée par les autorités britanniques pour conduire au sein de l'institut Rowett une étude qui a pour objectif de démontrer l'innocuité des plantes transgéniques. L'Etat britannique a mis à la disposition du groupe des chercheurs un budget de seize (16) millions environ de francs français.

Arpad commence dès lors à nourrir une population de rats avec des pommes de terre génétiquement modifiées. Il fait la comparaison entre l'évolution de ses rats là et celle d'une autre population nourrie aux pommes de terre naturelles. L'expérience est menée avec une extrême rigueur. Après une semaine de travaux, le professeur Pustzai remarque chez les rats nourris aux OGM, une baisse très sensible des défenses immunitaires, des retards de développement de certains organes tels que le foie, la rate, des lésions cérébrales ! Face à de tels résultats inquiétants, le professeur demande et obtient l'autorisation de tirer sur la sonnette d'alarme et d'appeler l'opinion publique et la communauté scientifique à la vigilance. Seulement voilà, à peine 24 heures après la première conférence, le professeur Pustzai a été limogé et a perdu ses budgets de recherche. Il a été vilipendé, traîné dans la boue. L'intégralité du matériel de laboratoire, ses notes, les disques durs d'ordinateurs sont saisis. Ainsi, l'expérience commencée a été définitivement arrêtée et rangée dans les tiroirs pour éviter que l'entreprise biotechnologique très coûteuse sombre et soit sacrifiée à la survie des espèces animale, végétale voire humaine. Peu importe

donc les conséquences fâcheuses qu'engendrerait la production des OGM sur les différentes espèces précitées. Et pourtant, Gilles-Eric Séralini venait de confirmer – il est même allé beaucoup plus loin – l'initiative étouffée de Pustzai.

7-3-2-4-2 Les travaux de Gilles-Eric Séralini

Figure N° 8 : Séralini à gauche (avec à droite un de ses collègues) en séance d'explication des résultats d'expérimentation de toxicité de plantes transgéniques



Figure extraite du documentaire : *OGM : Vers une alerte mondiale*. Ce documentaire est inspiré par l'ouvrage Gilles-Eric Seralini : *TOUS COBAYES ! OGM, PESTICIDES, PRODUITS CHIMIQUES*, GFFlammarion, 2012. C'est une figure montrant les risques sanitaires des OGM sur les espèces animale et humaine. Ce rat, objet de contrôle des effets toxiques des OGM, présente plusieurs pathologies– tumeurs mammaires, abdominales ; affections hormonales, hépatiques, cancérigènes, immunitaires ; perturbations endocriniennes etc. – au terme des deux ans d'affilée d'expérimentation sous la supervision de Gilles-Eric Seralini

Figure N° 9 : Les collègues de Séralini participant à la même séance d'explications ci-dessus indiquée



Dans le courant des années 2008-2011, (Séralini, 2012), professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen ; a commencé très discrètement avec son équipe, une étude approfondie sur les effets toxiques de certains OGM alimentaires et ceux des pesticides qui accompagnent d'ordinaire ces OGM appelés communément "Roundup-ready". Il convient de rappeler que jusque là le délai maximum de test des OGM était rigoureusement fixé à trois mois et pour causes. Mieux, ce sont les entreprises ou les firmes productrices des OGM qui s'en chargent souvent et sous interprètent logiquement les résultats.

En vérité, si le délai de test de toxicité des OGM est rigoureusement fixé à trois mois ou à 90 jours francs c'est que les grandes firmes sont convaincues que c'est après ce délai que les tests des OGM commencent par révéler les plus importantes perturbations ou pathologies dont est responsable la consommation de ces plantes transgéniques. C'est dire qu'il s'agissait bien d'intoxications délibérées des consommateurs d'OGM que les firmes biotechnologiques avaient soigneusement cachées pendant longtemps et qu'elles continuent de cacher avec la caution implicite de hauts responsables insoupçonnés du monde politique et de l'univers scientifique.

C'est justement ce mystère de délai que Gilles-Eric Séralini venait de percer en faisant des tests plus prolongés et plus approfondis sur la toxicité des produits transgéniques chez les consommateurs.

Les résultats des investigations d'un peu plus de deux ans, consignés dans un ouvrage intitulé : *Tous cobayes ! OGM, pesticides, produits chimiques* ; ont été très significatifs et le constat particulièrement alarmant. Les plantes transgéniques associées au principe actif (glyphosate) du pesticide Roundup-Ready de Monsanto, pesticide le plus utilisé dans le monde, deviennent plus nocives et provoquent de nombreuses pathologies chez les rats qui ont fait l'objet desdites expériences. Mais comment (Séralini, 2012) et son équipe ont-ils procédé pour

parvenir aux résultats jamais atteints jusque là sur les effets toxiques des produits transgéniques ?

Rappelons que lesdites investigations sont réalisées dans une discrétion totale et dans un laboratoire hautement spécialisé en biologie moléculaire ou en biotechnologie. La grande particularité est que contrairement à la réglementation essentiellement imposée les firmes biotechnologiques, l'équipe de (Séralini, 2012) a non seulement crevé le plafond du délai des tests transgénique, mais elle a également étudié la toxicité, séparément d'abord, puis progressivement ensemble ; les produits OGM, les pesticides qui les accompagnent d'ordinaire – Roundup-Ready –, la principale composante de ces pesticides dénommée glyphosate et les adjuvants de cette dernière. Cette singulière démarche a permis à l'équipe d'appréhender, dans les moindres détails, l'extrême gravité des effets des plantes ou produits transgéniques sur les espèces animale, humaine et sur l'environnement que nous ne pourrions

Toutefois, nous pouvons dire, sans risque de nous tromper, qu'au terme des travaux de l'équipe de Séralini, les pathologies, anomalies ou perturbations ci-dessous sont dûment constatées sur la plupart des deux cents (200) rats qui ont fait l'objet de l'étude, à savoir : des tumeurs mammaires, hypophysaires, abdominales – dépassant parfois plus de 25% le poids de l'animal – ; des affections cancérigènes, hormonales, hépatiques – taux de congestions et de zones de mort cellulaire au niveau du foie très élevés – ; les déficiences immunitaires ; des perturbations endocriniennes, rénales etc.

Voilà en substance les résultats auxquels sont parvenus des travaux d'investigation de l'équipe de Gilles-Eric Séralini sur la toxicité des OGM alimentaires dont doivent se méfier nos pauvres Etats. Ces résultats sont venus se joindre à d'autres d'anciens travaux de recherche qui ont pour noms : les

pathologies de dégénérescence avec l'âge, la résistance aux antibiotiques chez les animaux et les hommes et les crises d'allergies, etc.

Au nombre des travaux antérieurs aux résultats aussi concordants à ceux de Séralini, nous ne pouvons pas passer ici sous silence ceux de Charles M. Ben Brook et de Robert Bellé.

7-3-2-4-3 Les travaux du professeur Charles M. Ben Brook

La pollution par les pesticides d'OGM dénote un risque sanitaire réel et imminent dont les Africains ont grand intérêt à se préserver. Ainsi, notons que plusieurs autres études avaient été faites sur la toxicité des plantes transgéniques et dans un cas comme dans l'autre, les résultats sont toujours des plus inquiétants. Prenons quelques exemples pour l'illustrer ou pour prouver.

Rappelons simplement que suite à ses multiples travaux, Ben Brook parvient à démontrer l'augmentation des pesticides utilisés dans le cadre des cultures transgéniques sur la base même des données du ministère de l'agriculture des Etats-Unis. Dans cette perspective, le professeur Ben Brook a pu révéler le caractère très dangereux, sur la santé animale et humaine, de l'absorption ou de la consommation de la matière active du Roundup (nom générique des pesticides de Monsanto) appelée généralement glyphosate et d'un de ses produits de dégradation du nom de l'AMPA. De même, la revue américaine, *Chemical Research in toxicology* a-t-elle publié une étude conduite en 2002 par CNRS qui affirme que le Roundup provoque une anomalie sur un régulateur de la division cellulaire dont la défaillance est généralement à l'origine des cancers chez les êtres humains.

7-3-2-4-4 L'étude de Robert Bellé en substance

Le professeur Robert Bellé qui est membre du CNRS est, au terme de ses travaux d'investigations, parvenu également à des résultats aussi alarmants qu'il a exprimés en ces termes : « Nous nous sommes intéressé au glyphosate (...). Mais nous ne nous attendons pas à trouver un effet de ce composant *a priori* connu et considéré comme relativement anodin (...). C'est un facteur de risque certain de cancer. »⁹²

Aussi, la matière active du glufosinate d'ammonium, un autre herbicide Round Up, dénommée L-phosphinotricine, est-elle très toxique pour les systèmes neurologique, respiratoire, gastro-intestinal, hématologique et entraîne-t-elle les malformations à la naissance chez les êtres humains et les mammifères. Encore feu rouge. Mieux, n'est-il pas légitime de soupçonner, à base des manipulations génétiques, de nombreuses autres maladies virales délibérément créées à des fins purement mercantiles mais dont l'origine a été longtemps soigneusement cachée au grand public ?

7-3-2-5 Manipulations génétiques : Soupçons légitimes sur l'origine de certaines maladies virales

L'humanité en général et les peuples africains ou du Tiers-monde en particulier, subissent depuis plus d'une trentaine d'années, les ravages du SIDA (Syndrome Immuno Déficience Acquis). Nul n'ignore que c'est une maladie terrible, incurable, à origine "mystérieuse" mais dont la date d'apparition coïncide curieusement avec celle des premières manipulations génétiques (début des années 1980).

⁹²ATTAC, *op cit.*, p. 93.

D'autres maladies du même genre et de même gravité presque, tel qu'Ebola qui sévit particulièrement dans les régions des lacs et en Guinée équatoriale, en Sierra Leone, au Libéria etc., ces derniers temps, ne relèvent-elles pas des sources transgéniques qu'on couvre de "mystère" ?

Qui ne se rappelle pas encore les tapages médiatiques vite étouffés à propos de la maladie de vaches folles ! Par ailleurs, un autre exemple de risque sanitaire plus édifiant et terrible venait de nous être donné. Il s'agit en l'occurrence de la **grippe porcine** qui est une maladie virale vite "mondialisée", causée par un virus dénommé AH1N1 contagieux par de simples haleines. Cette nouvelle maladie est d'origine mexicaine. Mais on a tôt fait d'occulter ses vraies sources et de vite les couvrir de "mystère" comme d'habitude. Aucune presse internationale n'a révélé la vraie source de cette curieuse maladie qui se "mondialise" presque à la vitesse lumière.

7-3-2-6 Essai d'explication des conditions d'apparition et de propagation de certaines maladies virales et bactériologiques.

La question qu'il convient de se poser est de savoir comment certaines maladies virales et bactériologiques, transgéniques en vérité, apparaissent et se propagent dans le monde.

Il est à comprendre que la biotechnologie ou la biologie moléculaire manipule les gènes, les virus et les bactéries parfois les plus dangereux. Ces manipulations génétiques devraient se faire en des lieux confinés, protégés, en un mot, dans les laboratoires spécialisés. Seulement voici, lors de ces manipulations même en lieux sûrs et dans des conditions requises, il y a de temps en temps des échappées virales ou bactériologiques. Les virus et les bactéries qui s'échappent ainsi sont déjà recombinaison ou en pleine recombinaison ou modification. Mais on

ne maîtrise pas généralement tous les contours ou tous les effets de nuisances sanitaires de ces virus et bactéries qui se propagent vite dans la nature pour s'attaquer à des hommes ou à des animaux. Exemples : le SIDA, Ebola, grippe aviaire, grippe porcine etc.

Aussi, arrive t-il souvent que les manipulateurs propagent délibérément certains virus dangereux ou certaines bactéries à des fins mercantiles. Ceux-ci sont généralement en complicité avec des firmes pharmaceutiques qui fabriquent des médicaments appropriés qu'ils brevètent rapidement pour en avoir l'exclusivité. C'est un procédé assez dangereux et inhumain, mais très profitable et très juteux pour lesdites firmes pharmaceutiques capitalistes.

Voilà autant de risques que les Africains seront amenés à prendre avec l'utilisation des produits transgéniques. Intéressons nous maintenant au cas spécifique de la problématique de l'autosuffisance alimentaire en République du Bénin.

Chapitre 8 : LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE DU BENIN : LES FACTEURS DÉFAVORABLES ET FAVORABLES

Etendue sur un espace de 112.622 km²(en attendant pour plus de précision), la République du Bénin est située en Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au sud par l'océan atlantique, à l'est par la République Fédérale du Nigéria, à l'ouest par le Togo, au nord-est par la République du Niger et au nord-ouest par le Burkina-Faso.

Globalement, son climat, son couvert végétal et la diversité des types de ses sols sont favorables à la diversification de la production agricole et permettent à la production locale de couvrir les besoins alimentaires de base. Cependant, la réalité est que le pays continue malheureusement d'importer une bonne partie de sa consommation en produits maraîchers des pays voisins comme le Burkina Faso (pays sahélo-sahélien) et le Nigeria. De même, des volailles congelées, des œufs et du lait industriels, des poissons sont-ils importés de l'Occident ou de l'Asie, pour couvrir les besoins en protéines animales. Aussi, remarque t-on aisément qu'entre les bonnes intentions affichées par les hauts dirigeants de l'Etat de développer une économie agricole puissante et des opportunités de marché sur le riz asiatique et le blé européen, le Bénin ne s'est pas encore véritablement résolu à opérer des choix clairs et décisifs en termes de perspectives pour le secteur agricole. Si l'on n'y prend garde, les défis climatiques tels qu'ils s'observent actuellement avec les variabilités climatiques, les phénomènes climatiques extrêmes dénommés changement climatique, risqueraient d'accentuer davantage les difficultés tout en compromettant la relance du secteur agricole et les efforts de réduction de la pauvreté.

Nous allons, dans le présent chapitre, examiner de près à la fois les handicaps et les facteurs favorables de l'autosuffisance alimentaire en République du Bénin.

8-1 *Les handicaps naturels de l'autosuffisance alimentaire au Bénin*

Il faut mentionner d'entrée de jeu que le Bénin peine encore à atteindre l'autosuffisance alimentaire indispensable pourtant pour la paix sociale et surtout pour le développement socioéconomique. Beaucoup de produits vivriers de première nécessité – produits maraichers, riz, huile végétale, lait, poulets congelés etc. – continuent encore d'être importés. Les raisons de cette situation sont multiples et multiformes. Au nombre de ces raisons l'on peut citer les facteurs naturels défavorables que l'on peut regrouper en plusieurs catégories que nous nous proposons maintenant d'examiner. Toutefois, il convient de signaler que les facteurs naturels ne constituent pas en réalité des handicaps majeurs pour l'autosuffisance alimentaire au Bénin. Les quelques facteurs naturels apparemment handicapants ici relèvent en vérité des comportements anthropiques comme nous nous proposons d'analyser dès à présent.

8-1-1 *Situation climatique générale*

La République du Bénin présente trois grandes zones climatiques, à savoir : la zone subéquatoriale, la zone soudanienne, la zone atacorienne. Chacune de ces zones a ses caractéristiques bien déterminées.

8-1-1-1 *Zone subéquatoriale.*

Le milieu subéquatorial s'étend du 6° 30 au 7° N environ et est caractérisé par un climat chaud et humide avec une température moyenne de 24° C et une amplitude thermique très faible (inférieur à 5° C). Les précipitations varient de 900 mm³ à 1300 mm³ d'eau par an. Ce milieu subéquatorial présente quatre (4) saisons :

Du 15 mars au 15 juillet, c'est la grande saison de pluie ;

Du 15 sept au 15 novembre, se déroule la petite saison de pluie ;

Du 15 novembre au 15 mars, se manifeste la grande saison sèche ;

Du 15 juillet au 15 septembre marque la petite saison sèche.

Il convient de faire remarquer qu'outre le changement climatique qui se signale de temps à autre depuis un certain moment, on notait de petits décalages peu significatifs au niveau des périodicités sus mentionnées. L'insolation moyenne annuelle dans cette zone est de 2.290 heures environ

8-1-1-2 *La zone soudanienne*

La zone soudanienne se situe entre le 7° et 12° N et présente deux milieux.

-Le milieu sud soudanien se situe au-delà de 7° jusqu'à 10° N, c'est-à-dire de l'altitude de Savè jusqu'à hauteur de Bembèrèkè. La température moyenne est de 26° avec une amplitude thermique forte de 10° C. Ce milieu présente deux saisons : Une saison sèche moins longue que la saison pluvieuse qui dure huit mois. La pluviométrie est comprise entre 900 mm³ et 1200 mm³.

-Le milieu nord soudanien s'étend de l'altitude de Bembèrèkè au fleuve Niger et couvre le reste de la partie du nord-est sans la zone de l'Atacora. Les températures sont plus élevées (plus de 34°C) avec une amplitude thermique forte (plus de 10°C). Il existe dans ce milieu deux saisons :

-Une saison sèche de novembre jusqu'au mois de mai.

-Une saison pluvieuse très courte allant de mai à octobre. La pluviométrie est inférieure à 1000 mm³ par an.

8-1-1-3 *La zone atakorienne*

C'est une zone localisée dans la partie nord-ouest du pays. Elle présente un climat frais et est la zone la plus arrosée à cause de l'altitude. Les précipitations annuelles peuvent atteindre 1330 mm³ par an dans la partie sud de la chaîne de l'Atakora. La partie nord de la chaîne connaît de type soudanien. Toute la zone subit une insolation moyenne de 2.862 heures.

Remarque. Au regard de la pluviométrie au Bénin, l'on note aisément que les pluies sont inégalement réparties sur l'étendue du territoire national. Il y a de grandes zones agricoles qui sont faiblement arrosées alors que d'autres milieux où les activités agricoles ne sont pas si intenses reçoivent parfois d'abondantes pluies "inutiles". Ainsi par exemple, il arrive de temps à autre que le département du Littoral sans activités agricoles proprement dites, reçoive des précipitations torrentielles tandis que les autres parties du pays d'intenses productions agricoles tel que le nord-est au-delà du 10° N, en manquent sérieusement.

Aussi, les zones qui côtoient la chaîne des montagnes de l'Atacora reçoivent-elles d'ordinaire de forte pluviométrie par rapport aux autres milieux voisins. C'est le cas notamment à Natitingou et à Bembèrèkè. La région de Djougou et ses alentours bénéficient également, selon les climatologues, d'abondantes pluies dans l'ombre toujours de la chaîne des montagnes de l'Atacora. Mais il faut reconnaître que l'inégale répartition des pluies ne pose pas en soi de grave problème à la bonne production agricole au Bénin. Si ça ne tient qu'à cela, il suffirait pour chaque région de s'adapter à sa pluviométrie. Le plus important risque dans ce cadre est lié à l'instabilité constatée ces dernières années une variabilité inquiétante qui se manifeste par des pluies irrégulières, des précipitations soudaines, inattendues sur de courtes périodes causant des inondations qui détruisent de vastes superficies emblavées annulant tous les louables efforts des paysans et provoquant l'insécurité alimentaire à l'échelle parfois nationale. Nous n'en voulons pour preuve que la récente situation pluviométrique du pays où la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 a été marquée au plan national par une pluviosité relativement faible, mal répartie dans le temps et dans l'espace. La hauteur d'eau enregistrée au cours de cette campagne est inférieure à celle de la campagne écoulée. Le cumul au 31 décembre 2011 est de 1.104,3 mm d'eau de pluie en 59 jours contre 1.252,48

mm en 68 jours en 2010, soit une baisse de 148,1 mm d'eau et de 9 jours de pluies par rapport à 2010.

Voilà quelques difficultés d'ordre climatique perturbant la bonne production agricole au Bénin. Toutefois, l'on peut déduire de cette brève présentation générale du climat béninois que la situation climatique du pays ne représente pas une difficulté majeure pour empêcher l'autosuffisance alimentaire.

Mais qu'en est-il par rapport au couvert végétal et à la biodiversité du pays ?

8-1-2 Le couvert végétal du Bénin et la question de la biodiversité

Le couvert végétal de la République du Bénin est conforme à la situation géographique du pays qui se trouve au cœur du hiatus dahoméen que l'on appelle aussi "Dahoméen Gap". Ce hiatus se caractérise essentiellement par une interruption des denses forêts sempervirentes que connaissent les pays voisins comme le Nigeria et le Ghana. Cela veut dire qu'en dépit de sa position géographique relativement favorable, le Bénin est loin d'être un pays de forêts denses comme c'est le cas au Nigéria et au Ghana à l'intérieur desquels ce pays se situe telle une zone tampon. Néanmoins, la végétation arborée couvre au moins 65% de l'espace disponible. Plusieurs types de formations végétales dues à la géomorphologie et au climat du pays sont à distinguer. Il s'agit en l'occurrence :

-Des forêts denses sur terre de barre, entre le cordon littoral et la latitude 7°N. Des vestiges encore relativement bien conservés s'observent dans la Lama, à Pobè, Sakété, Zogbodoméy, Aboméy, Zangnanado et Kétou. On y rencontre la lingue (*Azelia africana*), le fromager (*Ceiba pentandra*), la samba (*Triplochyton scleroxylon*), l'iroko (*Milicia excelsa*), le fraké (*Terminalia superba*), etc. Selon des spécialistes consultés, ces milieux abritent notamment des singes, des

céphalopodes (bleu et noir), du potamochère, du guib harnaché et du buffle de forêt ;

-des forêts denses sèches et claires, entre Savalou et Djougou. Ce sont les formations de la zone de transition (7° - 8°30). Elles sont dominées par *Isobertia*, *Anogeissus*, le Vène (*Pterocarpus erinaceus*), *Khaya senegalensis*, *Khaya grandifolia*, *Diospyros mespiliformis*, *Detarium microcarpum*, etc... On y rencontre le céphalophe, le phacochère, le guib, le buffle, le vervet, le patas, l'hippotrague, les cobes.

-Les galeries forestières, le long des cours d'eau. On y rencontre surtout le guib, la panthère, le varan d'eau, le crocodile, la tortue.

-Les savanes, avec plusieurs sous-types (savanes arborées, arbustives, boisées) où dominent les combretacées, les andropogonées, le baobab et les acacias. C'est le refuge de la grande faune (lion, buffle d'Afrique, cobe, guépard, hyène, bubale, damalisque, hippotragus, lycaon, pangolin, etc.)

-de forêts claires où on rencontre, entre autres, des tortues marines qui viennent pondre.

-des formations marécageuses des milieux submergés du sud-Bénin qui sont composées principalement de forêts à *Cola grandifolia* et de la mangrove surtout en milieu saumâtre. On y rencontre également une ichtyofaune limnicole et des oiseaux migrateurs. (RB,1997 ; MEHU et CBDD, 1998)

Ce sont pour l'essentiel des végétations subéquatoriales ou dérivées qui prévalent dans cette région.

Certes, cette situation géographique faite naturellement d'absence de forêts denses à l'opposé des pays voisins affecte, entre autres, la pluviométrie du pays. Néanmoins, le Bénin regorge aujourd'hui de nombreuses zones forestières et d'autres parcs zoologiques disséminés çà et là sur toute l'étendue du territoire national. Malheureusement ce couvert végétal ou forestier subit de plus en plus

des ravages anthropiques qui risquent de porter de graves préjudices, dans les prochaines années, à la faune et à la flore en général et à la production agricole en particulier si l'on n'y prend garde le plus tôt possible.

8-1-3 Sols et aptitudes culturelles

La pédologie joue, dans le domaine agricole, un rôle très important puisque ce sont les sols qui constituent la matière nourricière des différentes cultures auxquelles s'attèle toute agriculture. La productivité ou le faible rendement dépendent en grande partie de l'état des sols. Mais qu'en est-il des sols du Bénin ?

Le Bénin, tout comme la plupart des pays de l'Afrique occidentale, présente d'importants déséquilibres spatiaux notamment entre le sud et le nord du pays. Ces déséquilibres portent sur la répartition de la population, fortement concentrée dans le sud dont la densité se situe entre 100 à 200 habitants par km² tandis que celle de la région septentrionale ne varie qu'entre 15 à 30 habitants par km². Ce déséquilibre ou cette inégale répartition d'espaces sur le plan national impacte indéniablement la disponibilité de terres dans la région méridionale même si cette situation n'y entrave pas encore la production agricole de façon significative.

Il est vrai que globalement les sols béninois ne sont pas naturellement trop défavorables à la production agricole. Seulement, ils subissent à maints endroits des dégradations avancées du fait de l'utilisation massive des intrants chimiques pour les cultures de rente d'une part et de la déforestation sauvage et d'autres comportements humains désastreux d'autre part.

D'entrée de jeu, on note que les sols sont très variables aussi bien de part leur nature, leur fertilité que de leur répartition géographique. A ce titre, on distingue cinq (05) principaux types de sols.

-Les plus importants et les plus représentés sols au Bénin sont, selon les spécialistes en matière, les sols ferrugineux qui occuperaient plus de 80% de la surface du pays (PAE, 1993). Mais ce sont des sols particulièrement sensibles à l'érosion dont il convient de les préserver en vue d'assurer en permanence leur fertilité. Aussi, ces genres de sol ont-ils besoin d'apports hydriques et d'aménagements appropriés pour réduire le déficit prolongé en eau capillaire dont l'une des conséquences graves connues est l'insolubilisation du phosphore assimilable (TCHABI, 1994).

-Viennent ensuite les sols faiblement ferralitiques que l'on appelle aussi « terre de barre ». Occupant à peine 5% du territoire national, ces sols se retrouvent notamment sur les plateaux du sud-Bénin et sont généralement de bonne qualité agronomique. Mais ils sont aujourd'hui très menacés à cause de l'occupation anarchique et des comportements destructeurs de la population actuelle.

-En troisième lieu, nous avons les sols hydromorphes qu'occupent les vallées, les cuvettes et les plaines alluviales et qui s'étendent sur 5 à 8% de la superficie du pays. Ce sont des sols très fertiles et exploitables en toutes saisons si l'on y investit convenablement et rationnellement.

-Dans les dépressions médianes telle la Lama, l'on enregistre les vertisols représentant environ 5% du territoire national. Ce sont généralement des sols argileux, épais et fertiles.

- Dans le littoral, se trouvent les sols minéraux bruts et peu évolués tandis qu'au centre et au nord-Bénin, s'enregistrent les affleurements rocheux. Ce sont des sols qui sont, en général, de fertilités moyennes et souvent sensibles au lessivage.

8-1-4 Les inondations au Bénin

L'un des facteurs limitant l'autosuffisance alimentaire au Bénin passe incontestablement par l'inondation qui se définit comme l'envahissement bien au dessus de la surface de la terre par une quantité importante d'eau. C'est l'épandage d'eau massive à la surface de la terre. C'est le débordement d'eau des retenues naturelles d'eau et le déversement du trop plein dans les champs, sur les superficies emblavées, dans les maisons etc.

L'inondation est un phénomène à la fois naturel et anthropique souvent très préjudiciable à la production agricole. Comment se manifeste ce phénomène au Bénin et quelles en sont conséquences ?

Comme nous l'avons dit ci-dessus, l'inondation désigne, entre autres, l'épandage incontrôlé d'eau, le débordement des réservoirs naturels et/ou artificiels d'eau (suite à des averses, des pluies torrentielles ininterrompues) et le déversement du trop plein dans des champs emblavés ou non, dans des maisons provoquant parfois d'énormes dégâts matériels et humains. Ainsi, l'inondation fait souvent suite à de fortes pluies accompagnées de crues des cours d'eau dans leurs bassins respectifs.

Généralement, les inondations touchent les zones basses, tels les marécages, les localités et les secteurs riverains des lits des cours et plans d'eau comme certains quartiers des villes béninoises telles que Cotonou, Malanville, etc.

Par ailleurs, il convient de faire remarquer que le risque d'inondation augmente quand deux phénomènes se conjuguent : l'aléa climatique, naturellement à l'origine du risque et l'installation de constructions dans l'espace alluvial. Aussi, ce risque d'inondation dans les bassins fluviaux est-il beaucoup plus élevé au niveau des secteurs riverains des lits mineurs et majeurs des rivières et de leurs principaux affluents. Les seuils de sensibilité des bassins au débordement des eaux varient de 10 à 500 m environ selon la taille de l'unité hydrographique

(Houndénou et Kakai, 2009). Ces inondations sont souvent liées aux évènements extrêmes dont l'occurrence est très élevée ces dernières années.

Au Bénin, l'inondation devient un peu plus fréquente et plus dévastatrice ou préjudiciable à la production agricole, gage de l'autosuffisance alimentaire. Plusieurs régions d'intenses activités agricoles du pays sont gravement touchées par ce phénomène très favorable à l'insécurité alimentaire. Ainsi, de nombreux endroits de la région du nord-est tels que Karimama, Malanville, Banikouara, Kandi etc., sont de temps à autre exposés à ce phénomène dévastateur du fait surtout du débordement du fleuve Niger. La dernière inondation en date dans cette région là remonte au début du mois de septembre 2013 et a fait un mort et de très nombreux dégâts matériels (plusieurs centaines d'hectares de champs détruits).

D'autres zones du sud-ouest, comme Grand-Popo, Comè, Athiémé, Houéyogbé, Lokossa etc., sont également affectées par ce phénomène d'inondation avec toutes les conséquences qu'on connaît sur les activités agricoles et la vie sociale. Aussi, les zones situées sur le long du fleuve Ouémé telles une bonne partie du 'pays' Agonlin, bon nombre des communes de la Vallée de l'Ouémé subissent-elles de temps à autre des inondations désastreuses.

Reconnaissons que le département du Littoral est aussi souvent inondé du fait du débordement du lac Nokoué, des occupations anarchiques des domaines et d'autres raisons encore. Mais il convient de signaler que les inondations dans ce département est sans enjeu pour la production agricole ce qui veut dire que de telles inondations n'impactent guère l'autosuffisance alimentaire au Bénin étant entendu qu'en dehors du maraîchage, les activités agricoles proprement dites ne se déroulent véritablement pas dans ce département particulier qui se réduit à la ville de Cotonou.

8-1-5 Désertification et sécheresse

Un autre facteur naturel limitant l'autosuffisance alimentaire est, de façon indéniable, la sécheresse qui désigne une période caractérisée par une insuffisance des précipitations. Elle est souvent un corollaire de la déforestation et de la désertification. Les conséquences de ce phénomène pour l'autosuffisance alimentaire sont nombreuses. Comment désertification et sécheresse se manifestent-elles en République du Bénin ?

La désertification et la sécheresse sévissent de plus en plus au Bénin. Bon nombre de régions sont de plus en plus affectées par ces deux phénomènes qui constituent de réelles menaces pour les activités agropastorales.

Classée au dans les catastrophes naturelles, tout comme la sécheresse, la désertification a néanmoins deux origines dont l'une est relativement naturelle liée au changement climatique tandis que l'autre est purement anthropique relevant du déboisement, du défrichement anarchique et des feux de végétation ou feux de brousse. Les régions les plus concernées, pour le moment, par les manifestations de la désertification sont notamment les communes de Karimama, de Malanville, de Ségbana, de Boukoumbé, de Matéri et quelques poches dans le sud telles que le plateau d'Abomey au centre (par endroits) et de Kétou au sud-est. Localités des plateaux d'Abomey-Calavi et d'Allada et quelques communes de la Donga sont, quant elles, moyennement touchées par le même phénomène. La désertification allant généralement de paire avec la sécheresse, les zones de désertification sus indiquées sont également des zones de sécheresse. Mais à cette liste de régions gagnées par ledit phénomène s'ajoutent, pour la sécheresse, d'autres communes de la partie méridionale telles Lokossa, Lalo, Houéyogbé, Ouinhi (pour ne citer que celles là) qui ne sont affectées que par moments et avec une ampleur très peu significative contrairement aux régions septentrionales où la sécheresse est récurrente.

Il est à noter que les manifestations de la sécheresse ont commencé peu à peu au Bénin depuis près de quatre (4) décennies déjà avec des années déficitaires de pluviométrie successivement en 1976, 1977, 1981, 1982, 1983, 1987, 1988, 1989 et 1990, 1992, 1993 et 1998, (...) 2008, 2010 etc., années déficitaires au cours desquelles les pluies accusent non seulement d'un retard de 20 à 45 jours, mais s'interrompent également en pleine saison, bouleversant toutes les prévisions des activités agricoles. Aujourd'hui, la désertification et la sécheresse toutes deux deviennent davantage pérennes dans l'extrême nord-est du fait de la déforestation, du déboisement et défrichement avancés soit pour la coton culture, soit pour les bois de chauffe et pour d'autres comportements anthropiques.

8-2 Les handicaps humains

Nous ne le disons jamais assez, la République du Bénin peine encore à assurer son autosuffisance alimentaire même si on note des excédents de certains par moments au cours . Plusieurs facteurs empêchent d'atteindre ce noble objectif. Au nombre de ces facteurs limitatifs, se trouvent des facteurs à la fois naturels et humains. Il est à souligner que les entraves anthropiques sont ici de loin les plus nombreuses et les plus déterminantes. Des insuffisances des conditions d'attraction du secteur au peu d'organisation des principaux acteurs en passant par le grand privilège accordé aux cultures de rente au détriment des produits vivriers et par les énormes difficultés d'accès au foncier, la liste des facteurs humains handicapant l'autosuffisance alimentaire est très longue et difficile à épuiser dans le cadre de ce travail de recherche. Nous prenons ici quelques facteurs défavorables que nous allons essayer d'analyser.

8-2-1 La déforestation et désertification

La déforestation et la désertification sont perçues, d'ordinaire, comme des phénomènes naturels a priori, c'est-à-dire des phénomènes dont les causes et les manifestations ne dépendraient ni de la volonté de l'homme ni de son seul pouvoir. Nous avons déjà traité ci-dessus ces notions sous l'angle naturel. Mais, à voir de près les raisons profondes desdits phénomènes, on se rend aisément compte que les hommes y ont une grande part de responsabilité de sorte qu'il est de plus en plus difficile aujourd'hui de parler, à juste titre, de phénomène purement naturel. Dans le cas d'espèce, il faut dire sans ambages que les Béninois développent un incivisme incroyable ces dernières décennies hypothéquant de façon insouciante ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable au regard duquel l'on s'attèle à utiliser rationnellement les ressources naturelles et/ou environnementales non seulement au profit des générations actuelles, mais également et surtout au bénéfice des générations futures. En fait, la plupart des forêts sont soumises à l'épreuve du déboisement sauvage, de la dévastation terrible.

Ainsi, les forêts qui occupent 65% du territoire du Bénin, soit 73.450 km² environ, subissent une forte dégradation ces dernières décennies sous l'effet conjugué de l'extension anarchique des espaces pastoraux et agricoles, notamment des cultures de rente telles que le coton, l'ananas, acajou etc., des feux de brousse et incendies de plantations générant souvent l'appauvrissement des sols, des pratiques nuisibles à la gestion durable des ressources naturelles. Par ailleurs, l'exploitation massive et sans contrôle des ressources forestières pour la couverture des besoins des populations en bois d'œuvre et de chauffe, en charbon est de nature à accélérer cette dégradation et représente une menace certaine pour la préservation des forêts classées ou sacrées. Rappelons que le

taux de déforestation au Bénin est évalué à 70.000 ha par an selon une étude dirigée par la FAO en 2006.

Certes, beaucoup d'actions se mènent pour la préservation des ressources forestières. Nous n'en voulons pour preuve que le projet dénommé **“Dix millions d'âmes, dix millions d'arbres”**. Mais, ces actions ne sont pas bien coordonnées encore moins à la mesure des ponctions enregistrées pour la satisfaction des principaux besoins. Pire encore, ces genres de projet sont la plupart du temps des sources de corruption à grande échelle par les responsables en charge de la gestion desdits secteurs.

8-2-1-1 La déforestation sauvage au Bénin : les cas de quelques communes.

Dans la commune de Djidja, située dans le plateau d'Abomey et ses environs, des milliers d'arbres ou d'arbustes sont anarchiquement coupés, détruits tous les ans pour le trafic de bois de chauffe et de charbon. Cette déforestation systématique et accélérée provoque de jour en jour la désertification, la perte drastique de la biodiversité et surtout la dégradation des sols du milieu au point où cette commune qui se targuait jadis d'être le grenier des tubercules d'ignames, se vide progressivement de ses bras valides et subit de temps à autre les affres de la disette.

Toujours dans le sud du pays, les forêts de Zogbodomey (au plateau d'Abomey) de Kétou (département du Plateau) etc., sont exposés au même rythme de déforestation et de désertification en douce presque pour les mêmes raisons sus indiquées.

Le même drame se joue dans différentes régions du nord de notre pays, à la seule différence que dans le septentrion il s'agit essentiellement d'abattage anarchique et sauvage de gros arbres pour le trafic des bois meubles et immeubles à l'intérieur tout comme vers l'extérieur du pays. Ainsi, les forêts de

Waké, de Wassa Pehunko, de Kerou, de Copargo, de Cobli, de Materi (au nord-ouest) etc., d'une part, et celles de Ndali, de Nikki, de Bembèrèkè, de Kalalé, de Gogounou, de Ségbana, de Kandi, de Manlanville et de Karimama (au nord-ouest, département Borgou-Alibori) etc. d'autre part ; ces forêts, disons nous, subissent les mêmes destructions, les mêmes dévastations entraînant de plus en plus la désertification, notamment dans les communes d'extrême nord-est. Il convient d'ajouter à ces causes anthropiques bien identifiées, celles liées à la culture extensive de coton avec ses intrants très toxiques surtout dans les régions du septentrion.

8-2-2 Le manque d'attraction des activités agricoles et le phénomène de l'exode rural

Figure N° 10 : Des familles paysannes entières, dominées par des enfants, à la récolte du maïs dans leur champ situé à plusieurs km de leur maison au village de Sovlègni dans la commune de Djidja



Photo prise par Sosthène ADJAKIDJE, le 30 Juillet 2012 dans la commune de Djidja, village de Sovlègni. Cette photo décrit les paysans à la récolte de maïs bio et indique les peines de ces paysans contraints de passer plusieurs nuits avec leurs enfants sous des paillottes ainsi en ruine

Figure N°11 : Mairie de Djidja, l'un de nos sites de recherche, hier grand grenier des tubercules d'igname, mais de plus en plus dépeuplée aujourd'hui par l'exode rural des jeunes.



Un phénomène récurrent menace en permanence l'autosuffisance alimentaire attendue normalement du Bénin. Il s'agit du dépeuplement des milieux ruraux, des villages au profit des centres urbains, des départs massifs des populations rurales vers les villes. Ce phénomène s'appelle l'exode rural qui se traduit également par des mouvements migratoires des populations des campagnes les grandes agglomérations modernes à la recherche de petits emplois fuyant ainsi la "misère" des villages. Comment se manifeste ce phénomène et quel impact produit-il sur l'autosuffisance alimentaire en République du Bénin ?

L'exode rural tel que défini ci-dessus s'est accentué ou s'est accéléré ces dernières décennies au Bénin. La plupart des campagnes du pays se vident et se dépeuplent effectivement en déversant leur contenu dans les villes les plus importantes comme Cotonou, Porto-Novo, Parakou et dans certaines cités secondaires telles que Comè, Lokossa (dans le Mono) ; Azovè, Dogbo, Aplahoué (dans le Couffo) ; Abomey, Bohicon, Covè (pour le Zou) ; Dassa, Savalou, Bantè, Glazoué, Savè (dans les Collines) ; Djougou (pour le Donga) ; Natitingou (dans Atakora) ; Nikki, Bembèrèkè (Borgou) ; Kandi, Malanville (Alibori). Toutes ces villes en général et plus particulièrement les trois grandes villes dites villes à statut particulier servent de réceptacles à des milliers de jeunes déscolarisés, désœuvrés des campagnes pour plusieurs raisons. Au nombre de celles-ci nous pouvons citer, entre autres, l'absence d'infrastructures modernes dans les milieux ruraux (manque d'électricité, de routes, de centres de loisir etc.), le mirage que les centres urbains exercent sur ces catégories de jeunes, la pénibilité des activités agricoles avec des moyens traditionnels, la paresse et le goût de gain facile des jeunes surtout d'aujourd'hui etc. Cette situation affecte sérieusement l'essor du secteur agricole de nos jours et par voie de conséquence, l'autosuffisance alimentaire. En fait, la plupart des zones rurales se vident de leurs bras valides qui se livrent aux activités de taxis motos

dites **Zémidjans** et souvent à la délinquance juvénile et à la criminalité de toutes sortes dans les bidonvilles.

8-2-3 Le phénomène de taxis motos zémidjans et de la bidonvilisation au Bénin

Le phénomène de taxi moto appelé encore **Zémidjan** fait de plus en plus l'objet de grande attraction de toutes les couches socioprofessionnelles et notamment des jeunes déscolarisés, désœuvrés, sans emplois. La plupart de ces conducteurs de taxis motos proviennent bien entendu des villages ou des communes rurales créant non seulement un déficit criard de forces productives pour cultiver les terres disponibles mais viennent également gonfler démesurément la population citadine déjà soumise à maintes épreuves de vie socioéconomique.

Très tôt confrontés à la dure réalité des grandes agglomérations, ces hordes d'individus sans aucune qualification professionnelle, sans compétence avérée pour les principales activités des villes qu'ils prenaient auparavant, dans leur rêve, pour des eldorados, ont du mal à retourner à leur point de départ et se voient obligés de s'installer anarchiquement en villes avec toutes les conséquences y afférentes.

Il est vrai, personne ne peut raisonnablement ignorer le poids socioéconomique du phénomène Zémidjan au Bénin d'aujourd'hui. Les conducteurs des taxis motos assurent la grande partie des déplacements des populations résidant en ville, consomme vite la plupart des chômeurs et potentiels candidats à la violence. Selon les dernières estimations, plus de cent cinquante mille (150.000) bras valides sont dans ce métier dans la seule municipalité de Cotonou. Cette situation pose de nombreux problèmes aux villes d'accueil, aux villages de provenance et au pays entier. L'un des principaux problèmes que pose cette

activité est évidemment celui du gonflement, du surpeuplement des villes et par voie de conséquence, le problème d'occupation, d'hébergement.

En fait, désappointés et assaillis de toute part par la cruelle réalité des villes, en début de leur aventure ambiguë, les jeunes dudit métier, se voient contraints de trouver refuge dans les banlieues, dans les bidonvilles créant ainsi progressivement le phénomène de la bidonvilisation. Entendons par là, non seulement un simple développement des bidonvilles et l'urbanisation subséquente, mais de véritables installations anarchiques, de milieux d'insalubrités, de délinquance et de criminalités sous toutes ces formes. Le secteur affecte très dangereusement l'autosuffisance alimentaire en ce sens que la plupart des producteurs actifs de denrées alimentaires deviennent des consommateurs passifs. C'est un véritable renversement de situation qui est autant responsable de l'insécurité alimentaire, de pollution atmosphérique et sonore, que de nombreux cas d'accidents dans les grandes agglomérations. Bref, les activités de Zémidjan créent en réalité plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

8-2-4 La vente de l'essence frelatée

Les activités de la conduite de taxi moto Zémidjan et celles de la vente de l'essence frelatée sont similaires tant dans leur rôle, dans leurs objectifs que par rapport à la nature et à la qualité du personnel qu'elles recrutent. L'un et l'autre des deux secteurs impactent sérieusement le secteur agricole et en conséquence l'autosuffisance alimentaire. Le trafic de l'essence frelatée représente plus de 90 % de l'ensemble de ce commerce. L'essence frelatée appelée encore '**essence kpayo**' désigne l'essence vendue à ciel ouvert, aux abords de presque toutes les rues du pays et surtout des grandes agglomérations supplantant la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) et les

sociétés privées agréées et créant des milliards de francs CFA de perte tous les ans à l'Etat béninois. Tout comme l'activité des taxis motos, le secteur du trafic de l'essence frelatée (kpayo) recrute des dizaines de milliers de bras valides, de femmes de zones rurales réduisant considérablement les espaces agricoles tout en générant le surpeuplement des villes avec ses cortèges de pollutions, d'insalubrité, de délinquances, de hautes criminalités et plus particulièrement d'incendies ravageurs et parfois très meurtriers. Les exemples à ce niveau sont légion. Mais l'essentiel à retenir est que le trafic de l'essence frelatée constitue incontestablement un handicap pour l'essor agricole et pour l'autosuffisance alimentaire.

8-2-5 L'expansion démographique

Le dernier recensement intégral des populations et de l'habitat de 2013 crédite la République du Bénin de plus de dix (10) millions d'âmes, soit une croissance de plus de 3,5 % par an. C'est signe que les Béninois sont de plus en plus féconds. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un tour dans les villages pour voir comment nos parents disent toute leur fierté d'avoir une kyrielle d'enfants avec aussi un nombre impressionnant de femmes. Ce comportement relève d'une vieille tradition ou de la sociologie du pays au regard de laquelle la multiplicité d'enfants et de femmes est un signe de puissance, de virilité, de prestige social. En milieu Fon, beaucoup de concepts voire de noms de famille et/ou de collectivité le prouvent bien. Ainsi, Vignilé (l'enfant est bénéfique) ; Vilon-Mèvô (si l'enfant accepte ou décide, plus personne d'autre ne peut s'y opposer) Vignon (l'enfant est bon, est un trésor) etc. Au Bénin en général, les enfants sont perçus non seulement comme la relève de la famille ou des parents, mais également comme garants de sécurité sociale. C'est-à-dire que les enfants assurent la vieillesse et la retraite informelle des parents. Dans ces conditions,

les femmes des villages rivalisent de fécondité pour faire le plus d'enfants pour être en pole position dans le foyer ou dans la famille.

Par ailleurs, les nombreuses ‘‘gratuités’’ décrétées ces dernières années par le gouvernement – gratuité de l'école primaire en général, des filles au premier cycle de l'enseignement secondaire, gratuité des soins de paludisme pour des enfants de 0 à 5 ans etc. – sont des mesures salutaires *a priori*. Mais pour manque de sensibilisation, ces mesures louables sont souvent mal comprises et mal interprétées par nombre de populations bénéficiaires, notamment celles des zones rurales qui ont une idée simpliste de ces gratuités en déclarant à qui voulaient les entendre que *‘‘Le président Yayi Boni a demandé de faire autant d'enfants que possible et que l'Etat allait s'en charger’’*. Cela ouvre malheureusement la voie à une fécondité plus accrue et surtout irresponsable et par conséquent au renforcement de la démographie déjà très mal en point. Voilà autant de bouches à nourrir avec une agriculture peu organisée et peu structurée jusqu'à présent. Comme nous l'avons déjà montré supra, notre point de vue ne s'inscrit pas forcément dans la logique du malthusianisme qui a certainement, nous en sommes convaincu, des arrière-pensées idéologiques, d'idéologie bourgeoise. Cependant, et cela malheureusement qu'on le veuille ou non, le coût de vie de plus en plus insoutenable et la réduction drastique des ressources naturelles, des écosystèmes partout dans le monde tout comme au Bénin n'autorisent plus à se livrer aujourd'hui à une fécondité irrationnelle, à une procréation insouciante. Dans ces conditions, on est loin des objectifs de l'autosuffisance alimentaire.

8-2-6 Les préoccupations foncières au Bénin

L'agriculture se pratique au sol, sur terre – sauf dans le cas de la toute dernière invention de l'agronome rwandais YEDASTE MBAYITA d'une agriculture aérienne très prometteuse – Or, au Bénin tout comme en Afrique, l'accès au foncier pose

assez de problèmes. Les difficultés relatives à la disponibilité de terres arables sont multiples et multiples formes. Ces difficultés entravent sérieusement les activités agricoles et par conséquent, l'autosuffisance alimentaire.

Il n'est donc un secret pour personne qu'au Bénin, les problèmes fonciers se posent avec beaucoup d'acuité que l'on soit dans les agglomérations urbaines ou rurales. Ces problèmes sont de plusieurs ordres. Dans les centres urbains, l'on assiste à un véritable business où se mêlent des personnes les plus insoupçonnables. On vend et l'on revend les mêmes parcelles plusieurs fois ou les fils ou les arrière-fils décident d'arracher à tels ou tels acheteurs, des parcelles vendues depuis des dizaines d'années par leur père ou arrière-grand père avec la complicité des juges et/ou des avocats influents voire de hautes personnalités politiques créant tout le temps l'instabilité foncière qui fait fuir de lourds investissements. La situation se présente sous plusieurs autres formes dans les zones rurales avec d'énormes conséquences sur le secteur agricole. D'abord, il est connu de tous que la sociologie de presque toutes les régions du Bénin n'est nullement favorable à l'accès du genre féminin au foncier. Considérées comme les enfants de seconde zone, les femmes ne devaient pas bénéficier en aucune façon de l'héritage foncier alors que ce sont les femmes rurales qui abattent généralement le plus gros des activités agricoles. Même le code des personnes et de la famille n'a pas pu inverser les tendances jusqu'à présent.

Un autre problème qui vient alourdir les difficultés foncières au Bénin est celui de l'accaparement des terres qui s'opère de plusieurs manières. Dans certains milieux du pays tels que la commune de Djidja, les membres de certaines lignées royales d'Abomey font irruption sur de vastes étendues de terres arables qu'exploitent des collectivités ou familles bien connues depuis des siècles sous le fallacieux prétexte que c'était leurs aïeux, princes d'Abomey qui avaient concédé ces domaines juste pour des exploitations agricoles à titre provisoire.

Tout cela se fait dans cette zone avec la complicité active de la gendarmerie de commune qui n'hésite pas souvent, selon la plupart des expropriés rencontrés sur le terrain, à terroriser, à embastiller arbitrairement les populations victimes de ces expropriations. Cette situation a pour conséquence la fuite des bras valides de ladite commune vers les agglomérations urbaines ou, dans le pire des cas, vers les pays voisins tel que le Nigéria et autres.

L'autre forme d'accaparement plus dangereuse, celle là, se traduit par la cession quasi frauduleuse à des grands bourgeois intérieurs et surtout étrangers, des milliers d'hectares de terres fertiles pour en faire une thésaurisation très juteuses ou une exploitation d'envergure industrielle pour des produits de rente destinés à l'alimentation des usines occidentales. Ainsi par exemple, les Chinois ont acquis, avec l'aval des autorités politico-administratives, plus d'un millier d'hectares de superficies particulièrement fertiles dans le cadre de la production de manioc pour l'agrocarburant en Chine sur une durée de 99 ans.

Ainsi, l'insécurité foncière affecte sérieusement les activités agricoles et en conséquence, l'autosuffisance alimentaire en République du Bénin. Espérons que la nouvelle loi sur foncier au Bénin apportera des solutions appropriées à ces problèmes devenus récurrents chez nous voire très meurtriers.

8-2-6 Les cultures de rente au détriment des cultures vivrières

Le Bénin tout comme l'ensemble des pays africains, privilégie les cultures de rente en défaveur des cultures vivrières qui sont néanmoins génératrices des produits alimentaires de première nécessité pour les populations. Mais pourquoi cet état de chose dans un pays ou dans un continent où la faim demeure un phénomène récurrent voire dévastateur ?

Les cultures de rente bénéficient d'une attention particulière de la part de nos dirigeants. Au Bénin comme partout ailleurs en Afrique, les cultures de rente ont leur origine dans la période coloniale. Au commencement était le palmier à huile dont les produits essentiels faisaient d'abord l'objet de tribut que les Dahoméens (Béninois d'aujourd'hui) devaient payer aux colonisateurs blancs avant de commencer à rapporter d'importantes devises au pays notamment au lendemain de l'indépendance. Aujourd'hui le coton vient se substituer au palmier à huile quand bien même il se cultivait et intéressait les colons depuis les années 1920. Le coton est devenu dans les années 1970 la culture de rente la plus importante. En conséquence, la coton culture est pour les gouvernants béninois une priorité des priorités qui les fait courir dans tous les sens ou qui leur donne de l'insomnie. La plupart des cultures de rente s'inscrivent bien dans la logique de la colonisation ou de l'Occident qui en a besoin comme matière première pour alimenter leurs usines. C'est pourquoi de nombreuses pressions souterraines sont souvent exercées sur les dirigeants pour les obliger à orienter leurs principaux efforts agricoles vers ces cultures d'exportation qui ignorent l'essentiel de la vie sociale, à savoir la préservation de la sécurité alimentaire. Ainsi, de nombreux accords de financement avec des bailleurs de fonds étrangers – Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI) – sont souvent conditionnés par la garantie de production d'un nombre minimum de tonnages de telles ou telles cultures de rente. La garantie du paiement de lourdes dettes qui pèsent toujours sur les épaules de presque tous les pays africains s'expose aux mêmes contraintes de la production des cultures de rente afin de générer des devises devant servir à ce paiement de dettes incompressibles. Jusqu'à une date récente, seule filière de coton culture, culture de rente par excellence au Bénin, est plus ou moins structurée, mieux priorisée, au détriment bien sûr des autres filières surtout vivrières. A ce rythme, comment pouvait-on s'attendre à l'autosuffisance alimentaire pourtant indispensable ? Le quart des investissements consacrés à cette filière aurait pu éviter au Bénin certaines crises de la famine ou de la cherté

excessive des denrées alimentaires comme ce fut le cas entre 2008 et 2009 et même une bonne partie de 2013. Mais hélas !

8-2-7 La faible mécanisation de l'agriculture béninoise

Il ne faut pas que l'on se fasse d'illusion, les activités agricoles avec des outils traditionnels – houe, daba, coupe-coupe etc. – sont extrêmement pénibles et produisent des rendements souvent en deçà des dépenses d'énergie consenties. Défricher aux coupe-coupe, à la daba ; labourer, sarcler à la houe, récolter à la main, stocker des récoltes péniblement obtenues dans des granges traditionnelles avec des pertes post récolte dans l'ordre de 30 à 35% selon certaines estimations ; ces conditions de production agricole ne sont certainement attractives pour personne encore moins pour les jeunes d'aujourd'hui, très passionnés de gains faciles. Comment se présente la situation de mécanisation agricole au Bénin ?

8-2-7-1 L'utilisation massive des outils traditionnels dans l'agriculture béninoise

Figure N°12 : Deux paysans binant péniblement à la houe dans le village Sovlègni, sis dans la commune de Djidja.



Photo prise le 30/07/2012 par Sosthène ADJAKIDJE dans le village de Tovègni, Commune de Djidja présentant les paysans binant péniblement avec des moyens traditionnels et archaïques de production.

Figure N° 13 : Des femmes rurales de Djidja, ouvrières agricoles en pleins travaux de récolte de maïs dans le village de Sovlègni pour assurer leur pitance quotidienne.



L'agriculture en République du Bénin se pratique encore, dans une large mesure, avec des outils traditionnels multiséculaires. La plupart des paysans béninois sont jusqu'à présent aux houes, aux dabas, aux coupe-coupe dans leurs activités agricoles. Les conditions des activités agricoles continuent d'être pénibles, très peu attractives. Le drame est que les rendements s'en ressentent remarquablement et sont particulièrement faibles. C'est dire que la mécanisation de l'agriculture du Bénin est très faible voire quasi inexistante. Le pays est encore à peine 5% de couverture de mécanisation agricole.

En dehors de quelques gros exploitants du secteur qui détiennent assez de machines agricoles, les motoculteurs et autres instruments modernes facilitant les activités du domaine et susceptibles de démultiplier la productivité, se font extrêmement rares dans les agglomérations rurales.

8-2-7-2 Des efforts officiels de mécanisation aux contours encore flous

Il y a eu certes, quelques efforts de mécanisation ces dernières années de la part des gouvernants actuels. Mais, la première initiative a vite tourné court et n'a pas véritablement prospéré. Très tôt, le projet donnait des relents de grande corruption que certains députés de la cinquième législature avaient dénoncée avec force et vigueur. L'affaire n'est pas élucidée jusqu'ici et le premier responsable du projet dénommé "projet de machines agricoles", s'est fait élire sur une liste indépendante à députation de 2011 semble trouver actuellement refuge à l'Assemblée Nationale. La répartition des machines effectivement achetées pose un autre problème important, à savoir la politisation à outrance du dispatching desdites machines dans les communes rurales bénéficiaires. Selon les paysans de la commune de Djidja, les quelques machines agricoles affectées à leur milieu ne sont pas allées aux vrais producteurs, mais simplement à des inconnus au registre des grands producteurs de la zone. Autrement dit, les

bénéficiaires ne sont en réalité que des individus parrainés par des autorités politiques en place ou ces autorités elles-mêmes. C'est cette même situation qui aurait prévalu en grande partie dans la région de la vallée de l'Ouémé regroupant les communes d'Akpro Misrété, d'Adjohoun, d'Aguégoué, de Bonou etc.

Bref, les agriculteurs du Bénin souffrent sérieusement de manque de mécanisation de leur secteur.

Toutefois, l'on peut dire qu'en vérité, l'espoir est permis avec l'installation des usines de fabrication de machines agricoles (plus de 2000/an) à Ouidah dans le département de l'Atlantique et bientôt à Banikouara dans le département de l'Alibori. Reste à savoir si les machines sorties de ces usines seront adaptées aux sols béninois. C'est là actuellement le grand dilemme.

8-2-7-3 Mécanisation écologique de l'agriculture béninoise

La mécanisation s'impose. Nul pays ne peut plus rester en marge du développement technologique. Le besoin de mécanisation de l'agriculture béninoise est réel. Mais quel type de mécanisation ou de technologie convient-il au Bénin ? C'est toute la problématique. En fait, toute approche de mécanisation de quelque secteur que ce soit, doit prendre en compte certaines préoccupations majeures, à savoir : l'environnement naturel et social, les conditions requises pour le développement durable etc. Ce qui veut dire que toutes les initiatives de développement technologique doivent non seulement se soucier du bien-être de la présente génération, mais également et surtout de celui des générations futures. Ainsi, la mécanisation de l'agriculture béninoise ne doit en aucun cas, ignorer les réalités pédologiques, géologiques, environnementales et sociales du pays. Sans quoi, les motoculteurs et autres machines agricoles inadaptés à ces réalités sus indiquées feraient dans les prochaines décennies une vaste zone désertique aux sols arables complètement détruits et improductifs.

8-2-8 Les aides alimentaires stratégiques et les importations massives subséquentes de denrées alimentaires

L'un des problèmes cruciaux auxquels est confrontée l'autosuffisance alimentaire en Afrique en général et au Bénin en particulier est relatif aux importations massives de denrées alimentaires. Ces importations sont souvent faites sous diverses pressions occultes dont les aides alimentaires extérieures stratégiques qui feront ici l'objet de notre analyse.

L'Afrique, il faut le souligner, est l'un des continents les plus gros bénéficiaires des aides alimentaires internationales. Ces aides concernent plusieurs aliments et se justifient apparemment pour de nombreuses raisons. L'une des raisons principales de ces aides alimentaires est que le continent noir est généralement le théâtre des conflits fratricides, ethniques, tribaux les plus sanglants, et les plus meurtriers. Ces conflits occasionnent souvent la famine, les déplacements massifs des populations, des camps de réfugiés etc. Toutes choses qui handicapent non seulement la production agricole ou agroalimentaire, mais aussi et surtout créent de nombreuses victimes de la faim qui sont obligées d'attendre les mains secourables pour survivre. D'où la nécessité des aides alimentaires baptisées aides humanitaires qui affluent de toutes parts, notamment des Nations Unies à la FAO ou le PAM. A première vue, cela est tout à fait normal. Mais qui sont ceux qui allument le plus ces foyers de tensions sur le continent et quelle exploitation fait-on de ces gestes visiblement humanitaires. Des esprits candides pourraient même voir à travers notre analyse ici une exagération. Et pourtant,

« La puissance planétaire des sociétés transcontinentales de l'agro-industrie et des Helge Funds, ces fonds qui spéculent sur les prix alimentaires, est supérieure à celle des Etats nationaux et de toutes les organisations interétatiques. Leurs

dirigeants, par leurs actions, engagent la vie et la mort des habitants de la planète. »⁹³

Mais, il faut reconnaître que le cynisme est souvent trop manifeste dans ces situations là. Les spéculateurs de l'« or vert » ont plusieurs autres tours dans leur sac pour imposer des importations des denrées alimentaires aux gouvernants des pays du Tiers monde en général et ceux de l'Afrique en particulier. Nous avons déjà largement parlé du dumping qui est l'une des stratégies les plus efficaces en cette matière. Les grandes institutions mondiales comme le FMI, la Banque mondiale, l'OMC sous la direction de Lamy Pascal..., apportent, de façon très subtile, tout leur concours ou leur perverse expertise aux Helge Funds en exerçant de différentes pressions occultes sur des Etats sous Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Ce que beaucoup savaient moins, c'est la stratégie de dons alimentaires en temps normal. Ce qui fait souvent la joie des populations en faveur de qui l'Etat cède les biens reçus aux prix très minorés par rapport à ceux pratiqués sur les marchés nationaux, juste pour couvrir, dit-on souvent, le fret. C'est en réalité un dumping qui ne dit pas son nom.

Toutes ces nombreuses stratégies et d'autres encore non clairement identifiées des « requins tigres » visent à détruire les efforts de production locale et à inciter les Etats du tiers monde en général et ceux de l'Afrique en particulier aux importations massives des denrées alimentaires de première nécessité. Lesdites stratégies ne sont pas bien connues du grand public. Puisqu'en fait, « Les idéologies obscurcissent la réalité. Et le crime, de son côté, avance masqué. »⁹⁴

⁹³J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim, op cit.*,p. 16.

⁹⁴ J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim, op cit.*,p. 18.

Une autre stratégie fréquemment utilisée par les spéculateurs du secteur agroalimentaire pour imposer les importations de leurs produits dans les pays du tiers-monde, est relative aux publicités sauvages. A ce sujet, le journal le jeune Afrique du mois de mai 2014 a révélé que la vente de cubes ‘‘magie poulet’’, par publicité agressive, fait gagner tous les ans à l’Occident plus seize milliards de dollars au détriment de l’Afrique.

Dès lors que les stratégies mises en place sont bien réussies – elles échouent rarement d’ailleurs – les importations de denrées alimentaires de première nécessité abondent avec pour corollaire la ruine et la misère accrue des producteurs locaux pour le bonheur des grands spéculateurs mondiaux. Quelques exemples peuvent nous édifier.

-Le Niger est un pays sahélien, grand éleveur disposant de plus de 20 millions de têtes de bétail – chameaux blancs, moutons, ânes, chèvres, zébus à cornes en lyre... – L’élevage dans le pays était soutenu et subventionné par l’Etat nigérien à travers l’Office national vétérinaire. Mais, écrasé par les dettes extérieures et la misère des populations, l’Etat nigérien, grand pourvoyeur de l’uranium à la France, s’était vu obliger de s’en remettre au FMI et à la Banque mondiale qui n’ont pas tardé à exiger la liquidation de l’Office indiqué ci-dessus. Résultats : l’Etat du Niger s’est désengagé de tout contrôle sur les dates de validité des vaccins et des médicaments et de nombreux produits de la pharmacopée animale sont périmés. N’en pouvant plus, « Désormais, les éleveurs nigériens doivent acheter sur le marché libre de Niamey les anti parasitoses, vaccins et autres vitamines pour traiter leurs bêtes aux prix dictés par les sociétés multinationales occidentales. »⁹⁵ En conséquence, « Les fiers propriétaires sombrent dans le désespoir et la déchéance sociale. Avec leurs familles, ils migrent alors vers les

⁹⁵J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, op cit. p. 57.

bidonvilles de Niamey, de Kano ou des villes côtières, à Cotonou, Abidjan ou Lomé »⁹⁶

Beaucoup d'autres pays ont vécu des situations presque similaires tels que le Ghana, le Sénégal etc. au sujet de la production locale ruinée et de l'importation massive du riz.

C'est généralement dans les mêmes conditions que l'on déverse sur les marchés béninois des cargaisons de riz indien, pakistanais, japonais ; du maïs américains (only for dog), des poulets congelés d'Europe etc.

Comme on le voit, les importations stratégiques des denrées alimentaires est, entre autres, un véritable frein pour l'autosuffisance alimentaire en Afrique et au Bénin.

Voilà autant d'écueils naturels et humains qui se dressent sur le chemin de l'autosuffisance alimentaire tant souhaitée. Ces difficultés nous autorisent-elles à aller rechercher le salut auprès d'une nouvelle technologie productive à hauts risques dénommée organisme génétiquement modifié (OGM) ? Ou au contraire, ne devons-nous pas examiner de près les énormes potentialités du pays et y chercher les solutions idoines ?

⁹⁶ J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim*, op cit. p. 58

8-3 Les facteurs favorables à l'autosuffisance alimentaire au Bénin

Le Bénin a-t-il vraiment besoin de cultures transgéniques, c'est-à-dire des cultures à base des organismes génétiquement modifiés (OGM), prétendument très productifs ; avant d'assurer son autosuffisance alimentaire ? Le pays ne peut-il pas se passer de ces OGM à hauts risques en faisant une bonne utilisation de ses nombreuses potentialités ?

En réalité, le Bénin dispose d'importants facteurs favorables à l'essor agricole et notamment les cultures vivrières pour assurer l'autosuffisance alimentaire à tous les Béninois. Mais quels sont ces facteurs et en quoi sont-ils favorables au secteur agricole ?

8-3-1 Les potentialités naturelles

Malgré quelques facteurs handicapants, le Bénin dispose d'énormes potentialités naturelles pour son essor agricole et pour son autosuffisance alimentaire. Ces facteurs naturels favorables résident essentiellement dans la biodiversité ou couvert végétal, dans les potentialités hydriques, pédologiques, climatiques etc. Examinons cas par cas ces potentialités sus citées.

8-3-1-1 La biodiversité au Bénin

La biodiversité du Bénin est relativement riche malgré quelques poches désespérantes. Il s'agit, en fait, de la faune et de la flore du pays. Selon le rapport de la monographie nationale établie en novembre 2001, le Bénin possède d'importantes potentialités agricoles, pastorales, forestières, animales, halieutiques etc. pour son essor économique (Réf, cadre de l'exécution du Projet BEN/97/G31). Ainsi, en matière de ressources forestières et faune associée, les forêts et terres boisées productives occupent une superficie de 6.186.000 ha les forêts et terres boisées productives occupent plus de la moitié des terres

utilisables, soit une superficie de 6.186.000 ha sur un total de terres utilisables de 11.254.000 ha avec environ 24 % des aires protégées légalement constituées, à savoir les Parcs Nationaux et les Zones Cynégétiques. Il est vrai que le Bénin ne bénéficie pas de forêts sempervirentes, des forêts denses comme c'est le cas chez ses voisins –Ghana et Nigéria – à cause de ce qui est appelé gap béninéen. Toutefois, l'état forestier du pays – Les forêts occupent 65% du territoire du Bénin, soit environ 73.450 km² - n'est pas moins propice à une bonne pluviométrie, donc au secteur agricole. Outre ce réseau forestier impressionnant, le Bénin se dote encore de plus de 20.000 ha de teckeraies exploitables, de plus de 400.000 ha de palmeraies et de cocoteraies et des superficies non encore évaluées, destinées au bois de feu et de service. Mieux, le couvert végétal présente globalement sur l'ensemble du territoire national, une diversité riche en écosystèmes et en éco-tourisme, favorable, par conséquent, au développement agricole. Ainsi, sur toute l'étendue du pays, du sud au nord, on rencontre une grande variété d'espèces fauniques qui semble mettre une très grande partie du pays à l'abri du désert, milieu ennemi bien connu des productions agricoles. Par ailleurs, tous les abords du riche réseau hydrologique – fleuves, rivières, lacs lagunes – sont couverts aussi d'une hétérogénéité d'espèces végétales du pays qui rompt tout paysage monotone et constitue un atout considérable pour la diversité biologique assez durable.

8-3-1-2 Un climat relativement favorable à la production agricole

Le climat du Bénin n'est pas, a priori, défavorable au développement agricole malgré quelques difficultés générées par ceci dont nous avons fait état plus haut. En fait, le Bénin a un climat chaud et humide se situant évidemment dans la zone intertropicale. Généralement, dans une telle zone, le vent humide du sud-ouest appelé la mousson, est souvent générateur des pluies pendant que l'alizé, l'autre vent provenant du nord-est et généré par la différence des pressions

atmosphériques entre les zones tropicale et équatoriale, règne au moment de la grande saison sèche. La situation géographique du pays qui se traduit par son allongement en latitude, la présence de la chaîne de l'Atakora ainsi que l'orientation du littoral viennent enrichir ledit climat tout en lui apportant quelques nuances. Trois types principaux de climat s'imposent dans la zone. A savoir : le climat béninéen, le climat des régions soudaniennes à deux nuances et le climat atakorien dont nous avons décrit supra les principales caractéristiques.

8-3-1-3 Les réserves naturelles d'eau

Il n'est un secret pour personne que l'eau est indispensable pour la vie en général et pour l'agriculture en particulier. Aucune production agricole n'est possible sans la disponibilité d'eau. Mais la disponibilité d'eau dans un milieu donné dépend de plusieurs facteurs, notamment des facteurs naturels et des facteurs artificiels. Au plan naturel, la pluviométrie qui dépend en grande partie de la situation géographique du milieu concerné, tient une place privilégiée. Viennent ensuite, à ce niveau, les rétentions, les réserves naturelles d'eau – cours d'eau, lacs, rivières, fleuves etc. – compléter les eaux de pluie jouant même un rôle inestimable dans les milieux ruraux où l'eau potable de ménage se fait souvent désirer. Ainsi, en dehors des eaux pluviales très indispensables pour l'agriculture béninoise à l'étape actuelle, ces rétentions et réserves naturelles d'eau comptent beaucoup pour le secteur et contribuent également à la richesse d'écosystèmes et de biodiversité du pays. A cet effet, le Bénin dispose d'énormes atouts hydriques dont l'exploitation judicieuse pourrait valablement contribuer à l'essor agropastoral et à son autosuffisance alimentaire.

Globalement couvre un réseau hydraulique de 3.048 km de cours d'eau, et plus de 333 km² de plans d'eau – lacs et lagunes – situés principalement au sud du pays. Trois grands ensembles déterminent ce riche réseau hydraulique.

De la zone montagneuse de l'Atacora, considérée comme le château d'eau du pays, découle le premier ensemble qui est la source aussi bien du fleuve Ouémé (510 km), de la rivière Pendjari (380 km) que de la rivière Mékrou (410 km). Une bonne exploitation de ces trois cours peut booster l'agriculture non pluviale en toutes saisons.

Il en est de même du second ensemble hydraulique qui couvre les lacs et les lagunes en s'étendant sur le long de la zone du littoral.

Un troisième ensemble s'étale entre la transversale Aplahoué et la plaine côtière. Au total, le Bénin dispose d'une dizaine de cours d'eau environ dont six (6) importants fleuves que sont : le fleuve Ouémé (510 km), le fleuve Okpara (200 km), le fleuve Couffo (190 km), le fleuve Zou (150 km), le fleuve Niger (120 km) le fleuve Mono (100 km) ; et quatre (4) rivières : la rivière Mékrou (410 km) la rivière Pendjari (380 km), la rivière Alibori (338 km), la rivière Sota (250 km). A cette flopée de cours d'eau s'ajoutent d'impressionnants plans d'eau, soit six (6) au total dont trois (3) lacs et trois (3) lagunes, tous exploitables pour le développement agricole. Il s'agit en l'occurrence du lac Nokoué (150 km²), du lac Ahémé (78 km²), du lac Toho (15 km²) ; de la lagune de Ouidah (40 km²), de la lagune de Porto-Novo (35 km²) et la lagune de Grand-Popo (15 km²).

Il convient de mentionner que la mise en valeur diligente et rationnelle de ce vaste réseau hydraulique peut relancer le secteur agricole et assurer l'autosuffisance alimentaire.

Nous n'en voulons pour preuve que la vallée de l'Ouémé qu'arrose le fleuve de l'Ouémé, est la plus riche du monde après le Nil. Sa valorisation ou son exploitation agricole pourrait, à elle seule, alimenter tout le Bénin voire au-delà selon plusieurs estimations de spécialistes. Heureusement, le gouvernement béninois venait de trouver un important financement – déjà ratifié par le

Parlement du Bénin – pour la mise en valeur de cette vallée et d’autres encore à partir de l’année 2014.

8-3-1-4 Les atouts des sols béninois

Nous l’avons déjà souligné plus haut, toute agriculture se pratique généralement sur sols. Mais pour une bonne productivité, il faut des sols productifs, pleins d’éléments nutritifs. Les sols béninois répondent-ils à ces exigences ? La pédologie au Bénin présente des sols relativement riches et variés dont le maintien de la fertilité agricole dépend, en grande partie, des comportements humains. Les sols, de très loin, les plus dominants et les plus répandus sur toute l’étendue du territoire national sont les sols ferrugineux avec plus de 80% de la surface du pays (PAE, 1993). Certes, ce sont des sols particulièrement sensibles à l’érosion et moyennement fertiles. Mais ce sont des sols dont il suffit de préserver en permanence la fertilité pour en tirer toujours de meilleurs rendements. Aussi, ces genres de sol ont-ils besoin, selon (TCHABI 1994), d’apports hydriques et d’aménagements appropriés pour réduire le déficit prolongé en eau capillaire dont l’une des conséquences graves connues est l’insolubilisation du phosphore assimilable (TCHABI, 1994). A cette proportion écrasante de sols ferrugineux au Bénin, s’ajoutent les sols relativement ferralitiques appelés encore « terre de barre » avec 5 % du territoire national. Ce sont des sols de très bonne qualité agronomique selon les spécialistes. Malheureusement, ce sont des sols en infime proportion qu’on ne trouve que sur le plateau du sud-Bénin. La proportion desdits sols se réduit de plus en plus aujourd’hui en raison de l’occupation anarchique des populations actuelles et de la dégradation rapide que leur infligent ces mêmes populations. Il faudra, pour cela, sensibiliser les populations occupantes sur les conséquences fâcheuses de leurs actions et surtout sur la nécessité pour elles de limiter les naissances ou la poussée démographique qui a rapport direct avec les occupations désordonnées

et la misère répugnante. D'autres sols non moins importants sont des sols dits hydromorphes qui s'étalent dans les vallées, les cuvettes, les plaines alluviales, dans une portion se situant entre 5 et 8 % de l'ensemble de l'espace national. Ce sont des sols particulièrement fertiles, exploitables en toutes saisons. Ces sols représentent à coup sûr un atout très considérable pour l'essor agricole du Bénin pourvu que l'Etat y investisse convenablement. Il se trouve aussi dans les dépressions comme celles de la Lama des vertisols occupant 5 % environ du territoire national.

Voilà, en résumé, quelques atouts naturels importants pour le développement du secteur agricole. Ce contexte naturel du Bénin est donc assez favorable à la production agricole et par conséquent, à l'autosuffisance alimentaire sans recours aux organismes génétiquement modifiés dont les risques ne sont pas encore tous identifiés. Mais qu'en est-il des potentialités anthropiques ?

8-3-2 Les potentialités humaines

Le Bénin a-t-il les moyens humains ou les potentialités humaines de faire face à son autosuffisance alimentaire ? La question est préoccupante lorsqu'on sait qu'avec le dernier recensement de la population et de l'habitat le pays est déjà peuplé de plus de dix millions (10.000.000) d'âmes ou de bouches à nourrir. Comment assurer cette autosuffisance et quels sont les réels atouts dont dispose le Bénin pour parvenir éventuellement à cette fin noble ?

8-3-2-1 La forte paysannerie au Bénin : un atout important pour l'essor agricole

Au Bénin, tout comme dans la plupart des pays africains, une très forte proportion des populations se consacre aux activités agricoles. Autrement dit, le

Bénin a une population rurale de plus de 75 % de l'ensemble des populations béninoises. C'est un potentiel impressionnant pour le développement agricole. Même si les populations dans les villes béninoises tout comme celles de l'Afrique tout entière, s'accroissent de plus en plus il n'en demeure pas moins vrai que la plupart des campagnes du pays continuent encore de dominer de loin en population les villes. On en convient tous, les ressources humaines jouent un grand rôle dans toute entreprise. Or, il est indéniable que le pays dispose en quantité suffisante des hommes pour son autosuffisance alimentaire. Mieux, dans les milieux ruraux, les sages paysans possèdent un vaste savoir et de riches expériences traditionnelles aussi bien par rapport à la pluviométrie, aux semences qu'aux fertilisants naturels que méprisent souvent malheureusement les autorités politico-administratives, les chercheurs du secteur agricole, les Organismes internationaux d'assistance en agroalimentaire ou les Institutions bilatérales et/ou multinationales intervenant dans ce secteur. Certes, les problèmes ne manquent pas à ce niveau.

-Le tout premier problème ici est relatif à l'analphabétisme dans lequel végète une très grande majorité des paysans béninois. Alors qu'on devrait normalement prendre en compte ces expériences ou savoirs endogènes, les intégrer dans toutes les approches de solution modernes en agroalimentaire voire en environnement pour un développement durable.

-Un autre problème auquel fait encore face actuellement la paysannerie du Bénin est lié à l'exode rural, ce mouvement migratoire massif qui fait vider la plupart de nos campagnes de leurs bras valides (en y laissant que les personnes déjà amorties) au profit des activités polluantes des grandes villes – vente de l'essence frelatée, conduite de taxis motos **zémidjan**, les petits jobs du Port Autonome de Cotonou etc. – qui sont, dans tels cas, exposées à de nombreux risques de sécurité et de pollution. A ces difficultés de la paysannerie ralentissant déjà sérieusement la production agricole au Bénin, s'ajoute encore la misère paysanne visiblement très criante au Bénin comme en Afrique en général

à cause des privilèges que les décideurs politico administratifs sont parfois obligés d'accorder aux centres urbains, aux fonctionnaires au détriment des campagnes qui sont de moins en moins l'objet d'attraction pour les jeunes. Toutefois, il convient de souligner qu'étant entendu que le potentiel existe déjà, il reste seulement de joindre la qualité à cette quantité par l'amélioration sensible des conditions de vie et de travail pour espérer un bon retournement de la situation déplorable d'aujourd'hui. Mais le potentiel de qualité tant recherché dans le secteur agricole ne se trouve t-il pas déjà disponible dans les Facultés agronomiques des Universités du Bénin ?

8-3-2-2 Les Facultés et écoles agricoles ou agronomiques du Bénin : Viviers incontestables de talents pour la relance agricole du pays.

Les Ecoles agricoles et les Facultés agronomiques forment chaque année des dizaines d'agents et de cadres compétents en agroalimentaire et ce, depuis leur création jusqu'à présent. Ce sont donc des lieux non seulement dispensateurs de savoirs, mais également de production de ressources humaines de qualité (supposée) pour l'essor du secteur agricole ou agroalimentaire du pays. A cet effet, le Bénin dispose sur toute l'étendue du territoire national, des Ecoles d'agriculture ou d'agroalimentaire de plusieurs niveaux de formation. Niveaux I et II d'équivalences respectives de BEPC et du Bac.

A l'Université d'Abomey Calavi, la vieille Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), s'ajoute actuellement l'Université d'Agriculture de Kétou (UAK). Elles forment toutes deux maintenant, des sous Ingénieurs et des Ingénieurs agronomes. De ces Ecoles et Universités d'agriculture sortent des dizaines voire des centaines d'agents et d'ingénieurs du secteur agroalimentaire tous les ans. Aujourd'hui, il faut reconnaître que l'Etat multiplie de plus en plus les Centres et Facultés de formation dans presque tous les Départements du pays avec pour objectifs d'assurer la relance du secteur agricole et de diminuer le taux de

chômeurs que fabriquent et livrent sur le marché de l'emploi, les Facultés traditionnelles – de Droits, d'Economie, des Lettres Arts et Sciences Humaines - des Universités d'Abomey Calavi et de Parakou. Cependant, les contenus des formations agricoles au Bénin sont-ils en adéquation avec les réalités du pays ?

Il serait un peu prétentieux d'apprécier, à leur juste valeur, les données dont nous n'avons vraiment pas connaissance. Toutefois, quelques indices manifestes peuvent nous aider dans notre approche de réponse. En effet, il n'est secret pour personne que les Facultés agronomiques fabriquent plus des ingénieurs agronomes à col blanc ou des bureaux climatisés que des agronomes des champs ensoleillés. Ce sont généralement des ingénieurs groupés et logés, pour la plupart, dans les bureaux du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de Pêche souvent sis dans les grandes villes. Ainsi le pire est comme le rapporte le Directeur du Projet Songhai, (Nzamujo, 2002) «...les diplômés africains pensent que revenir à l'agriculture est une insulte et une manière de se dénigrer... »⁹⁷

Voilà le genre d'agronomes que forment en masse les Facultés d'agronomie du continent noir en général et celles du Bénin en particulier. Ce sont généralement des ingénieurs agronomes que répugnent paradoxalement les activités champêtres pour lesquelles ils sont formés. Ils veulent être, la plupart, des concepteurs des modèles d'agriculture loin des réalités endogènes méprisant les travaux des champs qu'ils réservent aux pauvres paysans perçus comme des parias. Prenons à titre d'exemple les propos d'un ingénieur agronome à qui il aurait été demandé de faire des planches du jardinage : « Je n'ai pas fait six ans d'études pour travailler la terre mais pour vous commander ! »⁹⁸ A voir de près la situation des diplômés agronomes du Bénin, on peut en déduire globalement qu'au lieu de travailler à la relance et à l'émergence du secteur agricole ou

⁹⁷ G. Nzamujo *Quand l'Afrique relève la tête*, Paris, LES ÉDITIONS DU CERF, 2002, p.

98

⁹⁸G. Nzamujo, *op cit.*, p. 99

agroalimentaire, ces derniers ruinent plutôt le secteur en pillant les maigres ressources financières qui l'y sont affectées. Le train de vie et l'attitude parfois très hautaine des hauts encadreurs ou autres directeurs de projets agroalimentaires par rapport à la grande misère des paysans qui sont pourtant les vrais acteurs de richesses nationales à nos yeux. Ces agronomes aux costumes impeccables font souvent, dans leurs rares tournées d'inspection dans les champs de coton – c'est là qu'il y a beaucoup d'argent à détourner –, héler de leur Pajero ou de leur véhicule marque de Touareg bien climatisée, les paysans courbés sous le soleil tropical sur leur houe ou leur daba pour leur « commander ! » Il est difficile, dans ces conditions, de soutenir ces formations et de ne pas taxer ce lot d'agronomes d'improductifs et de budgétivores. Il conviendrait dans tels cas de revoir du fond en comble les orientations actuelles des formations dans ce secteur pour sortir au terme desdites formations des ingénieurs agronomes de nature « ...à marcher avec les gens dans les villages pour retrouver les savoir-faire traditionnels, les méthodologies implicites, les trésors génétiques ancestraux.»⁹⁹

8-3-2-3 La reconversion des vendeurs d'essence frelatée et des conducteurs de taxis motos au secteur agroalimentaire : Un grand atout exploitable

Les secteurs de la vente de l'essence et de taxis motos, nous l'avons souligné plus haut, recrutent par milliers des bras valides sortis des Facultés des Universités, des campagnes du Bénin, parmi des désœuvrés, des déscolarisés et autres apprentis de tous ordres. Ne peut-on pas mieux exploiter ce potentiel dans le secteur agricole par la reconversion des intéressés et en améliorant sensiblement les conditions de vie et de travail dans les milieux ruraux ?

⁹⁹G. Nzamujo, *op cit.*, p. 98

La vente de l'essence frelatée (kpayô) et la conduite de taxis motos sont deux secteurs les plus pourvoyeurs aujourd'hui d'emplois au Bénin. Aucun des deux secteurs n'exigent de spécialités encore moins de moyens particuliers pour s'exercer. Pour la conduite de taxis motos, il suffirait pour tout conducteur d'avoir plus ou moins en état un maillot de conduite de couleur communale, portant un numéro d'identification que délivrent les responsables politico administratifs de la commune concernée. Pour ce qui concerne la vente de l'essence frelatée, il faudrait pour chaque petit trafiquant un étalage, un banc ou une chaise ; quelques bouteilles d'un, de deux, de cinq, de dix et de vingt litres, des entonnoirs, tous de fortune, des fournisseurs détaillants moyens et une petite place aux abords d'une rue principale ou secondaire avec ou non un petit capital. La rentabilité relative des deux activités sus citées et leur facilité d'accès fascinent beaucoup certaines couches des populations qui s'y adonnent à cœur joie. D'où des centaines de milliers de personnes engouffrées là-dans abandonnant champs, écoles, divers apprentissages ou autres anciennes activités jugées peu rentables ou trop exigeantes. Tout ce monde vient grossir le rang des populations des grandes villes vidant ainsi les villages producteurs de denrées alimentaires. Ce qui complique davantage la situation de l'autosuffisance alimentaire. Or, c'est un potentiel très exploitable en agroalimentaire si certaines conditions se trouvent réunies. Lorsqu'on se rapproche de certains des acteurs de ces secteurs, ils avouent sans détours que c'est faute de mieux qu'ils se contentent des pis-aller que sont, à leurs yeux, leurs "métiers" actuels et à les croire sur parole, ils désirent en majorité – surtout les conducteurs de taxis motos (zémidjan) – se reconverter dans le domaine agricole quand on leur aura offert véritablement l'opportunité. Dans telles conditions, il revient à l'Etat béninois de repenser ce secteur et d'y investir sérieusement en le réorganisant du fond en comble. L'aménagement des vallées telle la vallée de l'Ouémé peuvent à elles seules absorber une grande partie des sans emplois qui pullulent

aujourd'hui dans certaines activités peu enviables et génératrices de grandes pollutions et d'insécurité dans les importantes villes du pays.

8-4 Les facteurs sociopolitiques : Démocratie et paix en République du Bénin

Le Bénin est, il faut le rappeler encore, un petit pays de l'Afrique de l'Ouest avec une superficie d'environ 112000 km². Ayant accédé à l'indépendance le 1^{er} août 1960 sans violence, ce pays a traversé trois périodes remarquables. A savoir :

- la période d'août 1960 à octobre 1972 est marquée par des coups d'Etat à répétitions et une instabilité sociopolitique chronique qui avaient fait du pays 'l'enfant malade de l'Afrique' ;
- une période allant d'octobre 1972 à février 1990 et qui était caractérisée par la révolution du 26 octobre 1972 et un long moment de stabilité sociopolitique créée et maintenue par une forte dictature militaro marxiste-léniniste ;
- une dernière période qui a pris date en février 1990 avec une 'Conférence des Forces vives de la Nation', presque inédite au monde, jusqu'à nos jours. Période caractérisée également par une stabilité sociopolitique légendaire et une option claire de démocratie libérale accompagnée d'un multipartisme intégral et de l'exigence de l'alternance au pouvoir. La question qui se pose dans le cadre de notre travail est de savoir en quoi cette démocratie et cette stabilité peuvent contribuer à l'autosuffisance alimentaire.

8-4-1 Bref historique de la paix au Bénin

Pays des rois BEHANZIN, BIO GUERRA et KABA (pour ne citer que les plus vaillants face aux envahisseurs occidentaux), la République du Dahomey – devenue seulement en novembre 1975 République populaire du Bénin avant de devenir République du Bénin en 1990 à la Conférence nationale–, est un pays dont les

dernières guerres violentes remontent à la fin du 19^{ème} siècle – de 1890 à 1894 avec le roi BEHANZIN– ou au début du 20^{ème} siècle – avec les rois KABA et BIO GUERRA– marquant les toutes dernières batailles de résistance contre les colonisateurs français. Ainsi, aussi bien l’indépendance du 1^{er} août 1960 que les nombreux coups d’Etat des années 1960 voire la révolution du 26 octobre 1972 se sont passés sans remarquables violences et sans effusion de sang. Même la bouillante situation socioéconomique et politique précédant juste la Conférence nationale et cette Conférence elle-même, se sont déroulées sans accrocs. La seule fausse note fut la survenue de l’agression du 16 janvier 1977 vite maîtrisée en l’espace d’une matinée avec un bilan officiel de sept (7) morts. Tous ces rappels pour faire remarquer que La République du Bénin est un pays connu pour sa longue tradition de paix. Il est vrai que la paix n’est jamais définitive. C’est une conquête de tous les jours à travers les comportements de chacun des membres de la société. L’exemple de la Côte d’Ivoire qui a connu une longue période de paix avec le feu Président Houphouët Boigny est là pour nous édifier.

8-4-2 Le fonctionnement régulier des Institutions démocratiques et les atouts de l’autosuffisance alimentaire au Bénin

Depuis le 28 février 1990, le Bénin est résolument entré dans l’ère de la démocratie libérale avec un multipartisme intégral grâce à la Conférence nationale qui a permis au pays de passer en douceur d’un régime de dictature marxiste-léniniste régenté par un parti unique dénommé ici Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) au régime de démocratie pluraliste. Cette option démocratique est sous-tendue par la Constitution du 11 décembre 1990 qui a déjà battu le record de longévité avec à son actif, 24 ans de vie sans égratignure, malgré quelques imperfections remarquables. Cette Constitution qui représente le socle de l’Etat de droit au Bénin est composée de douze (12) titres

dont un, (le dernier) est simplement consacré aux “dispositions transitoires et finales” et de cent soixante (160) articles dont quatre (4) concernent les “dispositions transitoires et finales”. Elle a fait l’option du régime présidentiel fort et a doté le pays de sept grandes institutions ou pouvoirs : Exécutif, Législatif, Judiciaire ; Cour Constitutionnelle (CC), Haute Autorité de l’Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Conseil Economique et Social (CES), Haute Cour Justice (HCJ). A travers cette Constitution, le peuple a clairement exprimé son ferme attachement à l’Etat de droit, au respect des droits de l’homme au point où elle a fait même de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme de 1948, de la Charte Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples adoptée en 1981 par l’OUA devenue l’UA et ratifiée par le Bénin le 20 janvier 1986, elle a fait de celles la, disons nous, ce que les juristes appellent bloc de constitutionnalité. Autrement dit, ces Déclaration et Charte font partie intégrante de la Constitution béninoise.

Les premiers pouvoirs sont séparés comme dans toute grande démocratie. Pour prétendre briguer le poste du Président de la République, il faut, outre les critères de nationalité, d’intégrité physique et psychique, de bonne moralité ; avoir en sus 40 ans au moins et 70 ans au plus à la date de clôture des dépôts de candidatures. Par ailleurs, il convient de retenir qu’ « En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels » (Article 42, 2^{ème} alinéa). La Constitution du 11 décembre 1990 met également l’accent sur la laïcité de la République et le respect des libertés fondamentales.

Voilà en quelques lignes l’essentiel de la Constitution béninoise qui régent la vie démocratique au Bénin plus de deux décennies déjà. Depuis 1990, toutes les Institutions démocratiques fonctionnent régulièrement, l’alternance au sommet de l’Etat se déroule et s’assure sans accroc. Le pays est même considéré à l’extérieur comme le “laboratoire de la démocratie” en Afrique. Mieux, le pays continue toujours d’assurer la paix sociale conformément à sa longue tradition à

ce sujet malgré les fortes tensions sociopolitiques enregistrées ça et là surtout à l'approche, pendant et au lendemain des grandes échéances électorales. Qu'on le veuille ou non, cette situation de démocratie et de paix constitue un atout inestimable pour l'atteinte des objectifs de l'autosuffisance alimentaire au Bénin. Il y a lieu de rappeler notre réflexion supra sur comment les conflits armés, l'absence de paix handicapent dangereusement les activités agricoles et par ricochet l'autosuffisance alimentaire, gage de tout développement socioéconomique. Il reste cependant que la bonne gouvernance accompagne la longue tradition de paix dont le Bénin peut se targuer en ces moments où la plupart des pays africains ont une fois au moins vécu voire continuent de vivre les affres de la guerre.

La question qui se pose maintenant est de savoir comment sortir effectivement l'Afrique en général et le Bénin en particulier des difficultés actuelles de l'autosuffisance alimentaire et réfléchir en même temps sur la question de la qualité de l'alimentation. Face à ces préoccupations qui demeurent au cœur de notre réflexion, nous envisageons, dans la troisième et dernière partie qui suit, quelques suggestions ou propositions de solution après un examen des rapports entre la bioéthique et notre sujet.

En conclusion, nous pouvons retenir que le Bénin, un petit pays de l'Afrique de l'Ouest d'une superficie d'environ cent douze (112.000) mille km², dispose d'assez de potentialités tant naturelles qu'humaines pour assurer son autosuffisance alimentaire sans recourir aux OGM aux risques multiples et variés. Les organismes génétiquement modifiés, introduits dans le secteur agricole ou agroalimentaire depuis plus de deux décennies et résultant de la biotechnologie, une technoscience ou biologie moléculaire, sous-tendue par une technologie de pointe ultra moderne, sont a priori fascinants, captivants mais pleins de périls en réalité. Outre les menaces agroalimentaires, environnementales, sanitaires qu'ils constituent ; les OGM posent aujourd'hui

de nombreux autres problèmes d'ordre moral, juridique voire social en raison de certaines de leurs productions comme la FIVETE et le clonage qui ont tous fait l'objet de notre analyse dans cette deuxième partie de notre thèse. Pire encore, on note de plus en plus une marchandisation, de la biotechnologie, une mainmise flagrante et effrontée des firmes ultra-libérales sur cette technoscience dont sont issus les OGM. Toutes choses ôtent, de jour en jour, à une telle biologie toute crédibilité scientifique.

La question qui pose maintenant est de savoir si nous allons nous en tenir à ces constats désastreux de cette nouvelle trouvaille de domination multiséculaire du système capitaliste ou colonial sans suggérer quelques approches de solution. Ne pas le faire ne s'assimilerait-il pas à un médecin qui se contenterait de faire des diagnostics sans aucun traitement ? Au-delà de toutes autres considérations, nous dire, sans ambages, la question de l'alimentation ou plus précisément de l'autosuffisance alimentaire est une chose trop sérieuse pour continuer à être remise dans les mains d'un libéralisme sans scrupule.

**TROISIEME PARTIE :
APPROCHES DE SOLUTION OU
SUGGESTIONS POUR L'AUTOSUFFISANCE
ALIMENTAIRE SANS OGM
EN AFRIQUE ET AU BENIN**

Les propos ci-dessous de Hans Herren rapportés par (Pringle, 2006) traduisent bien l'idée que nous nous faisons globalement de l'agriculture transgénique contre laquelle nous envisageons dès maintenant des suggestions ou approches de solution. Ainsi :

Hans Herren se demandait ce qui se cachait réellement derrière cette annonce publicitaire de l'industrie biotechnologique qui déclarait avec un effrayant aplomb : « La biotechnologie est l'un des outils d'avenir que nous avons entre les mains. Retarder son acceptation est un luxe que notre monde affamé ne peut pas se permettre ».

Pour Herren, ce message signifiait que l'on accordait trop d'importance aux OGM « au détriment de technologies plus traditionnelles et solidement éprouvées qui s'étaient révélées extrêmement efficaces et dont les possibilités demeuraient largement sous-utilisées dans les pays en développement ». Et de s'inquiéter : « La tendance à monopoliser la quasi-totalité des fonds consacrés au développement agricole sur un ensemble limité de technologies est dangereuse et irresponsable. [...] Il n'est que trop évident pour les scientifiques, les cultivateurs et le simple citoyen que nous nous apprêtons à répéter, pas à pas les erreurs commises avec les insecticides, avant même que nous soyons sortis de cette ère funeste »¹⁰⁰

¹⁰⁰P.Pringle,*op.cit*, p. 151.

CHAPITRE 9 : APPROCHES BIOETHIQUES ET LA TECHNOSCIENCE

Selon le célèbre écrivain de l'époque de la Renaissance (16^{ème} siècle), Rabelais, « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». C'est dire que cet auteur de *Pantagruel* et de *Gargantua* a très vite compris que la connaissance scientifique est porteuse des germes de nuisance tels qu'elle viendrait à détruire l'essence de l'être humain voire l'humanité tout entière si elle n'était pas encadrée, protégée, traitée avec mesure et circonspection contre tout débordement ou toute déviance. Ce faisant, il avertit tout chercheur, tout professionnel de la recherche scientifique ou tout savant de toutes époques postérieures en général et ses contemporains en particulier, des risques de nuisance et de destruction qu'ils pourraient faire courir pour eux-mêmes et pour tous les autres s'ils devaient continuer d'élaborer les sciences sans une dose significative de morale ou d'éthique. Cette vision de Rabelais prend de plus en plus corps aujourd'hui avec le développement spectaculaire des sciences (actuellement en relation intrinsèque avec la technique, **technoscience**) en général et notamment celui de la biologie moléculaire qu'accompagne une technique de pointe et que l'on appelle, pour cela, la **biotechnologie**, productrice des organismes génétiquement modifiés (OGM) et de plusieurs autres formes de vie artificielles. Toutes choses qui expliquent, entre autres, l'avènement de la bioéthique qui fera l'objet, entre autres, de notre réflexion dans le présent chapitre.

Les organismes génétiquement modifiés (OGM), nous renvoie aux manipulations génétiques, aux manipulations du vivant et relèvent donc d'une nouvelle discipline appelée biotechnologie. Cette nouvelle biologie dite moléculaire est sous-tendue par une technologie de pointe comme nous l'avons montré à d'autres endroits de notre travail. Modifiant les gènes et manipulant le vivant comme bon lui semble, cette nouvelle discipline paraît s'engager dans

une sorte de banalisation, d'infantilisation de la vie et dans la violation des règles élémentaires mais multimillénaires de la nature. L'on sait que la vocation principale de la bioéthique est de défendre et de protéger la vie et la dignité humaines. Or, aucune discipline n'apparaît ex nihilo. Toute science, toute discipline a une traçabilité historique ou sa source plus ou moins connue du grand public. C'est le cas en bioéthique dont les textes fondateurs sont d'une manière ou d'une autre identifiés. Que disent ces textes fondateurs de la bioéthique face aux OGM ou aux manipulations génétiques, ou encore manipulations du vivant aux multiples facettes ? Dans cette section, nous essayerons d'analyser quelques textes fondateurs de la bioéthique à la lumière des manipulations du vivant ou des organismes génétiquement modifiés (OGM).

9-1 Les textes fondateurs de la bioéthique face aux OGM

Il est vrai que l'avènement des OGM est de date relativement récente. Toutefois, les textes qui ont fondé la bioéthique que la biologie moléculaire, les pratiques biomédicales ou simplement la biotechnologie ont inspirée peuvent être recherchés aussi bien dans l'histoire de l'éthique de la philosophie, des religions que dans les récents travaux directement influencés par les menaces réelles ou supposées des OGM.

Les OGM sont des organismes génétiquement modifiés. C'est toute entité biologique capable de se reproduire ou de transférer du matériel génétique, étant entendu que ce dernier a été modifié, recombiné de manière artificielle, c'est-à-dire non naturelle. C'est pourquoi il faut distinguer, strictement parlant, les OGM des organismes issus de la fécondation in vitro, de conjugaison, de transduction – échanges génétiques entre des micro-organismes surtout par l'intermédiaire de virus – ou transformation, car ces organismes artificiels relèvent de processus d'échanges d'ADN naturels, c'est-à-dire à la différence

des OGM proprement dits que l'ADN n'est pas ici recombiné. Toujours est-il que les OGM et les autres éléments précités résultent tous des manipulations génétiques, sont donc des mêmes sources de production de la recombinaison des gènes d'espèces différentes pour la plupart du temps. Produits de manipulation du vivant, de banalisation de la vie, de transmutation d'espèces différentes ; les OGM présentent incontestablement des menaces de plusieurs ordres pour l'humanité. Menaces qui ont d'ailleurs inspiré la bioéthique dont la vocation principale est de défendre l'intégrité du vivant en général, les valeurs éthiques et la dignité de l'homme ou de la personne. Quelles sont les grandes orientations de cette bioéthique et quels en sont des textes fondateurs ?

9-1-1 Bref rappel de l'historique des OGM ou des manipulations génétiques

Nous ne dirons jamais assez, la production des OGM ou l'avènement de la biotechnologie s'est inscrit dans un long processus des travaux de recherche en biologie moléculaire. Le début de ce processus remonte à Gregor Mendel dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle et plus précisément en 1865. Il est vrai que depuis l'antiquité jusqu'au 16^{ème} siècle, les gens avaient une idée vague de la perpétuation des espèces qui se faisait, selon eux, soit par reproduction sexuelle, soit par l'œuvre ou la volonté de Dieu. C'est seulement au 16^{ème} siècle, qu'Ambroise Paré, a estimé que « Nature tâche toujours à faire son semblable » (1573) ou encore « du chien naît toujours un chien ». Dès lors, les "généticiens" de cette époque commençaient par se convaincre du rôle de spermatozoïde et de l'ovule dans la conception de l'œuf. L'on s'assurait alors qu'il y avait « du père et de la mère dans l'enfant ». Cependant, c'est à Gregor Mendel qu'est venue l'initiative d'entreprendre la recherche sur horticulture,

plus particulièrement sur les pois qui sont des plantes potagères productrices d'un légume succulent, afin d'améliorer le rendement de cette espèce par de très nombreux croisements entre les petits pois de différentes variétés. Mais ce travail de spécialiste averti a permis à Mendel d'y découvrir l'existence des « caractères héréditaires » de même que les lois de leur transmission. Seulement à cette époque Mendel n'avait pas encore une claire et précise du code génétique et surtout de l'ADN dont il a soupçonné bien sûr l'existence sans pouvoir le nommer. Comme c'est souvent le cas dans tous les domaines scientifiques, la relève de ce pionnier de la génétique a fait beaucoup évoluer cette science. Elle a permis, entre autres, de mieux maîtriser le code génétique – qui est commun à toutes les espèces –, de découvrir des enzymes de restrictase et de ligase et de réaliser le séquençage par restrictase et le recollement par ligase de la molécule d'ADN. Dès cet instant, un boulevard s'est ouvert à la biotechnologie et aux diverses manipulations génétiques.

Nous assistons dès lors à la production des organismes génétiquement modifiés (OGM), au clonage, à la fécondation in vitro et transfert d'embryon (FIVETE) avec toutes les conséquences que l'on sait et beaucoup d'autres choses encore.

Par ces productions, OGM, FIVETE, clonage ; la biotechnologie révolutionne le monde, brise toutes les vieilles barrières que la Nature a érigées entre les espèces et renverse l'idée chère à Francis Bacon, « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant ». Partant, l'homme même est sujet à toutes formes de manipulation de cette technoscience. Dès lors, la biotechnologie soulève de nombreuses interrogations et d'incertitudes qui s'ajoutent à celles déjà liées aux pratiques biomédicales peu recommandables ayant cours depuis au moins la seconde guerre mondiale avec les nazis. D'où l'avènement de la bioéthique qui a pour but de fixer les normes idéales d'élaboration et d'exercice des sciences relatives au vivant en général et de protéger la vie et la dignité humaines en particulier. Nous analysons dès maintenant les textes fondateurs de cette

bioéthique au regard des péripéties de la biotechnologie et des pratiques biomédicales qui l'ont suscitée.

9-1-2 Analyse des textes fondateurs de la bioéthique au regard des OGM ou des manipulations génétiques

Comme nous venons de le voir, les productions de la biotechnologie soulèvent moult interrogations et beaucoup d'inquiétudes. De quoi demain sera fait et quel genre d'humanité aurons-nous quand les hommes qui la composeront seront en partie de purs produits industriels ou de simples produits des laboratoires ? Autrement dit, quelle moralité, quelle dignité faudra-t-il accorder aux "hommes" clonés, c'est-à-dire fabriqués et sortis en série des usines d' "hommes" tout comme des véhicules marques 'Toyota', 'Mitsubishi', 'Primera', 'Touareg' etc. ; ou encore des hommes issus de fécondation in vitro avec transfert d'embryon – FIVETE – ?

Voilà autant d'appréhensions ajoutées aux pratiques biomédicales très abjectes qu'a révélées le célèbre procès de Nuremberg en 1947 – ainsi que beaucoup d'autres pratiques similaires par la suite – qui ont fondé la bioéthique. Cette bioéthique regroupe aujourd'hui plusieurs disciplines et s'est affranchie, dans une certaine mesure, de la simple morale religieuse, de l'éthique philosophique voire du seul serment d'Hippocrate qui l'ont pourtant fondée ou inspirée.

A ce sujet, il est pourtant difficile de ne pas admettre le point de vue de (Dufour, 1999) ou de ne pas prendre très au sérieux l'interpellation que ce dernier a eu à adresser à l'ensemble des philosophes d'aujourd'hui ou à la philosophie elle-même qui se serait, contrairement à ses habitudes multiséculaires, plongée dans un profond sommeil face aux menaces de la biotechnologie :

Je n'hésiterais pas, souligne t-il, à affirmer que la pensée philosophique, pourtant si prompte à faire surgir un Descartes après un Galilée et un Kant après un Newton, est entrée ici dans un coupable sommeil dogmatique, ne tirant presque aucune conséquence de ce tournant décisif dans les théories de l'hominisation.¹⁰¹

En fait, l'on peut dire sans trop de risque de se tromper qu'il y a effectivement une certaine nonchalance des philosophes actuels à réagir aux nombreuses dérives de la biotechnologie. Il est vrai que quelques philosophes, comme Christian Godin, ont consacré de nombreux travaux à cette technoscience à grands risques.

Néanmoins, ce sont les morales et éthiques des philosophes qui ont le plus, de près ou de loin, inspiré la bioéthique actuelle ou qui en constituent, en grande partie, des textes fondateurs que nous proposons d'analyser maintenant cas par cas.

❖ **La morale d'Aristote.** Dans son ouvrage intitulé, *Ethique à Nicomaque*, Aristote, disciple indépendant de Platon, a exposé son point de vue éthique exploitable par rapport aux travers de la biotechnologie. Pour lui, le bonheur provient de la faculté exclusivement humaine qu'est la raison. Selon cette éthique, les vertus sont de bonnes habitudes et s'il veut accéder au bonheur, l'homme doit développer deux sortes d'habitude :

-Les habitudes d'activité mentale telle la connaissance qui conduit à la contemplation ;

-Les habitudes de l'action pratique et de l'émotion comme le courage.

¹⁰¹D. R. Dufour, *LETTRE SUR LA NATURE HUMAINE À L'USAGE DES SURVIVANTS*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, pp. 29, 30.

Les vertus morales sont des habitudes de conduite qui respectent le principe de modération, celui de « juste milieu ». Ainsi, Aristote considère le moyen terme un état vertueux entre les deux extrêmes que sont l'excès et l'insuffisance. Mieux, les vertus que prône le plus la morale d'Aristote sont : le courage, la fidélité, la patience, la prudence, la modération, la tolérance, l'honnêteté etc. Toutes choses qui excluent les ambitions sans bornes qui caractérisent aujourd'hui les principaux acteurs de la biotechnologie ou des OGM.

❖ **La morale stoïcienne.** Le stoïcisme dont Épictète et Cicéron sont les principaux initiateurs, prône une morale fondée sur la recherche du bonheur dans la soumission aux lois de la Nature. Ce qui se situe déjà aux antipodes de la biotechnologie ou d'OGM dont la caractéristique essentielle résulte de violation des règles de la Nature, brisant les barrières qu'elle a établies depuis des millénaires. Pour les stoïciens, le sage atteint son bonheur en acceptant son destin quel qu'il soit. Leur devise se résume en ces termes : « Ne demande pas ce qui arrive, arrive comme tu veux. Mais veille que les choses arrivent comme elles arrivent, et tu seras heureux. »

❖ **La morale kantienne du devoir.** Il convient de faire remarquer qu'on ne saurait véritablement aborder la préoccupation philosophique du respect de l'être vivant sans invoquer l'impératif catégorique de Kant. Selon lui, le fameux impératif catégorique n'est en fait que l'une des exigences de la raison, présente en tous les êtres humains qui ont l'obligation de s'y conformer sous peine de se ravalier au rang des animaux. Alors, « agis de telle façon que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans tout autres, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen. » Comme on le voit, cette maxime, ainsi très attachée au principe de respect de la dignité humaine est perçue par bon nombre de personnes averties comme la pièce

maîtresse, l'axe central, le fondement ou encore le « principe matriciel » de toute bioéthique.

Kant a fait du principe de la dignité de l'homme, une valeur intérieure absolue exprimant une exigence de non-instrumentalisation de l'être humain tel que c'est le cas en matière d'expérimentation biomédicale ou de transplantation d'organes. La morale kantienne est fondée sur la liberté et sur "l'autonomie" de la volonté. L'acte moral est l'acte de pure volonté dans laquelle celui qui agit, se détermine par respect de la loi morale c'est-à-dire de la raison universelle en lui. Cette affirmation explique la distinction entre « l'impératif hypothétique » et « l'impératif catégorique » qui est le commandement de la raison elle-même et se traduit ainsi : « Agis de telle sorte que la maxime de ton action puisse être érigée en règle universelle. » Alors l'impératif hypothétique ne fait que commander une action comme moyen en vue d'une fin, inspiré par la sensibilité.

Bref, la morale de Kant s'inscrit dans une logique diamétralement opposée à celle de la biotechnologie qui produit des OGM, de la FIVETE, du clonage, de la transplantation d'organes et à celle de certaines pratiques médicales non recommandables. Certes, l'on peut reprocher à Kant d'ériger la question de la dignité humaine et surtout du devoir en valeur absolue occultant un peu la notion de la liberté de l'homme, pourtant fondamentale. Toutefois, cette morale répond néanmoins bien aux objectifs actuels de la bioéthique.

❖ ***L'éthique minimale de Ruwen.*** Cette éthique semble avoir des divergences de vue avec la morale kantienne. En effet, pour cette éthique « Le but de la morale n'est pas de régenter absolument tous les aspects de l'existence, mais d'affirmer des principes élémentaires de coexistence des libertés individuelles et de coopération sociale équitable. » Cette éthique se veut simplement un peu

plus réaliste. Par exemple, elle ne rejette pas systématiquement les grossesses assistées. Elle recommande l'esprit de discernement face à certains actes jugés immoraux. Mieux, ladite éthique adopte le **principe de non nuisance** qui veut qu'on ne sanctionne quelqu'un légalement ou moralement que si ce qu'il a fait a causé des torts flagrants à autrui. Comme on le voit cette éthique au caractère très souple, flexible et conditionnel, ne serait pas systématiquement contre les manipulations génétiques encore moins contre certaines pratiques biomédicales apparemment condamnables. Cette morale s'adapte mieux à l'impératif hypothétique que rejette sans appel la morale kantienne pour laquelle seul l'impératif catégorique doit prévaloir. L'essentiel est d'examiner cas par cas les produits ou pratiques résultant de cette technoscience à la lumière des nuisances qu'ils pourraient causer aux autres. C'est dans cette même logique que se situe la morale utilitariste.

- ❖ **La morale utilitariste.** L'utilitarisme est un courant anglo-saxon dont les principaux initiateurs étaient des anglophones Jeremy Bentham et John Stuart Mill. La morale utilitariste donne une définition *actualiste* des personnes. Ce qui veut dire que selon ce courant éthique, les personnes sont définies en fonction de certaines caractéristiques que sont en l'occurrence : la capacité de souffrir, la conscience de soi, la capacité de communiquer, la possession d'intérêts, de projets, d'une rationalité etc. A tout point de vue, c'est une morale d'intérêts calculés. Les partisans de cette morale estiment pour leur part que les êtres humains qui n'*actualiseraient* pas ces conditions citées supra ne sont donc pas considérés comme des personnes. Ils en donnent quelques exemples que sont entre autres : les embryons, les nouveau-nés, les déments, les comateux.

Paradoxalement, à l'opposé de ces exemples ils attribuent les caractéristiques de personnes (sans le dire réellement) à des êtres vivants qui ne sont pas pourtant des êtres humains. C'est le cas de certains animaux supérieurs tels les grands singes anthropoïdes.

Sur cette base, la bioéthique utilitariste introduit la notion fondamentale dénommée **bilan éthique**. Dans cette perspective, une vie peut être sauvée aux dépens d'une autre si la qualité de la vie sauvée dépasse celle de la vie sacrifiée. Un porc par exemple, espèce qui a manifestement une vie moins riche, moins épanouie, et donc de moindre qualité que celle d'un humain. En conséquence, le sacrifice du porc, – biologiquement proche de l'homme et aux organes potentiellement aptes pour le greffage humain –, pour sauver l'humain serait donc moralement défendable.

Par contre, – et c'est là, la grande surprise dans la bioéthique utilitariste – un être humain de moindre qualité (comateux, dément...) peut être sacrifié pour sauver un animal de "qualité supérieure" que l'être humain en question.

Comme on le voit, la démarche utilitariste consiste simplement à mettre en balance le positif et le négatif d'une action eu égard à ses conséquences globales. Autrement dit, l'enjeu de la bioéthique n'est alors plus – contrairement à morale kantienne – ni obligations ni devoirs, ni valeurs en soi, mais la satisfaction des intérêts des différentes personnes, humaines ou animales. C'est l'« éthique des intérêts » et tous les intérêts se valent et doivent être pris en considération d'égale manière. Cette éthique se fonde donc essentiellement sur le principe de justice distributive : satisfaire le plus possible d'intérêts du plus grand nombre de personnes, quels qu'ils soient. Les deux principaux intérêts sont la recherche du bonheur évitant la souffrance. Par conséquent, une action est moralement acceptable, du point de vue de la bioéthique utilitariste, à partir du moment où elle est jugée plus utile que nuisible, non pas du seul point de vue de la personne

qui agit mais du point de vue du bien commun de l'ensemble des personnes que cette action affecte. Dès lors, l'essentiel d'une telle tendance bioéthique réside dans l'évaluation des actions ou dans leur **bilan éthique**. Et c'est justement à ce niveau que se situent les débats et les polémiques autour de courant éthique.

❖ *Critique de l'éthique utilitariste*

A voir de près, toutes les abominations peuvent se justifier avec l'éthique l'utilitariste au nom de l'intérêt général ou de l'intérêt du "plus grand nombre". En vérité, ce courant éthique ouvre la voie à de nombreuses dérives en biotechnologie et dans les abominables pratiques biomédicales qu'elle est censée pourtant corriger. Par exemple, on peut, au nom de l'intérêt général, prétendre que l'euthanasie des personnes âgées serait globalement utile, puisqu'elle ferait gagner de substantielles économies profitant à tout le monde d'une part, et d'autre part, elle porterait peu de préjudice aux personnes concernées qui ne perdraient que quelques années d'une vie de déchéance et de souffrance. Aussi, cette éthique acclamerait-elle des plantes transgéniques en agroalimentaire sous prétexte qu'elles feraient « nourrir l'humanité et protéger l'environnement. »

Nous venons d'examiner grosso modo quelques textes fondateurs sur des dizaines connus et inconnus qui existent et qui ont inspiré la bioéthique par rapport aux nombreuses dérives ou menaces de la biotechnologie. Au regard de notre brève analyse, le constat est que plusieurs courants d'idées ont fondé la bioéthique qui est elle-même plurielle. L'essentiel qu'elle vise, dans sa pluralité, à préserver l'humanité toute entière des menaces et dérives de la technoscience d'aujourd'hui.

De plus, en droit, tout être humain est détenteur de droits (droits de l'homme) ; il est théoriquement impossible de les enfreindre. Il faut nuancer cette position, cependant, puisqu'elle revient en partie à reporter le débat sur la qualification au sens scientifique de ce qu'est l'être humain. On pourrait ainsi, par exemple, dire que les embryons ne seraient pas des êtres humains.

9-2 La bioéthique face aux OGM

Nos vieux parents étaient très loin de s'imaginer il y a encore quelques décennies que les plantes dont leurs champs sont remplis à perte de vue et qui leur servaient de nombreux usages phytosanitaires ou de consommation multiple, allaient devenir l'objet de convoitise des plus grosses firmes biotechnologiques et d'agrobusiness du monde. Et pourtant, c'est ce qui est arrivé depuis plus d'une trentaine d'années déjà où, par diverses manœuvres "scientifiques", "juridiques" ; on assiste de plus en plus au détournement de la propriété, au holdup sur le vivant.

En fait, il n'est un secret pour personne que la communauté internationale affiche sans cesse un regain d'intérêt pour les questions de la biodiversité et pour cause.

Ainsi, l'un des sujets les plus débattus au sein de la communauté scientifique voire de l'opinion publique internationale porte indiscutablement sur les organismes génétiquement modifiés appelés en abrégé OGM. Les uns s'en réjouissent pour les avancées scientifiques spectaculaires dont ils portent la marque, les autres cherchent à mieux en cerner les contours, d'autres encore s'inquiètent sérieusement des graves menaces qu'ils représentent pour l'humanité et l'environnement. Les acteurs ou les principaux initiateurs de la bioéthique font partie du dernier groupe. Ceux-là s'émeuvent non seulement des

menaces que les OGM sont censés constituer, mais également du caractère contre-nature (violant les principes multimillénaires de la nature) de ces organismes génétiquement modifiés. Mais alors, que sont réellement les OGM et la technoscience ?

9-2-1 Bref rappel de l'historique du processus des manipulations génétiques

D'entrée de jeu, disons que le monde ou la nature existe, selon des chercheurs, depuis plus de vingt milliards d'années. Il est vrai que de vives polémiques s'observent autour de son origine.

Pour les uns, les religieux ou les créationnistes, la création du monde relève indéniablement de l'œuvre divine. Pour ceux-là, ce fut Dieu qui ordonna la création de toutes les espèces de la nature, chacune dans sa forme définitive, c'est-à-dire telles qu'elles sont aujourd'hui.

Mais pour d'autres, on est loin de cette idée de création instantanée d'un prétendu Être suprême. Pour ces derniers, d'obédience évolutionniste ou le transformiste, la création du monde ou des espèces relève d'un long processus sans aucune intervention divine. La nature dans son ensemble est le résultat de multiples transformations des espèces les unes dans les autres à travers d'âpres luttes pour la survie, luttes au terme desquelles seuls les plus résistants s'en sortent chaque fois avec des déformations ou des transformations plus ou moins significatives. Le résultat "final" – phase actuelle du monde – de ces nombreuses modifications et/ou de cette longue évolution ont fait du singe l'ancêtre historique direct de l'être humain. Certes, nous n'allons pas rentrer dans les détails de ces principales doctrines relatives à l'origine du monde.

Notre objectif en rappelant ces polémiques est que dans un cas comme dans l'autre, il va de soi que les différentes espèces sont constituées depuis des

millions d'années avec leurs structures organiques faites de cellules à la base, de tissus, d'organes et d'organisme.

Il est vrai que personne n'ignore depuis la vieille antiquité que la plupart des espèces se reproduisent par voies sexuelles. Seulement la manière dont cela se passait réellement, surtout la complexité et la magnificence qui caractérisent cette réalité, tout cela était sans doute méconnu. Ce n'est qu'en 1573 qu'Ambroise Paré soupçonna que « Nature tâche toujours à faire son semblable » ou encore que «...du chien naît toujours un chien ».

Il a fallu attendre la seconde moitié du 19^{ème} siècle pour commencer à se faire une idée des lois de l'hérédité, des « **caractères héréditaires** » ou de la perpétuation des espèces avec les travaux de Gregor Mendel, pionnier de la science génétique. La maîtrise du code génétique à travers l'ADN (acide désoxyribonucléique) des années plus tard suite aux découvertes successives d'enzymes de séquençage appelé restrictase et de recollement (ligase), a constitué un déclic pour la biologie moléculaire, une science sous-tendue par une technologie de pointe ayant pour vocation principale, les manipulations génétiques, la fabrication de vies artificielles et la production des organismes génétiquement modifiés (OGM). Avec les organismes génétiquement modifiés, nous assistons avant tout à la désacralisation de la vie, à la chosification du vivant. La production des OGM vient briser les barrières que la Nature est censée ériger entre les espèces depuis des millénaires. Dès lors, les rapports sexuels ne sont plus nécessaires pour la reproduction et l'on peut reproduire aujourd'hui des espèces les plus étranges et les plus inédites. Bref, la production des OGM telle qu'elle se fait de nos jours ; viole, transgresse les principes élémentaires de la vie et de la nature, rompt l'harmonie multiséculaire de la nature et soumet l'humanité à un avenir incertain si on ne prend garde. C'est pourquoi la bioéthique est de plus en plus préoccupée par l'allure que prend maintenant la biotechnologie.

Certes, la biotechnologie actuelle témoigne d'une évolution très remarquable de la technoscience et, dans une certaine mesure, ses apports au progrès de l'humanité ne sont pas les moindres dans les domaines de lutte contre la criminalité (Police scientifique), de la santé (possibilité de substituer un organe transgénique à un organe naturel très malade) etc. Cependant, la biotechnologie, sous l'emprise, de plus en plus incontestable, du libéralisme économique sans scrupule, semble produire plus de menaces pour l'humanité que de bonheur. Mais, cherchons d'abord à savoir comment l'on manipule réellement les organismes ou les gènes.

Il faut faire remarquer qu'à l'intérieur de chacune des milliards de cellules dont disposent la plupart des organismes vivants, se trouvent un cytoplasme et un noyau. Au sein dudit noyau réside l'ADN qui est le support des informations génétiques par lesquelles les espèces se perpétuent ou leurs caractères héréditaires se transmettent de génération en génération suivant un code génétique universel, c'est-à-dire commun à toutes les espèces du monde. Seulement ce mode de perpétuation des espèces est ignoré jusqu'à Gregor Mendel.

Notons que ce dernier, en tant que pionnier de la science génétique, s'est employé à chercher depuis le 19^{ème} siècle à savoir comment les espèces se perpétuent et comment on peut améliorer certaines de ces espèces notamment végétales. C'est dans ce cadre qu'il entreprit de croiser des pois dans le jardin de son monastère. Se faisant, Mendel a pressenti la présence de l'ADN mais sans pouvoir l'identifier clairement. Comme en toute science, cette préoccupation de Mendel a été poursuivie par ses successeurs et a débouché progressivement sur la découverte d'ADN (acide désoxyribonucléique, vecteur des informations génétiques) avec son code universel, commun à toutes les espèces du monde, qui s'opère grâce à sa structure en forme d'hélice ; sur celle de la cartographie génétique situant l'emplacement de chaque gène avec la détermination de

protéine dont ceci est porteur ; la découverte aussi de diverses enzymes de séquençage (restrictases) et de recollement (ligase) etc.

Dès lors, l'opportunité est donnée à la biotechnologie d'opérer des combinaisons de toutes sortes sur de différentes cellules – végétale, animale, humaine – D'où les premières manipulations génétiques ou la création des tout premiers organismes génétiquement modifiés dans les années 1970. Comme le nom l'indique, les manipulations génétiques se caractérisent par un ensemble d'interventions, de modification effectuées sur l'ADN. C'est un ensemble d'opérations pratiquées sur des cellules pour modifier, dans des sens désirés, leurs caractères héréditaires naturels. Autrement dit, les manipulations génétiques sont des maniements des cellules dans le but de créer des vies artificielles et de briser les barrières naturelles érigées entre différentes espèces depuis la nuit des temps. Cette nouvelle réalité, aux perspectives incertaines et sombres, pose de plus en plus des problèmes éthiques très importants qui ne sauraient laisser indifférente la bioéthique née principalement pour la préservation de la vie et la dignité de l'homme face à des pratiques biomédicales malveillantes ou simplement inhumaines. Ainsi les interrogations soulevées par cette technoscience sont nombreuses et interpellent sérieusement les objecteurs de conscience. En fait, à l'allure où vont les choses ici, allons-nous assister demain à un monde d'êtres humains clonés ou industrialisés ? Quelles en seront les conséquences sociales, économiques, politiques, psychologiques etc. ? Quel crédit peut-on socialement accorder aux enfants issus de la fécondation in vitro et transfert d'embryons (FIVETE) ou d'insémination artificielle ? Quelle moralité peuvent revêtir les dons de gamètes ou la vente de spermatozoïdes ou d'ovules ?

9-2-2 La bioéthique : sens et portée face aux manipulations génétiques.

Inspirée notamment par une série de scandales dans les pratiques médicales et le peu de place qu'accordent les manipulations génétiques à la dignité humaine et à l'ordre multimillénaire de la nature ou de Dieu, la bioéthique a effectivement vu le jour à partir des années 1960 et s'est consolidée par suite du développement de la biologie moléculaire. Elle traite donc, à l'origine, des questions morales et éthiques qui étaient traditionnellement destinées aux instances religieuses et philosophiques.

De par ses approches de définition, notons que le mot bioéthique vient de deux mots grecs : *bios* qui a trait à la vie et à la science biologique qui étudie le vivant et tout ce qui l'entoure et de *ethikos* (mœurs), très proche du terme morale qui indique un ensemble de règles de bonne conduite, de bon comportement en communauté, en société ou dans tout milieu de vie humain. L'éthique signifie aussi une réflexion critique sur les morales.

Pour David Roy, « La bioéthique est l'étude interdisciplinaire de l'ensemble des conditions qu'exige une gestion responsable de la vie humaine (ou de la personne humaine) dans le cadre des progrès rapides et complexes du savoir et des technologies biomédicales. »¹⁰² Ainsi la bioéthique est une science qui regroupe plusieurs disciplines et qui se veut garante des valeurs et de la dignité de l'homme, de l'amélioration de la qualité de la vie humaine. C'est une discipline qui se penche sur les comportements humains tant dans le secteur de la recherche biologique ultramoderne que dans les pratiques médicales à la lumière des valeurs humaines. Cependant, la bioéthique ne saurait se confondre avec le champ des morales fondées sur une Révélation ou une tradition. Le fondement des valeurs et des normes ne peut plus être simplement trouvé dans la

¹⁰²G. Durand, *La bioéthique*, Québec, Cerf. Fides, 1997, p. 28.

tradition (religieuse ou non), si l'on prend au sérieux le mouvement double de démocratisation et d'individualisation qui constitue la modernité. C'est ce qu'inspire d'ailleurs le sens symbolique de la Déclaration des droits de l'homme tel que l'a bien fait remarqué ici Luc Ferry :

L'avènement, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de normes qui, pour conserver encore une vocation collective, n'en ont pas moins cessé de tirer leur légitimité d'une inspiration religieuse pour puiser leur source, du moins en principe, dans la seule volonté des individus.¹⁰³

C'est ce qui explique qu'aujourd'hui la bioéthique s'inscrit dans le champ de l'argumentation. Autrement dit, l'effondrement des morales traditionnelles, fondées sur une conception d'origine religieuse du permis et du défendu, du prescrit et de l'interdit, oblige à chercher dans l'argumentation le principe de détermination des normes. Ce principe d'essence humaniste, se veut à la fois laïque et démocratique en ce sens qu'il suppose « l'assentiment des hommes », et non plus l'acceptation aveugle des règles transmises et reçues. C'est ce que confirme encore Luc Ferry par sa définition du verbe argumenter, ainsi : « Argumenter, dit-il, c'est chercher en soi-même et non plus dans une extériorité divine ou cosmique, conformément, donc, aux exigences de l'individualisme post-religieux, des raisons de justifier un point de vue qui vaille aussi pour autrui. »

Aussi, convient-il de faire la distinction entre la bioéthique et les autres disciplines comme l'éthique médicale, la déontologie médicale, la morale sexuelle etc. Il est vrai qu'au sens général la bioéthique prend simplement le sens de l'éthique de la vie qui embrasse la quasi-totalité des disciplines sus citées. Mais en réalité, comme l'a dit le philosophe belge François Malherbe : « La bioéthique, c'est l'étude des normes qui doivent régir notre action dans le domaine de l'intervention technique de l'homme sur sa propre vie. » Autrement

¹⁰³Luc Ferry,

dit, la bioéthique relève d'un ensemble de sciences qui se préoccupent de la recherche des règles devant assurer la bonne gestion des interventions techniques ou médicales dans le cadre de la vie humaine. En conséquence, on n'évoque la notion de bioéthique que là où la science et la technique sont développées, là où l'homme est confronté à faire des choix éthiques face à une kyrielle de possibilités que lui présente la technoscience biomédicale ou la biotechnologie. Bref, la question de la vie, de la dignité de l'homme face aux pratiques de la médecine, de la biologie moléculaire appliquée reste déterminante en bioéthique.

C'est dans cette logique que la bioéthique se fait toujours guider par cette question lancinante qui consiste à savoir jusqu'où la technoscience moderne peut étendre ses actions sur la personne humaine ! Autrement dit, quelles doivent être les limites moralement acceptables à ne pas franchir par les sciences biologiques et biomédicales et pour ne pas porter atteinte à la dignité d'être humain. C'est justement là où se trouve tout l'intérêt de la bioéthique pour la biotechnologie actuelle, productrice des OGM et créatrice de vies artificielles.

Les interrogations se multiplient de plus en plus au sujet de cette technoscience. En effet, que réservent demain à l'humanité les manipulations génétiques ? Le monde d'un avenir plus ou moins proche ne sera-t-il d'hommes clonés ? Un monde d'enfants de parents inconnus ou incertains, c'est-à-dire d'enfants issus de dons de gamètes d'individus anonymes ? Ou encore, l'humanité ne va-t-elle pas assister bientôt à des clones 'africaphobes', 'sinophobes' etc., pour ne pas dire des êtres "humains industrialisés" qui éprouveraient (selon le logiciel de leur programmation) une haine viscérale pour les Africains ou les Chinois... ? Comme on le voit, ces interrogations qui s'inscrivent bien dans la logique des manipulations génétiques, justifient incontestablement la nécessité de la bioéthique qui est interpellée ici à double titre. Dans un premier temps, en tant que discipline garante surtout de la préservation de la vie et de la dignité

humaine face aux manipulations du vivant et à la violation des principes multimillénaires de la nature. En second lieu, en raison des graves menaces que ces OGM font peser sur l'humanité à travers l'agrobusiness qu'ils ont envahi.

9-2-3 La bioéthique face aux menaces des OGM dans le secteur de l'agrobusiness

Nul doute que la biotechnologie a, à son actif, une gamme variée de productions qui font l'objet de préoccupations majeures de la bioéthique. Mais, c'est beaucoup plus sur les OGM touchant l'agroalimentaire que va porter notre attention maintenant.

Dans leur argumentaire récurrent, les multinationales, promotrices des OGM agroalimentaires, prétendent souvent nourrir l'humanité et mieux préserver l'environnement « Les OGM permettront, assurent ces multinationales, de nourrir la planète en protégeant l'environnement. »). Mais hélas ! En réalité, Monsanto, file de tête d'à peine une dizaine de grosses firmes multinationales monopolisant la promotion des OGM dans le monde, a fabriqué une gamme variée de semences transgéniques à l'intérieur desquelles est introduite une substance de toxine traitée à partir d'une bactérie spéciale, connue sous le nom de **Bacillus thuringiensis (Bt)**. Cette substance toxique introduite dans ces semences transgéniques est en réalité une partie modifiée d'un gène produisant l'insecticide contre la pyrale. C'est un herbicide censé détruire toutes les plantes adventices sauf celles que portent les semences de Monsanto appelées pour cela Roundup Ready. C'est-à-dire que nous sommes en présence des herbicides tolérant uniquement des plantes transgéniques de cette marque spéciale Roundup Ready de la firme de Monsanto. Ces OGM se révèlent particulièrement nocifs et nuisibles pour la santé publique. Nocivité et nuisance soigneusement cachées au public avec la complicité de nombreuses instances

scientifiques d'évaluation voire des institutions politico-administratives de certaines grandes puissances insoupçonnables. En fait, les tests sur les OGM sont délibérément biaisés. Ainsi,

Agences d'évaluation et gouvernements concourent à l'opacité, fait constater (Séralini, 2012), refusent d'appliquer le principe de précaution, retardent des mesures de salubrité publique, étouffent les voix des lanceurs d'alerte, résistent aussi aux demandes d'une réglementation plus stricte, diffèrent ou évitent l'interdiction de certains produits.¹⁰⁴

Le premier exemple en la matière est celui de l'éminent chercheur anglais Arpad Pustzai, spécialiste de la biologie moléculaire et des protéines insecticides qui a totalisé plus de quarante (40) ans de travaux de recherche et au moins deux cent soixante quinze (275) publications scientifiques certifiant sa célébrité. Chargé, en 1998, d'évaluer, au sein de l'institut Rowett, l'innocuité des plantes transgéniques, le professeur Pustzai a tôt fait de constater, en pleine expérience, de graves dysfonctionnements organiques au niveau des rats nourris aux pommes transgéniques. Très bouleversé par ces constats troublants (baisse sensible des défenses immunitaires, retards considérables de développement des organes tels le foie et la rate, des lésions cérébrales etc.), le professeur a vite alerté l'opinion publique. Ce qui lui a valu le limogeage brusque avec la perte de son budget de recherche, sa mise au ban par la communauté scientifique de son pays.¹⁰⁵

La vérité est que les effets perturbateurs chez les animaux soumis aux tests transgéniques ne se révèlent qu'après 90 jours. Or c'est curieusement à ce terme

¹⁰⁴G. E. SERALINI, *Tous cobayes ! OGM, pesticides, produits chimiques*, op cit., p. 119.

¹⁰⁵ATTAC, *Les OGM en guerre contre la société*, op cit.,p. 24. On peut retrouver les faits relatifs aux travaux du professeur Arpad Pustzai à la référence indiquée pour mieux s'en convaincre.

que les multinationales (Monsanto en particulier) promotrices des OGM agroalimentaires ont rigoureusement fixé, avec tous leurs complices biotechnologistes ou non, les limites des évaluations des plantes transgéniques afin de camoufler à l'opinion publiques les nombreuses menaces que revêtent les OGM. L'essentiel est de se faire beaucoup d'argent au détriment de la santé publique et de l'environnement. C'est ce que venait de démontrer (Séralini, 2012), qu'il a fait accompagner d'un documentaire intitulé : *OGM, vers une alerte mondiale*. A travers ces productions, ce spécialiste de biologie moléculaire, a exposé le résultat de deux (2) ans d'affilée de ses travaux de recherche sur les plantes transgéniques. Le constat est désastreux. Images à l'appui, il est prouvé que les plantes transgéniques constituent de véritables menaces non seulement pour des consommateurs actuels, mais également pour leurs descendants aux deuxième et troisième ou n^{ième} générations. Ainsi l'on sait depuis la publication de ces travaux de (Séralini, 2012) que ce n'est pas seulement les pesticides qui accompagnent les plantes transgéniques, tel que Roundup Ready de Monsanto, qui sont nocifs à la santé, mais également et surtout les OGM mêmes en fonction des modalités de leur production. Les consommateurs des produits d'OGM s'exposeraient - à moyen et à long termes – aux cancers des seins, aux tumeurs des glandes mammaires, à l'hypophyse, à l'hyperplasie ou l'hypertrophie de l'utérus chez les femmes ; des dysfonctionnements rénaux principalement chez les hommes. En tous cas, il s'est avéré que la consommation des produits transgéniques est source de plusieurs anomalies de santé aussi bien chez les femmes que les hommes, anomalies sur lesquelles nous reviendrons dans d'autres chapitres. Mais comme si tout cela ne suffisait pas, Monsanto introduit dans la plupart de ses semences transgénique – vendues sous un contrat très contraignant – un gène ou un caractère dénommé Terminator, doté de capacité potentielle de désactiver, de stériliser la germination desdites semences à partir de la deuxième génération. Cette technologie est de nature à supprimer l'immémoriale possibilité qu'ont, jusque-là, les agriculteurs de

replanter leurs semences sur sélections chaque fois renouvelées dont ils obtenaient d'importantes récoltes.

Bref, les promoteurs des OGM ne banalisent pas seulement le vivant ou ne désacralisent pas que la vie, mais ils s'emploient aussi à faire de l'alimentation mondiale un business particulièrement inhumain interpellant gravement la bioéthique. Dans le secteur de la biotechnologie, le gain facile, l'argent vaut beaucoup plus que la vie humaine

9-3 Ethique face à la technoscience

La technoscience est un concept relativement récent – mais la réalité qu'elle décrit est vieille de plusieurs dizaines d'années – qui désigne l'étroit rapport entre la science et la technique. C'est l'imbrication de la science et de la technique au service des hommes. Ce rapport science et technique devient si étroit aujourd'hui que l'on parle de plus en plus de sciences appliquées, de recherches fondamentales pour désigner toutes recherches attendues, orientées ou dont les résultats sont destinés aux applications pour lesquelles elles ont été faites. Dans telles conditions, peut-on encore parler de sciences désintéressées ? Mieux, la technoscience, avec ses travaux notamment de biotechnologie, ne remet-elle pas en cause les frontières éthiques traditionnelles tout en renouvelant complètement notre vision du monde vivant telle qu'établie depuis des millénaires ? Ou encore telle qu'elle évolue aujourd'hui, la technoscience ne déshumanise t-elle pas plus qu'elle n'apporte de bonheur à l'humanité et n'impose t-elle pas, par conséquent, une éthique plus exigeante et une réflexion plus approfondie sur le droit pour la préservation de la survie et de la dignité humaines ?

9-3-1 Bref historique de la technoscience

Il faut souligner d'entrée de jeu que la science était restée longtemps désintéressée et surtout sans aucun ou très peu de rapport direct avec l'action. En fait, que l'on se rappelle que dans l'Antiquité grecque, la science était essentiellement contemplative, tournée plutôt vers le monde des Idées considéré par Platon, disciple fidèle de Socrate, comme le seul monde 'réel', évidemment supérieur au monde matériel qui est le monde de l'action concrète.

Quand bien même il a pris ses distances vis-à-vis de son maître Platon sur plusieurs points importants, Aristote s'est inscrit dans cette logique de supériorité contemplative en affirmant, sans ambages, dans son ouvrage intitulé : *l'Ethique à Nicomaque* que l'activité théorique « est la plus haute. »¹⁰⁶

9-3-1-1 Virage du 17^{ème} siècle de René Descartes

Cette tradition de connaissance séparée de la technique ou placée au-dessus de l'action est maintenue jusqu'au 17^{ème} siècle de René Descartes. Ce dernier a annoncé formellement le mariage entre science et technique pour la conquête humaine de la nature. Que l'on se rappelle que dans la troisième partie de son *Discours de la méthode*, (Descartes, 2000) s'est fait d'abord héritier de la sagesse stoïcienne en se constituant une « morale provisoire » en ces termes : « Il vaut mieux, a-t-il écrit, changer ses désirs que l'ordre du monde et vaincre soi-même plutôt que la fortune. »¹⁰⁷ Mais, tout porte à croire que Descartes s'est ménagé cette morale provisoire juste pour éviter le dramatique sort que la fureur des autorités chrétiennes de son époque a arbitrairement infligé à Galilée et à

¹⁰⁶ Aristote, *Ethique à Nicomaque*

¹⁰⁷ R. Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, GF Flammarion, 2000.

Giordano Bruno. Puisque dans la sixième partie du même ouvrage, cet auteur a substitué à ce cosmocentrisme de la sagesse l'humanisme de la technique qui, selon lui, rendra l'homme comme « maître et possesseur de la nature ». Notons que c'est en ce 17^{ème} siècle que l'expérimentation – belle illustration de l'imbrication de la science et de la technique – a été introduite en science. Ainsi, Galilée ne s'est convaincu de son héliocentrisme ou rotation terrestre qu'après expérimentation ou vérification des formules de Copernic, développées et améliorées par lui-même, à l'aide de la première loupe fabriquée de ses propres mains. Toutefois, nous devons reconnaître que tous ces efforts de consolidation des liens entre science et technique n'ont pas pour autant accéléré le progrès après plus de deux siècles de leur lancement sur orbite. Même l'indignation de Diderot au siècle suivant (18^{ème} siècle) face à la part belle accordée à la sagesse philosophique au détriment de ce binôme très porteur du bonheur réel,

On a bien plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet. Quelle bizarrerie dans nos jugements ! Nous exigeons qu'on s'occupe utilement de nous et nous méprisons les hommes utiles.¹⁰⁸

n'a guère modifié les données.

Sans doute, ce 18^{ème} siècle, dénommé siècle des lumières, a-t-elle véritablement présidé au lancement de la première forme d'industrialisation métallurgique. N'empêche, jusque-là les techniques continuaient de se développer très lentement par essais et erreurs. C'est à partir du XIX siècle où la pratique des ingénieries a intégré le laboratoire que le développement de nouvelles techniques s'est inscrit dans un véritable processus de recherche, englobant à la fois les tests, l'étude des matériaux et la formulation de théories technologiques. Cette évolution a conduit à la constitution des sciences du génie : génie

¹⁰⁸D. Huisman (dir.) & A. M. Vergez (al), *Cours et traité de philo. Classes terminales C-D*, Paris, GF. Flammarion, 1971, p. 11.

chimique, thermodynamique, mécanique des fluides etc. Toutes choses qui ont largement contribué au resserrement des liens entre la science et la technique. Par ailleurs, l'expérimentation scientifique, comme l'ingénierie, fait appel à un savoir incorporé, une connaissance passant littéralement par le corps. Dès lors la technique commençait peu à peu à se "scientificiser" et la science à se "techniticiser". En réalité, le progrès scientifique s'est accéléré dès ce siècle en raison surtout de son instrumentation, signe manifeste du nouveau rapport entre science et technique. La science moderne repose essentiellement sur une base matérielle. Ainsi, de nos jours, les besoins de la recherche contraignent-ils les scientifiques à constamment recourir à de nouveaux instruments, à de nouveaux appareils. Gaston Bachelard a beaucoup insisté sur l'important rôle des instruments dans les performances de la science moderne. Quel que soit le domaine de recherche aujourd'hui, le chercheur ne peut plus prétendre se passer de l'utilisation massive de matériels appropriés et parvenir au résultat escompté. Bref, nous pouvons reconnaître sans trop de peine que la science moderne doit beaucoup à la technique et que plus les instruments deviennent performants, plus les lois scientifiques sont rigoureuses, crédibles et mieux les « faits polémiques » - expression chère à (Bachelard, 1999)—**se révèlent**. C'est dans cette logique que ce dernier a affirmé : « La science a l'âge de ses instruments de mesure. »¹⁰⁹

Cependant, la technoscience prend de plus en plus aujourd'hui une particulière et surtout redoutable. Il ne s'agit plus seulement d'une simple imbrication de la science et de la technique au service de l'humanité. En vérité, nous assistons de à une marchandisation de science et de technique au profit d'une minorité de partisans du libéralisme sans limites.

¹⁰⁹G. Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance*, Sorbonne, Librairie philosophique J. Vrin, 1999.

Voilà en bref, l'historique de la technoscience que nous avons pu retenir. Mais qu'est-ce que cette technoscience a apporté à l'humanité ?

9-3-2 Les apports positifs et négatifs de la technoscience pour l'humanité

(Rousseau, 1971) est l'un des tout premiers, après Rabelais, à s'éveiller aux risques ou à la perversité de la technoscience. Mais pour lui, le ver est dans le fruit, c'est-à-dire que les dangers que portent les sciences et les arts (technique à l'époque) leur sont déjà congénitaux. Autrement dit, les menaces sont liées à l'origine de ces deux disciplines, origine qui n'est rien d'autre que nos vices, nos imperfections voire nos corruptions que nous tenons de la société et non de la nature. Ainsi, « Les sciences et les arts, clamait-il, doivent donc leur naissance à nos vices : nous serions moins en doute sur leurs avantages, s'ils la devaient à nos vertus. »¹¹⁰ Même si le jugement de J.J Rousseau, rapporté ici, semble parfois un peu sévère voire anachronique, il a le mérite d'attirer très tôt l'attention sur les conséquences de plus en plus dramatiques et inquiétantes des sciences, conséquences qu'on pourrait néanmoins minimiser si l'on accompagnait la technoscience d'une bonne dose d'éthique.

9-3-2-1 Les exploits de la technoscience

Il n'est un secret pour personne que la technoscience a apporté indéniablement à l'humanité beaucoup de merveilles. En fait, quel continent, quel pays, quelle nation, quelle société, quelle communauté humaine ou simplement quel être humain ne bénéficie t-il pas aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, des apports de l'évolution scientifique et technique ? Dans tous les cas, les

¹¹⁰J.J. Rousseau, *discours sur les sciences et les arts & discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF Flammarion, 1971, p. 47

performances de la science et de la technique s'invitent indéniablement dans la vie quotidienne de tout un chacun de nous. Personne ne peut plus, en ce 21^e siècle, satisfaire les cinq besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se soigner, se vêtir et s'instruire sans recourir aux diverses contributions du progrès scientifique et technique. Il serait même superflu de rentrer dans les détails des nombreuses contributions du binôme science et technique à l'évolution de l'humanité.

Toutefois, l'on peut faire remarquer que dans le secteur de la santé par exemple, plusieurs maladies perçues auparavant comme mystérieuses, sont vaincues, voire éliminées par la médecine d'aujourd'hui. C'est le cas, entre autres, de la variole, de la rougeole, de la poliomyélite, de la lèpre etc. Toujours dans ce même domaine, nombre de complications relatives à l'accouchement semblent actuellement maîtrisées par la gynécologie, l'autre branche de la médecine. L'ophtalmologie guérit et améliore nos vues, la cardiologie nos cœurs, la dermatologie notre peau, la psychiatrie nos troubles psychiques, la pédiatrie la santé de nos enfants etc.

Dans le domaine de transport, la circulation devient de plus en plus effective, rapide, facile et ses moyens développés aussi bien sur terre (vélos, motos, véhicules) ; dans les airs (avions, aéronefs, drones) ; que sur la mer (vaisseaux, navires).

Dans le secteur agricole, de divers motoculteurs sont fabriqués pour faciliter l'emblavure d'importantes étendues, des aéronefs d'arrosage, des retenues d'eau, des conduits d'irrigation construits. Tous ces moyens ajoutés aux intrants agricoles pour "améliorer la productivité."

C'est le secteur de la communication qui semble le plus impacté par le progrès scientifique et technique. Ce progrès fait exploser ce secteur avec les réseaux d'internet et des téléphones portables qui ont tôt fait du monde ce que l'on

appelle maintenant « le village planétaire ». L'on peut aujourd'hui communiquer avec ou contacter visuellement, depuis son salon, un proche, un ami, un client à tous les coins et recoins du monde grâce aux réseaux sus indiqués. Mieux, la plupart des événements significatifs qui se produisent dans un endroit quelconque de notre planète peuvent être suivis en direct partout dans le monde à l'aide des réseaux satellitaires et des antennes paraboliques.

Par ailleurs, Le ciel est conquis de façon si surprenante qu'on se demande si les astronomes de nos jours ne sont pas entrain de persécuter Dieu de la Sainte Ecriture dont on dit qu'il est aux cieux. La Lune est connue et visitée comme une planète ordinaire. Le drapeau américain y serait déjà implanté. Il en serait de même de la planète Mars. Même la cartographie du ciel est déjà réalisée et la détermination des dates précises de "naissance" chaque étoile et celles de beaucoup d'autres planètes insoupçonnées, est en cours.

Voilà autant d'exploits à l'actif de la science et de la technique. Si l'on s'en tenait seulement à ces données, on acclamerait à tout rompre. Le faire sans retenue serait faire preuve de naïveté et du manque de réalisme et même ignorer la raison d'être de l'éthique en technoscience.

9-3-2-2 Les aspects négatifs de la technoscience pour l'humanité

En réalité, à y regarder de près, la technoscience est beaucoup plus génératrice de malheur que de bonheur. On ne peut pas exposer en détail tous les méfaits des sœurs siamoises que sont la science et la technique. Toutefois, on peut citer en bref au passif de la technoscience de nombreuses catastrophes aériennes, maritimes, ferroviaires, routières ; la dégradation de la nature, diminution drastique de la couche d'ozone, pollution atmosphérique, effondrement des sols miniers, raz-de-marée, érosion côtière etc. Mais ces quelques exemples ne sont que des épiphénomènes à côté de la destruction des humains mêmes ou de leur

dignité. C'est là tout l'intérêt de la réflexion sur le rôle de l'éthique face aux menaces que fait peser la technoscience sur l'humanité.

9-3-2-2-1 Processus de la déshumanisation par la technoscience

On est tenté de dire que la technoscience est dans un processus accéléré de déshumanisation ou de destruction de l'homme à deux niveaux principaux. A savoir, par les armes de tout calibre et notamment celles dites de destructions massives qu'elle fabrique d'une part, et à travers les manipulations délibérées du vivant dont les OGM avec leur emprise notamment sur le secteur agroalimentaire.

-Il n'est un secret pour personne que le commerce des armes est très florissant pour les grandes puissances promotrices de ce négoce de morts qui rivalisent d'ingénierie. Au nombre de ces puissances nous pouvons citer les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande Bretagne, l'Israël, la Russie, la Belgique etc. qui y sont des têtes de pelotons. A cause de ce commerce et les nombreux intérêts y afférents, plusieurs foyers de tension sont allumés ça et là dans tous les coins et recoins du monde avec une accentuation particulière dans les pays du Sud dont l'Afrique en tête. Avec le trafic des armes, la vie humaine est moins qu'un jouet. Des millions de vies innocentes sont victimes des crépitements d'armes de tous les calibres que fabriquent tous les jours les industries des armes. On a encore en mémoire les boucheries des première et seconde guerres mondiales au cours desquelles des centaines de milliers de personnes ont été massacrées comme des mouches. L'on sait également que la deuxième guerre mondiale s'est achevée sur les écrasantes bombes atomiques qui ont réduit en cendre les deux grandes villes portuaires japonaises que sont Hiroshima et Nagasaki avec encore à l'actif des centaines de milliers de victimes japonaises

Le pire ici reste la fabrication des armes de destruction massive, nous voulons nommer les armes ou centrales nucléaires ou chimiques capables d'exterminer l'humanité tout entière en quelques fractions de secondes.

Pire, les manipulations génétiques sont venues assombrir davantage la dignité voire l'avenir de l'homme en procédant à la création des "hommes industriels" à travers la FIVETE et le clonage. Les manœuvres de la mainmise des grosses firmes promotrices des plantes transgéniques sur l'alimentation sont des plus inquiétantes encore. Et comme l'a dit Dona Haraway, « le monde féroce ment physique, sémiotique, de la technoscience [...] excède la distinction entre nature et société, sujets et objets, naturel et artificiel, qui structurait l'imaginaire appelé modernité »

Face à tant d'atrocités et/ou de menaces, que prônent alors l'éthique et le droit

9-3-3 Le rôle de l'éthique et du droit face aux menaces de la technoscience

Comme chacun le sait, la technoscience est et demeure une production de l'homme. En amont et aval de la technoscience il y a toujours l'homme. Elle est incontestablement l'expression du vouloir de l'être humain qui cherche inlassablement à se rendre "maître et possesseur de la nature" conformément au vœu cher à (Descartes, 2000). Ainsi, l'on peut paraphraser l'UNESCO en disant que "C'est dans l'esprit des hommes que naissent les méfaits de la technoscience. C'est dans le même esprit des hommes qu'il faut ériger les défenses de l'éthique en science et technique". Autrement dit, puisque ce sont les hommes qui sont entièrement responsables des dégâts générés par la technoscience à cause surtout de leurs ambitions démesurées, de leur goût très prononcé pour un maximum de gain, la moralisation de cette technoscience passe nécessairement par les mêmes hommes, par leur éducation à la base, par la culture de la non violence etc. De toute évidence, il est souhaitable que par

rapport à la technoscience, surtout en biotechnologie, il faille éviter de tomber dans les deux tendances tranchées. A savoir : la « technophobie » représentée par Hans Jonas et son heuristique de la peur d'une part, et d'autre part la « technophilie » représentée par Engelhardt. Car en vérité, la technoscience n'est ni bonne ni mauvaise en soi. On ne dira jamais assez, ce sont les hommes qui font la technoscience et qui l'orientent dans tel ou tel sens, dans telle ou telle direction (salutaire ou dévastatrice). C'est ce que confirme (Pringle, 2006)

Ce n'est pas la nature du génie génétique qui pose problème, mais la manière dont il a évolué. Il est, dès le départ, passé sous le contrôle du secteur privé et est aujourd'hui presque exclusivement développé par le secteur privé. Or l'objectif du secteur privé est, par définition, de gagner de l'argent. Il ne prêterait aucune attention aux besoins des pauvres, sauf s'il y voit un moyen de leur vendre ses produits.¹¹¹

Etant entendu que l'éthique a pour vocation de s'attacher à la détermination de ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire dans les circonstances sociales données, pour ne pas aller à l'encontre des valeurs reconnues par une société et par l'ensemble de l'humanité, elle a joué, joue et jouera encore dans la normalisation de la technoscience.

C'est dans ce cadre qu'une série de dispositions juridiques pour canaliser le progrès scientifique et technique, surtout en biomédicale et biotechnologie dans leurs effets pervers. Dans cette perspective, la philosophie jouera un grand rôle en tant que discipline multiséculaire qui a toujours pour vocation essentielle de s'occuper de l'homme dans sa totalité.

¹¹¹P. Pringle, *op cit.*, p. 156.

La première disposition en la matière remonte au serment d'Hippocrate depuis plus deux millénaires et fait partie intégrante de l'exercice de la médecine. Seulement, cette disposition a été et reste encore purement corporatiste, et s'assimile à des codes déontologiques quasi-juridiques ; dès lors, elle relaie nécessairement les valeurs inhérentes à la recherche médicale elle-même. C'est pourquoi, dès le XX^e siècle, la déontologie médicale a pris en compte l'importance croissante des droits de l'homme. C'est ainsi que les expérimentations perpétrées par les nazis sur des cobayes humains pendant la deuxième guerre mondiale ont donné lieu à un procès en bonne et due forme et a inspiré le code de déontologie biomédicale dénommé Code Nuremberg, rédigé en 1947. L'objectif principal de ce Code vise à légitimer l'opposition et la résistance des médecins envers des pratiques autoritaires ou des États non démocratiques comme l'a souligné la Déclaration de Hawaï de 1977 de l'Association mondiale de psychiatrie en matière d'internement psychiatrique pour des motifs politiques.

Aussi, acharnement thérapeutique, euthanasie, aide médicale, au suicide etc., sont-ils pris en compte dans plusieurs dispositions légales.

En biotechnologie, productrice des organismes génétiquement modifiés (OGM), surtout dans le domaine végétal, il existe déjà un nombre impressionnant de dispositions juridiques aussi bien protectrices de cette technoscience que normatives ou limitatives. Il faut d'abord faire remarquer que l'essor des biotechnologies a cristallisé les conflits sur ces ressources qui sont malheureusement devenues, de nos jours, «le nouvel or vert».

A ce sujet, nous pouvons citer, entre autres :

- L'**Engagement** initié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 1983, Engagement relatif aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;

- la **Convention sur la Diversité Biologique** (CDB) a été adoptée le 5 Juin 1992 à Rio de Janeiro au Brésil. Elle est intervenue à une période où les pays en voie de développement dénonçaient le principe de libre accès aux ressources génétiques contenu dans l'Engagement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. En conséquence elle reconnaît aux États leur «droit souverain» sur les ressources génétiques et leur pouvoir de déterminer «les modalités d'accès». Selon l'article 2 de ladite Convention, «Les ressources génétiques peuvent être, entre autres, des gènes isolés, des graines, des boutures et des plantes entières». A cela, le même article 2 ajoute qu'on entend par biotechnologie, «toute application technologique qui utilise des systèmes biologiques, des organismes vivants, ou des dérivés de ceux-ci, pour réaliser ou modifier des produits ou des procédés à usage spécifique ».

L'objectif des biotechnologistes néolibéraux véreux est bien clair : privatiser la biodiversité, y compris les plantes. Car selon ces nouveaux marchands de produits transgéniques, il faut instaurer un marché pour les ressources phytobiologiques en fonction du principe du libre accès et de propriété commune, tout en préconisant des négociations décentralisées entre les agents en vue de la fixation des termes de l'échange

Comme on le voit, qu'il s'agisse de la Convention de l'Union pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV), de l'Accord des Droits de Propriété Intellectuelle (ADPI) portant sur le Commerce, la Convention sur la Diversité Biologique et le Traité sur les ressources phytobiologiques pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres encore ; la plupart de ces traités et conventions relèvent des manœuvres de certaines hautes institutions internationales pour favoriser les grandes puissances mondiales, notamment les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe, dans le pillage ou l'exploitation sans limites des ressources phytobiologiques de tous les pays du tiers-monde en général et ceux de l'Afrique en particulier, ressources phytobiologiques considérées dès lors comme un « patrimoine commun de l'humanité ». En vérité, lesdites ressources

apparaissent désormais comme une source de revenu potentiel qu'il convient d'exploiter et pour le contrôle desquelles acteurs et institutions s'affrontent sans merci. C'est ce que dénonce sans cesse l'agronome indienne, (Shiva, 2004)¹¹²

Mais la plupart des philosophes proposent un juste milieu entre ces deux extrêmes qui vise à ne pas rejeter les progrès scientifiques en se laissant aller au catastrophisme ambiant tout en régulant les pratiques et définissant des valeurs pour la société. La primauté de la dignité humaine dans certains cas ne serait alors pas contraire à la liberté mais en fixerait les limites afin d'assurer la nécessaire survie de l'humanité.

En définitive, l'on peut souligner que la bioéthique a, plus aujourd'hui qu'hier, un rôle important à jouer face à une biotechnologie de plus en plus contrôlée malheureusement par le pouvoir de l'argent et se revêt d'un caractère beaucoup plus mercantile que scientifique. A ce titre, faisons remarquer que même si la bioéthique s'est incontestablement inspirée, à sa constitution, des textes fondamentaux de la morale ou de l'éthique philosophique ; il n'est pas moins vrai que les philosophes actuels brillent, sans doute, par leur silence coupable ou leur absence dans les présents débats sur les dérives de la technoscience en général et la biotechnologie en particulier. En vérité, ce sont les spécialistes de la biologie ou de la biotechnologie qui nous renseignent de mieux en mieux des nombreux dérapages de la biotechnologie marchande de nos jours.

¹¹²V. Shiva, *la vie n'est pas une marchandise: Les dérives des droits de propriété intellectuelle*, Tunis, Cérès, 2004, p.121.

CHAPITRE 10 : L'ALIMENTATION CONVENABLE AUX AFRICAINS

Il est aisé de remarquer qu'en Afrique la faim représente une menace réelle permanente dans la plupart des pays. Le continent enregistre l'un des taux les plus élevés d'affamés au monde pour plusieurs raisons que nous avons évoquées plus haut. Comme cela ne suffisait pas, au taux très élevé de victimes de faim – des populations en manque de nourriture ou qui en souffrent dangereusement –, s'ajoute un autre taux non moins important de victimes de malnutrition – il s'agit ici des Africains qui se nourrissent ou qui sont très mal nourris sans s'en rendre compte –. Les conséquences de telles malnutritions sont immenses, multiples et multiformes. Car en réalité, « 90% de toutes les maladies, à l'exception des infections et des accidents, sont liées à l'alimentation »¹¹³ selon le célèbre médecin canadien Osler

En fait, mange t-on convenablement en Afrique d'aujourd'hui ou se contente t-on simplement de se remplir l'estomac, en majorité, pour satisfaire le tout premier besoin naturel ou physiologique avec des produits d'origine incertaine ? Les Africains ne disposent-ils pas d'un potentiel suffisant de ressources énergétiques naturelles pour bien se nourrir plutôt que de chercher à se nourrir à l'occidentale ou de se livrer à l'aliénation, pour ne pas dire, à l'intoxication alimentaire ? Nous allons examiner ces préoccupations à travers certaines dispositions du Fa ; les points de vue de certaines religions et notamment à la lumière des immenses apports des nutritionnistes.

¹¹³Osler, in D. Pliya Tévoédjrè, *SANTÉ ET LONGÉVITÉ PAR L'ALIMENTATION. Au regard de la Bible. LES ALIMENTS DANGEREUX, LES ALIMENTS REMÈDES*, Cotonou, Pomme Cannelle, 2012, p. 17

10-1 Sens et portée des interdits alimentaires au niveau du Fa

Il convient de mentionner que le Fa (en langue Fon) ou Ifa (en Yoruba) est un système divinatoire qui permet de prévoir l'avenir. C'est une combinaison de sciences, de connaissances ou de savoirs ancestraux qui permettent de prévoir rigoureusement, de déterminer avec une prévision quasi mathématique les événements futures touchant une personne donnée, une communauté, un peuple voire tout un pays. Ainsi, selon (Kakpo, 2012) le

Fa, en tant que système de divination, est le pourvoyeur des messages du Créateur vers les humains. Il est le Cœur de la Lumière, la Langue et la Voix du Créateur et, en se manifestant comme une phénoménologie de l'ontologie, il renforce l'épaisseur ontologique de l'individu en devenant son rempart pour retarder l'avènement de la mort.¹¹⁴

Comme on le voit, le fa est un art divinatoire qui sert d'interface entre les êtres humains et le Créateur – appelé Mètôlonfin en langue Fon – Il est comme le gardien ou le dépositaire des archives des humains auxquels il transmet le contenu par le truchement de *fadou* qui est un chef-d'œuvre littéraire, un métalangage particulier en littérature orale sacrée du golfe du Bénin. Généralement, le fa s'exprime à travers trois sortes de langage : *fagbesisa* qui signifie en fon la maxime d'ordre moral, la devise ou le noème ; *fagleta* désignant le récit mythique, allégorique ; et le *fahan* ou le chant ou encore le poème chanté de fa. Dans un cas comme dans l'autre, les messages de fa se présentent sous forme de codes dont le décodage, l'interprétation ou l'herméneutique revient essentiellement aux érudits, aux doctes, aux prêtres ou

¹¹⁴ M. KAKPO, *YEKU-MENJI : UNE THEOLOGIE DE LA MORT DANS LES ŒUVRES DE FA. ESSAI D'HERMENEUTIQUE LITTERAIRE*, Cotonou, Les Editions des DIASPORAS, 2012, p. 140.

aux dépositaires agréés appelés communément Bokônnon dans l'ère culturelle Adja Tado. Dans plusieurs pays africains, les populations faisaient massivement recours au Fa (peut-être de moins en moins aujourd'hui pour des raisons d'aliénation culturelle et surtout religieuse) soit pour la connaissance de soi ou pour s'inscrire dans la perspective socratique : « connais-toi, toi-même », soit pour mieux appréhender les causes profondes des difficultés de vie, soit pour identifier et pallier, par avance, les écueils relatifs à telles ou telles entreprises – construction de bâtiment sur une parcelle donnée, achat de tels ou tels biens –, soit pour mieux cerner les perspectives d'un commerce déterminé etc., soit pour faire la lumière sur les horizons de tel ou tel mariage etc. C'est ce qu'a souligné (ADJOU-MOUMOUNI, 2008) :

Nos parents, nos grands parents et nos aïeux ont mené une vie de qualité et de vertu qu'ils ont communiquée à leurs enfants et petits enfants. Ils ne savaient ni parler, ni lire, ni écrire le français ou toute autre langue européenne ; ils n'étaient endoctrinés par aucune religion révélée ou écrite venant d'ailleurs ; leur sagesse et leur philosophie avaient été puisées dans le système Ifá¹¹⁵

En vérité, la connaissance et la maîtrise du fa qui est un domaine de littérature orale, de savoirs conséquents, cohérents, d'une logique incontestable, apportent un démenti clair à tous ceux qui traitaient l'Afrique de peuple sans culture ou à mentalité prélogique. En conséquence, le Fa est un vaste domaine de connaissances et de savoirs anthropologiques et métaphysiques qui apportent des solutions multisectorielles et multiformes aux problèmes existentiels et de développement de nombre d'Africains.

¹¹⁵ B. ADJOU-MOUMOUNI, *Le code de vie du primitif. Sagesses africaines selon Ifa*. Tome 4, Cotonou, Ruisseaux d'Afrique, 2008, p. 13

Toutefois, comme l'on peut s'en douter, notre préoccupation ici est relative aux enjeux des interdits alimentaires du Fa. En fait, à travers les phases successives d'initiation ou les différents rituels, le Fa met en lumière les multiples incompatibilités – avec leur nature profonde – que doivent normalement observer les personnes initiées au fa ou non pour vivre en harmonie avec leur essence. D'où les incompatibilités alimentaires propres à chaque individu et qui varient ainsi d'un individu à l'autre en fonction de signe zodiacal ou de l'entité de Fa (fadou) qui préside à la naissance de ce dernier. Cela peut bien paraître banal voire superstitieux aux yeux des incrédules ou des fanatiques d'un christianisme ou d'un islamisme mal assumé. Il est vrai que le grand défaut du fa ou de ses interprètes agréés, les Bokônnon – pourraient penser certaines personnes à tort ou à raison – est de rester à l'état empirique, de ne pas pouvoir démontrer scientifiquement les liens de causalité entre le fadou et la personne porteuse du signe ou née sous un tel fadou. C'est peut-être vers cet idéal que tendent les efforts de bon nombre d'intellectuels africains en général et béninois en particulier comme Mahougnon KAKPO, Basile ADJOU-MOUMOUNI, Kofi AZA Dah ALIGBOFÔ etc.

10-1-1 Quelques interdits alimentaires de fa

A ce niveau, nous notons de sources concordantes quelque similitude entre les groupes sanguins et les natifs des signes du fa – donc entre les données scientifiques et les révélations de fa – que nous nous proposons d'approfondir davantage avec le concours des sommités de cette science africaine, au Bénin et ailleurs. Mais en attendant, nous nous contentons ici de ne présenter que quelques indices de ces interdits recueillis par rapport à notre objectif.

Rappelons à l'endroit de tout novice que lorsqu'on parle du fa, trois options s'offrent à savoir la consultation (première étape) du fa ; la prise du fa ou fa yiyi (deuxième étape) et le « Fa ti tè » (en fon) qui est la troisième étape, décisive

dans le processus ou phase finale qui se fait en forêt, toujours à l'âge adulte. Faisons remarquer que cette phase est indispensable pour toute personne adulte. C'est à cette phase que tout nouvel initié prend connaissance des fondamentaux de sa vie, des principaux interdits et permis vitaux pour l'intéressé tels que des repas, des couleurs, des endroits à ne pas fréquenter, des types de sorties à ne pas faire, etc. Toutes choses que nous ne savons toujours pas a priori et dont nous ne prenons conscience véritablement que par la consultation et la prise du fa. Et comme nous l'avons souligné plus haut, tant qu'un individu, initié ou non, n'aura pas respecté les interdits dévoilés par le fa, il ne connaîtra guère le bonheur dans ce monde. Par contre, lorsque tous les interdits concernant sa vie seront observés comme il se doit, ce dernier connaîtra une nouvelle phase de sa vie. Dès lors, les situations difficiles comme la malchance ; la souffrance ; la perte d'un travail ; le décès d'un enfant en bas âge ; etc. disparaîtront de la vie de l'intéressé. Par ailleurs, grâce au respect des prescriptions du fa, l'initié devra connaître la longévité, la paix, le bonheur relatif en cette vie. Il est donc nécessaire pour tout individu, du moins pour tout Africain de consulter et de prendre le fa. Sans quoi, il sera à l'image d'une personne qui entreprend un voyage sans vraiment connaître sa destination.

Sens et enjeux des symboles ou « dou » de fa

Il y a au total deux cent cinquante six (256) symboles ou signes de fa. Parmi ceux-là, on n'en compte seize (16) principaux dont découlent tous les autres. Il ne nous revient pas, dans le cadre de ce travail de les énumérer tous. Nous nous contentons de quelques uns pour illustrer le sens et la portée des prescriptions alimentaires de fa.

Le tout premier a pour nom : « **Djo o gbé** » ou « **gbé mèdji** ». Les personnes porteuses de ce signe ne doivent consommer la viande d'éléphant, l'huile rouge,

le mil. Elles ne doivent pas non plus casser des roches, prendre pour épouse une femme claire, ou encore porter des vêtements de couleur rouge etc.

Le signe de fa ou le « fadou » qui suit est « **Yêkou mèdeji** ». Les personnes natives de ce « dou » sont interdites de manger le poisson silure et du haricot. Mais au cas où elles tiennent à manger le haricot, elles doivent alors préparer en grande quantité afin de partager cela avec d'autres personnes et ne doivent surtout pas oublier d'en mettre sur le sol. Ces personnes sont aussi interdites de porter des vêtements de couleur rouge ou totalement noir ; d'aller au cimetière ; d'avoir des rapports intimes avec une veuve ou un veuf. Elles doivent faire l'effort d'éviter de maudire les gens ou de proférer des menaces à l'encontre d'autres individus dans la mesure où tout ce qu'elles disent se réalise. Il leur est également défendu de sortir tard la nuit, car elles seront hantées par les mauvais esprits. Les personnes touchées par le fadou « **yêkou mèdeji** » doivent également éviter de prendre part aux grandes réjouissances drainant beaucoup de monde. Ce sont aussi des personnes appelées à être très riches.

En dehors des premiers principaux « fadou », nous pouvons évoquer ici d'autres non moins importants comme le « **Gbé yêkou** ». Les personnes porteuses de ce « dou » ne doivent consommer ni l'huile rouge, ni la pâte rouge. Il leur est interdit de consommer de l'or d'œuvre, le relief de pâte (communément appelé pate de veille), du vanzou. Outre cela, elles ne doivent en aucun cas assister à rien qui concerne les obsèques, ni aller au cimetière. Il leur est également interdit d'avoir des rapports intimes avec une veuve ou un veuf ; ou de se vêtir du rouge. En respectant ces interdits, il connaîtra le bien-être et le bonheur.

Il y a aussi le signe « **yêkou o gbé** ». Les personnes natives de ce symbole ou « fadou » sont généralement sveltes et élancées. Les grands prêtres de fa sont souvent formels à ce sujet, au cas où elles seraient de forte corpulence, elles ne vivraient pas longtemps dans ce monde. Ce sont aussi des personnes qui

rencontreront beaucoup de difficultés au début de tout ce qu'elles entreprendront de significatif. Mais, quelques moments après, toutes ces difficultés disparaîtront, laissant place à une étonnante prospérité. Ces personnes ne doivent jamais tuer le caméléon ; elles ne doivent non plus porter un couvre-chef. Tous les interdits de « fadou » « Gbé yèkou » les concernent également. Elles doivent, tout comme leurs homologues de « Gbé yèkou », éviter de proférer des menaces. Aussi, leur est-il conseillé de mettre des vêtements ayant plusieurs couleurs. Cela leur portera certainement une bonne chance.

On n'a aussi le « **Lêê woli** » qui est un très bon « dou ». les personnes nées sous ce signe « dou » se verront souvent disputer les choses qui leur appartiennent. Ce sont des personnes qui seront hantées par les morts. Elles sont aussi interdites de manger des animaux dont on a coupé la tête, le crabe (les deux types), bref tout ce qui n'a pas une tête bien distincte.

Il y a également le « **Woli lêê** ». Tous les interdits de « lêê woli » concernent aussi les individus porteurs de ce « dou ». En plus de ces interdits communs aux deux signes, les individus de « woli lêê » doivent éviter de manger la viande de boa, d'utiliser ou de consommer quoi que soit qui vienne de l'hyène. Ceux là doivent également se garder d'être négligents.

Un autre « dou » est appelé « **Woli wossa** ». Les individus nés sous ce « dou » ne doivent pas garder un couteau tranchant par devers eux. Ils ne doivent consommer ni la viande du chien, ni celle de l'oiseau hibou. Ils doivent également éviter l'avarice. Il leur est, en outre, interdit de proférer des menaces. Aussi, leur recommande t-on de faire un gris-gris contre la sorcellerie. Rencontrer en premier une femme lors d'une sortie lui portera chance. Mais le contraire se produit lorsqu'il s'agit d'un homme rencontré en premier lieu.

Nous avons aussi le « **Sa Woli** ». Il est interdit aux personnes porteuses de ce symbole de fa de manger la viande de bouc non castré, ni le crabe Selon les

prescriptions de fa, ces personnes ne doivent jamais se fier à un ami. Elles doivent également éviter de faire des trous et d'aller à la pêche.

Un autre « dou » s'appelle « **Aklan gou da** ». Les individus porteurs de ce signe doivent s'interdire de consommer tout animal ayant quelque rapport avec des jumeaux tel que le singe, de même que tout animal dont la tête a été coupée. Ils doivent également se garder de proférer des menaces, de porter un couteau tranchant. Aussi, doivent-ils éviter de se coucher sur une natte étendue à même le sol. Ces derniers sont appelés aussi à adorer le fétiche « Gou » ou dieu des ferrailles et à vénérer les jumeaux.

« **Gou da Aklan** » est le signe ou « dou » retourné de « **Aklan gou da** » comme c'est souvent le cas dans ce domaine de connaissance divinatoire. Les personnes concernées par ce « dou » ne doivent pas manger dans une calebasse. Elles ne doivent pas également manger la viande coupée avec un couteau. Il lui est conseillé d'adorer le fétiche « sakpata », dieu de la terre dans l'ère culturelle Adja-Tado (qui couvre une grande portion de la partie méridionale) et de vénérer les jumeaux.

« **Ka gouda** : Les porteurs de ce signe du fa doivent éviter de consommer la patate douce, l'escargot, encore moins le vanzou.

« **Toula mèdji** » : Les individus nés sous ce signe ne doivent consommer, entre autres, ni l'huile rouge, ni la viande du porc.

« **Loso winlin** » : Les personnes nées sous ce signe de fa ou fadou ne doivent pas prendre du vin de palme, de l'huile rouge, de pomme sauvage.

« **Trukpin mèdji** » : L'individu né sous le signe de fa doit éviter de consommer aussi bien la sauce du gombo, la papaye que la viande de pintade.

« **Abla mèdji** » : Les individus nés sous ce signe ne sont autorisés à consommer ni la viande du rat palmiste, ni celle de serpent, ni le sésame, ni l'écureuil.

« **Aklan wosa** » Les personnes porteuses de ce signe ou fadou, ne doivent consommer ni la viande du bœuf, ni celle du buffle etc.

Voilà quelques prescriptions de fa au sujet de l'alimentation d'autres réalités humaines de fa que nous avons pu recenser pour ce travail de recherche. Mais nous tenons à préciser que ni le fa, ni son prêtre, le Bokônnon, ne font obligation aux initiés d'observer les prescriptions faites. Seulement, les conséquences de la non observation, du non respect des exigences du fa sont souvent inéluctables à court, à moyen et à long termes que les intéressés le savent ou non. On peut dire sans risque de se tromper que le Fa ne ment jamais, ses prévisions se réalisent toujours d'une manière ou d'une autre à moins que les sacrifices appropriés se fassent à temps. Il est vrai qu'un faux prêtre, un Bokônnon incompetent, non agréé, escroc – et ils sont de plus en plus nombreux dans les grandes villes aujourd'hui – peut faire une interprétation biaisée, erronée, capricieuse voire intéressée des signes, des messages du fa. Mais cela n'engage, en réalité, que ce dernier.

10-2 Approche de la Bible à propos de la bonne alimentation

La bonne alimentation a été et reste toujours une préoccupation pour toutes les instances religieuses en général et pour les grandes religions monothéistes dominantes telles le judaïsme, le christianisme, l'islamisme etc. et les religions polythéistes d'Afrique et surtout d'Asie – bouddhisme, le Confucianisme, le Taoïsme etc. – en particulier. Chacune de ces religions prône la mesure, la modération dans la consommation qu'elle fait accompagner d'interdits alimentaires d'ordre général dont la non observation devrait être responsable de la souillure et de la dégradation du corps humain. L'on sait déjà que dans le Coran, on a formellement interdit la consommation de la viande du porc et recommandé un jeûne strict de 30 jours francs à tous les fidèles de l'Islam. Dans l'Extrême Orient, on met l'accent sur ce qu'il convient de manger pour mieux se porter et garder sa pureté en face de la divinité. Ainsi par exemple, le bouddhisme prône le végétarisme et l'ascétisme à toutes épreuves. Comme on le

voit, dans un cas comme dans l'autre on est très soucieux de l'hygiène alimentaire, seul gage de la bonne santé et même de la longévité.

Cependant, dans ce sous-chapitre, nous nous intéressons beaucoup plus à ce qui est dit dans la Bible à propos de la saine alimentation.

Au fait, la bonne alimentation préoccupe depuis des siècles voire des millénaires la plupart des grands serviteurs de Dieu, les directeurs de conscience. C'est le cas des nombreux témoignages rapportés dans la Sainte Ecriture. Deux sujets principaux dominent cette thématique dans le livre Saint. Il s'agit de l'excès de nourriture et de boisson d'une part et de la qualité des aliments propres à la consommation. Ainsi, cette recommandation très pédagogique tirée du livre de Siracide 37, 29-31 résume bien tout le souci de Dieu au sujet de l'hygiène alimentaire de l'humanité.

Ne sois pas insatiable de toute friandise et ne te jette pas sur les aliments car l'abondance de nourriture est une cause de maladies, et la goinfrerie est proche de la colique. Beaucoup sont morts pour avoir trop mangé, mais celui fait attention prolonge sa vie.¹¹⁶

On peut retenir essentiellement de ce passage, la recommandation pour la modération dans la consommation des aliments. Puisque les causes principales de nos maladies sont dans la mauvaise alimentation ou dans la malnutrition, nous sommes appelés à contrôler notre nourriture et à éviter la démesure, l'excès ou la 'goinfrerie' dans toute notre alimentation. Mais l'exagération dans la consommation alimentaire ne conduit pas seulement aux diverses maladies dont nous souffrons, mais également à la mort massive. En vérité, «Beaucoup sont morts pour avoir trop mangé. »

Par ailleurs, Dieu semble recommander le végétarisme à l'humanité – qui est un mode d'alimentation basé sur la consommation de mets provenant du règne

¹¹⁶ D. Pliya Tévoédjrè, *op cit.*, p. 21

végétal et qui exclut la viande et les autres produits animaux, exception faite des œufs, du lait, du fromage etc. – En effet, dans la première partie de la (*Bible*,1985)appelée Genèse 1, v. 29, Dieu s’est exprimé en ces termes : « Sur toute la surface de la terre je vous donne les plantes produisant des graines et les arbres qui portent des fruits avec pépins ou noyaux. Leurs graines ou leurs fruits vous serviront de nourriture. »¹¹⁷ Et comme si cela ne suffisait pas, on retrouve la même idée dans le livre d’Ezéchiel 47, v. 12 :

Sur chaque rive du torrent, des arbres fruitiers de toutes sortes pousseront. Leur feuillage ne se flétrira jamais et ils produiront sans cesse des fruits. Ils donneront chaque mois une nouvelle récolte, car ils sont arrosés par l’eau provenant du sanctuaire. On utilisera leurs fruits comme nourriture et leurs feuilles comme remèdes.¹¹⁸

Mieux encore, c’est dans le livre de Daniel 1 v. 1-21 que la forme de l’hygiène alimentaire telle que Dieu l’a recommandée, trouve son application réelle. En fait, on peut globalement retenir que Daniel et trois autres jeunes hébreux ont été déportés du royaume de Juda à Babylone après que l’empire néo-babylonien a conquis, entre autres, la nation de Juda. Ces derniers sont censés être instruits dans la langue et la culture chaldéennes afin de servir à la Cour du roi Nabuchodonosor au VI^{ème} siècle avant Jésus Christ. Arrivés sur les lieux, Daniel et ses trois compatriotes ont refusé de se faire servir les mets royaux, assez riches en viande, communément partagés pour y préférer des légumes verts et secs et l’eau comme seule boisson. L’intendant des lieux s’est d’abord opposé à leur choix en les traitant de fous avant d’y être résigné lorsqu’ils lui ont demandé, avec insistance, une période d’essai de dix jours. Mais curieusement,

¹¹⁷ALLIANCE BIBLIQUE UNIVERSELLE, « Genèse 1, v. 29 » *LA BIBLE. Ancien et Nouveau Testament*, Traduite de l’hébreu et du grec en français courant, Paris, Société biblique française, 1985, p. 6

¹¹⁸ALLIANCE BIBLIQUE UNIVERSELLE, « Ezéchiel 47, v. 12 », *op cit.*,p. 1131

A la fin de cette période, on peut constater qu'ils avaient meilleure mine et avaient pris plus de poids que les jeunes gens nourris des mets de la table royale. C'est pourquoi l'homme responsable continua d'écarter la nourriture et le vin qu'on leur fournissait ; et leur donnait seulement des légumes. Dieu accorda aux quatre jeunes du discernement et de vastes connaissances dans les domaines de la langue et de la sagesse. Daniel était capable en outre de comprendre le sens des visions et des rêves.¹¹⁹

Cet état de chose avait, à la fois, surpris l'intendant - qui avait des appréhensions sur une éventuelle dégradation de la santé de ces jeunes hébreux – et rassuré celui-là sur son maintien au poste.

Voilà résumée la position du livre Saint sur la nécessaire hygiène alimentaire. Mais que pensent les nutritionnistes de la bonne alimentation ? C'est à cette préoccupation que nous allons nous atteler maintenant.

10-3 Le point de vue des nutritionnistes sur l'hygiène alimentaire

Pouvoir manger c'est bien, mais manger sain, manger bien c'est encore mieux. Or, que constatons-nous ? Les Africains en général et les Béninois en particulier, mangent de plus en plus mal. Nous nous éloignons de jour en jour en Afrique et surtout au Bénin du simple mode d'alimentation de nos ancêtres qui vivaient naturellement et prenaient des aliments sans artifices. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où les populations notamment celles des grandes villes et les hauts fonctionnaires se ruent vers les produits importés qui sont en majorité très toxiques, tels des produits transgéniques appelés communément OGM. Les conséquences d'une telle situation sur la vie des consommateurs sont souvent énormes et catastrophiques. A cet effet, les nutritionnistes ont apporté d'abondantes contributions pour éclairer et avertir les consommateurs des

¹¹⁹ALLIANCE BIBLIQUE UNIVERSELLE, « Daniel 1, V. 1-21 », *op cit.*, pp. 1134-1135.

nombreux risques qu'ils encourent à travers leur mauvaise alimentation. Nous allons ici procéder à l'examen du point de vue de ces derniers.

10-3-1 Les habitudes alimentaires suicidaires en Afrique et plus spécifiquement au Bénin

Il convient de signaler qu'on note davantage une certaine aliénation alimentaire, une tendance alimentaire portée vers les produits importés dans les grands centres urbains en général et notamment au niveau des cadres et autres fonctionnaires moyens. Ainsi, dans ces milieux, les mets ou aliments raffinés sont souvent privilégiés au détriment de ceux traditionnels. C'est ce que nous confirme ici (D. Pliya Tévoédjrè, 2012) « Comme assaisonnement, on préfère à la moutarde locale à base de graines de néré fermentées, la mayonnaise, la moutarde de Dijon, les bouillons cube au glutamate de sodium qui sont de véritables poisons ».¹²⁰ Elle ajoute à juste titre : « Rares sont les gens qui se contentent, le matin de bouillies de céréales, d'une infusion chaude de citronnelle ou de kinkéliba, ou de fruits. »¹²¹

Les conséquences d'une telle aliénation alimentaire ne tardent pas à s'imposer dans la vie des intéressés et à les perturber sérieusement à leur ignorance ou à leur insu. Sinon, « Comment alors s'étonner de la multitude de jeunes et d'adultes qui se déclarent constipés, migraineux, ulcéreux, énervés ou stressés surmenés, inaptes à réaliser des performances sportives ou athlétiques intéressantes. » Comme on le voit, la mauvaise alimentation, surtout l'alimentation naïve, à base des produits essentiellement importés est source de

¹²⁰D. Pliya Tévoédjrè, *op cit.*, p. 13

¹²¹Idem

nombreuses intoxications et de plusieurs pathologies qui ruinent les Africains en général et les Béninois en particulier qui s'adonnent à ce jeu suicidaire. Mais dans telles conditions, que faut-il faire ? Examinons la question sous un double angle. D'abord sous l'aspect de la suralimentation, ensuite sous l'angle de la qualité alimentaire.

10-3-2 Les risques imminents de la suralimentation

L'enjeu est ici d'une haute et insoupçonnable portée. Beaucoup d'Africains et plus particulièrement de Béninois des grandes villes banalisent l'importance de l'alimentation de qualité pour la vie et les multiples risques de la mauvaise alimentation ou malnutrition. Il est à rappeler ici, à toutes fins utiles, que « le véritable remède, le plus merveilleux remède dont dispose l'humanité est l'alimentation. »¹²² Dans un ouvrage au titre évocateur, *La nourriture gouverne votre destinée. Les enseignements*, Namboku Mizuno, ce Japonais physiognomoniste (l'art de lire le caractère et la destinée sur le visage et le corps humains) dont la vie est située entre 18^{ème} et 19^{ème} siècles (1757-1825), a fait un diagnostic très instructif de l'alimentation qui rejoint voire dépasse nombre d'analyses nutritionnistes d'aujourd'hui de par son caractère hautement spirituel et intégral. Pour ce dernier, la nourriture est le fondement de tout succès dans la vie. Ici comme chez les autres, l'accent est fortement mis sur la modération, la tempérance et l'équilibre sont recommandés dans toute alimentation pour assurer à chacun et à tous, une santé robuste, la prospérité et la longévité. Puisqu'en vérité, trop manger paralyse l'organisme et le mental, même si tous les nutritionnistes lus et rencontrés s'accordent à reconnaître que la quantité de nourriture est parfois

¹²²N. Mizuno, *La nourriture gouverne votre destinée. Les enseignements*, Michio & A. Kushi, A. Jack (du japonais). T. Piélat (de l'anglais), Paris, Editions de la Maisnie, 1993, p. 17.

fonction de l'activité que l'on fait, du climat sous lequel l'on vit. Pour (Mizuno, 1993) le manque de modération en alimentation ne dégrade pas seulement l'organisme ou le corps, mais il ruine également l'âme et l'éloigne de plus en plus du ciel ou du père céleste. Ainsi, «Une nourriture stricte discipline l'esprit et le cœur». (Mizuno, 1993) constate sans ambages qu'en vérité l'homme naît bon, mais la gloutonnerie le corrompt, le dégrade, le pervertit. Tout se passe comme si le glouton, le cupide, l'homme avide ne savait rien des risques auxquels son avidité l'expose. Il est à retenir que la suralimentation provoque l'instabilité psychique et le déclin social. Pire encore, l'avidité ôte à l'être humain son humanité et le ravale au rang de l'animal. Cette assertion est valable en tous autres domaines.

Cette analyse rejoint globalement celle de (D. Pliya Tévoédjrè, 2012) et surtout la recommandation se trouvant dans Siracide 37, 29-31 et qu'elle a rapportée dans son ouvrage sus cité :

« Ne sois pas insatiable de toute friandise et ne te jette pas sur les aliments car l'abondance de nourriture est une cause de maladies, et la goinfrerie est proche de la colique. Beaucoup sont morts pour avoir trop mangé, mais celui qui fait attention prolonge sa vie.»¹²³

Bref, il nous faut de la mesure et de la modération dans toutes nos alimentations pour vivre en parfaite harmonie avec notre véritable être. Tout cela est certes important, mais jusque là il est seulement question de la quantité de nourriture à prendre ou à ne pas prendre. Il faut maintenant s'interroger sur la qualité de l'alimentation qui convient. Autrement dit, quel doit être le contenu de nos plats ? Ou encore, que faut-il manger et que ne doit-on pas manger ?

¹²³D. Pliya Tévoédjrè, « Siracide 37, 29-31 », *op cit.*,p. 21

10-3-3 L'importance de la bonne qualité alimentaire

Nous n'avons nullement la prétention d'aborder cette préoccupation en nutritionniste avéré. Notre objectif ici est simplement de partir des travaux ou des interventions recueillies de quelques nutritionnistes voire de nos propres expériences pour fixer quelques grandes lignes d'une alimentation de qualité indispensable à une santé robuste sans médicaments importés – toxiques par moments – et par conséquent, à la longévité. Dans ce cadre, il convient de faire remarquer une fois encore que les pires risques relatifs à l'alimentation auxquels se trouvent souvent confrontés les Africains en général et les Béninois en particulier, proviennent généralement des produits alimentaires importés d'Outre-mer. Il s'agit notamment des produits industriels. Produits industriels dont se raffolent de plus en plus les résidents des centres urbains en général et les hauts et moyens fonctionnaires en particulier. Cette aliénation alimentaire et l'intoxication qui s'ensuit s'accroissent aujourd'hui à la faveur de la mondialisation. Les grands marchés béninois tout comme ceux des autres pays africains, sont plus inondés aujourd'hui qu'hier des produits industriels prêts à consommer de toutes sortes. Ainsi, laits, sardines, tomates en boîtes, poulets congelés, goupillons de dinde, huiles raffinées d'origine douteuse, boissons frelatées, farines de blé transgénique, café, sucres blancs en poudre ou en morceaux, cubes de toutes catégories, salades, choux, riz blanc, riz parfumé, moutardes de Dijon, œufs etc. , remplissent actuellement les étagères de nos marchés ordinaires ou supermarchés et se vendent mieux que les produits de chez nous. Or, les analyses toxicologiques dignes montrent bien que la plupart de ces produits raffinés ou industriels, sont de véritables poisons, très toxiques, cancérogènes et donc impropres à la consommation. Selon lesdites analyses les plus récentes, les produits alimentaires conditionnés et sus indiqués, ont des effets à moyen et à long termes, s'étendant jusqu'à la troisième génération, sur des consommateurs imprudents. Nous n'en voulons pour preuve que l'action

très toxique du bisphénol-A. Ce produit est une substance chimique possédant des propriétés plastifiantes qu'utilisent souvent les industriels pour tapisser l'intérieur des boîtes de conserve et des canettes. Ledit produit est en mesure de modifier sur une période de vingt ans au moins quatorze (14) gènes de l'ensemble de ceux qui ont fait l'objet desdites investigations. C'est un xéno-estrogène perçu comme un modèle de l'action des perturbateurs endocriniens.¹²⁴ Et pourtant, les produits alimentaires ainsi conditionnés font partie des mets préférés de la plupart des citoyens et des moyens et hauts fonctionnaires. Ce qui fragilise souvent la santé des populations concernées surtout celle des enfants de ces petits bourgeois, nourris abondamment, par orgueil aliénant des parents, auxdits produits d'outre-mer. En conséquence, les budgets des familles indexées supra pour les soins de santé et/ou des médicaments dus à la malnutrition, s'accroissent également de façon exponentielle. D'où un double gaspillage insensé. Mais, les Africains ou plus précisément, les Béninois "civilisés" ne sont pas confrontés qu'aux conséquences générées par le bisphénol-A. Puisqu'

Il est fréquent de voir réunis, dans certains plats de « sauce légume » en vogue dans les régions du golfe du Bénin, à la fois de la viande, du poisson, des crevettes, des crabes, des œufs. Dans les centres urbains, des fonctionnaires, des employés, des ouvriers, en guise de petit déjeuner ou du goûter, mangent fréquemment de la volaille rôtie, des brochettes de bœuf ou de mouton, des viandes frites dans des huiles noires surchauffées, de la sardine, de la viande ou des pâtés en boîte, consommés en sandwich, avec du pain blanc, du riz blanc, des pâtes alimentaires à base de farine blanche.¹²⁵

Or, sont également poisons cancérigènes pour tous ceux là qui jouent aux Blancs dans leur alimentation bien garnie, les viandes bovines et porcines en général,

¹²⁴G. E. SERALINI, *Tous cobayes ! OGM, pesticides, produits chimiques*, Paris, GF. Flammarion, p. 196.

Cette référence permet aux lecteurs de mieux s'imprégner des risques que fait courir le bisphénol-A aux consommateurs des produits en boîtes importés.

¹²⁵D. Pliya Tévoédjrè, *op cit.*, p. 13.

celles congelées importées en particulier et tous les produits raffinés qui composent les plats sus cités. Pis encore, certains font accompagner ces plats déjà très toxiques, des “boissons bien frappées”, c’est-à-dire fortement glacées pour croire “mieux manger la vie” selon une expression populaire consacrée au Bénin. Nous n’en voulons pour preuve que les multiples risques liés aux protéines lactées qui sont propices à des phénomènes inflammatoires, activent l’élaboration des œstrogènes chez la femme favorisant la genèse des mastoses, tumeurs et kystes ovariens, fibromes et cancers hormonaux dépendants. Ces protéines provoquent également l’indigestion, les diarrhées, la constipation, des brûlures, des ulcères, des allergies etc.

Par ailleurs, les glaces, le chocolat, les crèmes glacées, les bonbons des sirops – dont se délectent les enfants des “des gens civilisés” – et les boissons gazéifiées sucrées etc., renferment de l’acide phosphorique qui nuit à l’émail des dents ; augmentent la nervosité et l’agressivité des enfants.

Aussi, est-il prouvé aujourd’hui que les tomates en boîte, les additifs alimentaires ou les agents de saveurs, des extraits de protéines de soja et de levure, les mayonnaises sont de véritables poisons comportant du mono glutamate de sodium. Autant qu’ils sont, ils font partie des excitotoxines les plus fréquentes qui sont souvent responsables de l’épandage des pathologies inflammatoires chroniques tels que l’obésité, l’arthrose, les maladies cardiovasculaires, ulcères qui s’attaquent aux neurones et les neutralisent.

Comme on le voit, en Afrique en général et au Bénin en particulier, on meurt ou on se rend malade beaucoup plus de la mauvaise alimentation que des pratiques de la sorcellerie que nous incriminons souvent à tort ou à raison.

Dès lors, une question s’impose : S’il est vrai que tous ces produits – industriels ou raffinés– et beaucoup d’autres encore, sont toxiques et impropres à la saine alimentation, que faut-il alors manger sans se faire intoxiquer ?

10-3-3-1 Des aliments propres à la consommation

Loin de nous ici la prétention de trouver des recettes alimentaires toutes faites pour chacun et pour tous. Ce qui n'est nullement possible d'ailleurs. Car, la bonne alimentation est à la fois une affaire individuelle – groupe sanguin, signe du Fa ou zodiacal, taille et climat etc. – et collective. Toutefois, on peut présenter, au regard des points de convergence de nombreux travaux de recherche sur l'alimentation, quelques indications générales. A cet effet, il faut faire remarquer qu' « Un régime alimentaire de qualité et bien approprié ne peut pas se mesurer uniquement en fonction de l'apport total de calories. Les aliments qui le composent sont bien plus importants, car il ne s'agit pas d'un problème de quantité mais de qualité. »¹²⁶ Dans tous les cas, « ...il ne s'agit pas (en fait) d'un problème de quantité mais de qualité.» Or, la qualité ici se trouve, avant tout, dans les produits alimentaires naturels, c'est-à-dire qui sont directement issus de productions naturelles et qui ne sont pas passés par les moules industriels. Nous l'avons longuement souligné ci-dessus, les denrées industrielles raffinées ne sont, en aucun cas, conseillées. Par exemple, des analyses ont montré que le riz du Bénin de faible décorticage – peu apprécié à l'interne –, est beaucoup plus riche en éléments nutritifs que les riz blancs et même parfumés de Bangladesh, de Pakistan ou du Japon. Il faut donc s'alimenter avec des denrées locales, produites dans des conditions tout à fait naturelles, loin des pesticides et surtout des manipulations génétiques (OGM) qui ont fait particulièrement l'objet de notre attention dans ce travail d'investigation.

Aussi, convient-il d'éviter (surtout les jeunes) des boissons alcoolisées et excitantes telles que apéritifs, digestifs, liqueurs, vins, cidre, bière, gin, whisky, cognac etc. Ces boissons rendent inactives les vitamines entraînant des carences

¹²⁶D. Pliya Tévoédjrè, *op cit.*, p. 29

et nuisent aux divers organes comme le foie et l'estomac qui soulagent généralement l'organisme en contribuant à l'évacuation des déchets que celui-ci comporte. Les mêmes boissons provoquent également sans délai chez toutes les catégories de consommateurs, l'impuissance, la stérilité, la frigidité, la diminution des perceptions visuelles, auditives, gustatives et olfactives etc.

Il est fortement conseillé de prendre, chaque jour, une variété de fruits naturels avant ou après des heures (2 ou 3) des repas et non les faire accompagner instantanément comme "desserts" ou "apéritifs".

10-3-4 Rapport entre autosuffisance alimentaire, la bonne alimentation et développement socioéconomique

C'est bien connu l'adage selon lequel "le ventre affamé n'a point d'oreilles". Cet adage en dit long sur l'importance de la nutrition, de l'alimentation dans vie de tous les êtres vivants en général et dans celle de l'être humain en particulier. En fait, cette idée signifie qu'un individu ou qu'un homme qui a faim sur une période relativement longue, qui ne trouve rien à manger et qui ne dispose même pas d'un moyen de s'offrir le moindre repas de survie, n'est plus disposé à entendre raison et peut devenir un danger public, prêt à toutes formes de menace ou de criminalité.

Bref, l'homme affamé est un individu qui n'est plus en mesure de se contrôler ou de maîtriser ses facultés qui ne fonctionnent plus correctement d'ailleurs. Un tel individu n'a plus le bon sens, encore moins le sens de l'ordre social. Il est, par conséquent, un candidat potentiel à toute sorte de violence. Comme je l'ai souligné plus haut, un affamé est un "fou créé". Il en est de même, sinon beaucoup plus grave encore pour tout un peuple incapable de satisfaire ce premier besoin vital. Les exemples sont légion dans ce cadre. Que l'on se rappelle simplement les derniers cas en date relatifs aux émeutes de la faim dans

les pays maghrébins. Emeutes, baptisées pompeusement ‘‘printemps arabe’’ qui ont, non seulement causé de nombreux dégâts socioéconomiques, mais également et surtout emporté, dans leurs vagues, des Présidents tunisien et égyptien. Comment assurer, dans des conditions de famine prolongée ou récurrente, le développement socioéconomique qui exige des efforts constants et soutenus de tous les citoyens ?

10-3-4-1 Dimensions actuelles du développement

Considéré pendant longtemps comme une chasse gardée des économistes ou réservé seulement aux banquiers, aux financiers, aux spécialistes de l'économie ; bon nombre de penseurs se rendent de plus en plus compte, après des échecs successifs de plusieurs plans de développement en Afrique et dans d'autres pays du tiers, de la nécessité de donner au développement socioéconomique un visage plus humain. Il faut, dès lors, redimensionner les plans de ce développement en les étendant aux dimensions agricole, sociologique, culturelle, sociale voire psychologique. On parle aussi de plus en plus du développement endogène qui devrait prendre en compte des vraies aspirations des populations à la base. Mieux encore, il est aujourd'hui plus question du développement durable pour signifier que tout socioéconomique digne doit tenir compte d'une bonne préservation de l'environnement et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles afin qu'aussi les générations actuelles que celles à venir puissent en profiter. En un mot, il s'agit, à ce sujet, d'un développement qui ne doit hypothéquer l'avenir des générations futures.

Dans cette perspective, le développement n'est plus perçu sous le seul angle de la croissance économique, d'importantes accumulations de l'argent, de billets de banque ou de richesses financières, mais plutôt comme croissance économique accompagnée du bien-être des populations concernées. Ainsi, pour Albertini dans son ouvrage : *Les mécanismes du développement et du sous-développement*, « ...Le

développement dépasse la simple performance économique.» Willy Brandt s'associe à processus de redimensionnement du développement en déclarant dans un rapport de commission :

« Le développement est beaucoup plus le passage d'une économie rurale traditionnelle à une civilisation urbaine plus raffinée. Il comporte non seulement l'idée d'une amélioration économique, mais aussi celle d'une grande dignité humaine accompagnée de plus de sécurité, de justice et d'équité. »¹²⁷

En vérité, seul a du sens le développement qui prend en compte des valeurs de la personne humaine, sa dignité et sa personnalité dans toutes les dimensions. Dans tous les cas, le vrai développement ne rime pas avec la pauvreté, la misère qui compromet d'ailleurs tous les droits de l'homme. C'est pourquoi Lebret voyait dans « ...le développement le passage d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide et au coût le moins élevé possible compte tenu de la solidarité entre les populations. »¹²⁸ Mais peut-on parvenir à tous ces nobles objectifs du développement sans satisfaire le besoin primordial de la personne humaine qu'est l'alimentation ?

10-3-4-2 Le rôle de l'alimentation dans le développement socioéconomique

Le développement socioéconomique est incontestablement une affaire d'hommes. En amont comme en aval de tout développement, il y a l'homme. C'est l'homme qui fait le développement et c'est l'homme que doit se faire le développement. Bref, il n'y a de richesse que d'homme. Un développement digne, équitable exige la mise en contribution de tout citoyen et le bien-être de tous. Or, comme l'a bien dit (Ziegler, 2011) : « La première fonction des

¹²⁷ W. Brandt, « Rapport de la commission, un programme de suivi. » Idée, Gallimard, 1980, p. 86

¹²⁸ L. J. Lebret, « Manuel d'économie politique », Paris, Giard, 1927, Chap. III, par. 226, in H. Bartoli, *Repenser le développement. En finir avec la pauvreté*, Paris, UNESCO, 1999.

espèces vivantes qui composent la nature – ... des êtres humains – est de se nourrir pour vivre. Sans nourriture, la créature meurt. » Autrement dit, le besoin primordial et vital de tout homme ou de tout peuple est l'alimentation. Aussi, aucun être humain ne peut-il survivre longtemps au manque de nourriture, à la faim prolongée. Nous l'avions déjà rappelé plus haut, "le ventre affamé n'a point d'oreilles" Mais si la satisfaction des besoins en nourriture, en alimentation reste une condition nécessaire à la vie, à la survie de tout homme et par conséquent au développement socioéconomique de tout peuple ; comment les Africains peuvent-ils prétendre sortir du sous-développement et aller au véritable développement lorsque bon nombre de pays du continent noir – notamment dans la Corne de l'Afrique – se trouvent, de façon récurrente, confrontés à la faim et à la malnutrition ?

Par ailleurs, il n'est un secret pour personne que l'agriculture est le moteur de tout développement socioéconomique. Aucun peuple, aucun pays ne s'est jamais développé sans valoriser ce secteur vital qu'est celui de l'agriculture ou agroalimentaire. Il est donc, sans aucun doute, que l'agriculture reste un domaine de souveraineté pour tout Etat sérieux et responsable en raison de son importance dans la vie des peuples et surtout dans la préservation de la paix sociale. Malheureusement, ce n'est pas souvent le cas en Afrique où l'on note généralement, non seulement une négligence coupable de cette activité vitale, mais également une dépendance chronique vis-à-vis de l'Occident qui se traduit par des recours réguliers aux modèles très souvent désastreux et à caractère colonial de ce dernier.

Bref, il urge que les Africains repensent leurs modèles du secteur agricole, leur mode d'alimentation et, par ricochet, leur développement socioéconomique pour être mieux en phase avec leurs réalités sociologiques et culturelles.

CHAPITRE 11 : APPROCHES DE SOLUTION OU SUGGESTIONS

Après leur avoir volé leur culture, on leur a volé leurs ressources, leurs matières premières en se servant de la main d'œuvre locale. On leur a tout piqué et on a répété qu'ils n'étaient bons à rien. Maintenant c'est la dernière étape : on leur pique leurs intelligences en leur distribuant les bourses, et on persiste à dire de ceux qui restent : ces Nègres ne sont décidément bons à rien¹²⁹

Nous avons fait un tour d'horizon sur les causes aussi bien endogènes qu'exogènes des difficultés de l'autosuffisance alimentaire en Afrique et au Bénin. Aussi, avons-nous fait un zoom sur les organismes génétiquement modifiés appelés en abrégé OGM. Dans ce cadre, nous avons dans un premier temps, montré les caractéristiques générales des OGM, démontré ensuite la supercherie des transnationales biotechnologiques qui les produisent, avant d'insister sur les nombreux risques de ces manipulations en Afrique. Nous venons également de voir les multiples conséquences d'une mauvaise alimentation. Mais nous aurions fait, un travail incomplet si nous ne nous

¹²⁹ J. CHIRAC, in V. AGON, *POURQUOI ET COMMENT CONSTITUER LES ÉTATS-UNIS D'AFRIQUE ? POUR L'AFRIQUE RESTE EN RETARD POUR SON DÉVELOPPEMENT ? L'appel à l'intelligence du devoir de l'audace d'être nous-mêmes*, Cotonou, AFRIQUE-ÉMERGENCE, 2008, p. 134

efforçons pas d'indiquer quelques approches de solutions relevant de sources propres.

Notre réflexion aura essentiellement pour but ici de rechercher et de suggérer les énormes potentialités pouvant permettre au continent noir d'assurer son autosuffisance alimentaire sans passer par les OGM à hauts risques pour le continent noir. Ainsi, dans ce chapitre que nous envisageons tout simplement comme celui des jalons lancés sur des pistes de recherche pour les hommes de science africains, nous allons d'abord essayer de présenter ou d'évoquer les nombreuses richesses scientifiques et techniques aussi bien traditionnelles que modernes du continent noir pour déboucher finalement sur la nécessité de l'union africaine que nous percevons comme l'ultime approche de solution aux multiples maux dont souffre le continent, notamment l'imminente invasion des OGM à caractère très dangereux pour les pays africains.

11-1 Une mise au point importante

«La raison est hellène, l'émotion nègre ». Cette pensée de Senghor cherchait, aux dires de l'auteur, à réhabiliter les valeurs culturelles africaines, à magnifier et à montrer la spécificité de la culture nègre face à celle de l'Occident ou encore à célébrer la grandeur de la « **négritude** » face à de persistantes négations de toutes formes de culture et de civilisation en Afrique. Ainsi comprise, l'intention de Senghor est bonne en soi. Malheureusement, cette idée induit les conséquences multiples et multiformes et semble s'inscrire dans la logique des penseurs européocentristes comme le célèbre philosophe Hegel qui a estimé que la Raison est certes universelle, mais est en sommeil dans les zones autres que l'Occident. Ces zones dont le continent noir fait particulièrement partie sont considérées par (Hegel, 1979) comme des zones de barbarie, de sauvagerie où la raison se trouve encore dans un état de torpeur dont elle ne s'éveillera que des

siècles plus tard. Le sociologue français Lévy-Bruhl adhère, dans une certaine mesure, à cette vision hégélienne en établissant une opposition fondamentale entre “mentalité primitive” et “mentalité moderne” ou entre “mentalité prélogique” et “mentalité logique”, même s’il a atténué sérieusement cette vision au soir de sa vie notamment dans ses *Carnets*. Tous ces européocentristes qui rapportent la logique aux seuls Européens ou aux seuls occidentaux ont oublié la belle leçon de leur prédécesseur (Descartes, 2000) qui a affirmé sans détours, l’universalité de la raison et du bon sens qui est selon lui « La chose du monde la mieux partagée ». Selon Descartes, la différence est dans la façon dont chaque être humain fait usage de ce bon sens et non dans la quantité que possèdent les hommes d’horizons divers. Puisque la quantité est parfaitement égale en tous les hommes qu’ils soient Européens, Africains, Américains ou Chinois etc.

Et pourtant, rien de tout cela n’a empêché ces européocentristes et leur suite de soutenir l’insoutenable, d’attribuer “la logique” ou “l’éveil de la raison” à la seule sphère occidentale. Comme on le voit, ces prises de position, à la limite, racistes ont eu des conséquences sur des rapports nord-sud et surtout entre l’Occident et l’Afrique. On s’en est beaucoup servi pour justifier la colonisation avec toutes ses affres comme une mission civilisatrice menée en faveur des “peuples sauvages et barbares”. C’est dans cette même logique que certains Occidentaux s’emploient à cracher sur toutes les valeurs africaines toujours jugées sauvages.

Par ailleurs, c’est en fonction de ces considérations là que ces mêmes Occidentaux ont fixé les critères de validité des connaissances scientifiques ou de toute scientificité. Ainsi, toute connaissance qui n’entre pas dans ces schémas et qui ne respecte pas ces conditions de scientificité devrait être rejetée systématiquement et considérée comme vulgaire, prélogique ou préscientifique.

Ce fut généralement le cas des connaissances traditionnelles de l'Afrique souvent sous-estimées, vilipendées et taxées de magiques parfois par certains Africains eux-mêmes colonisés jusqu'à la moelle des os.

11-2 Les énormes potentialités de connaissances traditionnelles en Afrique

Les savoirs endogènes sont souvent méprisés en Afrique. Et pourtant, ces savoirs recèlent beaucoup de merveilles insoupçonnables que de mauvaises politiques de recherches scientifiques en Afrique n'ont pas véritablement permis de révéler et d'en faire bon usage au profit des populations africaines. L'aliénation économique et culturelle surtout, tourne le regard de la plupart des cadres africains vers les produits occidentaux dans tous les secteurs oubliant ainsi l'essentiel de leur milieu naturel, de leurs souches ou de leurs sources nourricières, vitales. Heureusement, beaucoup d'autres chercheurs africains s'alimentent bien à leurs sources et en font d'énormes richesses.

Le secteur qui nous concerne le plus ici est le secteur agroalimentaire. Et dans ce secteur très important de la vie sociale, il y a certainement des approches de solution traditionnelles ou endogènes pour contrer un temps soi peu le progrès flatteur et suicidaire des OGM.

En fait, l'on sait que l'un des problèmes cruciaux qui se posent à l'agriculture rudimentaire des pays d'Afrique est le problème de l'eau ou plus précisément le problème de pluviométrie. Or l'Afrique traditionnelle en a l'expertise de façon incroyable. En réalité, les faiseurs-empêcheurs de pluie ont le secret de la pluviométrie et en conséquence détiennent la clef de solution à ce problème qui mine notre agriculture. Mieux, ces faiseurs-empêcheurs de pluie auraient la possibilité de localiser précisément les pluies qu'ils font ou de les orienter, telles des techniques d'irrigation, vers des cultures ou champs agricoles bien indiqués. Nous fondons notre analyse, entre autres raisons, sur une émission de la radio

Atlantic FM qui a été présentée par D. C.AZA le 2 février 2009 aux environs de 21 heures. Au cours de ladite émission, le professeur a vertement critiqué l'usage qu'on fait des produits OGM en Afrique pourtant très toxiques alors que nous avons mille et une méthodes traditionnelles de développer l'agriculture dans le continent noir. Au nombre de ces méthodes, il a évoqué, avec assurance des possibilités de susciter la pluviométrie en pleine saison sèche en l'orientant justement vers des zones bien déterminées. Ainsi, nous pouvons, pourquoi pas nous devons de temps en temps recourir à ces pratiques endogènes pour en tirer le maximum de profit pour le développement de l'agriculture bien capable d'assurer l'autosuffisance alimentaire en Afrique. Inutile de recourir aux OGM très pernicioeux du néolibéralisme occidental. Pour cela, il suffit pour nos chercheurs de savoir sortir de l'enfermement cartésien ou bachelardien des sciences et de retourner à leurs sources très riches potentiellement en vue d'apporter des solutions originales aux problèmes que suscite le fonctionnement de leur continent. Nous ne sommes pas dingues en proposant une telle approche de solution face à l'invasion des OGM. Nous ne sommes pas sans savoir que les ultras modernistes vont trouver cette approche de solution banale, attardée, passéiste voire infantile. Ils auraient voulu que l'Afrique fût à la page de la mondialisation et de la modernité. Ils pourraient même estimer qu'elle n'a pas le choix ou d'autres issues sûres. Mais en réalité, ce serait à tort et faire preuve de myopie intellectuelle que d'inciter encore les Africains, après toutes les péripéties de l'histoire dont ils ont été victimes par le passé, à des solutions de facilités aliénantes et de dépendance néocoloniale. Comme on dit dans notre vernaculaire (le Fon) : "Le fou endigue l'écoulement de l'eau de ruissellement et fait comprendre que l'eau écoulée jusque là fait partie d'un passé révolu. L'essentiel pour lui dès cet instant est qu'il soit mis fin à tout nouvel écoulement". Cette métaphore doit s'appliquer à la situation de dépendances chroniques et calamiteuse du continent qui est tenu désormais d'en sortir au

risque de disparaître de la carte du monde ou de connaître de violentes explosions populaires insoutenables.

11-3-1 Expériences traditionnelles édifiantes de protection de l'environnement en Afrique

Beaucoup de gens estiment, à tort, que la question de la préservation de l'environnement est une préoccupation de date récente et qu'elle relève de l'émergence et du développement des sciences écologiques. Mieux, les promoteurs des OGM prétendent que ceux-ci « permettront de nourrir la planète en protégeant l'environnement ». Pour mystifier le monde, et mondialiser leurs produits dévastateurs, les grosses firmes capitalistes productrices des OGM, n'ont jamais cessé de nous rabattre les oreilles qu'elles font de la philanthropie ou une œuvre purement humanitaire et qu'elles travaillent surtout pour la préservation de l'environnement ; c'est faux et archi faux. Nous avons déjà démontré le contraire dans les chapitres précédents.

On n'a pas besoin d'être expert en écologie pour démontrer que les OGM détruisent l'environnement ou la nature à plus d'un titre. Il suffit pour cela d'analyser de près les effets toxiques des semences insecticides et herbicides ainsi que ceux des terminator et traitor sur l'environnement pour s'en convaincre. La vérité est que les firmes ultralibérales productrices d'OGM font économie de vérité et nous disent le contraire de ce qu'elles font et font le contraire de ce qu'elles disent. Autrement dit, elles sont préservatrices dans leur discours, mais véritablement destructrices de la nature en réalité. Comme nous ne cessons pas de le souligner dans les chapitres précédents, l'Afrique n'a vraiment aucun intérêt à se laisser exposer à ce dernier assaut du capitalisme sauvage. Bien au contraire, elle a tout intérêt à préserver ses richesses naturelles,

en un mot, son environnement sur le mode de ses ancêtres dans une certaine mesure.

A cet effet, il est agréablement surprenant de remarquer que nos aïeux ou si vous voulez nos parents fissent de la protection ou de la préservation de l'environnement une préoccupation majeure qu'il convient de réactualiser. Mais comment s'y prenaient-ils ?

Très proches de la nature qu'ils divinisaient presque, nos ancêtres recensaient et donnaient aux fleuves, lacs, mer, aux simples points d'eaux, aux monts et aux vallées, aux forêts même aux arbres isolés ; un caractère sacré, divin, digne de respect absolu. Ils prenaient également toutes les dispositions pour que l'anathème fût jeté à court, à moyen et à long termes sur ceux ou celles qui osaient délibérément désacraliser les "réserves" sacrées ou divinisées.

C'est ce que l'écrivain béninois Pliya nous a montré dans ouvrage au titre déjà évocateur : *L'Arbre fétiche*. En fait, dans ce livre l'auteur a suffisamment mis l'accent sur le caractère sacré de cet 'arbre fétiche' multiséculaire qui tué sur le coup de façon mystique l'audacieux bucheron qui l'a abattu pour la construction d'une route coloniale dans la région d'Abomey. Il est vrai que Jean Pliya a reconnu, au terme de la narration de cette histoire réelle que, « La construction d'une nation moderne peut exiger la destruction de certaines reliques du passé. » Aussi, sacralisait-on et préservait-on des forêts de divinités Oro, Abikou, Fa etc. Il en était de même des différents points d'eau mentionnés plus haut.

Le roi GUEZO d'Abomey, grand promoteur de palmier à huile, avait une idée géniale du développement de cette plante. Ainsi, il recommandait très intelligemment à tous ses sujets de planter un palmier pour symboliser la naissance de chaque enfant du royaume. C'était là, on peut s'en douter, une belle conception du développement économique et surtout environnemental.

Voilà de manière assez ramassée, comment nos ancêtres ou parents “écologistes” préservait les richesses environnementales que les progrès scientifiques et techniques en général voire l’incivisme d’aujourd’hui de nos compatriotes s’emploient à détruire dans une certaine mesure et que les OGM supprimeront à coup sûr. Ceux-ci n’organisaient ni ne favorisaient le pillage systématique de ressources naturelles. Ils ne savaient nullement perturber l’équilibre écologique. Hormis les feux de brousse quelque peu ravageurs parfois que suscitait la chasse au gibier, ils ne dérangent pas les écosystèmes. Bien au contraire, ils les maintenaient intacts.

Il est vrai, et nous en sommes très conscient, que les besoins des hommes étaient très limités et les services d’écosystèmes beaucoup moins développés. L’Afrique était loin de connaître le boom démographique d’aujourd’hui. Mais suffit-il pour cela de rechercher des solutions de facilité, des solutions suicidaires d’organismes génétiquement modifiés, OGM, sauvages et destructrices de notre nature, de notre environnement et de nos écosystèmes ?

Nous les voyons venir encore en fureur, les ultra modernistes, prêts à prendre sans trop réfléchir tout ce que l’Occident nous offre ; nous reprocher toujours d’être passéiste, traditionaliste attardé ou altermondialiste. Nous acceptons volontiers ces reproches en insistant toujours sur des solutions endogènes pour le développement durable du continent noir. On dit souvent dans la langue Fon qu’ “un chien de chasse bien aguerri ne laisse jamais le gibier lui échapper”. Autrement dit, l’Occident n’a aucun intérêt à nous voir libérer de ses griffes surtout à une période où la plupart des grandes puissances colonisatrices sont en sérieuses difficultés économiques. C’est à nous de nous défendre pour nous en défaire avec des moyens originaux

Cependant, les approches traditionnelles de solution suffiront-elles pour venir à bout des propositions très flatteuses des OGM ?

11-4 Approches scientifiques et techniques originales

11-4-1 Le mépris séculaire de l'Afrique par l'Occident

Nous venons de montrer l'importance et tout l'intérêt que les Africains ont à recourir aux savoirs et expériences endogènes pour contrer l'invasion des OGM en Afrique. Partant, certains auraient pu penser que nous allions nous en tenir à ces seules approches de solutions traditionnelles. Erreur, car comme l'a dit(Césaire, 1956) suite à ses critiques acerbes contre la colonisation dans son Discours sur le colonialisme :

Cela réglé, j'admets que mettre les civilisations différentes en contact les unes avec les autres est bien ; que marier des mondes différents est excellent, qu'une civilisation, quel que soit son génie intime, à se replier sur elle-même, s'étiole ; que l'échange est ici l'oxygène, et que la grande chance de l'Europe est d'avoir été un carrefour, et également été le lieu géométrique de toutes les idées, le réceptacle de toutes les philosophies, le lieu d'accueil de tous les sentiments en a fait le meilleur redistributeur d'énergie.¹³⁰

Cela sonne net. Le monde est complexe et le devient de plus en plus. Aucun pays, aucun Etat du monde ne peut vivre ou se développer en autarcie. Cette assertion est aussi bien valable dans les domaines économique, intellectuel que culturel. Dans tous les cas « ...une civilisation quel que soit son génie intime à se replier sur elle-même s'étiole... »

Soit ! Mais un problème fondamental reste posé ici avec beaucoup d'acuité comme l'a déjà posé le même Césaire : l'Occident colonial a-t-il véritablement mis ou met t-il réellement en contact ? Autrement, si contact il ya entre l'Occident et l'Afrique, ce contact est-il le meilleur ? En quoi ceci profite t-il au continent noir ? Si indispensables que puissent paraître les échanges internationaux, quelle orientation l'Afrique doit-elle désormais donner à ces échanges nord-sud surtout dans les domaines scientifiques et techniques ?

¹³⁰Aimé Césaire, *op cit.*,p. 9

11-4-2 La nécessité d'un nouvel ordre scientifique et technique pour l'Afrique

Dans une lettre adressée à Maurice Thorez en 1956, Aimé Césaire a souligné qu'« Il y a deux manières de se perdre : par ségrégation murée dans le particulier, ou par dilution dans l'universel. »¹³¹ L'Afrique s'est longtemps égarée par « ...dilution dans l'universel ». Malgré leurs énormes potentialités avérées dans plusieurs domaines de "connaissance scientifique", les Africains ont du mal à s'affirmer, à s'assumer pleinement. Aliénés qu'ils sont déjà jusqu'à la moelle des os, ils s'attendent souvent à la reconnaissance de l'autre son Alter égo Blanc.

11-4-2-1 Perspectives du développement de l'Afrique chez Cheik Anta Diop

C'est ce qu'a perçu à juste titre (C. A. Diop, 1979) : « Le poison culturel savamment inoculé dès la plus tendre enfance, est devenue partie intégrante de notre substance et se manifeste dans tous nos jugements. »¹³² A ce titre ce dernier dénonce également avec vigueur ceux qu'il appelle lui-même "les cosmopolites-scientistes-modernisants", cette catégorie d'Africains selon lesquels :

Fouiller dans les décombres du passé pour y trouver une civilisation africaine est une perte de temps devant l'urgence des problèmes de l'heure, une attitude pour le moins périmée. Nous devons nous couper de tout ce passé chaotique et barbare et rejoindre le monde moderne technique à la vitesse de l'électron. La planète va s'unifier : il faut se mettre à l'avant-garde du progrès. La science va bientôt

¹³¹A. Césaire, in P. J. Hountondji, *sur la "philosophie africaine" critique de l'ethnophilosophie*, Yaoundé, EDITIONS CLE, 1980, p. 11.

¹³²C. A. Diop, *NATIONS NÈGRES ET CULTURE. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui. Troisième édition* TOME 1, Paris, Présence Africaine, 1979, p. 15

résoudre tous les grands problèmes et rendra caduques ces préoccupations locales et accessoires.¹³³

Voilà comment certains intellectuels africains n'hésitent pas à fouler aux pieds leur propre histoire ou culture au nom de la civilisation occidentale de la technoscience. Selon cette classe d'intellectuels, pour toute forme de progrès en Afrique, il nous suffit de nous régler sur les pas de l'Occident déjà très avancé et civilisé et ce, en tournant définitivement dos au "passé chaotique et barbare" du continent noir. C'est là une préoccupation si troublante qu'il faut se garder de trop commenter : cela s'appelle simplement "aliénation culturelle" qui est l'un des principaux facteurs de domination et de sous-développement chronique de l'Afrique.

11-4-2-2 Godfrey Nzamujo sur les traces de Cheik Anta Diop

C'est ce même constat qu'a fait (Nzamujo, 2002) :

Certes, la colonisation a entraîné un pillage des ressources et des hommes avec une violence barbare qui laisse des traces, plusieurs générations après. Elle a engendré des habitudes négatives d'irresponsabilisation qui sont bien pires. C'est ce que nous appelons endoctrinement, nous ne pouvons plus vivre sans la colonisation, sans l'extérieur.... C'est souvent plus facile de se sentir victimes que de retrousser ses manches pour affronter la vie : sur ce point, l'Asie peut nous donner de bonnes leçons.¹³⁴

Ainsi, ce n'est pas que les Africains soient incapables de progrès même spectaculaires, d'inventions ou de découvertes originales susceptibles d'émerveiller le monde. Mais seulement, les pesanteurs historiques ou pour mieux dire, les conditionnements coloniaux qu'ils ont subis, d'une manière ou

¹³³Idem

¹³⁴G. Nzamujo, *Quand l'Afrique relève la tête*, Paris, ÉDITIONS DU CERF, 2002, p. 20

d'une autre, ne leur permettent pas de s'affirmer dans les recherches scientifiques, d'affirmer leur propre identité. Or pour sortir de ce pétrin, de cette malheureuse situation de dépendance, de cette aliénation sociale, culturelle, économique et scientifique ; les Africains doivent se ressaisir et prendre conscience de leur état d'arriération, retrouver leur vraie identité et relancer des recherches scientifiques et philosophiques à partir des sources ou données africaines, à partir également des critères spécifiques de validité ou de validation des résultats de leur recherche. Car comme l'a si bien souligné (C.A. Diop, 1979) : « Ce qui est indispensable à un peuple pour mieux orienter son évolution, c'est de connaître ses origines quelles qu'elles soient »¹³⁵

C'est d'ailleurs à ce retour aux sources, aux origines que C. A. Diop invite tous les chercheurs africains à se consacrer en donnant l'exemple lui-même à travers *Nations nègres et cultures*, *Antériorité des civilisations nègres, mythe ou vérité historique* et *Parenté génétique de l'Égyptien pharaonique et des langues négro-africaines* etc. Dans chacun de ses ouvrages, notre polyvalent égyptologue sénégalais a fait un travail scientifique très original et très remarquable de remise en cause osée – même si certains se sont employés à contester le caractère scientifique de bon nombre de ses affirmations – de nombreux préjugés coloniaux sur la race noire ou encore les multiples “négations scientifiques” des “chercheurs” coloniaux de toute forme de civilisation en Afrique. Il a opposé, de façon méthodique, aux arguties coloniales relatives à l'infériorité des Noirs par rapport aux Blancs, à l'absence totale de civilisation et de progrès en Afrique, des preuves historiques, archéologiques voire chimiques indéniables de l'antériorité de la civilisation égyptienne ou nègre aux civilisations occidentales. Beaucoup d'autres chercheurs Africains ont emboîté le pas à (C. A. Diop, sur la voie de l'effort. Nous ne pouvons pas les citer tous ici. Retenons seulement quelques uns.

¹³⁵C. A. Diop, *op cit.*, p. 19.

C'est le cas, entre autres, du docteur J. FAGLA Mèdékan, auteur de la découverte du médicament contre la maladie redoutable et héréditaire qu'est la drépanocytose. Ce dernier a montré par exemple que la vaccination contre la variole a commencé depuis des siècles dans les couvents de Sakpata – dieu de la terre ou de la variole chez les Fon et les Nago du Bénin – avant les travaux de Louis Pasteur (que l'Occident présente souvent comme l'inventeur du vaccin) sur la rage, qui ne date que du 19ème siècle. Faisons remarquer que les adeptes ou les initiés de ce couvent Sakpata ne souffrent presque jamais de cette maladie redoutable. Tout ceci grâce à la bonne maîtrise des connaissances de plantes ou phytosanitaires. Le succès des travaux de recherches du Dr FAGLA Mèdékan est dû à ses recours réguliers et raisonnables aux savoirs endogènes ou indigènes des plantes dont le traitement du principe actif dans des conditions requises donne souvent des résultats insoupçonnables.

Beaucoup d'autres chercheurs africains ou béninois ont connu également des succès du genre même plus éclatants.

Nous n'en voulons pour preuve que les succès internationaux de V. AGON dont les médicaments Api-palu et Api viral ont été brevetés et ont ensuite reçu des palmes d'or à Genève, en Suisse en 2009. Cet inventeur béninois est lui aussi parti des connaissances phytothérapeutiques de nos aïeux pour réaliser son exploit. Il venait également de gagner, en cette année 2014, le prix de palme d'or mondiale de Propriété Intellectuelle.

De nombreux d'autres génies béninois ont produit également des connaissances ou des expériences extraordinaires, merveilleuses surtout phytosanitaires. Nous voulons parler ici de P. Dossou-Yovo qui est une grande référence nationale voire internationale en matière de connaissances phytosanitaires ou phytothérapeutiques.

J. PLIYA est également une icône vivante dans ces secteurs sus cités.

Un autre cas qui nous intéresse ici est celui de D. K. AZA qui fait un bon travail plus particulièrement dans le domaine de Fa ou la géomancie. Il convient de mentionner que les chercheurs kényans et surtout nigériens ont beaucoup d'exploits dans ce domaine de recherches endogènes.

Ce sont là des prouesses qui font certainement honneur à toute l'Afrique. Toutefois, ces exploits scientifiques individuels et isolés aussi admirables et merveilleux qu'ils puissent être, ne font véritablement pas le poids face à l'étendue des recherches scientifiques de l'Occident fortement sous-tendues aujourd'hui par le capitalisme sans scrupule et des technologies bien orientées et fort intéressées.

11-4-2-3 Quelques suggestions pour la relance scientifique de l'Afrique

En réalité, la renaissance scientifique que nous envisageons ici doit obéir à des exigences capitales que sont entre autres :

- L'identification des grands chercheurs africains ;
- De puissants réseaux de solidarité de chercheurs africains (toutes disciplines confondues) ;
- L'état des lieux des recherches scientifiques en Afrique ;
- Une nouvelle politique de grande envergure de recherches scientifiques en Afrique ;
- L'élaboration de nouveaux critères de validité ou de validation des résultats de la connaissance scientifique pour le continent noir ;
- La décolonisation des paradigmes coloniaux ou des mentalités coloniales ;

- Une politique cohérente de financement de recherches scientifiques et techniques par les États africains et surtout par des communautés régionales ou par des fonds ad' hoc au plan continental;
- Une vaste politique d'encouragement ou de décoration des auteurs d'innovation scientifiques et techniques en Afrique ;
- Une politique de construction et d'équipement de grands laboratoires ultramodernes en Afrique ;

Voilà quelques pistes pour la renaissance scientifique en Afrique que nous avons envisagées pour contrer un temps soi peu l'offensive ou la domination de la techno science occidentale faite de toute forme de tricherie.

Cependant, cette renaissance scientifique ne peut se réaliser effectivement et valablement qu'avec des partenariats fondés sur les principes d'égalité, de respect mutuel et d'intérêts réciproques. Mais également et surtout avec une véritable Union Africaine à la naissance de laquelle tous les Africains épris d'indépendance, de développement durable, doivent activement participer.

Puisqu'en vérité, « Il nous faut éviter à tout prix de dépendre des autres plus qu'ils ne dépendent de nous, car il s'ensuivrait automatiquement des liens unilatéraux de colonisation et d'exploitation. C'est ce qui rend impérieuse l'idée de Fédération de tous les Etats Noirs du continent. »¹³⁶

En attendant de revenir plus amplement sur la question de la nécessaire Union Africaine, essayons de réfléchir sur comment on peut examiner sérieusement un nouvel ordre agricole en Afrique susceptible de propulser un véritable développement endogène et surtout durable pour le continent noir.

¹³⁶Cheik Anta Diop, *NATIONS NÈGRES ET CULTURE*, op cit., p. 21.

11-5 Nécessité d'un nouvel ordre agricole en Afrique

Le monde en général et l'Afrique en particulier ont pendant longtemps fait l'expérience de l'agriculture conventionnelle qui se cultive principalement à base de pesticides et maintenant d'OGM– insecticide, herbicide, fongicide, plantes transgéniques – qui se révèlent de plus en plus désastreux aussi bien pour l'environnement que pour la santé animale et humaine. Il convient alors de révolutionner ce mode agricole pour instaurer un nouvel ordre agricole sur le continent noir.

11-5-1 Rappel des maux qui minent le secteur agroalimentaire en Afrique et approches de solution

Nul n'ignore que l'agriculture est la principale activité en Afrique qui occupe au moins 75% des populations actives. Mais comme nous le montrons tout au de nos travaux, cette agriculture reste paradoxalement un secteur assez négligeable dans la plupart des pays africains. Elle ne participe en général qu'à 30% à peine du PIB. Et pourtant elle bénéficie de la faveur d'un climat tropical et humide ainsi que d'immenses terres arables même si des handicaps n'y manquent pas. S'il en est ainsi, pourquoi le continent noir est-il confronté à de si énormes difficultés dans le secteur agricole à rendement aussi dérisoire ?

Comment comprendre que la famine sévit dans la plupart des Etats africains où l'écrasante majorité des populations se retrouve paradoxalement dans la paysannerie ? Voilà des préoccupations qui incitent à revisiter de fond en comble les politiques agricoles en Afrique.

Il faut faire remarquer que lorsqu'on jette un regard attentif sur le secteur agroalimentaire en Afrique, on se rend vite compte que celui-ci est miné par

plusieurs maux qui freinent considérablement son essor ou son expansion et sa performance. Ces maux ont pour noms :

11 -5-1-1 Un mode archaïque de production

Nul n'ignore qu'en Afrique, l'agriculture est l'activité dominante qui occupe entre 70 et 80% des populations actives. Mais malheureusement, il faut rappeler que cette activité aussi importante s'exerce encore dans une large mesure de façon archaïque ou traditionnelle. En effet, la plupart des paysans africains sont à la daba et à la houe qui sont des instruments antiques ou médiévaux ne répondant plus aux besoins combien énormes de nos jours en alimentation. Il faut revoir complètement, ce vieux mode de production sans perdre de vue certaines de nos réalités culturelles.

11-5-1-2 L'absence criarde de mécanisation agricole

C'est aujourd'hui une évidence que le secteur agroalimentaire souffre cruellement de mécanisation. C'est ce que nous venions de sous-entendre au premier point. Nos paysans, dans leur grande majorité, s'échinent, se ploient et suent à longueur de journée au soleil, sous la pluie pour une agriculture à très faible rendement, faute d'une mécanisation réfléchie et bien maîtrisée. La mécanisation proposée doit avant tout s'appuyer sur les ressources intérieures. Dans ce cadre, l'Afrique dispose d'énormes potentialités insoupçonnables.

Dans les universités ou plus précisément dans les facultés de sciences agronomiques beaucoup de travaux de recherches importants restent malheureusement inexploités. Dès lors, il urge de mettre sur pieds des banques de données agricoles dans ces facultés et un système continental d'exploitation efficiente de toutes les découvertes ou inventions dans le secteur.

Mais en attendant, nous devons revoir les programmes de formation universitaire en agroalimentaire.

Figure N° 14 : Deux paysans du village de Sovlègni dans la commune de Djidja, l'un binant, l'autre semant sur un mode archaïque, moyenâgeux.



Photo prise par Sosthène ADJAKIDJE, le 30 Juin 2012. Elle montre les difficultés des braves paysans béninois qui, à l'instar de leurs collègues des autres pays africains, travaillent péniblement avec des moyens de production archaïques pour nourrir les populations.

Figure N° 15 : Adjakidjè Sosthène conduit, avec un guide du nom de Hounmanakan Ekinoxé au milieu, sur la moto d'un paysan du village Sovlègni vers le site de recherche.



11-5-1-3 Formation supérieure agronomique mal orientée

Il n'est un secret pour personne que la plupart des facultés de sciences agronomiques, très mal installées (souvent dans les villes universitaires loin des champs d'expérimentation même on note quelque évolution aujourd'hui au Bénin et ailleurs) produisent des cadres agronomes au col blanc qui ont paradoxalement une forte vocation de travailler dans les bureaux climatisés des grandes villes. Ceux-ci dédaignent généralement les pratiques champêtres ou pour mieux dire agronomiques pour lesquelles ils sont formés. Pire, dans leurs tournées d'inspections dans les milieux ruraux souvent très coûteuses pour les Etats africains, ils observent avec mépris ou plutôt avec une condescendance déroutante, les pauvres paysans dont ils exploitent, détournent les faibles rendements dans l'achat des 4x4 ou autres articles hauts de gamme.

A cet effet, il faut procéder le plus rapidement possible à la délocalisation des facultés des sciences agronomiques en l'occurrence celle de l'UPAR et surtout de l'UAC:

- décoloniser les mentalités des cadres agronomes souvent accrochés aux luxueux bureaux des grandes villes.
- doter les facultés des sciences agronomiques de moyens constants pouvant leur faciliter les recherches scientifiques et technologiques applicables à court, à moyen et à long termes
- faire des ingénieurs agronomes de véritables fermiers ou producteurs disposant de vastes étendues de fermes etc.

11-5-1-4 Mauvaises politiques agricoles dans les Etats africains

Comme nous l'avons souligné plus haut, tout porte à croire que la plupart des Etats africains ne font pas de l'agriculture une préoccupation majeure. Les gouvernements africains semblent tous ignorer le poids que pourrait prendre le secteur agronomique dans l'économie de leurs Etats ou encore dans le développement socioéconomique. Des statistiques témoignent de façon éloquente la négligence coupable et suicidaire dont fait objet ce secteur en Afrique. Tenez, avec plus de 70% de populations paysannes, le secteur tertiaire ne contribue qu'à peine 30% du PIB dans le meilleur des cas. L'Afrique subsaharienne est la seule région du monde où la malnutrition n'a pas diminué depuis plus d'une quarantaine d'années. Ainsi, de 90 millions seulement en 1970, les personnes malnutries sont passées à 225 millions en 2008 avec une augmentation de plus de 100 millions d'ici 2015. Comment peut-on expliquer cette catastrophe humanitaire dans un continent à très fortes populations paysannes autrement que par le manque de considération d'un secteur aussi vital qu'est le secteur agricole de la part des Etats ou de gouvernements africains ?

Pire, tout le monde sait que le riz indopakistanaï, le maïs américain, *marque* (only for dog) et d'autres produits agricoles faits d'OGM inondent les marchés africains au détriment des fermiers du continent. C'est ce qui explique l'engouement, le mirage de bon nombre de gouvernements ou d'Etats africains pour les produits très nocifs d'OGM.

Il est temps voire il urge que les Etats africains fassent de l'agroalimentaire le poumon de développement socio-économique et de l'autosuffisance alimentaire au sein du continent. Mais pour y parvenir, nous suggérons aux Etats ou aux gouvernements africains de satisfaire aux préalables ci-après :

- ❖ mettre fin à la corruption et au détournement de deniers publics ;

- ❖ réserver dans les budgets nationaux une part minimale de 12% pour le développement agroalimentaire
- ❖ nouer des partenariats solides d'égalité et de respect mutuel notamment avec les pays d'Amérique latine ou d'Asie pour une technologie mieux adaptée au contexte africain
- ❖ doter le secteur agroalimentaire de budgets substantiels pouvant faciliter les recherches et les innovations technologiques
- ❖ procéder à la délocalisation des facultés agronomiques se trouvant dans les centres villes pour les installer en rase campagne et faire de nos étudiants en agronomie et de nos ingénieurs agronomes de véritables acteurs du développement agroalimentaire sans OGM.

Tout ceci ne peut se réaliser qu'à condition que les Etats africains se débarrassent de leur micro nationalisme pour aller immédiatement à l'unité africaine formant un vaste marché économique.

11-5-1-5 Le manque d'organisation de la paysannerie africaine

Analphabètes dans leur grande majorité, les paysans africains ont du mal à s'organiser, à constituer de grands lobbies pour défendre leurs intérêts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs Etats. En conséquence, ils sont confrontés à de multiples difficultés qui ont pour noms :

- L'exploitation et la corruption dont ils sont victimes de la part des lettrés, cadres d'agronomie ou intellectuels impliqués en aval dans le secteur agricole ;
- difficile écoulement ou de commercialisation de leurs produits surtout rentiers sur le marché international ;
- détérioration des termes de l'échange ;
- agriculture traditionnelle peu rentable ;

- endettement dû au coût et à la qualité des intrants agricoles ;
- rude concurrence des produits agroalimentaires occidentaux subventionnés ;
- le non respect bafouant les clauses de l'organisation mondiale du commerce (OMC) par les grandes puissances mondiales etc.

Pour pallier ces difficultés, il convient de prendre des mesures ci-après :

- ❖ procéder rapidement à l'alphabétisation des adultes du monde rural ;
- ❖ inciter les parents paysans à la scolarisation systématique de leurs progénitures ;
- ❖ procéder à la réfection et à l'amélioration régulière des pistes rurales ;
- ❖ démanteler tous les réseaux mafieux d'exploitation du travail des producteurs agricoles ;
- ❖ développer les milieux ruraux ou les campagnes en y créant des infrastructures adéquates – énergie courantes, écoles, centres de loisirs, hydrauliques rurales etc. –
- ❖ réorganisation du monde rural qu'il faut doter d'informations suffisantes appropriées et favorables à leur éveil ;
- ❖ former le monde rural à la technologie moderne ;
- ❖ faire travailler le producteur agricole en réseaux etc.

Il convient de retenir qu'en réalité, rien de durable ne peut véritablement prospérer dans ce domaine sans l'union africaine dont la nécessité saute aujourd'hui à l'œil face à la mondialisation univoque ou seulement profitable à l'Occident capitaliste.

11-5-1-6 Déversement d'intrants agricoles de qualité douteuse et aux coûts prohibitifs

L'une des difficultés majeures que connaît souvent l'agriculture africaine est liée à l'utilisation excessive des intrants agricoles constitués, entre autres, des

semences, de divers produits chimiques etc. Ces intrants censés améliorer le rendement ou la productivité agricole sont très souvent source de corruption, de mafia internationale. En fait, les intrants agricoles sont une affaire de gros sous et les circuits de commercialisation ou d'approvisionnement de ces produits sont si fermés que seuls les sommités des "opérateurs économiques" ou un cartel d'hommes d'affaires qui font la pluie et le beau temps ou qui exercent souvent des sortes de chantage sur les gouvernants ou responsables politiques parfois complices de cette mafia internationale au détriment des pauvres paysans, y ont accès. Conséquences : distribution, par moments pour ne pas dire souvent, des intrants de très mauvaises qualités rendant nuls les efforts des producteurs, détruisant l'environnement et accroissant constamment le paupérisme du monde rural déjà mal organisé.

Actuellement, ce sont des organismes génétiquement modifiés qu'on tente d'imposer à l'Afrique par tous les moyens ou par toutes les pressions pour donner le coup de grâce au continent noir.

Dans ces conditions, nous suggérons :

- ❖ de créer et d'équiper convenablement de vastes laboratoires biochimiques capables de fabriquer toute sorte d'intrants agricoles. Les Africains ont bien sûr des compétences pour cela.
- ❖ de généraliser le très récent modèle burkinabé qui a consisté à utiliser, comme engrais biochimique naturel, des bouses, des excréments humains transformés en intrants agricoles bien adaptés aux réalités culturelles africaines. Ce qui a donné des résultats inattendus ou extraordinaires.

Une initiative similaire s'observe également au Mali actuellement avec un vaste chantier de production et d'utilisation d'engrais organiques à partir des déchets ménagers faisant ainsi d'une pierre deux coups – faire une bonne gestion des ordures dans villes et trouver de fertilisants naturels à coût réduit –

- ❖ de réduire au strict minimum, les intrants agricoles d'outre-mer.
- ❖ de généraliser et d'intensifier les études pédologiques pour déterminer toujours la culture qui correspond à chaque sol d'exploitation agricole etc.

11-5-1-7 Cultures de rente mal maîtrisées

Voilà un autre frein à l'émergence du secteur agricole en Afrique. Faisons d'abord remarquer que la culture de rente désigne ici l'ensemble des activités agricoles génératrices de revenus substantiels. Il s'agit notamment de cultures destinées à l'exportation à la différence des cultures vivrières, en l'occurrence, le coton, l'ananas, le café, le cacao, la banane etc.

Ces cultures sont, comme nous l'avons souligné supra, privilégiées au détriment des cultures vivrières et rencontrent d'énormes écueils plus particulièrement au sujet de leur commercialisation.

Il faut mentionner que le premier écueil dans ce domaine est relatif à la non maîtrise, par les Africains des coûts mondiaux de transaction des produits desdites cultures. En fait, un paradoxe s'observe ici comme ailleurs dans les rapports Nord-Sud. Contrairement aux notions élémentaires de la loi du marché, le vendeur africain (le producteur) se voit simplement imposer, par les grandes puissances mondiales appelées G8 ou G20 dans le meilleur des cas, le coût de ses marchandises et les diverses clauses de l'échange sur le dos des offrants. Cette situation est souvent responsable de ce que l'on appelle la détérioration des termes de l'échange toujours en défaveur des pays en développement ou pauvres que sont globalement ceux du continent noir.

En un mot, les Etats africains et par ricochet la paysannerie africaine sont très lésés dans les échanges internationaux surtout par rapport aux cultures de rente qui alimentent principalement les industries occidentales.

A cet effet, nous envisageons plusieurs approches de solution. A savoir :

- ❖ développer les industries de transformation des produits agricoles en produits finis
- ❖ aller vite à l'union africaine afin de négocier plus efficacement d'une seule voix au sein d'un marché unique de l'Afrique.
- ❖ développer davantage les relations de coopération et d'échange sud-sud en facilitant de mieux en mieux la circulation des biens et des personnes etc.

En définitive, nous retenons que le secteur agricole souffre de plusieurs maux qui ont pour noms : L'inorganisation du monde paysan ; l'absence ou l'insuffisance criarde de mécanisation agricole ; l'exploitation des paysans africains par des lettrés, cadres agronomes ou autres intellectuels impliqués en aval dans le secteur agricole ; difficile écoulement ou de commercialisation de leurs produits surtout rentiers sur le marché international ; détérioration des termes de l'échange ; endettement dû au coût et à la qualité des intrants agricoles ; rude concurrence des produits agroalimentaires occidentaux subventionnés etc. Face à cette kyrielle de problèmes agricoles, nous avons suggéré des approches de solution allant de l'alphabétisation accélérée des adultes du monde rural à la réorganisation du monde rural doté d'informations suffisantes appropriées et favorables à son éveil en passant par la formation de ce monde rural à la technologie moderne adaptée au contexte africain ; l'incitation des parents paysans à la scolarisation systématique de leurs progénitures ; la réfection et l'amélioration régulière des pistes rurales ; démantèlement de tous les réseaux mafieux d'exploitation du travail des producteurs agricoles ; le développement des milieux ruraux ou des campagnes

en y créant des infrastructures adéquates – énergie courantes, écoles, centres de loisirs, hydrauliques rurales etc. –

Voilà, de façon schématique, quelques unes des approches de solution que nous avons envisagées pour pallier les maux qui minent le secteur agroalimentaire et pour combattre surtout l’offensive des promoteurs des OGM en Afrique. Toutefois, les modèles qui retiennent le plus notre attention et qui méritent d’être exposés à titre d’exemple, sont ceux de Songhaï de Godfrey Nzamujo et de la ‘‘maison du paysan’’ de Michel Babadjilé que devra appuyer l’Union Africaine de plus en plus indispensable aujourd’hui. Toutes choses que nous allons essayer d’analyser maintenant.

CHAPITRE 12 :
MODELES DE SONGHAÏ, DE LA « MAISON DU PAYSAN »
ET L'UNION AFRICAINE :
TROIS APPROCHES DE SOLUTION
POUR L'ESSOR DE L'AGROALIMENTAIRE
ET POUR DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Il ne fait aucun doute, l'Afrique est un continent du tiers monde, un continent pauvre qui a été victime, pendant plusieurs siècles, de l'esclavage, de la colonisation et actuellement de la recolonisation. L'influence de ces faits historiques sur les Africains est certainement grande. Comme nous l'avons dit plus haut, la colonisation n'est que prolongement de l'esclavage, un modèle de domination mieux adapté à l'évolution historique de l'époque marquée notamment par l'abolition de ce commerce triangulaire et par l'avènement et le développement des industries. Mais il convient de faire remarquer que l'impact de la colonisation a été et demeure particulièrement déterminant sur les Africains et le développement du continent noir. La colonisation a forgé, surtout à travers son Ecole, les mentalités des intellectuels noirs sur plusieurs générations de telle sorte que pour beaucoup d'entre eux les modèles occidentaux sont souvent considérés, en toutes choses, comme les meilleurs que le monde ait jamais connus. Dans ces conditions, la plupart des cadres de conception souffrent en permanence d'un complexe d'infériorité très prononcé qui les prive d'esprit d'inventivité et de créativité, dommageable pour le développement du continent. Il est temps, même grand temps que les cadres africains décolonisent leurs mentalités en opérant une certaine rupture avec les schèmes coloniaux pour devenir ce que Nzamujo a appelé des porte-greffes et non des greffons. Autrement dit, les cadres africains doivent cesser d'être de simples consommateurs ou reproducteurs de la science et de la technologie occidentales en fondant celles-ci dans leurs cultures et leur environnement afin

d'en faire des productions originales ou mieux adaptées à leurs racines, donc à l'environnement africain.

C'est dans cette logique que nous nous intéressons à certains intellectuels africains comme les agronomes Nzamujo – promoteur du projet Songhai – et Babadjidé – initiateur de la 'maison du paysan' – dont nous nous proposons d'examiner ici cas par cas l'essentiel.

12-1 Le modèle agroalimentaire de Songhaï une solution originale aux problèmes cruciaux du développement en Afrique

Songhaï, un véritable modèle porteur du développement socio-économique en Afrique subsaharienne, est une vaste entreprise agroalimentaire initiée par le nigérien dominicain Nzamujo.

Retenons que Nzamujo a une formation initiale d'agronomie. A cela, ce dernier a ajouté d'autres formations universitaires en économie et informatique dans l'Etat de Californie aux Etats-Unis.

Songhaï a vu le jour le 5 octobre 1985 dans une banlieue de Porto-Novo appelée Wando avec de nobles ambitions qui vont en se renforçant.

Mais en réalité, quels intérêts l'entreprise Songhaï présente t-elle pour l'Afrique ? Ou bien encore, en quoi cette entreprise constitue t-elle une approche de solution pour la question de l'autosuffisance alimentaire en Afrique en général et au Bénin en particulier ?

Figure N° 16 : Un exemple de production biologique sans le moindre recours aux pesticides destructeurs de l'environnement et aux OGM dans la ferme de Songhai sise à Wando, une banlieue de Porto-Novo



Figure prise le 12/09/2012 par Sosthène ADJAKIDJE dans la maison Songhaï. Cette image annonce le bon rendement des plantes bio à l'intérieur de la ferme

Figure N° 17 : Une des piscicultures de la ferme de Songhaï, sise à Wando, une banlieue de Porto-Novo où l'on pratique une agriculture intégrée, adoptant le principe de Lavoisier selon lequel : « Rien ne se perd. Rien ne se crée. Tout se transforme. »



12-1-1/ Les enjeux de songhaï pour l'Afrique et pour le Bénin en particulier

Il faut signaler que l'objectif principal du Songhaï est de relancer le développement socio-économique de l'Afrique à partir d'un secteur agroalimentaire intégré et propre au continent noir mais qui sera intelligemment riche de tous apports technologiques internationaux.

Ainsi, Songhaï a bien compris les enjeux du développement socioéconomique et a reconnu à l'agriculture sa juste valeur ou tout son poids dans l'amorce de ce développement socioéconomique. Il se convainc de ce que « l'agriculture pourrait donc bien devenir le gisement d'emplois le plus prometteur »¹³⁷, dans une Afrique qui est aujourd'hui un monde en péril, dans une Afrique où les multiples plans du développement socioéconomique souvent fondés essentiellement sur une perspective d'assistanat, sur une politique de mains tendues, ont largement montré leurs limites. Ce qui caractérise le plus Songhaï, c'est une philosophie réaliste basée beaucoup plus sur la pratique, sur les actes concrets que sur la théorie, sur les beaux projets ou sur les plans d'actions mirobolants souvent irréalisables. Il reconnaît à juste titre que le passage de la vision à l'acte, de la théorie à la pratique n'est pas chose du tout aisée. C'est un passage souvent marqué par une tension permanente qui exige un constant réajustement ou une constante adaptation de la théorie à la pratique, de la vision à l'acte qui prend en compte la force de l'adversité, de l'opposition voire de la méchanceté humaine. Ainsi, « Songhaï est d'abord un acte de foi dans la valeur du travail agricole et plus généralement dans la valorisation du travail dans une société qui rêve plus souvent de consommer ce qui est à la mode chez les Européens et d'avoir un emploi de fonctionnaire »¹³⁸

¹³⁷G. Nzamujo *op cit.*, p.7.

¹³⁸Godfrey Nzamujo *op cit.*, p. 71.

Songhaï pratique en fait, une agriculture intégrée qui constitue un tout où l'élevage se nourrit, dans la même ferme, des produits de l'agriculture qui se développe ou s'enrichit à son tour, des éléments de l'élevage.

Il s'inscrit dans une dynamique à la fois économique, institutionnelle et surtout personnelle où

L'évaluation doit être au service de l'évolution » et où « les outils utilisés (...) mettent l'accent sur des processus et non sur les résultats définitifs. Il s'agit de considérer toutes choses comme un processus de transformation et non comme un produit fini, quand l'humain est en cause, rien n'est jamais achevé.¹³⁹

Dans cette perspective, songhaï fait de ses fermiers de véritables entrepreneurs capables d'inventer de nouveaux créneaux à partir de leur expérience.

12-1-2 Les différents types de formation au Songhaï

Songhaï met un accent particulier sur la formation pratique dont le projet pédagogique peut se résumer en cette formule fort intéressante : «...aider chacun à prendre le volant, à conduire son entreprise et être au service de la dynamisation de sa région »¹⁴⁰. Bref, il s'agit d'une véritable formation fondée sur une pédagogie d'innovations sans cesse renouvelées. Cette formation se structure autour de trois niveaux principaux.

¹³⁹Godfrey Nzamujo *op cit.*, pp. 76-77

¹⁴⁰G. Nzamujo *op cit.*, p. 82

Figure N° 18 : Un jeune en formation à Songhaï expliquant à notre équipe de visite les modalités de transformation des produits agricoles de la ferme.



Photo de Sosthène ADJAKIDJE, prise le 12/09/2012 présentant un jeune apprenant en formation dans la ferme de Songhaï sise à Wando, une banlieue de Porto-Novo. Ce jeune apprenant donne à notre équipe de visiteurs des explications sur les activités agro alimentaires du projet Songhaï

Figure N°19 : Un modèle original d'élevage produisant quasi instantanément des centaines de poussins, de canetons, de pintadeaux etc. dans la ferme de Songhaï



❖ **Le premier niveau** s'occupe de la :

formation de jeunes élèves fermiers aux techniques de production animale et végétale, de transformation des produits, mécanique agricole, artisanat (programme spécifiquement féminin), commercialisation, création et gestion d'entreprises à travers les ateliers de production de Songhaï, le tout complété d'une formation humaine de base (comportements, prise de responsabilité, courage, valeurs familiales et communautaires...) et d'un éveil à la compréhension du contexte socio-économique national et international¹⁴¹

❖ **Le niveau II** appelé encore réseau se préoccupe de la :

formation continue et l'accompagnement à la création et gestion d'une entreprise agricole (élaboration et suivi de dossiers personnels de création d'entreprise) et une mise en place progressive d'une dynamique socioculturelle en milieu rural à travers l'appropriation et l'adaptation des acquis du niveau I sur les terrains d'installation des fermiers et par rayonnement¹⁴².

❖ **Le niveau III,**

visé au renforcement des compétences pour promouvoir des cadres africains qui soient, au-delà de leur entreprise personnelle, de véritables entrepreneurs de développement, capables à la fois de former, d'animer, d'entraîner les communautés, de saisir toute opportunité nouvelle et de développer une pensée économique articulant tous les éléments d'un milieu...¹⁴³

Par ailleurs, les différentes formations de Songhaï tranchent nettement avec la conception d'une agronomie de projet, ou d'agronomes de bureau ou au col blanc. En fait, Songhaï a fait l'option de "valoriser la recherche aux pieds nus" et « il y a deux manières d'être un chercheur aux pieds nus »¹⁴⁴

¹⁴¹ Godfrey Nzamujo *op cit.*, p. 83

¹⁴² Idem.

¹⁴³ Ibidem, pp. 84-85

¹⁴⁴ Ibidem. p. 98

- « La première consiste à marcher avec les gens dans les villages pour retrouver les savoir-faire traditionnels, les méthodologies implicites, les trésors génétiques ancestraux.»¹⁴⁵
- « La seconde consiste à être pieds nus devant son microordinateur et à confronter son savoir à celui de la communauté internationale. Plus besoin de grands laboratoires trop onéreux pour l'Afrique... ni de costume cravate pour le chercheur. »¹⁴⁶

Ainsi, il urge de mettre définitivement fin à l'idée très répandue en Afrique selon laquelle « ... les diplômés africains pensent que revenir à l'agriculture est une insulte et une manière de se dénigrer... »¹⁴⁷

A ce sujet, Nzamujo Godfrey nous a gratifié d'un exemple assez troublant mais très révélateur du drame africain.

Il est question d'un ingénieur agronome qui dédaigne de se pencher pour faire des planches de jardinage à Songhaï et déclare à ceux qui osent lui demander ce "travail d'ouvrier agricole ou de subalterne" « Je n'ai pas fait six ans d'études pour travailler la terre mais pour vous commander ! »¹⁴⁸. C'est pourquoi nous avons insisté plus haut sur la délocalisation des facultés agronomiques des centres villes pour les installer en rase campagne. Car « au point où en est l'Afrique, il est urgent que les scientifiques deviennent eux-mêmes des paysans »¹⁴⁹

¹⁴⁵ Ibidem p. 98

¹⁴⁶ Ibidem p. 98

¹⁴⁷ Ibidem p. 98

¹⁴⁸ Ibidem p. 99

¹⁴⁹ Ibidem p. 98

12-1-3 Intéressante proposition de Songhaï pour le développement technologique en Afrique.

Au plan technologique, Songhaï a fait ici une proposition importante à notre humble avis. Intégrant la technologie extérieure dans son programme, Songhaï se propose d'en faire un greffage spécial qu'il appelle greffage technologique. Le principe défendu ici est clair. Il veut que les technologies soient préalablement définies par «... des personnes vivant en des lieux spécifiques selon leurs besoins spécifiques ». Ce principe, loin d'inciter les Africains à vivre en vase clos, en autarcie, les renvoie au contraire partout dans le monde entier chercher la science et la technologie et estime en conséquence que « le débat sur le choix entre les technologies importées ou locales est une perte de temps »¹⁵⁰. Mais attention ! Il n'est pas question d'accueillir sans discernement et sans réserve les technologies occidentales sur le sol africain. Il faut donc procéder à ce greffage technologique qui est une combinaison technologique qui utilise tout ce qui est valable dans le monde compte tenu du cadre complexe dans lequel se déroule une activité. Ce qu'il illustre en ces termes :

Si en arboriculture, un greffon est une pièce rapportée utilisée pour porter des fruits pour le porte-greffe, l'Afrique doit passer de l'Etat de greffon à celui de porte-greffe... Bien enracinée dans ses valeurs, l'Afrique pourra s'ouvrir et absorber à son profit et selon ses besoins, les techniques les plus performantes d'où qu'elles viennent, d'Asie, d'Europe ou d'un pays africain voisin.¹⁵¹

Autrement dit, le développement socio-économique d'un pays n'est jamais ni l'affaire de simple transfert technologique, ni l'affaire d'une quantité considérable de masse monétaire. Tout développement socio-économique doit tenir compte à la fois du :

- capital de l'environnement ;

¹⁵⁰ Ibidem, p. 94

¹⁵¹ Ibidem, p. 95

- capital humain et culturel ;
- capital social ;
- capital technologique ;
- capital financier qui, quant à lui, joue certainement un rôle important mais qui est loin d'être le seul facteur de développement. Les multiples aides financières chiffrées en termes de milliards de dollars ou d'euros sans effet significatif au profit de l'Afrique en sont un exemple éloquent.

En somme, décliné en réseau d'échanges et d'expériences et en centres agroalimentaires à plusieurs zones aussi bien en République du Bénin que dans beaucoup d'autres pays du continent noir, Songhaï est une vaste entreprise qui se résout de plus en plus à sortir l'Afrique de la pauvreté à partir du secteur agroalimentaire bien structuré et mieux adapté aux réalités et aux valeurs africaines.

12-2 Le modèle agroalimentaire du village du paysan

Beaucoup de recherches agroalimentaires ou agropastorales se font en Afrique tout comme au Bénin soit pour développer telles ou telles variétés végétales ; soit pour accroître la productivité de tels ou tels produits. Au Bénin, on cite, entre autres, l'Institut national de recherches agricoles du Bénin (INRAB) à titre illustratif. Mais ce qui attire notre attention dans les cas du projet Songhaï de Godfrey Nzamujoet du village du paysan de Michel Babadjidé, c'est leur caractère révolutionnaire, original qui tranche nettement avec le formatage occidental séculaire. Selon le point que le journaliste Babylas a fait d'une interview accordée à Babadjidé sur la chaîne internationale de télévision *Africa24* le 13 février 2013, il est affirmé qu'A travers le concept révolutionnaire de "la maison du paysan", Michel Babadjidé, fermier vétérinaire atypique est en train

de provoquer une véritable révolution dans le secteur agricole national. En bouleversant des habitudes séculières, des règles immuables et des tabous pour proposer un modèle singulier qui pourrait assurer l'autosuffisance alimentaire à chaque ménage et à la nation toute entière, grâce à la généralisation de l'agriculture familiale.

12-2-1 A l'origine de la maison des paysans

Michel Babadjidé est un docteur vétérinaire. Du retour de sa formation il était confronté comme de nombreux Béninois de son temps (même jusqu'à présent), à des difficultés d'emploi dans les années 1990. Que faire dans ces conditions pour sortir d'affaire, pour s'auto employer, aider des milliers de paysans à vaincre la pauvreté et la misère ?

Dr. Babadjidé s'est mis à réfléchir. En tant que vétérinaire averti, il ne constate que le déclin de la productivité de l'agro pastoral. Ceci explique le fait, par exemple, que les poules qui pondaient jusqu'à quinze (15) ou vingt (20) œufs au temps de nos ancêtres, ne pondent aujourd'hui que difficilement dix (10). Pendant ce temps les paysans végètent dans une misère insupportable. Epris de l'élevage de mélange des espèces qui lui a été inspiré depuis les bancs de l'université par ce mode d'élevage que pratiquait son grand-père maternel tandis que sa formation universitaire le lui interdisait. Il s'est résolu à créer dans la ville de Lokossa en 2000, « 'La maison du paysan' » (qui) n'est rien d'autre que ce que devrait être la maison d'un vrai paysan. »

12-2-2 Description de 'la maison du paysan'

'La maison du paysan' est dans la ville de Lokossa, principale commune du département Mono sis à l'ouest du la République du Bénin. Elle se trouve à

quelques encablures de la Préfecture des départements Mono-Couffo, à gauche à 100m environ de la route inter-Etats qui mène à Abomey en passant par Dogbo, Azovè, Djakotomey – communes du département du Couffo – en quittant la ville de Lokossa. ‘La maison du paysan’ est située sur une parcelle d’environ 700m² qui se trouve sur le versant d’une sorte de vallon artificiel présentant un aspect si vulgaire que ça tranche nettement avec sa célébrité.

12-2-3 La particularité de ‘La maison du paysan’

Comme nous venons de voir à travers sa situation et sa description, ce n’est ni la grandeur ni la beauté qui font la particularité de ‘la maison du paysan’. Ce qui fait la spécificité de cette ‘maison du paysan’ est indéniablement son caractère révolutionnaire. En fait, si Michel Babadjidé se contentait des contenus de ses études universitaires pour installer sa petite et moyenne entreprise agro pastorale, il aurait agi dans l’anonymat total et resterait un illustre inconnu sans intérêt pour le grand public. En conséquence, ce Dr. vétérinaire, fermier de Lokossa a su adapter intelligemment la science des Blancs aux réalités africaines. Tel un cartésien africain, il a procédé par des remises en cause successives de certains stéréotypes de sa formation universitaire. Autrement dit, ce dernier a refusé d’appliquer sans discernement les enseignements reçus et a opéré certaines démarches révolutionnaires qui lui ont valu au départ adversité, animosité, moquerie, mise en quarantaine, mise au banc etc. de la part de ses collègues d’université attachés aux clichés occidentaux.

-Première révolution significative se note au niveau de l’élevage de diverses espèces mélangées. A cet effet, il convient de signaler qu’aux dires du promoteur de ‘la maison du paysan’ lui-même et selon nos enquêtes, ce mélange des espèces en élevage est formellement décommandé dans les grandes universités. Michel Babadjidé, s’inspirant du mode d’élevage de son grand père

maternel, a compris qu'un tel mono élevage ne convient pas dans le contexte africain et ne peut résoudre les multiples problèmes de misère et de pauvreté auxquels se trouve confronter le monde paysan. Ainsi 'la maison du paysan' élève ensemble poules, canards, dindes, porcs, pigeons, aulacodes, pintades, chèvres, chiens, lapins etc. Chose fort curieuse, toutes les espèces sus citées cohabitent et vivent dans une parfaite synergie, dans une harmonie exceptionnelle, mangeant dans les mêmes mangeoires de façon à la fois étonnante et admirable.

-Deuxième révolution significative. Il s'agit ici d'une technique de rentabilité élevée en agro pastoral. En réalité, sur les bancs de l'université, on leur a appris qu'il ne faut pas, dans l'élevage aviaire, mettre plus de cinq (5) poules à la disposition d'un coq pour la pondaison des œufs. Or, l'expérience a prouvé qu'aucun coq ne se satisfait de l'accouplement avec ce petit nombre de poules et en tant que tel, le coq perturbe les poules dans la couvaison normale de leurs œufs. Ce faisant, les poules détruisent plusieurs de leurs œufs avant leur éclosion, abandonnent parfois l'ensemble de la couvée. Ce qui ralentit énormément la production aviaire. Michel Babadjidé a tôt compris l'enjeu et a décidé de porter le ratio de poules à 10, puis à 12 et enfin à 15 pour un coq. Mieux, ce fermier particulier a "spécialisé" des poules tant dans la pondaison que dans la couvaison.

Toutes ces révolutions ainsi provoquées (et beaucoup d'autres encore) dans le secteur agro pastoral, ont conduit à des résultats spectaculaires qui font la renommée nationale et internationale de la 'maison du paysan'.

12-2-4 Des résultats convaincants de la ‘maison du paysan’

Pour mieux faire comprendre l'importance des résultats auxquels est parvenue l'initiative de Michel Babadjidé, il convient de faire le point de la situation d'élevage aviaire avant l'an 2000. Ce point procède d'une enquête réalisée dans trois différents arrondissements, auprès des ménages ruraux du Bénin plus précisément dans le mois de janvier 2000. L'enquête menée par Michel Babadjidé lui-même a montré,

que chacun de ces ménages (élevant 5 poules), perd en moyenne 70 à 90 œufs non éclos tous les ans de même qu'un minimum de 100 poussins de moins de 2 semaines d'âge. Pour un seul Arrondissement de 2000 ménages, la perte en poussins est estimée à plus de deux cent mille unités (200.000), soit une perte de plus de deux cent millions de francs (200 000 000 FCFA) sans compter que chaque année, la volaille traditionnelle et les petits ruminants payent un lourd tribut à la pseudo peste aviaire, au choléra aviaire, à la coccidiose, aux verminoses et à la peste des petits ruminants.

‘La maison du paysan’ représente une solution à ce qui convient d'appeler ‘la léthargie agropastorale’. Ainsi la ‘maison’ produit chaque année,

230 à 300 lapins à partir de 56 lapines mères ; 65 à 70 porcelets à partir de 3 truies locales qui n'ont rien à envier aux truies importées de race améliorée telle que la large white et le land race ; 200 à 210 aulacodes à partir de 20 femelles ; 2200 à 2300 poulets, pintades et dindons à partir de 20 poules locales, 50 pintades et 6 dindes. Sans oublier de nombreux pigeons qui par leur envol, jouent le rôle de ventilateurs naturels de la lapinière, de l'aulacoderie et de toute la maison du paysan.

De tels résultats de ‘La maison du paysan’ ne doivent surprendre aucun visiteur averti de ladite maison. Lors de notre visite du site, nous avons vu des poules couvrir jusqu'à 15 œufs mélangés (avec des œufs de pintade de dinde) ; des truies pesant plus de 135 kg mettant bas de très nombreux petits etc.

Néanmoins, ce qui est davantage intéressant est que Michel Babadjidé ne fait pas de ses expériences une exclusivité sans partage. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, l'un de ses objectifs principaux est d'aider les paysans à sortir de la misère toujours croissante alors que ceux-là disposent de nombreuses potentialités naturelles. A cet effet, il a établi tout un programme de formation pour la création et la vulgarisation des 'maisons du paysan' dont nous voulons présenter ici la substance.

12-2-5 Programme de formation de la 'maison du paysan'

'La maison du paysan' n'est pas du tout pour son initiateur une chasse gardée. Ce dernier est préoccupé par la vulgarisation de cette initiative déjà validée par l'Institut national de recherches agricoles du Bénin (INRAB) depuis 2012. Un programme de formation est bien conçu à ce sujet autour du thème ''Le réveil Agropastoral'' pour servir d'arme de mobilisation sociale et de lutte contre la misère paysanne.

12-2-5-1 Phase de sensibilisation et d'éveil

Objectif principal que vise ce programme de formation rurale est de réveiller les paysans et de les amener à se prendre effectivement en charge par des mécanismes naturels grâce à un module de sensibilisation intitulé: "La pauvreté n'est pas villageoise" à travers de nombreux villages du pays. Ce module permet également d'amener les paysans à devenir davantage conscient de l'état désastreux dans lequel ils se trouvent afin de passer à l'état d'abondance à l'image des richesses naturelles qui caractérisent leur milieu de vie.

La formation proprement dite est fondée sur une andragogie appropriée. Ainsi, est-il convenu de bien tenir compte de la disponibilité de ces apprenants d'un

genre particulier en les amenant à accepter de se faire former d'une manière pratique sur place, dans leur propre village. Aussi, cette andragogie permet-elle aux paysans de dérouler la séance par eux-mêmes par des jeux de rôles savamment agencés, entrecoupés par des exercices basés sur leur vécu quotidien. Mieux, la méthode ainsi utilisée permet d'établir un pont de confiance qui facilite des transmissions de toutes sortes de messages de développement et de progrès sous toutes les formes. Les premières séances de sensibilisation visent à montrer aux villageois les vraies causes de leur pauvreté endémique qui sont identifiées autour de quatre pôles principaux :

- ❖ La mauvaise utilisation des ressources naturelles ;
- ❖ L'individualisme ;
- ❖ La singerie ou le mimétisme ;
- ❖ L'acceptation de la fatalité.

12-2-5-2 Phase d'auto organisation des paysans et de renforcement des connaissances acquises.

A suite des toutes premières séances qui fixent les villageois sur les vraies raisons de leur misère et qui les remettent désormais en confiance, Ils s'organisent en groupes de 40 à 50 personnes afin de mieux s'imprégner des différentes séances de formation pratique en élevage et de les assimiler correctement. Ces phases de regroupements qui font suite aux séances de sensibilisation et d'éveil débouchent sur des séances de consolidation qui sont organisées pour renforcer les connaissances acquises et amener progressivement les éleveurs à la mise en commun des moyens pour passer aux phases d'application.

12-2-5-3 Phases d'application

Après la sensibilisation, la conscientisation et de formation en équipes des paysans, vient la phase de concrétisation de la 'maison du paysan'. Cette phase d'application est d'une grande importance mais requiert des appuis financiers et techniques ou tout simplement des mesures d'accompagnement. A savoir :

- un meilleur approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires,
- une meilleure couverture vaccinale de leur cheptel,
- un meilleur contact avec le vétérinaire pour une meilleure commercialisation de leurs produits en vue de rentabiliser leurs activités.

L'expérience a montré que généralement, ces séances de formation permettent, entre autres, aux paysans une réelle prise de conscience, une auto discipline, une ponctualité exemplaire aux séances. Mieux, les villageois formés s'organisent en clubs de tontine épargne où chaque éleveur cotise un minimum de trois cent (300) francs par semaine qui serviront à l'approvisionnement en intrants pour les différents groupements villageois et à la constitution d'épargnes préalables indispensables pour tout appui financier extérieur. A cette étape, de différents partenaires financiers, notamment l'Etat central, les ONG ad 'hoc etc., sont vivement sollicités.

12-2-6 Cohabitation harmonieuse des espèces animales ennemies : Leçons philosophiques à tirer pour l'espèce humaine

Lorsqu'on se rend dans la 'maison paysan', ce qui frappe le plus le premier visiteur ou le chercheur est indéniablement la vie en synergie, la cohabitation harmonieuse, la fédération des animaux qui sont non seulement des espèces différentes, mais également connus comme "ennemis" ou comme des proies des uns pour des autres. En effet, il est surprenant de voir des **chiens**, des

aulacodes, des lapins, des porcelets, des canards, des poussins et poules etc., vivre ensemble, manger ensemble dans la même mangeoire, dans la même auge. L'on sait au moins par expérience, que l'aulacode et le lapin sont des proies faciles pour le chien. Alors, comment en est-on arrivé à ce résultat inattendu ?

12-2-6-1 Processus de mise en commun des animaux de la 'maison du paysan'

Il est vrai que ce résultat n'est pas spontané. Il est l'aboutissement d'un travail d'expertise et d'audace de l'initiateur de la 'maison du paysan' qui a décidé de mettre en cause un certain nombre de clichés classiques pour les remplacer par des innovations majeures. Pour vaincre la résistance de certains de ces animaux à la cohabitation, le fermier les aurait tenus par le ventre en les obligeant de ne manger qu'ensemble et tout est vite rentré dans l'ordre. Dans tous les cas, les animaux sus cités vivent bien en parfaite harmonie, en synergie mangeant bien ensemble.

La question qui se pose est de savoir comment des animaux se sont si vite disciplinés, vite "fraternisés" alors que selon La Bruyère « De tout temps, les hommes, pour quelque morceau de terre de plus ou de moins, sont convenus entre eux de se dépouiller, se brûler, se tuer, s'égorger les uns les autres ;... » ?

Au regard des violences inouïes, des atrocités monstrueuses, des barbaries parmi les hommes – aux deux guerres mondiales, en Syrie, en Centre Afrique etc. - que rien ne saurait justifier, ne sommes-nous pas fondé à interpeler l'être humain, comme l'a fait ici ce même écrivain français du 17^{ème} siècle, sur sa prétention à être raisonnable tout en traitant les animaux de sauvages,

Figure N° 20 : Dr. Michel Babadjidé au milieu de ses espèces animales ‘fédérées’ dans ‘la maison du paysan’ au cœur de la ville de Lokossa.



Photo prise dans la "maison du paysan" indiquant la vie en parfaite harmonie de diverses espèces animales naturellement opposées voire ennemies.

Figure N° 21 : Dr. Michel Babadjidé au milieu d’une équipe de visiteurs des prouesses de la ‘maison du paysan’ où de différentes espèces animales parfois ennemies sont bien fédérées et vivent en harmonie.



Et vous autres qui êtes vous ? J’entends corner sans cesse à mes oreilles : *l’homme est un animal raisonnable* ; qui vous a passé cette définition ? Sont-ce les loups, les singes et les lions, ou si vous vous l’êtes accordée à vous-mêmes ? C’est déjà une chose plaisante que vous donniez aux animaux, vos confrères, ce qu’il y a de pire, pour prendre pour vous ce qu’il y a de meilleur ?

C'est là une question assez bouleversante, mais qui mérite d'être posée plus aujourd'hui qu'au siècle de La Bruyère surtout lorsque l'on observe impuissant toute la brutalité, la férocité qui caractérisent de nos jours l'«homme civilisé». En fait, au nom de quoi peut-on justifier les boucheries qu'ont générées les guerres en Irak, en Libye et surtout en Syrie où l'on enregistre déjà près de cent cinquante mille pertes en vies humaines en trois années d'affilée de conflits ? Comment expliquer qu'en Soudan du Sud, en Centrafrique etc., on tue plus facilement des hommes que des mouches ? Il va alors de soi qu'

A en juger par l'âpreté de l'attaque des plus petits et des moins grands par les super-grands tant sur les plans militaire, politique qu'économique, on est fondé à affirmer que le niveau d'évolution de l'esprit humain n'équivaut en rien à l'image élogieuse que semblent abusivement nous donner les merveilles de notre science et de notre technologie.¹⁵²

Ainsi, tout porte à croire que l'humanité – nous n'osons même pas parler de la civilisation – est maintenant en net recul par rapport aux vraies valeurs de la civilisation. Il y a véritablement lieu de s'inquiéter des *Valeurs animales de la civilisation*. Mieux, à la lumière de la cohabitation harmonieuse, de la vie en synergie des animaux de 'la maison du paysan', on peut être tenté d'inverser le titre de l'ouvrage sus cité de (Nouhouayi, 1996) en parlant, avec gravité, des '*valeurs humaines de l'animalité*'. L'écrivain français, La Bruyère a déjà semblé aller dans ce sens en se demandant, de façon pathétique, depuis le 17^{ème} siècle, si l'homme n'est pas en réalité moins raisonnable que les animaux sauvages. Peut-être, évoquons-nous l'idée chère à Jean Jacques Rousseau pour couvrir nos tares en rejetant tous le tort sur nos sociétés : « l'homme naît bon. La

¹⁵² A. J. Nouhouayi, *Valeurs animales de la civilisation*. (Quand Oméga devient Gamma), Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 1996, p. 77

société le corrompt. »¹⁵³ Qu'il nous soit permis de reproduire l'intégralité du texte de La Bruyère à ce sujet pour fixer les esprits de nos sociétés actuelles, où l'argent semble avoir plus de valeur que l'homme, où on est prêt à vendre, voire tuer son propre enfant pour se faire simplement de l'argent et où l'on peut sacrifier la vie des millions de personnes – en leur vendant des aliments toxiques – juste pour une idéologie fondée sur la plus-value, sur le maximum de profit.

La guerre a pour elle l'antiquité ; elle a été dans tous les siècles : on l'a toujours vue remplir le monde de veuves et d'orphelins, épuiser les familles d'héritiers, et faire périr les frères à une même bataille...

De tout temps, les hommes, pour quelque morceau de terre de plus ou de moins, sont convenus entre eux de se dépouiller, se brûler, se tuer, s'égorger les uns les autres ; et, pour le faire plus ingénieusement et avec plus de sûreté, ils ont inventé de belles règles qu'on appelle l'art militaire ; ils ont attaché à la pratique de ces règles la gloire ou la plus solide réputation ; et ils ont depuis enchéri de siècle en siècle sur la manière de se détruire réciproquement. De l'injustice des premiers hommes comme de son unique source est venue la guerre, ainsi que la nécessité où ils se sont trouvés de se donner des maîtres qui fixassent leurs droits et leurs prétentions. Si, content du sien, on eût pu s'abstenir du bien de ses voisins, on avait pour toujours la paix et la liberté.

Petits hommes hauts de six pieds, tout au plus de sept, qui vous enfermez aux foires comme géants, et comme des pièces rares dont il faut acheter la vue, dès que vous allez jusques à huit pieds ; qui vous donnez sans pudeur de la *hautesse* et de l'*éminence*, qui est tout ce que l'on pourrait accorder à ses montagnes voisines du ciel et qui voient les images se former au-dessous d'elles ; espèce d'animaux glorieux et superbes, qui méprisez toute autre espèce, qui ne faites pas même comparaison avec l'éléphant et la baleine, approchez, hommes répondez un peu à Démocrite. Ne dites vous pas en commun proverbe : *des loups ravissants, des lions furieux, malicieux comme un singe* ? Et vous autres qui êtes vous ? J'entends corner sans cesse à mes oreilles : *l'homme est un animal raisonnable* ; qui vous a passé cette définition ? Sont-ce les loups, les singes et les lions, ou si vous vous l'êtes accordée à vous-mêmes ? C'est déjà une chose plaisante que vous donniez aux animaux, vos confrères, ce qu'il y a de pire, pour prendre pour vous ce qu'il y a de meilleur. Laissez-les un peu se définir eux-mêmes et vous verrez comme ils s'oublieront et comme vous serez traités. Je ne parle point, ô hommes, de vos

¹⁵³J.J. Rousseau, *discours sur les sciences et les arts & discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF Flammarion, 1985, p. 21.

légèretés, de vos folies et de vos caprices, qui vous mettent au-dessous de la taupe et de la tortue, qui vont sagement leur petit train, et qui suivent sans varier l'instinct de leur nature ; mais écoutez-moi un moment. Vous dites d'un tiercelet de faucon qui est fort léger, et qui fait une belle descente sur la perdrix : « voilà un bon oiseau » ; et d'un lévrier qui prend un lièvre corps à corps : « c'est un bon lévrier. » Je consens aussi que vous disiez d'un homme qui court le sanglier, qui le met aux abois, qui l'atteint et qui le perce : « voilà un brave homme ». Mais si vous voyez deux chiens qui s'aboient, qui s'affrontent, qui se mordent et se déchirent, vous dites « voilà de sots animaux » ; et vous prenez un bâton pour les séparer. Que si l'on vous disait que tous les chats d'un pays se sont rassemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres et ont joué ensemble de la dent et de la griffe ; que de cette mêlée il est demeuré de part et d'autres neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieus de là par leur puanteur, ne diriez-vous pas : « voilà le plus abominable sabbat dont on ait jamais ouï parler » ? Et si les loups en faisaient de même : « Quels hurlements ! Quelle boucherie ! » Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur propre espèce ? Ou après l'avoir conclu, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes ?¹⁵⁴

12-3 Union africaine : une nécessité pour la survie et l'émergence du continent

L'union fait la force. Cette assertion est valable aussi bien dans les domaines végétal, animal qu'humain. Ainsi, des arbres isolés, quels que soient leurs gabarits ne forment pas une forêt tout comme les moucherons, les abeilles voire les fourmis ne se portent où ne vivent mieux qu'ensemble et en réseaux de solidarités. Il en va davantage des êtres humains qui sont des êtres sociaux par excellence ou des animaux politiques selon le terme d'Aristote.

¹⁵⁴La Bruyère, « Contre la guerre », in A. LAGARDE (dir.), L. MICHARD (al.), « XVII^e SIECLE. Les grands auteurs français du programme », Paris, Les éditions Bordas, 1968, p. 421- 422.

Nul n'ignore qu'une maison, ou qu'une nation divisée contre elle-même faiblit, court de grands risques et reste très vulnérable. C'est certainement ce qu'avait bien compris un ancien roi du Dahomey devenu Bénin du nom de Guézo pour avoir initié le célèbre symbole de la jarre trouée dont il invitait tous les sujets de son royaume à boucher les trous en guise d'unité nationale. Par conséquent, l'union africaine est nécessaire à plus d'un titre et le continent noir ne doit, sous aucun prétexte, se soustraire à cette exigence vitale.

Rappelons au passage que la division ou la balkanisation de l'Afrique a été faite au 19^{ème} siècle à Berlin en Allemagne – 1884-1885 – à l'insu et au détriment des Africains qui sont mis devant le fait accompli. Malheureusement beaucoup d'intellectuels et de dirigeants africains, conditionnés jusqu'à la moelle, s'accommodent bien de cet état de chose pourtant très préjudiciable au développement socio-économique et à l'indépendance effective du continent.

C'est probablement dans ce cadre que l'écrivain togolais Dussey estime que : *L'Afrique est malade de ses hommes politiques*. C'est le titre d'un de ces ouvrages où ce dernier a fustigé la mauvaise gouvernance, la corruption et a préconisé une solution selon laquelle «les dirigeants africains ont à se ressaisir devant le défi vital posé à leur pays : construire et développer le continent africain, en se dégageant de l'emprise étrangère »¹⁵⁵. C'est bien dit. Car l'un des problèmes majeurs auxquels l'Afrique se trouve confronter toujours et qui empêchent son développement socio-économique et surtout son unité est celui de sa dépendance ou des différentes formes d'aliénation dont elle fait l'objet.

¹⁵⁵R. Dussey, *L'Afrique est malade de ses hommes politiques*, Paris, Jean Picollec, 2008.

12-3-1 La volonté panafricaine longtemps étouffée

Pourtant des volontés de libération, d'indépendance et de l'unité africaine n'avaient pas manqué chez bon nombre d'intellectuels et de hauts responsables politiques africains. Certains y ont sacrifié même leur vie. Puisqu'ils étaient trop gênants, trop perturbateurs ou trop subversifs pour survivre aux intrigues, aux manœuvres diaboliques des occupants illégaux, des étrangers, des colonisateurs. A ce sujet, nous pensons principalement à des dignes fils de l'Afrique tels que :

-Le congolais Patrice Lumumba qui a subi de la part des autorités belges, toutes les formes d'humiliation les plus ignobles et les plus odieuses pour avoir osé revendiquer et obtenir une indépendance réelle et agissante pour son pays. Tout ceci certainement dans le vil dessein de décourager toute velléité du genre en Afrique subsaharienne.

-Le ghanéen Kwame Nkrumah dont toute la vie presque est mise au service de l'unité africaine ou du panafricanisme. Mais farouchement combattu et vaincu dans son idée : *Africa must unite* et dans sa détermination par ses pairs, véritables suppôts et chiens couchants de l'impérialisme occidental ; ce digne défenseur de l'unité africaine meurt presque dans l'anonymat. Ainsi va l'Afrique.

-Thomas Sankara, ex président du Burkina Faso, a été sauvagement assassiné en octobre 1987 – certainement par les ennemis de l'Afrique – pour avoir été en avance sur son temps en présentant beaucoup de signes d'indépendance, d'une véritable libération du continent noir en général et de son pays en particulier des griffes du néocolonialisme et de ses valets locaux.

-L'autre figure emblématique est sans nul doute le très respecté Nelson Mandela. Victime de la ségrégation raciale la plus puante et la plus abjecte (apartheid), ce dernier a passé plus de vingt cinq ans dans les geôles sud-africaines pour les bonnes et justes causes du continent noir.

Comme on le voit, toutes les velléités d'unité, d'indépendance réelle, ont été étouffées par l'impérialisme occidental à travers certains intellectuels et dirigeants africains corrompus et manipulés.

12-3-2 L'Union Africaine : Maintenant ou jamais !

Pour tout observateur averti, les pays du tiers-monde isolés, sans parrainage deviendront de plus en plus la proie facile des grandes puissances mondiales. En fait, l'attentat perpétré par des terroristes de Word thread le 11 septembre 2001, la grave crise boursière ou financière de 2008 provoquée par la voracité des "requins-tigres" selon l'expression de Ziegler, ont particulièrement affaibli les pays dits développés. Pire le boom économique de la Chine, de nombre de pays d'Amérique latine, la veille mondiale de la Russie et le contrepoids qu'elle représente aujourd'hui commencent par porter un coup très rude aux économies des puissances occidentales longtemps fondées sur le pillage des ressources naturelles des pays pauvres en général et celles de l'Afrique en particulier. Dans ces conditions, l'Occident en difficultés s'emploie davantage à déstabiliser bon nombre de régimes qui ne sont pas dans leurs escarcelles et à créer une nouvelle géopolitique ou un nouvel ordre mondial. A cet effet, la déstabilisation ou les tentatives de déstabilisation des régimes de la Libye de Kadhafi (déjà éliminé), de l'Ukraine ayant immédiatement engendré la fusion de la Crimée avec la Russie – A malin, malin et demi –, de la Tunisie, de l'Egypte, de la Syrie etc. nous offrent des exemples éloquents. Que l'on ne se fasse aucune illusion, les puissances occidentales deviendront de plus en plus offensives, intraitables vis-à-vis des pays faibles pour les dominer, les recoloniser afin d'accaparer indument leurs ressources naturelles. C'est une question de survie, de vie ou de mort pour les Occidentaux. C'est pourquoi, les pays africains doivent accélérer le processus de leur union sacrée.

L'heure n'est plus aux tergiversations et à la manipulation contre la survie même de l'Afrique. Le continent noir n'a plus longtemps le choix entre son unité et le maintien de sa balkanisation. L'Afrique doit s'unir au risque de disparaître de la carte du monde sous la poussée vertigineuse de la mondialisation. L'Afrique doit se mettre au secours de l'Afrique selon l'expression de S. Mbaye, *l'Afrique au secours de l'Afrique* au lieu d'être toujours au secours de l'Occident comme l'a pensé A. Cécile. Il urge donc que l'Afrique se libère des griffes de l'Occident qui l'étouffe tout en pillant ses vastes ressources naturelles du sol et du sous-sol.

A cet effet, le béninois V. Agon, lauréat de deux palmes d'or au salon international de suisse pour les inventions géniales d'api-palu et d'api-viral, a identifié quarante raisons pour la nécessité de l'union africaine qui vont des raisons historiques aux raisons socio-économiques et de la mondialisation en passant par des raisons politiques et stratégiques, des raisons socioculturelles et sanitaires¹⁵⁶.

Nous ne pouvons pas, dans le cadre de ce travail de recherche, revenir sur toutes les quarante raisons qui sont aussi pertinentes les unes que les autres. Pour raison de commodité, nous allons nous en tenir simplement à quelques unes que nous partageons bien avec l'auteur (sans suivre forcément son ordre) pour montrer l'urgence et la nécessité d'une union effective du continent noir.

Au point 33, la raison de la nécessité de cette union est « Pour mettre fin au pillage des ressources humaines, naturelles etc. de l'Afrique ».¹⁵⁷ Cette raison nous préoccupe au premier point parce qu'à notre humble avis, c'est elle qui explique et prédomine tout le reste. En fait, si l'Occident empêche par tous les moyens l'union africaine, c'est pour continuer à mieux profiter des ressources du continent dans tous les domaines. Heureusement que le ciel brumeux des

¹⁵⁶V. Agon, *op cit.*

¹⁵⁷V. Agon, *op cit.*, p.134

rapports France Afrique commence déjà à s'éclaircir et les premiers acteurs du pillage du continent passent aux aveux. Ainsi l'ancien président français Jacques CHIRAC, connu pour son mépris pour la démocratie en Afrique, a déclaré dans un livre-entretien avec Pierre HTML à propos des africains qu'

après leur avoir volé leur culture, on leur a volé leurs ressources, leurs matières premières en se servant de la main d'œuvre locale. On leur a tout piqué et on a répété qu'ils n'étaient bons à rien. Maintenant c'est la dernière étape : on leur pique leurs intelligences en leur distribuant des bourses, et on persiste à dire de ceux qui restent : ces Nègres ne sont décidément bons à rien.¹⁵⁸.

La seule question que nous nous sommes posé à la suite de la lecture de ce passage est de savoir ce qui a pu pousser le président Chirac à faire une révélation aussi vraie mais troublante et puante ! Une telle critique de la colonisation de la part d'un chef d'Etat hyper colonisateur comme la France, n'a, en vérité, point besoin de commentaire. Tout y est dit et bien avec les mots justes sans détours ni habillage.

Au point 8, la raison principale de l'urgence de l'union africaine est « Pour exiger une place au conseil de sécurité à l'ONU. »¹⁵⁹

L'ONU, Organisation des Nations Unies a été créée le 10 Décembre 1948 au lendemain de la deuxième guerre mondiale. C'est en 1965 que le conseil de sécurité a vu le jour avec cinq membres permanents et dix (10) non permanents élus pour un mandat de deux (2) ans. C'est l'organe supérieur de décisions de l'ONU. Malheureusement, l'Afrique éparpillée en micro Etats ne peut à présent, prétendre avoir une place de membres permanents réservée seulement aux plus grandes puissances du monde. Alors qu'uni, le continent noir peut peser très lourdement dans l'arène internationale.

¹⁵⁸Idem

¹⁵⁹V. Agon, *op cit.*, p. 49

Point 15. Le continent doit s'unir aussi « pour éteindre tous les feux qui brûlent l'Afrique qui ne fabrique pas les armes. »¹⁶⁰

Nul n'ignore que l'Afrique est une zone de conflits de tous genres, un champ d'expérimentation des armes fabriquées sous d'autres cieux. Ainsi les Africains s'entre-déchirent souvent pour des objectifs qu'ils ne maîtrisent toujours pas parce qu'ils sont simplement manipulés tels des guignols aussi bien par les fabricants et trafiquants d'armes que par les grandes puissances économiques de l'Occident colonisateur. A cela s'ajoutent les ambitions immodérées de certains Africains.

Voilà comment le continent africain reste toujours le théâtre des affrontements sanglants, fratricides, claniques, ethniques qui s'observent ici et là. Ce qui constitue un véritable handicap pour le développement de l'Afrique. L'union africaine avec une forte armée unique pourra certainement mettre fin à ces scènes de violence quasi permanentes aux enjeux souvent inconnus des acteurs africains.

Point 16. Une autre raison principale est d'éviter que « l'Afrique reste victime de l'œuvre des africophages de l'intérieur et de l'extérieur ». ¹⁶¹

Les africophages désignent tous ceux qui (Africains ou Occidentaux) "mangent" littéralement l'Afrique à l'instar des anthropophages (mangeurs d'hommes), c'est-à-dire ceux qui pillent systématiquement les ressources de l'Afrique profitant de sa faiblesse qu'induit sa balkanisation, ses micro Etats. On justifie même l'africophage, le pillage des biens du continent avec une arrogance débordante et parfois curieusement au nom de Dieu. C'est justement ce que fait le révérend père Barde qui affirme sans ambages que les biens de ce monde,

¹⁶⁰Ibidem, p. 63

¹⁶¹Agon, *op cit.*, p. 64

« s'ils restaient indéfiniment répartis comme ils le seraient sans la colonisation ne répondraient ni aux besoins de Dieu, ni aux justes exigences de la collectivité humaine ». Et son confrère '**en Christ**' du nom de RP Muller enfonce le clou en déclarant « ...que l'humanité ne doit pas, ne peut pas souffrir que l'incapacité, l'incurie, la paresse des peuples sauvages laissent indéfiniment sans emploi les richesses que Dieu leur a confiées avec mission de les faire servir au bien de tous. »¹⁶²

Il urge donc que les micro Etats africains s'unissent, sans tarder, pour barrer la route à tous ses parasites qui rongent le continent tant de l'intérieur que de l'extérieur.

La mondialisation ou la globalisation constitue aujourd'hui l'un des motifs les plus déterminants pour accélérer l'union africaine sans quoi, le continent risque de s'exploser sous peu. L'Afrique dans son contexte actuel de micro Etats est partie perdante dans la mondialisation en cours qui ne laisse aucun choix de survie en tant que planétarisation du capitalisme débordant ses vieilles dimensions locales. L'historien burkinabé (Ki-Zerbo, 2003) a fait une bonne analyse de cette mondialisation dans son ouvrage intitulé *A quand l'Afrique ?* C'est un livre-entretien avec René Holentein. Selon lui, la mondialisation est pire pour l'Afrique que la colonisation et la néo colonisation et en réalité « les slogans mis en avant par certains partenaires selon lesquels l'Afrique ne devait pas manquer le rendez-vous du troisième millénaire sont idiots ». Il poursuit dans cette même logique en soutenant mordicus ceci :

Je pense que nous pouvons difficilement prendre une place dans la mondialisation, parce que nous avons été déstructurés et que nous ne comptons plus en tant qu'êtres collectifs. Si vous comparez le rôle de l'Afrique à celui des Etats-Unis, vous verrez les deux pôles de la situation dans la mondialisation :

¹⁶²A. Césaire, *op cit.*, p. 15

entre les mondialisateurs que sont les Etats-Unis et les mondialisés que sont les Africains¹⁶³.

Plus loin, (Ki-Zerbo, 2003) précise et clarifie son assertion :

l'Afrique en tant que continent se situe plutôt dans cette catégorie de mondialisés parce que c'est une question de rapport de force. C'est une question de savoir si on est sujet de l'histoire, si on est là pour jouer un rôle dans la pièce de théâtre. En réalité, il y a aussi des figurants, et nous, Africains, avons été classés parmi les figurants, c'est-à-dire les ustensiles et les faire-valoir pour les rôles des acteurs¹⁶⁴.

En vérité, les Africains seront toujours « ...classés parmi les figurants » dans le jeu de la mondialisation tant qu'ils restent désunis, tant qu'ils traîneront les pas pour la réalisation d'une véritable union africaine.

Enfin, les micros Etats africains doivent vite réaliser et consolider le rêve combien porteur du panafricanisme pour éviter de subir consciemment ou inconsciemment l'invasion des sciences et technologies néocoloniales aux effets désastreux comme c'est le cas des organismes génétiquement modifiés (OGM) que nous traitons ici en rapport avec la problématique de l'autosuffisance alimentaire.

12-4 L'agriculture biologique : Une nécessité pour la souveraineté alimentaire et le développement durable au Bénin et en Afrique

Le monde d'aujourd'hui est dominé par l'agriculture dite conventionnelle et l'utilisation massive de pesticides. Mieux, avec l'avènement des OGM, la tendance à la généralisation de l'agriculture transgénique se fait très forte et pour causes. En fait, les grosses firmes biotechnologiques font feu de tout bois pour imposer mode de production agricole et pour commercialiser dans le monde

¹⁶³J. Ki-Zerbo *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holentein*, Genève, Éditions de l'Aube, 2003, p. 21

¹⁶⁴Idem

entier, notamment dans les pays de l'Afrique voire de tous ceux du tiers-monde et ce, de manière très agressive, les produits de leurs industries – semences d'OGM, pesticides etc. – Dans ces conditions, il n'est pas facile de parler, encore moins, de proposer dans le monde d'aujourd'hui l'agriculture biologique sans paraître ridicule ou sans subir les pressions les plus insoupçonnées. Pourtant, cette agriculture reste la plus prometteuse pour une saine alimentation des populations, pour la préservation de la santé publique et pour le développement durable. Mais quel point approximatif peut-on faire de l'agriculture écologique en Afrique subsaharienne en général et au Bénin en particulier et pourquoi faut-il insister aujourd'hui sur ce mode de production agricole ?

12-4-1 Sens et bref état des lieux de l'agriculture biologique en Afrique et au Bénin

12-4-1-1 Sens de l'agriculture biologique

D'après (C. Aubert, 1970)

L'agriculture biologique est un mode de culture basé sur l'observation et le respect des lois de la vie, qui consiste à nourrir non pas directement les plantes avec des engrais solubles, mais les êtres vivants du sol qui élaborent et fournissent aux plantes tous les éléments dont elles ont besoin.¹⁶⁵

Autrement dit, l'agriculture biologique, appelée encore agriculture écologique, est un mode de production agricole utilisant essentiellement les produits naturels tout en évitant au maximum l'usage des produits chimiques ou industriels. C'est un mode de culture attaché au respect de l'environnement, de l'écologie et générateur des aliments, des produits vivriers ou de rente sains. C'est également une agriculture qui s'oppose résolument à l'agriculture conventionnelle ainsi qu'à l'agriculture dite raisonnée, pour son refus catégorique de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse qui sont particulièrement

¹⁶⁵C. Aubert, *L'agriculture biologique*, Paris, Le Courrier du livre, 1970,

responsables de pollution environnementale et agricole. Bref, l'agriculture biologique est une agriculture naturelle, préoccupée par la préservation de l'environnement, du paysage paysan et surtout de la saine alimentation et de santé publique.

12-4-1-2 Brefs états des lieux de l'agriculture biologique en Afrique et au Bénin

A voir le nombre de paysans en Afrique, on pourrait croire, a priori que c'est dans ce continent que l'agriculture écologique est le plus développée. En fait, dans la plupart des pays africains la couche paysanne ou rurale se situe généralement entre 70 à 80 % de l'ensemble des populations alors qu'elle n'est que de 3 % aujourd'hui en France. Et pourtant, il est difficile d'affirmer sans risque de se tromper que l'agriculture biologique bénéficie actuellement en majorité d'une attention appropriée notamment de la part des gouvernants africains. Bien au contraire. Ces derniers préfèrent faire la politique des Occidentaux – sous diverses pressions – en matière de l'agriculture conventionnelle, grosse consommatrice de produits chimiques abondamment commercialisés par les firmes américaines et européennes et tributaire des cultures de rente dont l'Occident a le plus besoin pour alimenter ses industries. Dans ces conditions, l'agriculture écologique qu'avaient longtemps pratiquée nos ancêtres a été reléguée au dernier rang et dans la plupart des pays africains, les champs ou les cultures sont souvent envahies de pesticides de toutes sortes et de plus en plus de plantes transgéniques. Ainsi, de l'Afrique du Sud au Soudan en passant par tous les pays intermédiaires ; du Niger au Mozambique en passant par Bénin, Togo, Burkina Faso, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria etc., les paysans sont confrontés aux ravages des produits chimiques de synthèse, déversés dans les champs de coton, de cacao, du café, de soja... Pire encore, les

pays comme Afrique du Sud, le Burkina Faso etc., ont officiellement adopté l'utilisation des semences et cultures d'OGM pour des raisons, croyaient-ils, de meilleurs rendements.

Heureusement ou malheureusement, cette expérience a été si désastreuse au Burkina Faso que les paysans ou cotonculteurs burkinabé ont dû renoncer aux cultures transgéniques voire conventionnelles exigeant le retour pur et simple à l'agriculture biologique.

Le Kenya et surtout le Mali qui se trouvaient dans ce lot de pays utilisateurs de pesticides massifs et même de semences transgéniques, font beaucoup d'efforts aujourd'hui dans la production et l'usage d'engrais organiques à partir des déchets ménagers.

En République du Bénin, la situation n'a guère évolué. Il est vrai que le Bénin est l'un des tout premiers pays à adopter, dès 2003, un moratoire de cinq ans par rapport à l'introduction des OGM dans le pays, puis l'a renouvelé en 2008. Mais depuis l'expiration de ce dernier moratoire en mars 2013, l'Etat béninois garde un mutisme inquiétant qui laisse la porte ouverte à toutes les suspicions légitimes. Ici aussi, les pesticides démesurément utilisés particulièrement dans les zones de coton culture sises plus au Nord qu'au Sud du pays. Cette utilisation incontrôlée détruit non seulement des terres emblavées et très arrosées de ces produits chimiques de synthèse, mais sont parfois responsables des décès de nombreuses familles entières par intoxications alimentaires. Ce sont les cas relativement récents à Tchaourou dans le département du Borgou, à Manigri dans le département de la Donga, à Banikouara dans le département de l'Alibori etc. Personne n'a encore, à notre connaissance, évalué de façon approfondie les effets toxiques de ces pesticides sur la santé publique à moyen et long termes. Ce que l'on sait, est que, selon les spécialistes, la culture écologique reste encore très marginale et n'occupe aujourd'hui qu'à peine 2 % de l'agriculture

béninoise. Le coton biologique se cultive à maints endroits du pays et donne des résultats très encourageants. Quant aux cultures vivrières écologiques, elles s'effrayent leur chemin et sont vivement encouragées par les ONG Jinukun et Synergie paysanne, toutes ennemies jurées de l'usage des OGM au Bénin en particulier et en Afrique en général. Les projets Songhaï et de la "Maison du paysan", étudiés supra, en donnent des exemples concrets prometteurs. Aussi, dans le secteur maraîcher surtout, l'AMAP – Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne – initiée et dirigée par un certain Edgar Déguénon, développe t-il de manière remarquable cette agriculture biologique tant au Bénin que dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces produits sont beaucoup appréciés des expatriés européens résidant au Bénin qui achètent comme de petits pains. Seulement, l'Etat béninois traîne encore les pas pour faire la promotion de cette agriculture. Mais pourquoi cette agriculture doit-elle être privilégiée au détriment de l'agriculture conventionnelle et transgénique, fortement consommatrice de d'intrants chimiques et polluante ?

12-4-1-3 Avantages comparatifs de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique a de nombreux avantages par rapport à l'agriculture conventionnelle. De nos jours, la tendance est manifestement à cette agriculture même dans nombre de puissances occidentales, pourtant grosses productrices et consommatrices de pesticides et de produits transgéniques. La France en donne l'exemple.

12-4-1-3-1 Préférence pour les cultures écologiques : l'exemple de la France

Dans une communication présentée au intitulée "Quelques éléments de l'évolution de l'agriculture française ces 100 dernières années", Christian

LEGAY-AUTRE TERRE ASBL, un Français de souche, a exposé les nombreuses conséquences de l'agriculture conventionnelle ou industrielle – conséquences tirées en grande partie d'un rapport explosif du Conseil Constitutionnel Français – dans plusieurs domaines, économique, social, nutritif, sanitaire etc. Ainsi, les conséquences de l'agriculture industrielle sont multiples et multiformes. Elles ont pour noms :

- ❖ Pollution significative de l'environnement, des nappes phréatiques avec des taux élevés en nitrates dans les cours d'eau générant de la marée d'algues vertes sur les plages etc. ;
- ❖ Utilisation démesurée des énergies fossiles non renouvelables produisant des gaz à effets de serre occasionnant le réchauffement climatique ;
- ❖ Importation massive de soja transgénique américain pour nourrir les élevages industriels ;
- ❖ Destruction massive des sols sans humus et sensibles aux aléas climatiques ;
- ❖ Dégradation de la santé publique – maladies cardiaques, résistances aux antibiotiques, obésité ou surpoids, allergies... – ;
- ❖ De nombreux scandales relatifs à l'alimentation tels que l'épidémie de vaches folles à cause de prion, la grippe aviaire, la peste porcine... ;
- ❖ Disparition rapide de la biodiversité, des variétés paysannes, des abeilles et destruction des paysages bocagers
- ❖ en raison des produits chimiques ;
- ❖ Evolution d'une agriculture familiale vers une agriculture hautement capitaliste, développement de monocultures ;
- ❖ Baisse remarquable de la fertilité de l'homme ;
- ❖ Développement de « désert humain » dans les campagnes ou intensification de l'exode rural ;
- ❖ Production informe et perte de la diversité variétale ;

- ❖ Recherche agricole et vers l'agriculture industrielle et non vers l'agro-écologie. Même chose pour la formation agricole ;
- ❖ Agriculture totalement intégrée et fortement dépendant en amont et en aval des firmes multinationales etc.

Christian LEGAY signale toujours dans sa communication, la méfiance croissante des consommateurs vis-à-vis de l'agroalimentaire industriel et de l'agriculture moderne. Il conclut en évoquant une « Prise de conscience progressive et récente vers l'agriculture pus vertueuse... », et le projet de loi d'avenir agricole adopté en France qui place désormais l'agro écologie au centre de la politique agricole qui dit clairement : « agriculture : produisons autrement. »

12-4-1-3-2 L'Afrique au cœur de l'agriculture biologique

Nous avons insisté sur l'exemple français en matière de l'agro écologie non par naïveté mais pour rappeler aux Africains l'adage selon lequel "Quand on vient vous informer qu'un Imam (barbu) a brûlé, ne demandez point si sa barbe y a survécu". Autrement dit, si la France qui est la plus grosse consommatrice de pesticides en Europe et l'un des rares Etats producteurs d'OGM, promoteurs et "bénéficiaires" de l'agriculture industrielle dans le monde, en arrive à décrier cette agriculture, à dénoncer ainsi les nombreuses conséquences négatives d'une telle agriculture et à se retourner désormais vers l'agro écologie, vers l'agriculture vertueuse ; ce n'est plus à l'Afrique, la plus perdante dans ce secteur de continuer à applaudir ladite agriculture si ravageuse et d'hésiter à adopter l'agriculture biologique dont elle était déjà naturellement très proche. Il faut que l'Afrique cesse maintenant d'être le dépotoir de toutes les "ordures" de l'Occident pour revenir progressivement à elle-même, avec lucidité, à ses sources à la manière de la Chine, du Japon, du Brésil etc.

Dans tous les cas, le continent noir n'a aucun intérêt à perpétuer longtemps encore l'agriculture industrielle grosse consommatrice de pesticides et maintenant de semences transgéniques, très polluants. Alors, on peut se demander en quoi cette agriculture profite encore aux Africains.

Il est vrai qu'on lui a fait, pendant longtemps, miroiter les rendements miraculeux pour la convaincre de sa nécessité. En cette matière, le rapport d'Olivier de Schutter, rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, est sans appel : « Contrairement aux idées reçues, l'agriculture écologique est la seule capable de nourrir la planète d'ici à 2050. » Plus loin, il ajoute que selon les cas « Les techniques agro écologiques doublent la productivité, ou l'augmentent de 79 %. »

Par ailleurs, outre les multiples conséquences citées supra, il convient de faire remarquer que l'agriculture industrielle est intensive et faite de monocultures, tandis qu'à l'étape actuelle, l'Afrique a grand besoin non seulement de l'agro écologie, mais également et surtout en majorité de l'agriculture de type familial. Faire autrement, c'est accentuer délibérément la misère des millions de paysans africains. Mais que faut-il comprendre par notre option sans ambages pour l'agriculture biologique et dans quelles conditions doit-elle se faire ?

12-4-1-4 Clarification et conditions de réalisation de l'agriculture biologique en Afrique et au Bénin

Nous avons assez parlé des méfaits de l'agriculture industrielle, fortement capitaliste et essayé de justifier l'option pour l'agro écologie. Nous n'avons aucunement l'intention de revenir sur ce qui est déjà dit pour alourdir inutilement la note. Toutefois, il nous faut clarifier notre vision.

Nous sommes bien conscient qu'à vouloir vivre repliée sur soi-même, une civilisation s'étiolé quel que soit son génie. Par conséquent, notre suggestion ne vise nullement à tourner complètement dos à toute la technologie occidentale. Ce qui serait d'ailleurs une pure utopie, une naïveté déconcertante à l'ère de la mondialisation, de la globalisation et de la TIC. Mais reconnaissons aussi avec Aimé Césaire qu'il ya deux manières de se perdre : « Se murer dans le particularisme et se diluer dans l'universel. » Evidemment, nous n'allons jamais suggérer que l'Afrique se referme sur elle-même et vive en autarcie de façon anachronique. D'ailleurs, il convient de faire remarquer que nous ne sommes pas absolument contre la biotechnologie qui fait des merveilles dans une certaine mesure. Mais, ce qui est le plus en cause ici est l'usage mercantile et le monopole qu'en fait aujourd'hui le libéralisme sauvage. C'est ce que souligne (Tewolde, 2002) :

Ce n'est pas la nature du génie génétique qui pose problème mais la manière dont il a évolué. Il est, dès le départ passé sous le contrôle du secteur privé et il est aujourd'hui presque exclusivement développé par le secteur privé. Or l'objectif du secteur privé est, par définition, de gagner de l'argent. Il ne prêtera aucune attention aux besoins des pauvres, sauf s'il y voit un moyen de leur vendre ses produits.¹⁶⁶

Ainsi, le continent devra cesser de se diluer dans l'occidental ou dans l'universel pour retrouver son identité tout en prenant chez les autres et ce, avec discernement, ce qu'ils ont incontestablement de plus que nous. C'est là que nous devons prendre en compte la distinction de Nzamujo, directeur fondateur du grand projet Songhaï, entre le greffon et le porte-greffe. Et comme ce dernier l'a bien dit, l'Afrique doit cesser d'être le simple greffon – pièce nouvelle de plante rapportée ou rattachée à une autre enracinée en vue de produire des fruits

¹⁶⁶Tewolde, in P. Pringle, *op cit.*, p. 156.

de quantité et de qualité plus élevées—pour devenir le porte-greffe. C'est dire que c'est enracinée dans sa culture, dans ses traditions que l'Afrique devra rechercher et intégrer à son environnement, avec discernement, les savoirs et technologies d'ailleurs ou d'outre-mer.

C'est pourquoi nous avons dit plus haut que l'Afrique doit cesser d'être le dépotoir des "déchets" de l'Occident pour revenir progressivement à ses sources à la manière de la Chine, du Brésil...

En conclusion, l'on peut essentiellement retenir que nous avons exposé, dans ce dernier chapitre, les modèles originaux que représentent la ferme Songhaï de Godfrey Nzamujo et la 'Maison du paysan' de Dr. Michel Babadjidé tout en montrant que ces modèles, aussi géniaux qu'ils puissent être, ne peuvent véritablement prospérer dans tout le continent qu'au sein d'un environnement propice de l'unité africaine. Ces deux modèles ont en commun quelque chose de fondamental. A savoir : revisiter les enseignements reçus des programmes de formation de l'Occident et les adapter aux contextes africains après y avoir associé ou introduit des initiatives très originales de grandes performances à l'abri, dans une large mesure, des intrants agricoles occidentaux dévastateurs : pesticides semences transgéniques (OGM) etc. Il s'agit principalement des modes de production quasi naturels ou biologiques. C'est à ce niveau que l'on peut aisément remarquer le caractère révolutionnaire des deux modèles dont les champs d'application suscitent aujourd'hui l'admiration générale et sont devenus de grands sites touristiques. Songhaï s'est spécialisé en agroalimentaire intégré où le principe de Lavoisier est appliqué à la lettre : "Rien ne se perd. Rien ne se crée. Tout se transforme", dans un cadre où l'espace même est utilisé avec une rationalité très minutieuse. Alors que 'la maison du paysan' se particularise par un élevage de différentes espèces animales "fédérées" qui vivent dans une parfaite harmonie et avec un rendement extraordinaire.

Au total, il convient de rappeler que nous avons examiné, dans cette troisième et dernière partie de notre travail, des approches de solution ou suggestions pour l'autosuffisance alimentaire sans recours aux OGM en Afrique et notamment en République du Bénin. A cet effet, nous avons traité successivement les approches bioéthiques ; les approches de la bonne alimentation pour les Africains ; les approches spécifiques de production agroalimentaire sur le continent noir avant nous intéresser particulièrement aux modèles originaux de la ferme agroalimentaire intégrée de Songhaï et de la 'maison du paysan' ou la 'fédération' de diverses espèces animales.

L'examen des approches bioéthiques nous a permis de souligner les apports tant positifs que négatifs de la technoscience à l'humanité. Cependant, nous n'avons pas manqué de montrer le poids de l'argent dans l'élaboration de certains produits de la technoscience d'aujourd'hui. En fait, la biotechnologie, productrice des organismes génétiquement modifiés (OGM), de la FIVETE du clonage etc. se trouve incontestablement sous le contrôle des plus grosses firmes ultralibérales occidentales. Ce qui diminue non seulement la crédibilité de cette biotechnologie, mais pose également et surtout de sérieux problèmes éthiques et juridiques de plusieurs ordres. D'où l'importance de la bioéthique face à l'offensive vertigineuse et à l'allure très mercantile de cette technoscience. Malheureusement, la philosophie, connue pour son rôle d'avant-gardiste multiséculaire de l'éthique dans les sciences – épistémologie – reste un peu globalement à la traine dans le combat bioéthique actuel. A notre avis, ce sont généralement les spécialistes de bonne foi de la biologie moléculaire qui nous renseignent le plus sur le caractère pervers de la biotechnologie notamment dans le secteur agroalimentaire.

Par ailleurs, on en convient aisément que l'agriculture reste un domaine de souveraineté pour tout Etat sérieux et responsable en raison de son importance dans la vie des peuples et surtout dans la préservation de la paix sociale.

Malheureusement, ce n'est pas souvent le cas en Afrique où l'on note généralement, non seulement une négligence coupable de cette activité vitale, mais également une dépendance chronique vis-à-vis de l'Occident qui se traduit par des recours réguliers aux modèles très souvent désastreux et à caractère colonial de ce dernier. Pourtant, l'Afrique dispose d'énormes potentialités, de nombreuses ressources tant naturelles qu'humaines pour assurer son autosuffisance alimentaire. La vérité est que le secteur agroalimentaire souffre de plusieurs maux que nous avons pris soin d'identifier et qui ont pour noms : L'inorganisation du monde paysan ; l'absence ou l'insuffisance criarde de mécanisation agricole ; l'exploitation des paysans africains par des lettrés, cadres agronomes ou autres intellectuels impliqués en aval dans le secteur agricole ; difficile écoulement ou de commercialisation de leurs produits surtout rentiers sur le marché international ; détérioration des termes de l'échange ; endettement dû au coût et à la qualité des intrants agricoles ; rude concurrence des produits agroalimentaires occidentaux subventionnés etc. Face à cette kyrielle de problèmes agricoles, nous avons suggéré des approches de solution allant de l'alphabétisation accélérée des adultes du monde rural à la réorganisation du monde rural doté d'informations suffisantes appropriées et favorables à son éveil en passant par la formation de ce monde rural à la technologie moderne adaptée au contexte africain ; la maîtrise de fécondité en milieux ruraux ; l'incitation des parents paysans à la scolarisation systématique de leurs progénitures ; la réfection et l'amélioration régulière des pistes rurales ; démantèlement de tous les réseaux mafieux d'exploitation du travail des producteurs agricoles ; le développement des milieux ruraux ou des campagnes en y créant des infrastructures adéquates – énergie courantes, écoles, centres de loisirs, hydrauliques rurales etc.

Toutefois, les approches de solution qui retiennent le plus notre attention sont celles relatives aux modèles originaux que représentent la ferme Songhaï de

Godfrey Nzamujo et la ‘Maison du paysan’ de Dr. Michel Babadjidé qui ne peuvent prospérer, en vérité, dans tout le continent qu’au sein d’un environnement propice de l’Unité Africaine. Rappelons que ces deux modèles ont en commun quelque chose de fondamental. A savoir : revisiter les enseignements reçus des programmes de formation de l’Occident et les adapter aux contextes africains après y avoir associé ou introduit des initiatives très originales de grandes performances à l’abri, dans une large mesure, des intrants agricoles occidentaux dévastateurs : pesticides, semences transgéniques (OGM) etc. Il s’agit principalement des modes de production quasi naturels ou biologiques. C’est à ce niveau que l’on peut aisément remarquer le caractère révolutionnaire des deux modèles dont les champs d’application suscitent aujourd’hui l’admiration générale et sont devenus de grands sites touristiques. Songhaï s’est spécialisé en agroalimentaire intégré où le principe de Lavoisier est appliqué à la lettre : ‘‘Rien ne se perd. Rien ne se crée. Tout se transforme’’, dans un cadre où l’espace même est utilisé avec une rationalité très minutieuse. Alors que ‘la maison du paysan’ se particularise par un élevage de différentes espèces animales ‘‘fédérées’’ qui vivent dans une parfaite harmonie et avec un rendement extraordinaire. Enfin, nous avons beaucoup insisté sur l’agriculture biologique comme ultime solution aux mirages des plantes transgéniques destructrices de la santé humaine, de l’environnement, de terres arables etc.

CONCLUSION

Tout le monde peut en convenir aisément que la nourriture est un besoin primordial, le premier des besoins de toutes les espèces. Il est évident qu'aucune espèce ne puisse survivre longtemps sans se nourrir. « La première fonction des espèces vivantes qui composent la nature – plantes, animaux, êtres humains – est de se nourrir pour vivre. Sans nourrir, la créature meurt. »¹⁶⁷ Rappelons le une fois encore, se nourrir est indéniablement la chose du monde la mieux partagée. La question principale qui se pose de plus en plus est de savoir où, comment trouver de quoi se nourrir. Ce sont là, de tout temps, des préoccupations majeures de toutes les espèces aussi.

Chez l'espèce humaine, nous avons déjà atteint le chiffre symbolique de sept (7) milliards de bouches à nourrir. Or, la planète Terre compte seulement 510 millions de kilomètres carrés avec 361 millions d'eau et 149 millions de terre ferme. Dans ces conditions, la lutte pour la survie se fait davantage rude et parfois sans merci entre les plus forts et les faibles. Pour Malthus, s'inscrivant, par ailleurs, dans une perspective bourgeoise, «Le problème principal de notre temps est le problème de la population et de sa subsistance. »¹⁶⁸ Et il ajoute, « C'est la tendance commune, constante de tous les êtres vivants que les hommes ont à accroître leur espèce au-delà des ressources de nourriture dont ils peuvent disposer. »¹⁶⁹ Pour résoudre cette difficile équation, il s'impose « une sélection naturelle » selon Malthus. Sélection au terme de laquelle seuls les plus forts ou les plus résistants survivent. La faim est alors une fatalité d'après cette vision des choses.

Il convient de rappeler qu'en 2010 l'humanité compte plus de 925 millions de victimes de faim sur les 6,7 milliards d'âmes dont le monde était peuplé en cette

¹⁶⁷J. Ziegler, *DESTRUCTION MASSIVE. Géopolitique de la faim, op cit.*,p. 333.

¹⁶⁸Idem, p. 104.

¹⁶⁹Ibidem.

année là. Ainsi, le nombre d'affamés s'accroît sans cesse dans un monde où l'on peut produire le double de subsistances dont l'humanité a réellement besoin aujourd'hui avec le niveau technologique actuel. Il convient de se demander si la faim est vraiment une fatalité éliminatrice comme l'a pensé Malthus ou bien le secret du paradoxe de ce drame de faim ne relève pas, en réalité, du « crime organisé.»

Le cas qui a le plus retenu mon attention est celui du continent noir. En fait, c'est en Afrique subsaharienne que l'on trouve le taux le plus élevé d'affamés au monde, soit 239 millions de victimes contre une population de 965 millions en cette même année de 2010. Tout au long de notre parcours ici, nous nous sommes employé à rechercher les causes aussi bien endogènes qu'exogènes, naturelles qu'humaines de la tragédie de la faim sous les tropiques en général et au Bénin en particulier sans oublier d'insister sur la qualité de l'alimentation plus ou moins convenable pour les Africains avant de faire quelques suggestions pour l'autosuffisance alimentaire sans recourir aux OGM auxquels l'Occident cherche à nous contraindre.

Ainsi, par rapport aux causes naturelles, nous avons successivement pris en compte la sécheresse, les inondations, le sol et le climat africains qui tout en étant moins favorables, n'empêchent pas pour autant d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Au niveau des facteurs humains propres aux Africains eux-mêmes, nous nous sommes rendu compte qu'en dehors des causes extérieures, ils sont les plus déterminants qui perturbent la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Ils vont de manque de vision ou de politique agricole cohérente des décideurs africains aux guerres ou conflits interethniques, tribaux particulièrement dévastateurs en passant par la faible mécanisation de l'agriculture africaine, le privilège souvent accordé, sous diverses pressions, aux centres urbains et leurs résidents au détriment des couches paysannes misérables

contraignant la plupart des jeunes villageois à l'exode rural tout en provoquant par là le phénomène de la bidonvilisation.

Mais à travers nos investigations, nous avons remarqué qu'en réalité, les causes exogènes sont de très loin les plus défavorables à l'essor agroalimentaire en Afrique. En vérité, depuis l'esclavage jusqu'au néocolonialisme de nos jours en passant par la colonisation elle-même et les "indépendances" africaines, l'Occident maintient, sans désespérer, les mêmes liens de domination avec le continent noir. Dans cette condition, on ne doit plus s'étonner que l'Afrique serve de champ d'expérimentation pour toutes les productions technologiques à risques et qu'elle soit aussi la poubelle de l'Occident. C'est dans cette logique que s'inscrit la volonté de ce dernier d'imposer aux pays africains les plantes transgéniques aux contours non élucidés sous prétexte que celles-là «...permettront de nourrir la planète en protégeant l'environnement. » Mais la réalité est tout autre. A l'analyse des faits, on remarque qu'effectivement les OGM présentent de nombreux risques dans plusieurs domaines : agroalimentaire, environnemental, notamment sanitaire etc.

Les plus récents travaux méticuleux de Séralini au sujet de la toxicité des plantes transgéniques sur l'espèce animale et par ricochet humaine, ont révélé des effets catastrophiques sur la santé. Ces effets ont pour noms : carence nutritionnelle, affaiblissement du système immunitaire, croissance des pathologies de dégénérescence avec l'âge, les risques de maladie comme les cancers, résistance aux antibiotiques chez les animaux et les hommes, augmentation des allergies, etc.

Sur le plan environnemental, les impacts ne sont pas moins alarmants et affectent, entre autres, la biodiversité, les écosystèmes, la détérioration rapide et irréversible des sols etc.

En agroalimentaire où une poignée de grosses firmes capitalistes ont vite fait de s'emparer des résultats de cette technoscience pour en imposer notamment aux pays du Tiers-monde, les cris de désenchantement n'ont pas tardé à se faire entendre. Ainsi, tous les pays ou individus qui ont succombé à ce mirage en sont arrivés au même constat douloureux d'un agriculteur américain que voici : « Je me suis fait avoir. Le transgénique ne rapporte pas car les semences sont chères, leur rendement décevant, et à l'étranger, on ne veut pas de nos récoltes. Je reviens au normal ! » Ou encore au constat plus dramatique d'une cultivatrice indienne dans un journal français *Express* du mois de décembre 2004 en ces termes :

J'en ai ras le bol de devoir sans cesse pulvériser pour rien. Tout l'argent qu'on gagne, on le dépense en produits. Les vendeurs nous disent que c'est de notre faute, parce qu'on n'en met pas assez. Ces salauds n'ont aucune idée des problèmes qu'on a avec les OGM. Si ça continue comme ça, ce ne sont pas les insectes, c'est nous qui allons crever. »¹⁷⁰

C'est justement pour éviter que l'Afrique en arrive à des déboires de ce genre que nous avons résolument décidé de traiter ce sujet relativement distant de notre formation universitaire. Et, au terme de notre analyse, nous pensons sincèrement que ni l'Afrique en général ni le Bénin en particulier n'ont pas du tout besoin de l'agriculture transgénique hautement périlleuse pour atteindre l'autosuffisance alimentaire indispensable.

En vérité, le continent noir dispose d'énormes potentialités tant naturelles qu'humaines pour développer son secteur agroalimentaire sans recourir aux OGM des firmes capitalistes. L'essentiel est que les Africains se ressaisissent et cessent de croire que leur salut se trouve ailleurs ou que les solutions aux problèmes qui se posent à eux doivent venir de l'Occident colonialiste ou

¹⁷⁰ ATTAC, *op cit.*, pp. 39-40

néocolonialiste. Retournons à nos sources tout en prenant chez les autres ce qu'ils ont de meilleur à l'instar de la Chine, de l'Inde, du Brésil.

Cependant, on ne doit se faire aucune illusion, l'Afrique dispersée – telle qu'elle est aujourd'hui – en micro Etats ne peut en aucune façon résoudre les nombreux écueils relatifs à son autosuffisance alimentaire encore moins à son développement socioéconomique. Outre les solutions originales à travers le projet Songhaï de Godfrey Nzamujo et la "maison du paysan" de Michel Babadjidé en agroalimentaire, l'Afrique doit vite aller à l'Unité sur des bases solides pour son développement global. Mais avant cela, chaque pays doit s'atteler rigoureusement à la bonne gestion et à la bonne gouvernance en évitant les nombreux cas de corruption et de gaspillage qui ruinent le continent.

Les Africains doivent accepter d'assumer entièrement ce passage du discours très polémique que Sarkozy a prononcé à Dakar en juillet 2007 – que certains ont jugé, à tort ou à raison, de démagogique – en le transformant en défis à relever :

Voulez-vous qu'il n'y ait plus de famine sur la terre africaine ? Voulez-vous que, sur la terre africaine, il n'y ait plus jamais un seul enfant qui meure de faim ? Alors cherchez l'autosuffisance alimentaire. Développez les cultures vivrières. L'Afrique a d'abord besoin de produire pour se nourrir. Si c'est ce que vous voulez, jeunes d'Afrique, vous tenez entre vos mains l'avenir de l'Afrique, et la France travaillera avec vous pour bâtir cet avenir.¹⁷¹

Il convient néanmoins de souligner que les Africains ne doivent nullement compter sur la France de Sarkozy pour résoudre efficacement la question de son autosuffisance alimentaire

Seulement, une chose est de travailler à vaincre l'épineuse problématique de l'autosuffisance alimentaire exempte de produits transgéniques, une autre est de

¹⁷¹J Ziegler, *La Haine de l'Occident*, op cit.,p. 83.

veiller strictement à la qualité de notre alimentation. Dans cette perspective, l'Africain ou le Béninois est appelé à chercher à connaître son symbole du Fa, à en savoir les interdits surtout alimentaires sans perdre de vue le mode d'alimentation de Daniel 1, v. 1-21 de la Bible. Aussi, les recommandations alimentaires des autres religions, de nos diverses familles, tribus, clans etc., sont-elles à prendre en considération. Le plus important est que chacun de nous apprenne à tourner progressivement dos aux denrées raffinées d'outre-mer que le monde occidental tente toujours de nous imposer par diverses pressions et surtout par des publicités sauvages.

A chaque Africain, à chaque Béninois nous pouvons rappeler cette assertion du Japonais Mizuno : « Celui qui, depuis son jeune âge, a observé une discipline dans ses habitudes alimentaires ne tombera jamais malade ni ne rencontrera des difficultés »¹⁷² et que « Que ton aliment soit ton remède. Que ton remède soit ton aliment ».¹⁷³

¹⁷²N Mizuno, *La nourriture gouverne votre destinée*, op cit.,p. 24

¹⁷³Hippocrate, in D. Pliya Tévoédjrè, *SANTÉ ET LONGÉVITÉ. Au regard de la Bible. Les aliments dangereux. Les aliments remèdes*, op cit.,p. 24.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES DE BIOETHIQUES

Ali Brac de la Perriere, R. et Seuret F. (1999). *Plantes transgéniques : une menace pour les paysans du Sud*. Paris : Editions Charles Léopold Mayer.

Ali Brac de la Perriere, R. et Seuret F. (2002). *Graines suspectes. Plantes transgéniques : une menace pour les moins nantis*. Coll. Enjeux Planète. Amès, P. (2000) TERRAS, *La révolte d'un paysan*. Villeurbanne: Editions Goldas.

Amès, P.TERRAS. (2000). *La révolte d'un paysan*. Villeurbanne: Editions Goldas.

Anderson, L. (2000) OGM. Montlaur : Telesma.

Apoteker, A. (1999). *Du poison dans les Fraises*. Paris : La découverte.

Attac. (2005). *Les OGM en guerre contre la société*. Paris: Ed. MILLE ET UNE NUITS.

Bachelard, G. (1999).*La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Librairie philosophique J. VRIN.

Berlan, J.-P. (dir.). (2001). *La guerre au vivant : OGM & mystifications scientifiques*. Marseille: Editions Agone.

Bizet, J. (1998). *Transgéniques : pour des choix responsables*. Paris : Editions Les rapports du Sénat.

Browaey, B. (dir.) (1998). *Des inconnus... dans nos assiettes*. Paris: Editions CASTEL Raymond.

Diagne, M. (2005). *Critique de la raison orale. Les pratiques discursives en Afrique noire*. Paris : Karthala.

Diagne, M. (2006). *De la philosophie et des philosophes en Afrique noire*. Paris : Karthala.

Dossou-Yovo, B. (2009). *Accès aux ressources biologiques dans les rapports Nord-Sud*. Paris : L' Harmattan.

Dufour, D.-R. (1999). *Lettres sur la nature humaine à l'usage des survivants*. Paris, Calmann-Lévy.

- Durand, G. (1997). *La Bioéthique*. Québec : Cerf-Fides.
- Feillet, P. (2009). *OGM, le nouveau Graal ? Dialogue à quatre voix*. Paris : BELIN.
- Foley, A. (1999). **OGM**, *Une chance dans l'assiette*. Trad. FORD Shannon, Poulvarel, Sernhac, 1999, 220p.
- Guérin-Marchand, C. (1999). *Les manipulations génétiques*. Paris : PUF.
- Guérin-Marchand, C. et Reyraud, C. (2001), *virus clonage Faut-il avoir peur des OGM ? chromosomes ADN bactéries biolistique thérapie génique transgénèse génotype. De la recherche scientifique aux enjeux économiques*, Paris, PUF, 130p.
- Houdebine, L. M. (1996). *Le génie génétique de l'animal à l'homme*. Paris: Flammarion.
- Huxley, A. (1998). *Le meilleur des mondes*. trad. Jules CASTIER. Paris: Pocket Jeunesse.
- Israel, G. (2000). *Le jardin du noyer pour un nouveau nationalisme*. trad. de l'Italien par MACHI, M. Paris: Seuil.
- Kant, E. (1985) *Critique de la raison pure*, Paris, GF Flammarion.
- Kempt, H. (2003). *La guerre secrète des OGM*. Paris: Seuil.
- Lecourt, D. (1995). *Lyssenko. Histoire réelle d'une « science prolétarienne »*. Paris: Puf.
- Le Déaut, J. Y. (1998). *L'utilisation des organismes génétiquement modifiés en agriculture et dans l'alimentation*. Paris: Rapports de l'OPECST.
- Lévy-Leblond, J.-M. (2004). *La science en mal de culture. Science in want of culture*. Paris: Futuribles.
- Madeley, J. (2000). *Le commerce de la faim. La sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre échange*. Trad. Forest. Coll. Enjeux Planète.
- MAEP, (2012). Rapport de Performances du Secteur Agricole, Gestion 2012.
- MAEP, (2011). Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA)
- Mayer, S. (2002). *Le coton génétiquement modifié : Implications pour les petits producteurs*. Ed PESTICIDE ACTION NETWORK.
- Mudimbé, V. Y. (1982). *L'odeur du père. Essai sur des limites de la science de la vie en Afrique Noire*. Paris : Présence africaine.
- Paillot, G. et ROUSSET, D. (1999). *Tais-toi et mange*. Paris: Bayard.
- Pelosato, A. (1999). *Fleur de soufre, Naturellement*. Paris: Pantin.

- Pelt, J.-M. (2000). *Plantes et aliments transgéniques*. Paris: Pocket.
- Pringle, P. (2003). *Agrobusiness. De Mendel à Monsanto : promesses et dangers de la biotechnologie*. Trad. Berry. Paris : Nouveaux horizons.
- Reeves, H. (1986). *L'heure de s'enivrer. L'univers a-t-il un sens ?* Paris : Seuil.
- Robert, O. *Clonage et OGM. Quels risques, quels espoirs ?* Paris: Petite encyclopédie Larousse
- Rousseau, J.-J. (1971). *Discours sur les sciences et les arts. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Paris : Garnier-Flammarion.
- Samnick, G. (2013). La bataille des OGM. *Africa24 Magazine*, 11, p. 52-69
- Seralini, G.-E. (2004). *Ces OGM qui changent le monde*. Paris: Flammarion.
- Séralini G.-E. (2012). *Tous cobayes ! OGM, pesticides, produits chimiques*. Paris : Flammarion.
- Testart, J. (1986). *L'œuf transparent*. Paris: Flammarion
- Testart, J. (1994). *Le désir du gène*. Paris: Flammarion.
- Testart, J. (1999). *Des hommes probables : de la procréation aléatoire à la reproduction normative*. Paris: Seuil.
- Testart, J. et Godin, C. *Au Bazar du vivant*. Paris: Seuil
- Testart, J. (dir.). *Magasin des enfants*. Paris, Seuil, 2000
- Tort, P. *Darwin et la science de l'évolution*. Paris : Découvertes Gallimard.
- Tourte, Y. (2002). *Génie Génétique et Biotechnologies. Concepts, méthodes et applications agronomiques*. 2^e éd. Paris : Dunod.
- Verneaux, R. (1959). *Epistémologie générale ou critique de la connaissance*. Nouvelle édition revue et corrigée. Paris : Beauchesne et ses fils.

II AUTRES OUVRAGES

- Adj, G. H. (2009). *Le mal africain. Diagnostique et thérapie. Testaments politiques dédiés aux Etats Unis d'Afrique*, Paris : Harmattan.
- Adjou-Moumouni, B. (2008). *Le code de vie du primitif. Sagesses africaines selon If*. Tome 4. Cotonou : Ruisseaux d'Afrique.
- Agbohoun, N. (1999). *Le Franc CFA et L'Euro contre l'Afrique*. Paris : Editions Solidarité Mondiale A.S.
- Agon, V. (2008). *Pourquoi et comment constituer les Etats-Unis d'Afrique ? Pourquoi l'Afrique reste en retard pour son développement*. Cotonou: Editions Afrique-Emergence.
- Akakpo, Y. (2012). *La recherche en philosophie. De l'intuition du thème à la soutenance de la thèse*. Paris : L'Harmattan.
- Akoha, J. (al.). (1994). *La biologie au BAC C et D (de 1976 à 1993) Sessions normales OEpreuves* corrigés*. Porto-novo: Ed. Centre National de Production de Manuels Scolaires.
- Anignikin, S. C. (2013). *Les indépendances africaines. Cinquante ans après : Nouveau regard sur le processus de décolonisation en Afrique noire*. Cotonou : Christon Editions.
- Anta Diop, C. (1979). *Nations nègres et culture*. Paris: Présence Africaine.
- Bartoli, H. (1999). *Repenser le développement. En finir avec la pauvreté*. Paris : Editions Unesco.
- CALVEZ, J. Y. (1970). *Les Pensées de Karl Marx*. Paris. Éditions du Seuil.
- Canguilhem, G. (dir.) (1962). *Du développement à l'évolution au XIXème siècle*. Paris: PUF.
- Césaire, A. (2008). *ET LES CHIENS SE TAISAIENT*. Paris. PRÉSENCE AFRICAINE.
- Césaire, A. (1976). *Discours sur le colonialisme*. Paris: Présence Africaine
- Cornevin, R. (1981), *La République populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, G.P. Maisonneuve et Larose.
- Descartes, R. (2000). *Discours de la méthode*. Paris : GF Flammarion.
- Dussey, R. (2008). *L'Afrique malade de ses hommes politiques*. Paris: Ed. Jean Picollec.
- Godin. C.(dir.) (2007). *La Philosophie POUR LES NULS*. Paris. Éditions First.
- Harrison P. (1991). *Une Afrique verte*. Trad. Catherine Belvaude. Paris: Editions KARTHALA.

HEGEL, G. W. F. (1979). *La raison dans l'Histoire*. Trad. Kostas PAPAIOANNOU. Paris. 10/18. UNION GÉNÉRALE D'ÉDITIONS.

Hountondji, P. J. (1997). *Combats pour le sens. Un itinéraire africain*. Cotonou : Les Editions du Flamboyant.

Kabou, A. *Et si l'Afrique refusait le développement*. Paris : L'Harmattan.

Kakpo, M. (2012). *YEKU-MEJI. Une théologie de la mort dans les œuvres de Fa. Essai d'herméneutique littéraire*. Cotonou : les Editions des Diasporas.

Ki-zerbo, J. (2003). *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*. Paris: Editions de l'Aube.

Kossou, B. T. (1983). *SE et GBE. Dynamique de l'existence chez les Fon*. Paris

Kourouma, A. (1970). *Les soleils des indépendances*. Paris : Seuil.

Lagarde, A. et Michard, L. (1968). XVIIe siècle. *Les grands auteurs français du programme*. Paris : Bordas.

Lalèyê, I. P. (1970). *La conception de la personne humaine dans la pensée traditionnelle Yoruba 'approche phénoménologique'*. Berne : Herbert Lang & Cie SA.

Mbaye, S. (2009) *L'Afrique au secours de l'Afrique*, Editions de l'Atelier.

Nouhouayi, A. J. (1996). *Valeurs animales de la civilisation (Quand Oméga devient Gamma !)* Cotonou: Editions du Flamboyant.

Nzamujo, G. (2002). *Quand l'Afrique relève la tête*. Paris: Ed. du CERF.

Pliya Tévoedjrè, D. (2012). Santé et longévité par l'alimentation. Au regard de la bible. Les aliments dangereux. Les aliments remèdes. Cotonou : Pomme cannelle.

SASSOU ATTISSO, F. (2009). *De l'Unité africaine de N'Krumah à l'Union africaine de Kadhafi*. Paris : Harmattan

Towa, M. (1979). *L'idée d'une philosophie négro-africaine*. Yaoundé : CLE.

Wago, J.-B. N. (1997). *L'Afrique face à son destin. Quel développement en l'an 2000 ?* Paris : Editions L'Harmattan.

Ziegler, J. (1999). *La faim dans le monde expliquée à mon fils*. Paris : Seuil.

Ziegler, J. (2002). *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*. Paris : Fayard.

Ziegler, J. (2008). *La haine de l'occident*. Paris : Albin Michel.

Ziegler, J. (2011). *Destruction massive. Géopolitique de la faim*. Paris : Seuil.

III. ARTICLES ET AUTRES DOCUMENTS DE SEMINAIRES

AYINAMON, A. (Sept2008) Mondialisation et Dialogue Nord Sud : Ecologie de l'Interdépendance ou de la dépendance, du développement et du sous-développement. Communication présentée au Séminaire du ''Tronc commun de DEA/FLASH-UAC.

BOKO, M. (Sept 2009).Le Millenium Environnement Assessment : LES CONDITIONS ET TENDANCES DES DIFFERENTS ECOSYSTEMES ET SERVICES POUR LE BIEN-ÊTRE HUMAIN ET IMPLICATIONS POUR L'AVENIR, Département de Géographie, Université d'Abomey-Calavi. Communication présentée au Séminaire du ''Tronc commun de DEA/FLASH-UAC.

BONGO-PASI MOKE SANGOL, Willy (2012-2013).*Éthique de la recherche*, Kinshasa, Université de Kinshasa, Ecole de Santé publique, DEA en Bioéthique.

BONGO-PASI MOKE SANGOL, Willy (2013-2014).*Cours de bioéthique*.Kinshasa, Université de Kinshasa, 5^{ème} année en Sciences de l'Environnement, Faculté des Sciences.

LIKPETE J., *Gazette du Golf*, 2014, « Pauvre dans la richesse », le nom de l'Afrique, p 11

LIKPETE J.(dir), *Gazette du Golf* N° 1470 du 07 au 13 Juillet 2014, extrait du discours de Thomas Sankara à la vingt-cinquième Conférence au sommet des pays membres de l'OUA à Addis-Abeba, le 29 juillet 1987, p 10

LIKPETE J.(dir), *Gazette du Golf* N° 1470 du 14 au 20 Juillet 2014, 10 signes du Fâ et ses secrets dévoilés par Dah ALIGBOFO, p 15

IV. DICTIONNAIRES (Encyclopédie)

Encarta (2009), Dictionnaire français

Encarta (2009), (Collection), Langues, Lettres et Philosophie

Littré (2009), Dictionnaire français

Petit Larousse (2009)

V. FILMS

OGM : Vers une alerte mondiale, 2012, Clément Fonquernie, Lieurac Production.

Arte-le Monde selon Monsanto.avi, 2008, Marie-Monique Robin, Office National du Film du Canada. Production THALIE

Etude Secrète, sur les OGM.avi, 2008, Marie-Monique Robin, Office National du Film du Canada. Production THALIE

Comment l'Afrique finance t-elle le développement de l'Occident ?, 2011, Dr Emmanuel SEDEGAN, Film Suisse

VI. Webographie

ADIFON (2014) , Ressources hydriques du Benin et autosuffisance alimentaire, apf-benin.ning.com/forum/topics/ressources-hydriques-du-benin-et-autosuffisance-alimentaire. Consulté le 21 mai 2014

ADIMOU M. (2011) , Défis de l'agriculture face à l'agroalimentaire www.agrobenin.com/defis-de-lagriculture-face-lagroalimentaire/. Consulté le 23 septembre 2013

AMIN, S. (2013), Comprendre le conflit au Mali, [www.ritimo.org/ rubrique14.html](http://www.ritimo.org/rubrique14.html), consulté le 31 février 2014

CHANDA, T. (2014), Rwanda : aux origines du génocide, [www. rfi.fr/afrique/20140406](http://www.rfi.fr/afrique/20140406). Consulté le 31 avril 2014.

CHARBONNEAU, B. (2012), Comprendre la guerre en République démocratique du Congo, [www. lactualite.com/opinions/leblogue-geopolitique](http://www.lactualite.com/opinions/leblogue-geopolitique). Consulté le 19 avril 2014

Dg 24h (2013), 1^{ère} édition du salon « des alliances Karité, anacarde et Borderless » www.24haubenin.info/spip.spip.php?article1716. Consulté le 12 Décembre 2013

ESTIS (2009) Géographie de la république du Benin www.estis.net/sites/tourbenin/default.asp?site=tourbenin&page_id=4D24F9FB-426C-B85C-6119C8DE4248. Consulté le 9 février 2013

FAO (2012), Les leçons du passé : concepts de sécurité et modalités d'application www.fao.org/docrep/003/788f/ab788f05.htm consulté le 21 janvier 2013

GUEYE, A. (2013), Les causes de la crise actuelle en République centrafricaine, fr.globalvoicesonline.org. consulté le 15 février 2013

GUIGNANE, SENE, B. (2013), Autopsie des crises ethniques au Nigéria, terangaweb.com/causes-crise-ethnique-nigeria/ consulté le 17 janvier 2014

JINUNKUN.(2010), Formation sur l'évaluation et la régulation du génie génétique et des OGM en Afrique, bj.chm-cbd.net/events/formation-sur-levaluation-et-la-regulation-du. Consulté le 11 février 2013

KONAN, A. S. (2011), Nigéria : l'homme par qui la guerre du Biafra est arrivée, www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2656p040.xm10/ consulté le 20 janvier 2014

LARANE, A. (2013), Centrafrique : conflit religieux ou guerre ethnique, histoire.blogs.la-croix.com. Consulté le 9 février à 12h35

Makanya.Z. (2004), 12 raisons pour l'Afrique de rejeter les OGM www.grain.org/fr/article/entries/451-12-raisons-pour-l-afrique-de-rejeter-les-ogm consulté le 28 janvier 2013

Millennium Challenge Corporation (2009), le Benin- Histoire et Géographie, www.mcabenin.bj/le-benin-histoire-et-geographie. Consulté le 7 février 2013

Mon quotidien, (2013), Tout comprendre sur le conflit au Mali, www.monquotidien.fr/dossiers-thematiques/view/tout-comprendre-sur-le-conflit-au-mali, consulté le 5 mars 2014

Nally-Meyrat (2002), les OGM une solution au problème de la faim dans le monde ??? tecta.unige.ch/perso/lombardf/calvin/TM/02/OGM-3M/erminia-nally.html. Consulté le 5 février 2013

Okonjo-Iweala N.(2012), L'Afrique face aux défis de l'autosuffisance alimentaire www.lepoint.fr/futurapolis/alimentation/l-afrique-face-au-defi-de-l-autosuffisance-alimentaire-26-01-2012-1423999_430.php consulté le 19 janvier 2013

Ourèye Sy M. (2006), Rapports entre la biodiversité, les OGM et la biotechnologie : perspectives africaines Rds.refer.sn/IMG/pdf/SYOUREYECOMEST.pdf consulté le 2 février 2013

TSHIEBUE G. N. (2008), De l'autosuffisance alimentaire à la sécurité alimentaire : quelle place pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne ? http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/dvlp/documents/souverainete_alimentaireNgalamulu.me.pdf . Consulté le 13 janvier 2013

Wikipédia, (2014), Causes du génocide rwandais, fr.wikipedia.org. Consulté le 25 mai 2014

Wikipédia, (2014), Deuxième guerre du Congo, fr.wikipedia.org. 26 juillet 2014 (dernière modification). Consulté à nouveau le 2 août 2014

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	1
REMERCIEMENTS	3
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE.....	21
Chapitre 1 : Déblayage.	23
1-1 Dix raisons de se méfier de la biotechnologie	23
1-2 Clarifications conceptuelles	27
1-2-1 La sécurité alimentaire.....	27
1-2-2 L'autosuffisance alimentaire.....	27
1-2-3 La différence entre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance alimentaire.....	28
1-2-4 La souveraineté alimentaire	29
1-2-5 La faim : elle désigne :.....	30
1-2-6 La famine :.....	31
1-2-7 La disette.....	31
1-2-8 La malnutrition.....	31
1-2-10 Le droit à l'alimentation.....	32
1-3 Les méfaits de la faim et de la malnutrition.....	32
1-3-1 Chez les enfants	32
1-3-2 Les horreurs de la faim chez les adultes	35
1-3-2-1 Les conséquences de la faim au niveau des femmes	35
1-3-2-2 La famine et ses conséquences chez les hommes	36
1-3-3 La faim comme source de violence sociale.....	37
1-3-4 Quelques indices statistiques sur la faim et la malnutrition.....	38
Chapitre 2 : Les facteurs naturels handicapant l'autosuffisance alimentaire en Afrique.	44
2-1 La sécheresse	44
2-1-1 Clarification du concept de sécheresse en général.	44
2-1-1-1 La sécheresse agricole	45
2-1-1-2 La sécheresse météorologique	46
2-1-1-3 La sécheresse hydrologique.....	46
2-1-1-4 La sécheresse économique.....	46
2-1-2 La sécheresse en Afrique	47
2-1-2-1 Le Niger,	48
2-1-2-2 L'Ethiopie.	48
2-1-2-3 Le Soudan.....	49

2-2 Les inondations	49
2-2-1 Le cas du Togo.....	50
2-2-2 La situation au Ghana	50
2-2-3 Burkina Faso.....	51
2-2-4 Les inondations au Soudan.	51
2-2-5 Le cas de l’Ethiopie.....	51
2-2-6 La situation à l’Ouganda.	51
2- 3 La désertification	52
2-4 Les problèmes du sol africain.	53
2-5 Le climat africain.	56
2-5-1 Des températures élevées	56
2-5-2 L’irrégularité des précipitations.....	57
2-5-3 Des précipitations brutales.	58
2-5-4 Une alternance de saisons sèches et de saisons humides.....	59
2-6 Les variations climatiques en Afrique.	60
2-6-1 Le déclin de la productivité agricole.	60
2-6-2 Un déficit accru en eau en perspective.....	61
2-6-3 La hausse du niveau des mers	61
2-6-4 Des risques pour la santé humaine.....	62
2-6-5 Des menaces pour les écosystèmes et la biodiversité.....	62
Chapitre 3 : Les facteurs humains endogènes de la sous alimentation en Afrique.	63
3-1 L’absence de vision ou de politique cohérente agroalimentaire en Afrique.....	64
3-1-1 Les politiques interventionnistes.....	65
3-1-2 Les options politiques libérales.....	66
3-1-3 L’émergence des macro-acteurs et l’ère des OGM.	67
3-1-3-1 Un semblant de prise de conscience des dirigeants africains dans le secteur agricole ...	68
3-1-3-2 Poursuite de l’influence de l’Occident sur le secteur agricole en Afrique : l’ère des OGM	69
3-2 Misère de la paysannerie et privilège des centres urbains en Afrique.....	69
3-2-1 La misère de la paysannerie en Afrique.....	70
3-2-1-1 La part de responsabilité des dirigeants et des groupes de pression urbains dans la situation de précarité des paysans du continent.	71
3-2-1-2 La part de responsabilité des paysans africains eux-mêmes dans leur triste délaissement.	72
3-2-2 Le privilège des centres urbains en Afrique.....	73

3-2-3 L'exode rural et le phénomène de bidonvilisation en Afrique.	75
3-2-3-1 Sens et impact de l'exode rural.	75
3-2-3-2 Les causes de l'exode rural.	77
3-2-3-3 La poussée démographique en Afrique.	78
3-2-3-3-1 Le point de la démographie en Afrique.	79
3-2-3-3-2 Vaines polémiques autour de la démographie en Afrique.	79
3-2-3-3-3 La réalité des taux démographiques en Afrique	80
3-2-3-3-4 Analyse des résultats synoptiques de la démographie africaine.	85
3-2-3-3-5 Conception de la progéniture en Afrique	85
3-3 L'importance d'une démographie maîtrisée ou contrôlée en Afrique.	86
3-4-1 Quelques cas de conflits et de guerres significatifs en Afrique depuis les indépendances.	88
3-4-1-1 La ravageuse guerre de Biafra	89
3-4-1-1-1 Les contours de la guerre de Biafra.	89
3-4-1-2 La guerre d'Ethiopie.	90
3-4-1-3 La guerre du Soudan	91
3-4-1-4 Les conflits de la République du Congo Démocratique (RDC)	91
3-4-1-5 Le génocide rwandais.	93
3-4-1-6 La guerre d'occupation du Mali	94
3-4-1-7 Les conflits centrafricains	96
3-4-1-7-1 Bref rappel de l'histoire de la République de Centrafrique.	96
3-4-1-7-2 La République centrafricaine : pays d'instabilité politique cyclique au gré de la France colonisatrice.	97
3-4-1-7-3 La crise actuelle en Centrafrique et les vrais enjeux des affrontements prétendument religieux.	98
Chapitre 4 : La genèse du mal agroalimentaire en Afrique : Esclavage, colonisation et les illusions des indépendances africaines.	101
4-1 Les premiers contacts entre l'Afrique et l'Occident et la question de l'esclavage	102
4-1-1 Le commerce triangulaire ou la traite négrière : Sens et portée pour l'Afrique.	103
4-1-1-1 Première étape du commerce triangulaire	103
4-1-1-2 La deuxième phase du voyage de la traite négrière.	104
4-1-1-3 L'ultime étape du commerce triangulaire	104
4-1-1-4 Transition vers la colonisation.	104
4-2 La colonisation de l'Afrique : Suite logique de l'esclavage et de la volonté de domination des Blancs.	106
4-2-1 Le drame colonial en Afrique.	106

4-2-1-1 La phase active de la colonisation de l'Afrique.	107
4-2-1-1-1 Le Congrès de Berlin comme l'une des prémisses.	107
4-2-1-1-2 La conquête coloniale de l'Algérie.....	108
4-2-1-1-3 La colonisation du Sénégal.	108
4-2-1-1-4 La conquête coloniale au Dahomey.	109
4-2-1-1-5 L'étendue des colonies françaises.....	110
4-2-1-2 La gouvernance des colonies françaises en Afrique.	110
4-2-1-4 Les principaux objectifs de la colonisation en Afrique.	111
4-2-1-3 Vers les indépendances africaines.....	123
4-3 Les indépendances africaines : Mythe ou réalité ?.....	123
4-3-1 Les illusions des indépendances en Afrique.	124
Chapitre 5 : Les diverses obstructions de l'Occident à l'autosuffisance alimentaire en Afrique subsaharienne.	126
5-1 Les exigences et les manœuvres des Institutions financières internationales : La Banque Mondiale et le FMI.	126
5-1-1 Les conséquences des PAS en Zambie.....	129
5-1-2 La Banque mondiale et le Fonds Monétaire International au Ghana.....	130
5-2 Les cultures de rente au détriment des cultures vivrières en Afrique et les manœuvres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).....	131
5-2-1 Le rôle pernicieux de l'OMC dans les transactions internationales.....	132
5-3 Le dumping des agrobusiness occidentaux sur les denrées alimentaires : Un désastre pour le secteur agricole en Afrique.	136
5-3-1 Le dumping dans l'agrobusiness international : Sens et pratiques perfides.....	137
5-3-2 Le drame de dumping en Namibie.....	138
5-3-3. Le drame de dumping en Afrique du Sud.....	139
5-3-4 Le désastre du dumping au Cameroun.....	139
5-4 Le trafic des armes en Afrique et l'entretien des conflits sur le continent.....	140
5-4-1 Les fabricants ou trafiquants d'armes derrière les sanglants conflits en Afrique.....	141
5-4-2 Les vrais responsables du trafic international d'armes.....	142
5-5 Le phénomène de l'accaparement des terres en Afrique par des étrangers et les spéculations sur des produits agricoles : Un crime contre le droit à l'alimentation.....	144
5-5-1 Cas d'accaparement de terres au Sud Soudan.....	146
5-5-2 Bradage troublant de terres à Madagascar.	146
5-5-3 Cas de bradage des terres au Cameroun.....	147
5-5-4 L'accaparement des terres en Angola.	147

5-5-5 Le cas du Kenya.....	147
5-5-6 Les bradages des domaines en République démocratique du Congo.	148
5-6 Du passage des spéculations boursières aux spéculations d'agroalimentaire.	148
<i>DEUXIEME PARTIE : Les Organismes Génétiquement Modifiés et les risques de leur utilisation pour l'Afrique en général et pour le Bénin en particulier.....</i>	<i>152</i>
Chapitre 6 : L'historique des OGM : De Mendel à Monsanto.	155
6-1 De l'évolution naturelle des espèces à l'avènement des OGM.	155
6-1-1 Bref rappel de la vieille polémique au sujet de l'origine des espèces.	155
6-1-2 Les prémisses de la découverte des lois héréditaires et surtout de l'ADN.....	157
6-1-3 Les travaux de Mendel.....	157
6-2 A la suite de Mendel.....	158
6-2-1 Mode de transmission des gènes	160
6-2-2 Les manipulations génétiques et la production des OGM.....	162
6-2-3 Les préliminaires relatifs aux manipulations génétiques et à la fabrication des OGM.	162
6-2-3-1 Processus des Préliminaires.....	162
6-2-3-2 Découvertes successives des enzymes de séquençage et de recollement de l'ADN.	163
6-2-3-3 Découverte de la technique de PCR	163
6-2-3-4 L'important rôle de la PCR dans les manipulations génétiques d'aujourd'hui	164
6-2-4 Phase concrète des manipulations génétiques et de la production des OGM.....	164
6-2-4 1 Les tapes de la construction des OGM.....	165
6-2-4-2 Modes de construction des OGM.....	166
6-2-5 Le génie génétique dans le domaine de la biologie médicale : la FIVETE et le clonage	167
6-2-5-1 La FIVETE.....	168
6-2-5-1-1 Cas de FIVETE pour un père et une mère stériles.	169
6-2-5-1-2 Cas d'une mère stérile et d'un père fécond.	169
6-2-5-1-3 Cas d'une mère stérile par absence d'ovulation.	169
6-2-5-1-4 Cas d'une mère stérile avec un utérus anormal.....	170
6-2-5-2 Le clonage	171
6-5-2-2-1 Le clonage naturel	172
6-5-2-2-2 le clonage biomédical	173
6-5-2-2-3 Le clonage thérapeutique.....	173
6-5-2-2-4 Le clonage reproductif.....	174
6-5-2-2-4-1 Clonage de la brebis Dolly.	174
6-5-2-2-5 Polémique autour du clonage.	176

6-5-2-2-5-1 Les défenseurs du clonage.	176
6-5-2-2-5-2 Adversaires du clonage	177
Chapitre 7 : Les firmes biotechnologiques et les risques d'utilisation des OGM.	180
7-1 Les arguments de défense des biotechnologies.	180
7-1-1 L'argument philanthropique	181
7-1-2 Volonté d'expropriation de l'Afrique sous le couvert de la philanthropie : l'histoire de la colonisation nous renseigne.....	182
7-1-3 Le vrai visage de la colonisation.....	184
7-1-4 L'argument écologique	184
7-1-5 L'argument de la thérapie génique.....	187
7-1-5-1 Mode d'apparition des maladies génétiques à guérir.	187
7-1-5-2 L'apport du génie génétique aux traitements des maladies génétiques.	188
7-2 Le brevetage des OGM, un véritable hold-up sur le vivant et impérialisme du commerce alimentaire international.	191
7-2-1 Le brevetage des OGM : une confiscation d'un patrimoine de l'humanité.....	192
7-2-1-1 Le brevetage traditionnel	193
7-2-1-2 Le brevetage transgénique	194
7-2-3 Le biopiratage : le comble d'une science sans conscience.	196
7-2-3-1 Mode traditionnel de bio piratage et l'exemple d'Ivanovitch Vavilov.	197
7-2-3-2 Le bio piratage chez Ivanovitch Vavilov.....	198
7-2-3-3 Le bio piratage moderne : Un hold-up sur le vivant à relents mercantiles.	199
7-3 Les risques de l'utilisation des OGM dans le secteur agroalimentaire.	201
7-3-1 Contrat d'achat de semences transgéniques « Roundup Ready » de la firme Monsanto et son commentaire	202
7-3-1-1 Contrat d'utilisation de technologie / termes et conditions	202
7-3-1-2 Commentaire du contrat de Monsanto.....	204
7-3-2 Les risques des OGM dans les domaines agroalimentaire, économique	206
7-3-2-1 Les risques agro-alimentaires des OGM	207
7-3-2-2 Les risques de l'utilisation des OGM relatifs à l'environnement	211
7-3-2-3 Risques économiques des OGM en Afrique.	214
7-3-2-4 Les risques sanitaires des OGM en Afrique	217
7-3-2-4-1 Pustzaï gate.....	218
7-3-2-4-2 Les travaux de Gilles-Eric Séralini.	Erreur ! Signet non défini.
7-3-2-4-3 Les travaux du professeur Charles M. Ben Brook.....	223

7-3-2-5 Manipulations génétiques : Soupçons légitimes sur l'origine de certaines maladies virales.	224
7-3-2-6 Essai d'explication des conditions d'apparition et de propagation de certaines maladies virales et bactériologiques.	225
Chapitre 8 : La problématique de l'autosuffisance alimentaire en République du Bénin : Les facteurs défavorables et favorables.	227
8-1 Les handicaps naturels de l'autosuffisance alimentaire au Bénin	227
8-1-1 Situation climatique générale	228
8-1-1-1 Zone subéquatoriale.	228
8-1-1-2 La zone soudanienne.	229
8-1-1-3 La zone atakorienne.....	229
8-1-2 Le couvert végétal du Bénin et la question de la biodiversité	231
8-1-4 Les inondations au Bénin	235
8-1-5 Désertification et sécheresse	237
8-2 Les handicaps humains.....	238
8-2-1 La déforestation et désertification	239
8-2-1-1 La déforestation sauvage au Bénin : les cas de quelques communes.....	240
8-2-2 Le manque d'attraction des activités agricoles et le phénomène de l'exode rural.....	242
8-2-3 Le phénomène de taxis motos zémidjans et de la bidonvilisation au Bénin	244
8-2-4 La vente de l'essence frelatée.....	245
8-2-5 L'expansion démographique.....	246
8-2-6 Les préoccupations foncières au Bénin.	247
8-2-6 Les cultures de rente au détriment des cultures vivrières.	249
8-2-7 La faible mécanisation de l'agriculture béninoise.	251
8-2-7-1 L'utilisation massive des outils traditionnels dans l'agriculture béninoise.	252
8-2-7-2 Des efforts officiels de mécanisation aux contours encore flous.	253
8-2-7-3 Mécanisation écologique de l'agriculture béninoise.....	254
8-2-8 Les aides alimentaires stratégiques et les importations massives subséquentes de denrées alimentaires.....	255
8-3 Les facteurs favorables à l'autosuffisance alimentaire au Bénin.	259
8-3-1 Les potentialités naturelles.	259
8-3-1-1 La biodiversité au Bénin.....	259
8-3-1-2 Un climat relativement favorable à la production agricole	260
8-3-1-3 Les réserves naturelles d'eau.....	261
8-3-1-4 Les atouts des sols béninois.....	263
	427

8-3-2 Les potentialités humaines.	264
8-3-2-1 La forte paysannerie au Bénin : un atout important pour l'essor agricole	264
8-3-2-2 Les Facultés et écoles agricoles ou agronomiques du Bénin : Viviers incontestables de talents pour la relance agricole du pays.....	266
8-3-2-3 La reconversion des vendeurs d'essence frelatée et des conducteurs de taxis motos au secteur agroalimentaire : Un grand atout exploitable.....	268
8-4 Les facteurs sociopolitiques : Démocratie et paix en République du Bénin.	270
8-4-1 Bref historique de la paix au Bénin	270
8-4-2 Le fonctionnement régulier des Institutions démocratiques et les atouts de l'autosuffisance alimentaire au Bénin.	271
Troisième partie : Approches de solution ou suggestions pour l'autosuffisance alimentaire sans OGM en Afrique et au Bénin.....	275
Chapitre 9 Approches bioéthiques et la technoscience	277
9-1 Les textes fondateurs de la bioéthique face aux OGM	278
9-1-1 Bref rappel de l'historique des OGM ou des manipulations génétiques.....	279
9-1-2 Analyse des textes fondateurs de la bioéthique au regard des OGM ou des manipulations génétiques.....	281
9-2 La bioéthique face aux OGM.....	288
9-2-1 Bref rappel de l'historique du processus des manipulations génétiques.....	289
9-2-2 La bioéthique : sens et portée face aux manipulations génétiques.	293
9-2-3 La bioéthique face aux menaces des OGM dans le secteur de l'agrobusiness.....	296
9-3 Ethique face à la technoscience.	299
9-3-1 Bref historique de la technoscience.....	300
9-3-1-1 Virage du 17 ^{ème} siècle de René Descartes.....	300
9-3-2 Les apports positifs et négatifs de la technoscience pour l'humanité.....	303
9-3-2-1 Les exploits de la technoscience en bref.	303
9-3-2-2 Les aspects négatifs de la technoscience pour l'humanité.....	305
9-3-2-2-1 Processus de la déshumanisation par la technoscience.....	306
9-3-3 Le rôle de l'éthique et du droit face aux menaces de la technoscience.....	307
Chapitre 10 : L'alimentation convenable aux Africains.....	312
10-1 Sens et portée des interdits alimentaires au niveau du Fa	313
10-1-1 Quelques interdits alimentaires de fa.....	315
10-2 Approche de la Bible à propos de la bonne alimentation.....	320
10-3 Le point de vue des nutritionnistes sur l'hygiène alimentaire.....	323
10-3-1 Les habitudes alimentaires suicidaires en Afrique et plus spécifiquement au Bénin.....	324

10-3-2 Les risques imminents de la suralimentation.	325
10-3-3 L'importance de la bonne qualité alimentaire.....	327
10-3-3-1 Des aliments propres à la consommation	330
Chapitre 11 : Approche traditionnelle de solution.....	335
11-1 Une mise au point importante.	336
11-2 Les énormes potentialités de connaissances traditionnelles en Afrique.....	338
11-3-1 Expériences traditionnelles édifiantes de protection de l'environnement en Afrique.	340
11-4 Approches scientifiques et techniques originales.....	343
11-4-1 Le mépris séculaire de l'Afrique par l'Occident.	343
11-4-2 La nécessité d'un nouvel ordre scientifique et technique pour l'Afrique.	344
11-4-2-1 Perspectives du développement de l'Afrique chez Cheik Anta Diop.	344
11-4-2-2 Godfrey Nzamujo sur les traces de Cheik Anta Diop	345
11-4-2-3 Quelques suggestions pour la relance scientifique de l'Afrique.	348
11-5 Nécessité d'un nouvel ordre agricole en Afrique	350
11-5-1 Rappel des maux qui minent le secteur agroalimentaire en Afrique et approches de solution	350
11-5-1-1 Un mode archaïque de production.....	351
11-5-1-2 L'absence criarde de mécanisation agricole	351
11-5-1-3 Formation supérieure agronomique mal orientée	353
11-5-1-4 Mauvaises politiques agricoles dans les Etats africains.....	354
11-5-1-5 Le manque d'organisation de la paysannerie africaine	355
11-5-1-6 Déversement d'intrants agricoles de qualité douteuse et aux coûts prohibitifs	356
11-5-1-7 Cultures de rente mal maîtrisées.....	358
Chapitre 12 : Modèles de Songhaï, de la 'maison du paysan' et l'union africaine : Trois approches de solution pour l'essor de l'agroalimentaire et pour développement de l'Afrique.	361
12-1 Le modèle agroalimentaire de Songhaï une solution originale aux problèmes cruciaux du développement en Afrique.	362
12-1-1/ Les enjeux de songhaï pour l'Afrique et pour le Bénin.	364
12-1-2 Les différents types de formation au Songhaï.	365
12-1-3 Intéressante proposition de Songhaï pour le développement technologique en Afrique. .	369
12-2 Le modèle agroalimentaire du village du paysan.....	370
12-2-1 A l'origine de la maison des paysans.	371
12-2-2 Description de 'la maison du paysan'.	371
12-2-3 La particularité de 'La maison du paysan'.....	372
12-2-4 Des résultats convaincants de la 'maison du paysan'	374

12-2-5 Programme de formation de la 'maison du paysan'	375
12-2-5-1 Phase de sensibilisation et d'éveil.	375
12-2-5-2 Phase d'auto organisation des paysans et de renforcement des connaissances acquises.	376
12-2-5-3 Phases d'application.	377
12-2-6 Cohabitation harmonieuse des espèces animales ennemies : Leçons philosophiques à tirer pour l'espèce humaine.	377
12-2-6-1 Processus de mise en commun des animaux de la 'maison du paysan'	378
12-3 Union africaine : une nécessité pour la survie et l'émergence du continent	382
12-3-1 La volonté panafricaine longtemps étouffée.	383
12-3-2 L'Union Africaine : Maintenant ou jamais !	385
12-4 L'agriculture biologique : Une nécessité pour la souveraineté alimentaire et le développement durable au Bénin et en Afrique.	390
12-4-1 Sens et bref état des lieux de l'agriculture biologique en Afrique et au Bénin.	391
12-4-1-1 Sens de l'agriculture biologique.	391
12-4-1-2 Brefs états des lieux de l'agriculture biologique en Afrique et au Bénin.	392
12-4-1-3-1 Préférence pour les cultures écologiques : l'exemple de la France	394
12-4-1-3-2 L'Afrique au cœur de l'agriculture biologique.....	396
12-4-1-4 Clarification et conditions de réalisation de l'agriculture biologique en Afrique et au Bénin.....	397
CONCLUSION	398
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	398